

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
ÉCOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

SCIENCES DU LANGAGE

LES RELATIONS FRANCO-ALGÉRIENNES
DANS LA PRESSE INDÉPENDANTE D'EXPRESSION FRANÇAISE
(2007-2009)
MÉMOIRE COLLECTIVE, MÉMOIRE DISCURSIVE ET
DISCOURS MÉDIATIQUE

Volume I

Présentée et soutenue publiquement par

Asma SEMATI

Le 5 janvier 2016

Sous la direction de

Madame le Professeur Andrée CHAUVIN-VILENO et Monsieur Mongi MADINI

Membres du Jury :

Driss ABLALI Professeur à l'université de Lorraine, Rapporteur

Alpha Ousmane BARRY Professeur à l'université Bordeaux 3, Rapporteur

Andrée CHAUVIN-VILENO, Professeur à l'université de Franche-Comté, Directeur

Mongi MADINI, Maître de conférences à l'université de Franche-Comté, Co-directeur

Dédicace

À mon défunt père, SEMATI Djelloul

Remerciements

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à ma directrice de thèse Madame Andrée Chauvin-Vileno qui a accepté de diriger cette recherche, et dont l'aide et le support ont été inestimables. Elle a suivi et guidé ce travail du début à la fin, elle a su m'encourager lors des moments difficiles en me montrant avant tout son côté humain. Elle savait ce que je pensais avant même que je trouve les mots pour le dire. J'ai beaucoup appris grâce à ses conseils précieux et son encadrement scientifique rigoureux.

Je tiens à remercier tout particulièrement mon co-directeur Monsieur Mongi Madini qui m'a mis le pied à l'étrier de la recherche, qui m'a prodigué ses conseils précieux et ses remarques enrichissantes. Je le remercie pour ses encouragements et son soutien sans faille.

Je remercie Messieurs les Professeurs Alpha Ousmane Barry et Driss Ablali d'avoir accepté de siéger dans mon jury et d'évaluer mon travail.

Je remercie Madame Margareta Kastberg Sjöblom pour l'aide qu'elle a bien voulu m'accorder, pour sa patience et sa disponibilité à mon égard.

Je remercie Madame Nicole Salzard pour sa grande gentillesse, et pour sa disponibilité ; grâce à son aide technique, j'ai beaucoup appris sur le domaine de l'informatique.

Merci à ma mère ainsi que ma famille pour leur soutien et leurs prières dans les moments difficiles.

Merci à mon frère Taoufik qui m'a hébergée chez lui quand je suis arrivée en France, merci à mon frère Fayçal pour son aide morale et financière.

Je n'oublierai pas de remercier mes amies Tassadite et Zina Icheboudene, Iman Siddig, Samia ATIL et Virginie Étienne qui étaient plus que des sœurs pour moi.

Je remercie mon époux, Rachid Fellouh pour sa compréhension et son énorme générosité, je remercie mes enfants: Rayan, Nail et Sarah, d'être patients avec moi.

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Liste des tableaux

Tableau 1: Journaux algériens francophones.....	91
Tableau 2 : Journaux algériens francophones et arabophones.....	92
Tableau 3 : Répartition du corpus par journaux.....	170
Tableau 4 : Événements regroupés sous le thème RD.....	177
Tableau 5 : Événements regroupés sous le thème mémoire.....	178
Tableau 6 : Nombre d'articles sur la commémoration.....	179
Tableau 7 : Événements regroupés sous le thème coopération.....	180
Tableau 8 : Événements regroupés sous le thème immigration.....	180
Tableau 9 : Fréquence des items dans le corpus selon l'orthographe.....	249
Tableau 10 : Synthèse comparative des thèmes et des positions : Visite de N.Sarkozy.....	260
Tableau 11 : Synthèse comparative des thèmes et des positions: Commémoration du 1er Novembre 1954.....	282
Tableau 12 : Différents occurrences orthographiques	296

Liste des figures

Figure 1 : Carte des étapes de l'occupation française	29
Figure 2 : Chefs d'État en Algérie (de 1962 à 2012) et en France (de 1959 à 2012).....	52
Figure 3 : Le schéma de Brian S. Osborne	120
Figure 4 : La communication argumentative selon Breton.....	144
Figure 5 : Événements dans les relations franco-algériennes 2007.....	172
Figure 6 : Événements dans les relations franco-algériennes 2008.....	172
Figure 7 : Événements dans les relations franco-algériennes 2009.....	173
Figure 8 : Les principaux événements de la période coloniale.....	174
Figure 9 : Les différents thèmes des relations franco-algériennes dans El Watan.....	175
Figure 10 : Les différents thèmes des relations franco-algériennes dans Le Quotidien d'Oran.....	176
Figure 11 : Les différents thèmes des relations franco-algériennes dans Liberté.....	176
Figure 12 : Les différents thèmes des relations franco-algériennes dans L'Expression.....	177
Figure 13 : Nombre d'occurrences	182
Figure 14 : Étendue relative des textes du corpus.....	183
Figure 15 : Spécificités lexicales.....	184
Figure 16 : Spécificités lexicales El Watan.....	186
Figure 17 : Distribution relative de l'item upm (UPM).....	188
Figure 18 : Spécificités lexicales Le Quotidien d'Oran	189
Figure 19 : Spécificités lexicales Liberté.....	190
Figure 20 : Spécificités lexicales L'Expression.....	191
Figure 21 : Distribution relative de l'item guerre.....	193
Figure 22 : Distribution relative de l'item repentance.....	193

Figure 23 : Constellation thématique «mémoire».....	195
Figure 24 : Constellation thématique «histoire».....	198
Figure 25 : Distribution relative de l’item « essais».....	219
Figure 26 : Contexte «essais nucléaires» (Le Quotidien d’Oran).....	220
Figure 27 : Contexte «essais nucléaires» (L’Expression).....	221
Figure 28 : Cooccurrences « essais ».....	221
Figure 29 : Constellation thématique « essais ».....	222
Figure 30a : Concordances de l’item « guerre ».....	228
Figure 30b : Concordances de l’item « guerre ».....	229
Figure 31 : Contexte du « 8 mai 45 ».....	239
Figure 32 : Constellation thématique de «massacre »	240
Figure 33 : Constellation thématique de « chouhada ».....	253
Figure 34 : Constellation thématique de « martyrs».....	254
Figure 35 : Constellation thématique « Sarkozy».....	280
Figure 36 : Constellation thématique de « novembre ».....	292
Figure 37 : Distribution relative de l’item « Tibhirine ».....	296
Figure 38 : Constellation thématique de “moines”.....	297
Figure 39 : Contexte de l’affaire des moines de Tibhirine.....	298

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans la perspective de l'analyse de discours, le discours de presse est partie prenante de l'action sociale. Son objet n'est pas seulement de véhiculer des nouvelles et d'évoquer des événements, mais sa production indique aussi des changements sociaux et y participe. Il est présent aussi pour remémorer des événements historiques et contribue à ancrer des faits dans l'histoire.

Nous adoptons cette perspective pour étudier le discours de la presse algérienne du point de vue de la représentation des relations franco-algériennes. Notre corpus de travail appartient à la catégorie des corpus médiatiques, et plus précisément des corpus de presse écrite. Méthodologiquement notre choix de la presse écrite constitue un choix stratégique et le recours à ce support plutôt qu'à la presse audiovisuelle ou radiophonique s'explique par trois éléments essentiels. Tout d'abord, il faut noter que la presse en Algérie jouit d'une grande liberté si nous la comparons aux autres supports médiatiques en présence, tous dominés par l'État¹. La deuxième raison justifiant notre choix, est que, dans la presse écrite, l'espace dédié à l'information et au commentaire est généralement plus important ; nous y trouvons des analyses abordant des sujets variés, sous différents points de vue et de manière plus approfondie. Ensuite, la réalisation d'une étude de la presse radiophonique et audiovisuelle passerait inévitablement par une analyse de l'information visuelle et/ou sonore, ce qui modifierait la méthodologie de notre recherche.

En outre, nous nous sommes limitées volontairement à la presse algérienne francophone, car elle représente par son statut une forme d'ouverture non seulement linguistique, mais aussi culturelle et politique. Paradoxalement elle est l'exemple type d'une continuité de l'attachement culturel à la France, tout en restant une presse nationale, qui à l'occasion de chaque contentieux entre la patrie et l'ancien colonisateur formule des

¹ Même après le vote des députés le 20 janvier 2014 de la loi relative à l'audiovisuel autorisant les chaînes de télévision privées, le monopole de l'État reste effectif et seules les chaînes installées à l'étranger jouissent d'une totale liberté

critiques féroces remémorant les pires des souvenirs de la colonisation. Nous avons aussi jugé nécessaire que notre support d'analyse soit accessible directement à des lecteurs francophones. Nous avons privilégié les journaux à très grand tirage, et pour des raisons pratiques, la disponibilité des archives des journaux étudiés en ligne.

Notre objectif de recherche est d'observer les représentations politiques, sociales et culturelles dans le discours médiatique d'organe de presse indépendants de langue française, autour des relations franco-algériennes. Nous avons choisi quatre journaux quotidiens, qui jouissent d'un nombre de tirages parmi les plus élevés en Algérie et qui sont *El-Watan*, *Le Quotidien d'Oran*, *Liberté* et *L'Expression* en vue de réaliser un traitement comparé de la thématique des relations bilatérales.

La période qui détermine le corpus de travail couvre les années 2007, 2008 et 2009, ce qui coïncide avec deux jalons politiques, l'élection de Nicolas Sarkozy en 2007 et la réélection d'Abdelaziz Bouteflika en 2009. Cette séquence participe à un tournant décisif dans les relations franco-algériennes, le début d'une période de coopération sans précédent dans plusieurs secteurs, économique, académique, social etc². Mais outre les conflits ponctuels c'est aussi une phase des relations qui voit la réactualisation du contentieux de la colonisation non résolu : la reconnaissance du « rôle positif de la colonisation » dans un article d'une loi votée en France en 2005, et la proposition de loi visant à criminaliser la colonisation présentée en Algérie en 2010 en témoignent. La période 2007-2009, englobée dans cette phase que délimitent les deux textes soumis aux législateurs, permet d'appréhender une « famille d'événements » dont les visites officielles, les accords économiques et culturels entre les deux pays sont signe de continuité et de prolongement des relations diplomatiques. En aucun cas ces événements ne représentent un objet d'étude en soi, mais ils sont « un temps témoin », comme d'autres événements mettant en relation les deux pays.

L'hypothèse de notre recherche est que la mémoire collective de la colonisation et de la guerre traverse discursivement le traitement de l'actualité, active un conflit des interprétations dans l'interrelation États-Presses-Société civile. L'analyse de discours permet à partir d'un « moment discursif » de dégager la construction des points de vue.

² Les principaux résultats de ce partenariat ont été concrétisés quelques années après, de 2010 jusqu'à nos jours (fin 2015)

La circulation des discours médiatiques est intelligible à travers une mémoire interdiscursive soumise à la lourde pression de l'histoire. Nous nous demanderons si cette présence de mémoires en conflit qui apparaît soit explicitement soit plus ou moins en filigrane, intervient de manière différenciée ou non selon les titres de presse, selon les événements déclencheurs, selon les années considérées. Sans pouvoir déterminer les causes de ces phénomènes, nous avons le sentiment que la mémoire douloureuse ravivée par la presse résulte à la fois d'une frustration due à l'indifférence et l'amnésie officielle de l'ex-colonisateur mais aussi d'un dispositif psycho-social exploité par le pouvoir pour préserver l'unité nationale et dévier les préoccupations socio-économiques de la population. Dans la mesure où des journaux réputés proche du gouvernement, la comparaison pourra nous éclairer à ce sujet. Plus généralement, concernant l'ensemble de notre corpus, nous nous demanderons aussi comment la mémoire se manifeste discursivement et quelle orientation argumentative elle donne aux articles.

Notre recherche s'inscrivant dans un cadre pluridisciplinaire exigé par l'analyse de discours, nous faisons appel à plusieurs sciences. Pour la contextualisation des relations franco-algérienne, de la colonisation et de la mémoire, nous avons eu recours aux sciences politiques, à la sociologie, et à l'Histoire. Le recours aux sciences politiques et précisément aux relations internationales, permet de comprendre certains sujets qui constituent le fondement de notre travail, comme la décolonisation et l'émergence de relation bilatérales entre les anciennes colonies et les pays décolonisés, l'organisation des relations entre États.

Pour la problématisation du discours médiatique et l'analyse de notre corpus nous faisons appel aux apports des sciences du langage et de l'information-communication sur l'analyse des médias et de la presse écrite, la linguistique énonciative, la sémantique lexicale et les théories de l'argumentation. Nous nous sommes inspirées essentiellement des travaux de Sophie Moirand (2007) pour l'analyse de la presse à partir notamment des notions de *moment discursif* et de *mots événements*, et en raison du lien qu'elle établit entre la production médiatique et la constitution des mémoires individuelles et collectives. Le lien entre les conceptions discursives, cognitives et socio-historiques de la mémoire est au cœur de nos préoccupations. Dans cette orientation, Sophie Moirand et Marie-Anne Paveau (2006) notamment, ont choisi de retravailler certains concepts opératoires de

l'analyse de discours française, telle que l'avait théorisée Michel Pécheux à partir de l'intérêt porté à la relation entre idéologie et langage, et du discours perçu comme une forme de pouvoir symbolique particulièrement à propos du discours politique. L'analyse de discours cherchant à rendre compte des relations complexes qui se jouent à l'intérieur des discours et avec leur contexte de production, s'est tournée, en dehors du discours politique, ou en parallèle, vers d'autres types de discours et leurs supports variés, travaillant la notion de genre comme le soulignent Dominique Maingueneau et Josiane Boutet (2005), particulièrement ceux du discours médiatique. Moirand envisage la mémoire comme *sens social* et convoque à travers Bakhtine les notions de dialogisme et d'interdiscours. Les dires des différents journaux traitant des relations bilatérales peuvent donc avoir des *filles interdiscursifs*, les mettant en relation.

Le discours médiatique de presse écrite vue comme une sorte d'interaction entre les journalistes, les journaux et leurs lecteurs nous amène à nous intéresser à l'argumentation telle que Plantin (1996) Amossy (2000) et Breton (1996) l'ont étudiée dans le discours. Nous examinerons les traces de subjectivité et d'engagement à partir notamment des travaux de Kerbrat-Orecchioni (1980). Il s'agira moins de nous intéresser au contenu des événements pris ici pour objet (les relations franco-algérienne) que de nous interroger sur la façon dont ils sont traités, et de montrer l'incidence de la langue (presse francophone) et des genres journalistiques sur *les manières de dire* les informations, et sur les formes de leur circulation. Le choix de *familles d'événement*, pris ici pour exemple n'est pas sans lien avec les formes de cette circulation. Les événements liés aux relations diplomatiques, politiques, économiques etc. soumis à la lourde pression de l'histoire font resurgir des « faits de mémoires collectifs » (Moirand, 2007). Comme Moirand nous pensons que les discours des médias ne sont pas éphémères, mais sont un lieu de construction *des mémoires collectives*. La mémoire collective est en linguistique une mémoire discursive et interdiscursive. Les mots et les dates rappelant des événements du passé ou d'une certaine période historique, réalisent une transhumance du passé à travers des discours présents.

Comment cette mémoire constitue-t-elle un discours d'actualité, par quelles procédures énonciatives et lexicales, pour quels motifs et avec quels retentissements ? Pour observer l'interprétation des thèmes et événements par les différents journaux

reprenant ou commentant les positions des acteurs publics en rapports de force, nous nous attachons à la fois au corpus d'ensemble que nous avons rassemblé (près de huit cents articles), et à des sous-corpus destinés à nous permettre de percevoir certains phénomènes micro-discursifs.

Nous recourons à deux méthodes d'exploration de notre corpus : la méthodologie de l'analyse de contenu appliquée au discours de presse telle que l'ont explicitée et mise en œuvre au Canada Morin et Chartier³, la statistique lexicale au profit de l'analyse textuelle telle que la développe la textométrie et notamment Étienne Brunet avec le logiciel Hyperbase, afin de déceler les thèmes récurrents et de les mettre en relation avec les événements, et afin également de dégager les associations lexicales privilégiées et de faire apparaître ainsi les points de vue des journaux sur ces événements.

Notre analyse qualitative des mots arguments et mots événements (à travers notamment les phénomènes de désignation des acteurs et des événements) s'appuie sur une analyse quantitative complémentaire qui vient orienter ou confirmer nos hypothèses et doit nous permettre de comparer les quatre organes de presse. Nous avons procédé dans une phase préliminaire de notre travail à un repérage de mots-clefs pour mesurer leur fréquence d'apparition dans le corpus, ce qui nous a encouragé à adopter une approche quantitative dans le but de vérifier les résultats de notre analyse et bénéficier de la précision que peuvent nous offrir les logiciels.

Un autre choix méthodologique que nous mettons en œuvre est celui de passer d'une appréhension globale du corpus à des analyses centrées sur des sous-corpus envisagés chacun sous des angles d'analyse particuliers.

Nos deux premiers chapitres réservent une place importante aux données historiques. Il s'agit en effet pour nous de contextualiser l'analyse de discours en précisant le cadre international dans lequel s'inscrivent les relations entre les deux pays en retraçant les épisodes de la colonisation, de la guerre puis de l'établissement d'un dialogue diplomatique bilatéral depuis l'indépendance jusqu'au début du XXI^e siècle, notamment au niveau des chefs d'État (chapitre 1). Nous retraçons ensuite les grandes périodes de l'histoire de la presse en Algérie qui devient la presse algérienne et qui est

³ La Méthode d'analyse Morin Chartier repose sur une application pratique de la méthode française d'analyse du discours élaborée et testée entre 1960 et 1970 par la sociologue Violette Naville-Morin.. http://www.crp.uqam.ca/pages/methode_morin_chartier.aspx

marquée et modelée par les événements politiques et sociaux et situons les journaux de notre corpus dans l'ensemble du paysage médiatique de presse écrite (chapitre 2).

Les deux chapitres suivants ont un caractère théorique servant de base aux analyses menées ensuite. Il s'agit de réfléchir aux relations entre l'histoire (évoquée dans les deux premiers chapitres) et la mémoire, envisagée comme phénomène psychosocial collectif puis comme langagière et discursive (chapitre 3). Ensuite nous circonscrivons le cadre théorique et méthodologique propre aux sciences du langage avec l'analyse du discours, les théories de l'argumentation, les méthodologies d'analyse dont la textométrie en particulier (chapitre 4).

Nous procédons à une présentation d'ensemble de notre corpus (783 articles sur trois années), réparti en sous-corpus correspondant aux quatre organes de presse retenus, en précisant notre démarche, nos critères de sélection, nos questionnements et nos objectifs et en nous appuyant notamment sur les travaux de Sophie Moirand. Nous dégagons pour nos quatre journaux dans la période considérée les thématiques dominantes et mettons en correspondance le traitement de l'actualité et celui de la mémoire qui vient y faire incursion. Nous procédons à une exploration textométrique d'ensemble afin de dégager les fréquences et les spécificités dans une perspective comparative(chapitre 5). C'est à l'analyse de sous-corpus ou de phénomènes discursifs particuliers que sont consacrés les deux chapitres suivants : le chapitre 6 s'intéresse dans une démarche à dominante énonciative aux titres de presse portant sur une des affaires épineuses pesant sur les relations franco-algériennes (les essais nucléaires français) et aux désignations de quelques acteurs et événements. La perspective argumentative est privilégiée dans le dernier chapitre (chapitre 7) qui procède à une micro-analyse d'articles réunis en deux sous-corpus (thématique de la visite présidentielle et de la commémoration) et un nouveau sous-corpus de titres portant sur des événements plus récents (affaire des moines pendant la décennie noire).

Nous nous attachons enfin dans la conclusion à rassembler les résultats généraux et à esquisser des perspectives de travail.

Chapitre 1

Les relations franco-algériennes : contexte historique et politique

Introduction

L'analyse de discours peut se définir comme une discipline carrefour entre sciences humaines et sciences du langage. Pour Dominique Maingueneau il s'agit d'« appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique » (Maingueneau 2005 : 3). Dès lors cela suppose l'ouverture aux sciences humaines et sociales pour comprendre les contextes et les enjeux des productions linguistiques situées. Concernant un thème d'étude aussi complexe que les relations franco-algériennes, le recours à d'autres disciplines telles que l'histoire ou les sciences politiques s'impose sans en adopter pourtant les cadres et les concepts qui exigeraient une élucidation approfondie.

Le caractère politique de notre sujet nous amènera dans un premier temps à évoquer la discipline des relations internationales, qui replace dans un contexte général les changements historiques survenus depuis la naissance des empires coloniaux jusqu'aux mouvements de décolonisation massive, et l'émergence de jeunes États, mouvements dont relève précisément l'histoire de l'Algérie. Dans un deuxième temps, nous reviendrons sur la période de la colonisation et de la guerre, afin de poser quelques jalons concernant notamment des événements présents dans notre corpus et leur toile de fond. Dans un troisième temps, en considérant la période qui suit la décolonisation jusqu'à nos jours, nous nous intéresserons aux relations bilatérales franco-algériennes, à partir des orientations politiques dominantes des chefs d'État.

1.1. Les relations internationales (une inter)discipline récente

En retraçant succinctement l'émergence du champ scientifique des relations internationales, nous participons à la nécessaire prise de conscience de l'historicité des disciplines elles-mêmes, et en l'occurrence de l'interaction entre l'évolution de l'organisation politique et son étude.

À partir du XIX^e siècle et de la révolution industrielle, les États européens dans leur recherche de matières premières et de richesses, établissent des empires coloniaux en Afrique et en Asie. Ce même XIX^e siècle est, selon Daniel Colard, celui du capitalisme triomphant, de la colonisation et des congrès : « L'Europe impose sa loi – et ses lois – au monde extérieur. Sa suprématie est incontestée : politiquement, économiquement, techniquement, militairement, culturellement » (1991 : 260). L'État français n'a pas échappé à la règle dans la quête de territoires nouveaux pour développer et élargir son empire colonial. Aux phases de développement des États modernes ont succédé des conflits mondiaux, l'émergence de superpuissances, et l'ère des décolonisations, tous ces phénomènes n'étant intelligibles qu'à l'échelle planétaire.

Selon D. Battistella:

Pour que l'on puisse parler de relations internationales, il faut que l'on soit en présence de relations horizontales régulières entre des groupes sociaux basés territorialement et délimités politiquement les uns par rapport aux autres; et comme, dans l'histoire, les unités entretenant entre elles des relations régulières ont pris la forme d'États souverains, l'objet des relations internationales porte sur les relations régulières entre États souverains (2003 : 23)⁴.

Colard précise quant à lui : « La coopération interétatique s'épanouit avec la naissance des premières organisations internationales qui deviennent de nouveau sujets de droit et par conséquent d'acteurs du jeu » (1991 : 260).

Une recherche sur les origines des études des relations internationales amène à problématiser la notion de discipline comme le fait Diane Éthier. Pour elle, « il n'est pas totalement exact de parler d'une discipline unique. L'auteure avance que:

⁴ Cité par Marchesin (2008 :11).

Le domaine d'études des relations internationales s'est [...] fractionné en plusieurs champs de spécialisation (politique étrangère, études stratégiques, économie politique internationale, organisations internationales, coopération et aide au développement, intégration internationale, relations transnationales, etc.) qui ont donné naissance à de nouvelles théories et méthodes adaptées à leurs objets d'études respectifs (2006 :17).

Diane Éthier ajoute que:

La science politique n'a jamais abordé les relations internationales d'un point de vue strictement monodisciplinaire ayant, depuis ses origines, tenu compte des dimensions juridique, historique, sociologique et philosophique de ces dernières (2006 :17).

Selon Philippe Marchesin : « La discipline des relations internationales prend principalement son essor aux États Unis, accompagnant la montée en puissance de ce pays sur la scène mondiale » (2008 :11). Pour lui c'est la souplesse du système dans les universités américaines, et le déploiement de moyens conséquents destinés à l'étude de ce nouveau savoir qui explique ce phénomène. En tant que science autonome, cette discipline étant née en Grande Bretagne après la première guerre mondiale, elle s'est donc principalement développée dans les pays anglo-saxons. En France, les études dans ce domaine ont démarré plus tardivement. D'après Colard, « la matière a d'abord été traitée à l'Institut d'études politiques de Paris et dans certains Instituts de province » (1991: 18).

Selon Marchesin, il faut toutefois remonter au XVIII^e siècle, bien en amont de l'émergence de la discipline pour comprendre les origines en philosophie politique à partir de l'apparition d'un terme. En effet, l'adjectif « international » a vu le jour en 1789 grâce au philosophe britannique Jeremy Bentham, dans le but de déterminer les relations entre « membres d'États différents »⁵. Le fait que le terme «international » ait été préféré à « interétatique » s'explique dans la mesure où l'État a longtemps été confondu avec la nation. Bentham a été le premier à se rendre compte de la mutation importante qui s'est produite dans les transactions entre États. Selon l'auteur:

leur développement et leur régularité à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle – alors que l'État triomphe comme forme d'organisation des sociétés – expliquent le succès rapide de ce néologisme décrivant une nouvelle donne. (2008 : 11)

⁵ Cité par Marchesin (2008 : 11) : Bentham J., 1970 (1789) *Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, Londres, The Athlone Press, : 296.

C'est l'historien Pierre Renouvin, qui, selon Robert Frank (2003), est à l'origine d'un grand tournant épistémologique : dans les années cinquante, il a exprimé la volonté de dépasser la notion d' « Histoire diplomatique » pour la remplacer par celle d'« Histoire des relations internationales » (2003 : 42). À ses yeux, l'histoire des relations entre diplomates, entre chancelleries, l'histoire des relations inter-étatiques sont insuffisantes. Dans la perspective élargie de Renouvin, « les rapports entre les gouvernements cessent d'être le centre d'intérêt. Ce qui importe, c'est l'histoire des rapports entre les peuples » (1994 : 43). Pierre Renouvin a été aussi à l'origine de la notion de « forces profondes » (1934: 131), qui pèsent sur le cours des relations internationales. Pour lui, à côté des « forces matérielles » – les facteurs géographiques, les conditions démographiques, les forces économiques –, figurent les « forces spirituelles » ou les « mentalités collectives », en particulier le sentiment national, les nationalismes et le sentiment pacifiste⁶. Cette idée de « mentalités collectives » peut être rapprochée de la mémoire diffuse des peuples telle que la presse la reflète, l'entretient ou la réactive.

De nos jours, nous pouvons constater que les relations entre États ne sont pas basées essentiellement sur la diplomatie, mais influencées, ou carrément gérées par l'économie. Frank mentionne que les recherches les plus récentes portent précisément sur les acteurs économiques, les entreprises qui n'ont pas nécessairement des logiques nationales et qui constituent des liens de sociabilité et des réseaux transnationaux ou transeuropéens (2003 : 46).

Quels sont les objets d'étude des relations internationales ? Selon Diane Éthier, depuis sa constitution comme champ de connaissance autonome – durant les années 1930 jusqu'à la fin des années 1960 – « la science politique s'est intéressée « d'abord » presque exclusivement aux relations diplomatiques et stratégiques bilatérales des gouvernements centraux des États concernant la guerre et la paix » (2006 : 16). Selon l'auteure, c'est une vision qui correspondait à la réalité historique, car entre la fin du XVI^e siècle⁷ et le milieu du XX^e siècle, les relations internationales se ramenaient au monopole des métropoles coloniales européennes et des États-Unis, tout en étant centrées sur les alliances politiques entre ces puissances, ainsi que sur les conflits.

⁶ Cité par Frank (2003 : 43)

⁷ Période de création des premiers États « nations modernes »

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

1.2. Colonisation et guerre : éléments de contextualisation

Chaque circonstance ou événement médiatisé concernant le contact entre les deux pays, notamment lors des visites officielles présidentielles ou ministérielles, est propice à des déclarations d'hommes politiques, systématiquement reprises et commentées par la

⁸ Les médias se trouvent concurrencés à notre époque par les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.). Avec Internet nous assistons à une diversification et à une dispersion importante des sources d'information, l'information n'étant plus la propriété exclusive des diverses agences de presse.

presse algérienne, qui ne se prive pas quelquefois de réveiller de vieux démons au fondement même du contentieux historique entre les deux pays.

Si comme le déclare Valérie Rosoux « les rapports franco-algériens sont [...] l'illustration de relations bilatérales bloquées par le poids du passé » (2001 :16) avec la mise en exergue d'un conflit particulièrement terrible (la guerre d'Algérie), il nous faut lui consacrer un développement qui permettra de comprendre les références de notre corpus et certaines des stratégies discursives dont son évocation fait l'objet.

1.2.1 Comment relater l'histoire ?

Nous allons sommairement retracer certaines phases ou événements décisifs du conflit et ses préalables, sans pour autant poursuivre une ambition historique, ni prétendre embrasser ou résumer les travaux qui lui ont été consacrés. Nous allons nous appuyer sur quelques sources historiques et faire parfois référence à l'enseignement de l'histoire récente en Algérie, comme horizon de connaissances partagées pour le lectorat algérien.

Dans notre quête d'éléments historiques, nous avons pris conscience de plusieurs difficultés. Cette période a donné lieu à une somme considérable de recherches, de publications scientifiques, mais aussi de productions médiatiques (ouvrages, films, émissions...), ainsi que de prises de position, et elle continue à être étudiée ; la documentation disponible est donc énorme. Ensuite, compte tenu du caractère sensible de l'histoire de la colonisation française de l'Algérie, que ce soit en France ou en Algérie, nous avons constaté non seulement dans l'espace public et médiatique, mais chez les différents historiens, une divergence de points de vues : comment arriver à relater l'histoire à travers « plusieurs histoires » ? Un historien algérien aura tendance à glorifier ce qui est considéré avec fierté par les Algériens comme « la guerre de libération nationale », tandis qu'un historien français⁹ pourra être tenté d'euphémiser ou de partager les responsabilités de la violence de ce qui a été appelé longtemps « événements d'Algérie ». On ne peut pas pour autant considérer qu'on a affaire à deux camps en présence qui correspondraient aux anciens belligérants, et différencier les historiens par leur nationalité, même si c'est un facteur non négligeable. Il n'y a pas en France une

⁹ L'appellation « guerre d'Algérie » a été officialisée par une loi française le 18 octobre 1999 ; auparavant la désignation « événements d'Algérie » pouvait encore avoir cours.

histoire officielle unique, et il ne faut pas confondre les travaux des scientifiques avec la position de l'État. Enfin, il faut aussi tenir compte de la période d'élaboration des travaux, du courant scientifique auquel appartiennent les historiens, de l'interprétation qu'ils proposent des événements. Ainsi, le cinquantième anniversaire de l'Indépendance a marqué une étape importante et a été l'occasion de publier « conjointement et simultanément » aux Éditions La Découverte (Paris) et aux Éditions Barzakh (Alger) un ouvrage collectif écrit par des historiens algériens et français pour « mettre à la disposition des lecteurs une histoire partagée et critique de la période coloniale (1830-1962) »¹⁰.

Il ne nous incombe ni de faire une nouvelle fois l'histoire de ce conflit, ni de réaliser une synthèse prétendant à l'objectivité ; nous avons décidé de nous appuyer sur trois sources principales, les ouvrages de Charles-Robert Ageron (1990) et Mahfoud Kaddache (2000) et certains travaux de Benjamin Stora. Nous faisons appel également à des dossiers de presse parus au moment de la commémoration des cinquante ans de l'Indépendance (2012), et aux souvenirs de notre propre formation scolaire en Algérie, pour rappeler des événements et dégager des moments-clés, en relation avec notre corpus.

Nous avons délimité trois grandes périodes communes aux deux pays. La première va de 1830, date du début de l'occupation jusqu'à 1954, début de la guerre d'Algérie. La seconde, de 1954 à 1962 correspond à la guerre proprement dite, qui aboutit à l'indépendance de l'Algérie. Enfin la troisième et dernière période va de 1962 à nos jours, l'année 2009 constituant une borne de notre travail.

1.2.2. Moments-clés

1.2.2.1. L'expédition d'Alger et les débuts de la colonisation

La version officielle algérienne telle que les livres scolaires la présentent, évoque un événement qui a mal tourné entre le consul de France à Alger et le dey Hussein,

¹⁰http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Histore_de_l_Algerie_a_la_periode_coloniale_1830_1962-9782707173263.html La périodisation de l'ouvrage se fait en quatre parties. La première (1830-1880) des débuts de la colonisation à «soumission définitive», la seconde (1880-1918) renvoyant en parallèle à l'organisation de l'Algérie des colons et à l'essor démographique et social des Algériens, la troisième (1918-1945) correspondant à l'émergence d'un mouvement politique nationaliste. Le fait d'embrasser en une dernière période la tranche 1945-1962 donne aux massacres de 1945 un rôle de déclencheur à retardement de la guerre de 1954-1962.

«l'événement de l'éventail » (« المروحة حادثه »). Ce dernier soufflette le consul français de son éventail parce qu'il a refusé avec insolence de s'engager sur le remboursement d'un prêt. Ce sera, trois ans après, le prétexte pour la conquête de l'Algérie.

Selon Ageron (1964)¹¹, cette expédition ne se rattache pas à la politique coloniale de la Restauration : elle est plutôt improvisée pour des raisons de politique intérieure : un gouvernement en difficulté, face à un taux de chômage élevé, cherche à conduire une opération de prestige. Une histoire embrouillée de créances entre la France le dey et deux négociants, dont la liquidation traînait depuis 1798, avait abouti en avril 1827 à une rupture diplomatique, lorsque le dey Hussein eut un geste inconsidéré à l'égard d'un consul de France qui se montrait arrogant tout en refusant de formuler des excuses.

La France exploita le prétexte en soumettant Alger à un blocus maritime pendant trois ans ; le dey riposta par la destruction des comptoirs français. Le gouvernement de Polignac fut tenté par un projet de conquête du Maghreb. Fin janvier 1830 fut décidée une intervention militaire. Le 14 juin, une armée de 37000 hommes débarquait dans la baie de Sidi Fredj. Quinze jours plus tard, la prise du fort décida du sort de la ville. Le 5 juillet, le dey apposait son sceau sur la convention qui livrait Alger et la Qasba. Mais selon l'auteur, avant comme après le succès de l'expédition, le gouvernement Polignac ne songeait guère à conserver Alger.

Pour l'historien algérien Mahfoud Kaddache¹², les principaux motifs de la conquête de l'Algérie étaient la tentative de rehausser le prestige du régime impopulaire de Charles X, d'éviter le remboursement du prêt que l'Algérie avait consenti à la France

¹¹ Charles-Robert Ageron (1923-2008), historien français, spécialiste de l'Algérie coloniale. Né en 1923 à Lyon, Charles-Robert Ageron a fait des études d'histoire. Il découvre l'Algérie lors de son service militaire en 1945. Jeune agrégé, il est nommé en 1947 au lycée Gautier à Alger. Il y reste dix ans et milite pour une réforme en profondeur du système colonial. En 1957, il est professeur au lycée Lakanal de Sceaux, puis de 1959 à 1961, il est attaché de recherches au CNRS. En 1961, il a un poste d'assistant puis de maître-assistant à la Sorbonne, il y enseigne jusqu'en 1969. Charles-Robert Ageron est ensuite maître de conférences, puis professeur à l'Université de Tours de 1969 à 1981, puis à l'Université Paris XII. Il préside la Société française d'histoire d'outre-mer jusqu'à son décès en 2008 et dirige la *Revue française d'histoire d'outre-mer*. Charles-Robert Ageron a publié de nombreux ouvrages sur la France coloniale et sur l'Algérie, parmi lesquels *Histoire de l'Algérie contemporaine (1871-1954)* (PUF, 1979) et *Histoire de la France coloniale* (Armand Colin, 1990). <http://www.bibliomonde.com/auteur/charles-robert-ageron-2457.html>

¹² Mahfoud Kaddache (1921-2006) historien algérien, spécialiste de l'Histoire de l'Algérie. Mahfoud Kaddache est né à la Casbah d'Alger en 1926. Après un doctorat d'État en histoire il est alors professeur d'histoire au Lycée de Médéa. Après l'indépendance de l'Algérie, il a exercé d'abord comme chef de cabinet du ministre de la Justice pour une courte durée, puis il se consacre à l'enseignement et à la recherche. Il occupe le poste de professeur d'histoire à l'université d'Alger. En 1976, il crée l'Institut de bibliothéconomie et sciences documentaires (de l'université d'Alger) dont il va assurer la direction jusqu'en 1988.

lors du blocus anglais de 1794, de rivaliser avec les puissances européennes, et en particulier avec l'Angleterre, pour la création d'un nouvel empire.

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted text]

14

[Redacted text]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

16 [Redacted text]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

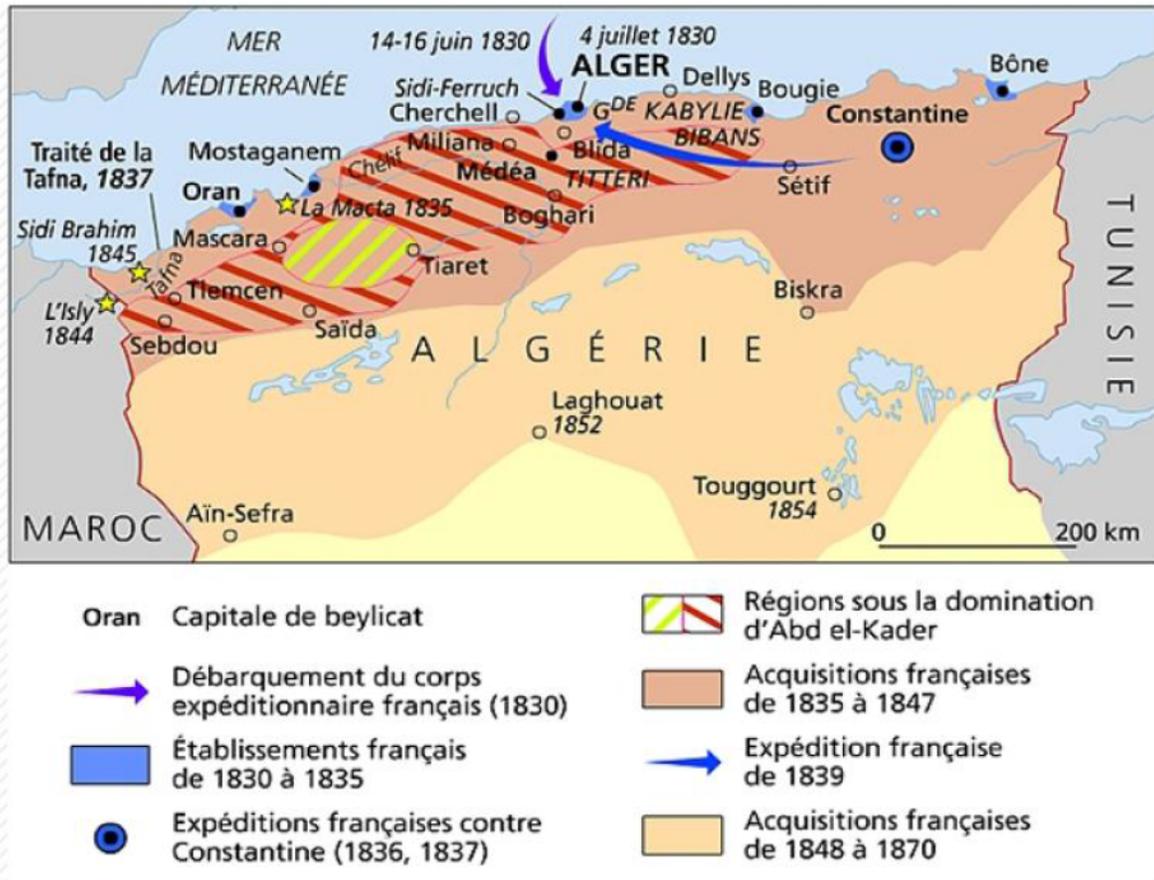


Figure 1 : Carte des étapes de l'occupation française¹⁷

Les révoltes populaires dans différentes régions du pays faisaient réponse à la politique coloniale, qui dépossédait le peuple de ses terres. Ces figures de résistance à la colonisation sont importantes pour la mémoire algérienne.

¹⁷ Archive Larousse.

http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Les_%C3%A9tapes_de_l'occupation_fran%C3%A7aise_en_Alg%C3%A9rie/1011319

1.2.2.3 *Émergence du nationalisme algérien*

La France considérait l'Algérie comme une « pièce maîtresse de son dispositif »¹⁸ car elle se distingue par son emplacement géographique stratégique, ainsi que de son apport à l'économie française (agriculture dynamique, matières premières, ressources énergétiques). L'Algérie fut aussi une colonie française qui comptait environ un million d'Européens »¹⁹, largement favorisée par rapport au neuf millions algériens autochtones (chiffres de la population dans les années 50). Ces derniers subissaient l'inégalité au niveau des salaires ainsi que dans la scolarisation de leurs enfants (20 % seulement contre 100% de jeunes français). Ils réclamaient durant longtemps une égalité des droits ainsi qu'une justice sociale, demandes qui ont toujours été refusées ou calmées grâce aux promesses mensongères. Au cours du XX^e siècle on passa de la revendication pacifique des droits à la lutte armée qui devint pour les Algériens le seul moyen pour se débarrasser de la colonisation qui les empêchait de vivre dans la dignité.

C'est après la fin de la première guerre mondiale — à laquelle les habitants des départements français d'Algérie avaient payé un lourd tribut —, que des associations et partis algériens apparurent pour demander l'égalité, voire l'indépendance. Ainsi Messali Hadj fut le fondateur dès 1926 d'un mouvement nationaliste, l'Étoile nord-africaine (ENA) qui revendiquait l'indépendance du Maghreb et qui fut plusieurs fois dissous ou interdit. Ce mouvement désormais le Parti du peuple algérien (PPA) à partir de 1937 deviendra ensuite le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) puis le MNA (qui sera en conflit avec le FLN pendant la guerre d'Algérie). Pendant la seconde guerre mondiale marquée par le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, en 1943, Ferhat Abbas (qui fondera plus tard l'Union Démocratique du Manifeste Algérien UDMA et rejoindra enfin le FLN) publia un « manifeste du peuple algérien » demandant un nouveau statut.

Le nationalisme algérien selon Stora tira sa force en se situant à l'intersection de deux grands projets, celui du mouvement socialiste et celui de la tradition islamique. (2010: 108). L'historien explique qu'après l'échec du projet de loi Blum-Violette prévoyant quelques réformes en Algérie au moment du Front populaire, la défaite

¹⁸ http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/guerre_d_Algerie/104808

¹⁹ Français, Maltais, Espagnols et Italiens.

française et l'établissement du régime de Vichy, le débarquement allié en Afrique du Nord en novembre 1942, les massacres du 8 mai 1945, le nationalisme algérien entra dans une phase décisive de son affirmation (2004: 104). C'est en 1946, après ces massacres que Ferhat Abbas fonda l'Union démocratique pour le manifeste algérien (UDMA), et il fut élu à l'Assemblée algérienne deux ans plus tard. Pour Ferhat Abbas alors, il ne s'agissait plus de déplorer ou dénoncer la France coloniale, mais de mettre fin à la situation coloniale. Stora fait remarquer que les tragiques massacres du 8 mai 1945 qui ont produit une rupture entre les Algériens et la population européenne, ont été la raison du succès du mouvement nationaliste au sein des intellectuels et des étudiants algériens en France, les positions d'engagement n'étant plus limitées aux commerçants et ouvriers fondateurs de l'ENA-PPA.

1.2.2.4. Des massacres de 1945 à l'insurrection de 1954

Le 8 mai 1945, date de la victoire contre l'Allemagne nazie fut marqué par des défilés à l'occasion desquels le PPA²⁰ organisa également des défilés dans les principales villes algériennes, pour réclamer la libération de Messali Hadj (arrêté peu avant) et montrer aux Alliés la force d'un mouvement nationaliste capable de mobiliser la population algérienne; les couleurs nationales algériennes furent exhibées et des banderoles brandies : « Pour la libération des peuples », « Libérez Messali », « Vive l'Algérie libre et indépendante », « À bas l'impérialisme » (Ageron, 1979 : 643). Les manifestations pacifiques se déroulèrent à Blida, Berrouaghia, Sidi Bel Abbas. Mais à Sétif, Guelma et Kharrata où elles se déroulaient également la police tira sur les manifestants à balles réelles, il y eut des morts et des blessés. Ces provocations policières poussèrent les masses populaires, surtout rurales, à vouloir résister et venger leurs morts. Des émeutes spontanées se produisirent, des groupes de paysans se formèrent et attaquèrent les villages des colons tuant quelques dizaines de personnes. La direction du PPA se préparait à une insurrection générale. Mais devant l'ampleur de la répression et les soumissions forcées des tribus, un contre-ordre fut donné pour éviter le massacre de la population. La répression de la police et de la gendarmerie se doubla des exactions de

²⁰ Ce Parti du Peuple Algérien fut fondé par Messali Hadj en France, le 11 mars 1937 après l'interdiction de l'Étoile nord-africaine (ENA) par le Front populaire au pouvoir à l'époque. Ce nouveau parti maintenait les mêmes principes que l'ENA.

milices formées par les colons, chargées de la garde des points sensibles, et qui se livrèrent à des exécutions sommaires. L'armée intervint et mena de véritables opérations de guerre ; l'aviation bombardait de nombreuses maisons, la marine pilonna la région du Kherrata. Des milliers de *fellahs* furent contraints d'assister à des cérémonies humiliantes organisées par les militaires pour célébrer leurs victoires. Lorsqu'il s'agit du bilan de ces massacres, les chiffres sont précis du côté français : «102 morts, 110 blessés et 10 femmes violées», du côté des victimes algériennes c'est le bilan de 1.165 morts qui est officiellement retenu (Guy Pervillé)²¹, les Algériens retiennent eux le chiffre de 45.000.

Nombre d'historien autant français qu'algériens ont tenté de déceler les véritables causes des événements du 8 mai 1945²², qui fut un des événements les plus importants avant le déclenchement de la lutte armée pour l'indépendance, important par le grand nombre de victimes en majorité algériennes. Selon l'historien Guy Pervillé ces raisons ont été longtemps controversées à l'époque, « entre l'interprétation de la gauche, notamment communiste, dénonçant un complot colonialiste des grands colons et de la haute administration manipulant des nationalistes pro-hitlériens, et l'interprétation de la droite colonialiste dénonçant uniquement un complot nationaliste algérien » (Pervillé : 2006). Mohammed Harbi dans son livre *Aux origines du FLN, la scission du PPA-MTLN* (1975), rejoint la thèse d'un projet d'insurrection nationaliste et rejette celle du complot colonialiste soutenue par la gauche. Mahfoud Kaddache confirme, preuve à l'appui²³ que les projets nationalistes d'insurrection remontaient au début de la deuxième guerre mondiale.

C'est à partir de 1990 que les événements du 8 mai 45 sont reconnus comme étant un massacre colonial. Ils sont rituellement évoqués en Algérie et ils seront cités à diverses occasions dans les médias français. En France « le 8 mai algérien [...] donne lieu à divers

²¹ Guy Pervillé; Compte rendu de l'ouvrage de Jean-Louis Planche, 2006, Sétif 1945, Histoire d'un massacre annoncé, Paris, Perrin
http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=239&var_recherche=102+morts%2C+110+blesses+et+10+femmes+violees

²² Dans une communication donnée lors d'un colloque à Berlin (colloque Mémoire et Histoire, 60 ans après le 8 mai 1945, organisé par Stiftung Genshagen au Château de Genshagen à Berlin, 29-30 avril 2005), l'historien Guy Pervillé note que dans les années suivantes ces massacres, « un seul livre est consacré à l'insurrection de mai 1945 par un élu français d'Algérie, celui d'Eugène Vallet, *Le drame algérien. La vérité sur les émeutes de mai 1945*. Les grandes éditions françaises, 291 p, 1948 (Guy Pervillé, *Le 8 mai 1945 et sa mémoire en Algérie et en France* (2005). Mis en ligne le 26 mars 2006. http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=59

²³ Présentant une documentation riche ainsi que des sources d'archives importantes.

discours politiques, journalistiques et académiques » (Mehana Amrani 2010: 8). Dans notre corpus d'étude l'événement du 8 mai 45 est bien présent, sa commémoration représente une occasion qui permet de rappeler les malheurs des victimes algériennes et l'injustice du colonisateur.

Après l'ouverture politique de 1990, fut créée la Fondation du 8 mai 1945 par l'ancien ministre Bachir Boumaza qui se donna pour objectif de « réagir contre l'oubli et réanimer la mémoire, démontrer que les massacres de Sétif sont un crime contre l'humanité et non un crime de guerre comme disent les Français ». Bachir Boumaza fit une comparaison entre l'holocauste commis contre les juifs et l'extermination faite sur les Algériens. Bachir Boumaza dénonça la mémoire sélective européenne dans une de ses déclarations: « On applique et on reconnaît le crime contre l'humanité à propos des juifs, mais pas aux Algériens, dont on oublie qu'ils sont des sémites »²⁴. Grâce à la fondation du 8 mai 1945, la commémoration de cet événement prend de l'ampleur dans les médias et les discours officiels et en 2000 le président algérien A.Bouteflika va adopter une des revendications essentielles de la fondation, à savoir les demandes de repentance. Certains historiens voient en l'hyper-commémoration du 8 mai 1945, une tentative du pouvoir pour rassembler la population en exploitant leur sentiment nationaliste contre la France mais aussi contre la mouvance islamiste²⁵.

Des personnalité historiques algériennes et certains spécialistes et historiens cautionnent l'idée que les événements du 8 mai 1945 sont les véritables déclencheurs de l'insurrection du 1^{er} Novembre 1954. Nous retenons dans à titre d'exemple le témoignage du journaliste suisse Charles-Henry Favrod dans son livre *La révolution algérienne, Tribune libre*, (Plon, 1959), qui écrit que :

Tous les chefs nationalistes sont unanimes à ce sujet : la révolution de 1954 a été décidée lors des événements de 1945. Tous ceux que j'ai rencontrés au Caire, à Tunis, à Bonn, à Rome, à Genève, m'ont fait le récit hallucinant des jours et des nuits de mai. Le destin de l'Algérie a été scellé dans ce sang et ces larmes. Ouamrane, Ben Bella, Boudiaf, Chérif, et tant d'autres, sous-officiers et officiers de l'armée française, n'ont pas oublié ce qui s'est passé entre Bougie et Sétif, entre Bône et Souk-Ahras²⁶ (Favrod, 1959: 72)

²⁴ Le journal *El Moudjahid*, 3 mai 1995

²⁵ C'est en effet le début de la décennie noire

²⁶ Cité par Guy Pervillé 2006 http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=59

Les insurrections de mai 1945 eurent donc des effets considérables. Voulant cacher aux Alliés l'existence d'un mouvement nationaliste et présenter les événements comme le fait d'agitateurs aigris par la défaite de l'Allemagne, de Gaulle bloqua la commission d'enquête désignée par le gouvernement général. Le PPA ne pouvant redevenir un parti légal, se réorganisa et la conviction grandit que pour porter la revendication de l'indépendance, il fallait rechercher désormais une nouvelle voie à suivre et, à travers l'action clandestine, projeter la lutte armée ».

L'OS (Organisation secrète) est un « mouvement paramilitaire mis en place en 1947 par le MTLD pour déclencher l'insurrection armée avant d'être démantelé en 1950 par la police coloniale »²⁷. Selon Sid Ahmed Dendane, la création d'un Conseil Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action (Le CRUA) fut décidée au cours de la réunion du 23 mars 1954, à laquelle assistèrent les anciens de l'OS et les centralistes. Le CRUA fut créé selon l'auteur pour sauvegarder l'unité et déclencher la lutte armée et comprenait au départ 4 membres, deux de l'OS et deux centralistes. Soutenu par le CC, le comité central, le CRUA put disposer de toute la logistique du parti PPA-MTLD: finances, listes des adhérents, locaux, moyens de communication, pour contacter les militants (Dendane, 2007: 319).

En juin 1954 se réunit le groupe des 22 pour réfléchir sur le passage à l'action directe, seule voie pouvant rassembler le peuple algérien autour de l'idéal indépendantiste. Un comité de 5 militants élus par le groupe de 22, tous habitués à la clandestinité (Ben Boulaid, Larbi Ben M'Hidi, Rabah Bitat, Mohamed Boudiaf et Didouche Mourad), rejoints par Karim Belkacem, représentant la Kabylie, furent chargés de mettre en application les résolutions des « 22 »²⁸. Selon Kaddache , le comité des 22 avait établi des

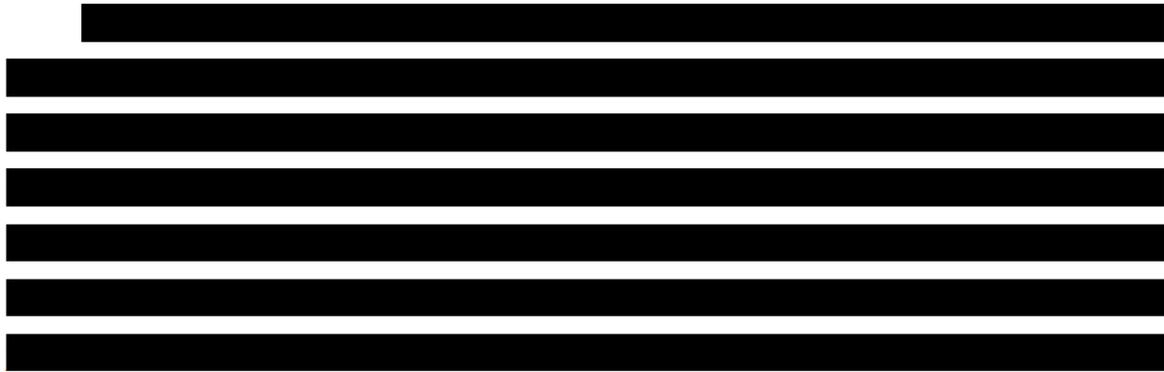
²⁷ <http://www.humanite.fr/en-algerie-il-y-soixante-ans-naissait-le-front-de-liberation-national-fln-554229>

²⁸ Le « Groupe des 22 » Othmane Belouizdad, Mostefa Ben Boulaïd, Ramdane Benabdelmalek, Benmostefa Benaouda, Lakhdar Bentobal, Rabah Bitat, Zoubir Bouadjadj, Slimane Bouali, Ahmed Bouchaïb, Mohamed Boudiaf, Boudjemaa Soudani, Abdelhafid Boussouf, Liés Derriche, Mourad Didouche, Abdessalam Habachi, Abdelkader Lamoudi, Mohamed Larbi Ben M'Hidi, Mohamed Mechat, Slimane Mellah, Mohamed Merzoughi, Badji Mokhtar, Zighout Youssef

Un exemple témoignant de l'actualité de la mémoire est donné par l'initiative de la Fondation pour l'Action Citoyenne (http://excellence.fondation-faac.org/?page_id=59) qui propose en 2013, en faisant appel à la diaspora, de lancer un programme de bourses d'excellence pour les étudiants algériens « Nous voulons que ces 22 bourses soient baptisées aux noms des 22 héros, initiateurs de la guerre qui a libéré l'Algérie du colonisateur barbare français. Par ce geste, la fondation, au nom de tous ces jeunes, vise à rendre hommage à ces héros en encourageant l'excellence tout en soulignant leur génie, courage et d'avoir réussi leur « mission impossible » en dépit des conditions extrêmement difficiles qu'ils ont affrontés».

contacts avec les cadres à l'extérieur du pays et rencontra en Suisse les délégués du Caire. Ben Bella (بن بلة)²⁹ donna son accord. Le comité s'attela alors à la préparation du déclenchement de l'insurrection. Le comité, rédigea dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, la proclamation du 1^{er} Novembre³⁰ précisant l'objectif principal, «l'indépendance nationale» par : i) la restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques ; ii) Le respect de toutes les libertés fondamentales, sans distinction de races, ni de confessions.

Le comité définissait dans cette proclamation des objectifs intérieurs et des objectifs extérieurs. Les objectifs intérieurs étaient l'assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie et par l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme, cause de notre régression actuelle », le « rassemblement [...] de toutes les énergies du peuple algérien pour la liquidation du système colonial. Les objectifs extérieurs étaient de faire du problème algérien une réalité pour le monde entier par son internationalisation et l'appel à des peuples amis au sein de la Charte des Nations Unies et de réaliser l'Unité nord-africaine dans le cadre arabo-musulman.



²⁹ Ahmed Ben Bella (1916-2012), dès l'âge de 17 ans militait au sein du parti du peuple algérien (PPA), puis du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). C'est l'un des fondateurs du FLN. Il fut détenu par l'armée française deux années jusqu'à la signature des accords d'Évian (1962)

En 1944, il fut cité quatre fois à la bataille de Monte Cassino (Italie), où il faisait partie d'une unité d'élite, le 5e régiment de tirailleurs marocains (RTM). Il y perdit deux de ses frères. Il avait été décoré de la Médaille militaire par le général de Gaulle. Il a été président de la République de 1963 à 1965

http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Ahmed_Ben_Bella/98828

http://www.lexpress.fr/actualite/monde/ben-bella-premier-president-de-l-algerie-independante_1103549.html

³⁰ Site Jeune Afrique: le texte intégral de la déclaration du Secrétariat général du FLN

<http://www.jeuneafrique.com/41168/politique/1er-novembre-1954-le-texte-int-gral-de-la-d-claration-du-sec-r-tariat-g-n-ral-du-fln/>

[REDACTED]

³¹ Pour les Algériens, la date du 1^{er} Novembre 1954 représente le jour du déclenchement de la guerre de libération nationale, alors que dans la mémoire historique française cette date représente la Toussaint rouge, un événement tragique dont les français d'Algérie ont été victimes du fait d'attentats sanglants attribués au FLN, organisation que la France jugeait terroriste. La date du 8 mai 1945 représente aussi la même ambiguïté, pour la France cette date représente la fin de la deuxième guerre mondiale, alors qu'elle représente pour les algériens les massacres de Guelma, Khenchla et Kharrata, qui ont fait des centaines de morts algériens.

[REDACTED]

³² L'Organisation spéciale était le bras armé clandestin du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD), parti de Messali Hadj fondé en 1947.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[REDACTED]

La séparation entre les deux pays se déroula dans des conditions d'une extrême violence, la déchirure fut brutale et inattendue surtout pour les Français et les harkis⁵⁹. Ces derniers une fois en métropole, se trouvèrent rejetées par la France qui leur avait réservé des conditions de vie misérables dans des bidonvilles, loin des villes.

Guy Pervillé dans une interview publié par *l'Est républicain*⁶⁰ en 2012, évoquant la mémoire de la guerre d'Algérie, pointe le malaise français autour de ces événements notant que « Divers groupes de mémoire se font effectivement concurrence : pour les uns,

⁵⁶<http://www.histoire.presse.fr/collections/la-guerre-d-algerie/histoire-secrete-des-accords-d-evian-07-04-2002-10384>

⁵⁷ D'après Pervillé, « la mort atroce et la disparition des corps de 700 Européens, le 5 juillet 1962, le lendemain de l'indépendance de l'Algérie, est l'épisode le plus sanglant de la guerre. Il est pourtant l'objet d'une occultation mémorielle autrement plus lourde que la tuerie d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961, le drame du métro Charonne ou celui de la rue d'Isly en mars 1962 à Alger.» L'historien souligne « la lenteur avec laquelle l'armée et les pouvoirs publics français sont intervenus»

http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=321&var_recherche=oas

Guy Pervillé a publié à ce propos en 2014 un ouvrage intitulé: *Oran, 5 juillet 1962. Leçon d'histoire sur un massacre*. (2014) Paris, éditions Vendémiaire, 2014, 317 p

⁵⁸ Chantal Morelle, Maurice Vaïsse dans la revue en ligne *Histoire*.

<http://www.histoire.presse.fr/collections/la-guerre-d-algerie/histoire-secrete-des-accords-d-evian-07-04-2002-10384>

⁵⁹ Selon le dictionnaire *Larousse* les *harki* ou *harka* sont « des militaires servants». Ils ont joué un rôle comme auxiliaires des troupes françaises pendant la guerre d'Algérie, 100 000 d'entre eux ont été abandonnés par les autorités françaises et massacrés par l'ALN, bras armé du FLN car ils étaient considérés comme des traîtres. Seulement 20000 harkis furent rapatriés en France, où ils furent souvent parqués dans des camps précaires.

⁶⁰ <http://www.estrepublicain.fr/actualite/2012/03/17>

la France a eu tort de mener cette guerre et c'est un objet de honte et de repentir ; pour les autres, elle a eu tort de renoncer à une victoire militaire »⁶¹.

Selon Rosoux, la guerre d'Algérie a été vécue en France comme un drame national. Elle a abouti à la sécession définitive d'une entité considérée comme une partie intégrante du territoire français et à l'exode de près d'un million de Français nés outre-Méditerranée. De 1954 à 1962, plus de deux millions de soldats français se sont succédés en Algérie pour y faire la guerre. Pendant ces sept années, une République est tombée et une autre l'a remplacée, des centaines de milliers d'Algériens sont morts victimes de ce conflit, un million de « pieds-noirs » ont quitté le pays où ils vivaient depuis deux générations (Stora, 2004 : 111).

Selon Stora, les estimations les plus diverses continuent de s'affronter concernant le nombre de victimes de la guerre d'Algérie, un sujet de polémiques entretenues de part et d'autre de la Méditerranée. « Le total des pertes françaises militaires approche les 25 000 hommes » y compris les soldats morts de maladies, ou victimes d'accidents lors de manipulation d'arme, ou au volant de jeeps, « le nombre total de civils français tués, dits « Européens » ou « Pieds-noirs », s'établit [...] entre 4000 et 4500 morts » écrit Stora (2005 : 23). Pervillé, par exemple évoque 300. 000 victimes algériennes et 30 000 françaises dans un numéro spécial de revue⁶².

L'Algérie de son côté maintient le chiffre de 1 500 000 victimes. En Algérie cette guerre va devenir le centre de la pensée nationaliste. L'événement historique, «l'indépendance de l'Algérie » continue à alimenter les discussions jusqu'à nos jours. Était-il le fruit d'une volonté politique française, ou une indépendance arrachée par la force par les Algériens ? En Algérie, cette question est tabou, car depuis 1962, la glorification des martyrs de la guerre de libération et la dénonciation des méfaits et dégâts de la colonisation, constituent le socle du discours du pouvoir en place qui a construit son sentiment national contre la France. Ce discours n'était pas directement adressé à l'ex-puissance coloniale mais il était destiné à un usage interne ce qui a mené certains

⁶¹ http://guy.perville.free.fr/spip/article.php?id_article=314

⁶² <http://www.histoire.presse.fr/collections/la-guerre-d-algerie/combien-de-morts-07-04-2002-10378>

intellectuels algériens ensuite à le qualifier de discours de propagande ayant pour objectif le renforcement du pouvoir en place⁶³.

Selon l'historien Stora, la guerre d'Algérie fait bien partie de ces grands drames fondateurs, et cela doublement: de façon ouverte en Algérie, où elle a été présentée comme l'essence même de la légitimité du pouvoir; de façon cachée en France, où elle structure en profondeur la culture politique française contemporaine. Elle appartient à ce registre des affrontements franco-français, où l'imaginaire national prend d'habitude de confier ses blessures ou ses légendes⁶⁴.

1.3. Après l'indépendance, des relations bilatérales

Sur quelles bases s'établissent les relations franco-algériennes? Elles étaient officiellement définies par les accords d'Évian⁶⁵. Avant la déclaration officielle de l'indépendance de l'Algérie qui intervint le 5 juillet 1962, le premier ambassadeur français, nommé le 3 juillet 1962, Jean-Marcel Jeanneney, insistait dans ses déclarations, au nom de la France, sur « la nécessité d'une « confiance », d'une « bonne foi » et d'une « bonne volonté » réciproques entre les deux pays ». Il confirmait l'engagement de la France « à remplir ses engagements et de tenir les promesses formulées dans les accords d'Évian »⁶⁶.

À cette époque, celui qui deviendra le premier président algérien, Ben Bella⁶⁷ affirmait que la coopération entre les deux pays était « difficile et ardue », mais que ses conséquences étaient très importantes pour l'avenir des relations bilatérales, et il précisait qu'il ne faut pas « se laisser rebuter par les difficultés inhérentes à ce type

⁶³ Ce discours attribuait énormément de poids aux moudjahidines (qui sont en partie au pouvoir) et aux martyrs. Les moudjahidines sont un soutien fondamental du pouvoir, ils bénéficient de privilèges sociaux et matériels importants et sont distingués par leur statut symbolique. À noter que les familles de martyrs bénéficient également de privilèges sociaux et matériels importants.

⁶⁴ Kheira Attouche compte rendu de l'ouvrage: Benjamin Stora, 1991, La gangrène et l'oubli, la mémoire de la guerre d'Algérie, Édition La Découverte (Publié dans Le Temps d'Algérie le 17 - 08 - 2010) <http://www.djazairress.com/fr/letemps/43300>

⁶⁵ La France ne va pas tenir compte de la violation de certains accords.

⁶⁶ Déclaration de Jean-Marcel Jeanneney, le 6 novembre 1962, in *Articles et documents*, n°1318, 22 novembre 1962, p.1.

⁶⁷ Premier ministre dès septembre 1962, Il deviendra le premier Président de la République algérienne en septembre 1963 dans un régime de parti unique. Selon Rosoux, les déclarations de Ben Bella témoignent d'une certaine volonté de distance. «Une telle attitude n'est guère surprenante quand on se rappelle le passé proche de Ben Bella, emprisonné en France de 1956 à 1962 » (2001 : 97).

d'entreprises »⁶⁸. L'heure était à la mise en place d'une relation basée essentiellement sur la coopération, mais dans ce cadre, le contexte franco-algérien au moment de l'indépendance est spécifique, car selon Rosoux, « il ne s'agit pas de créer des liens et de remplacer l'antagonisme par un rapprochement progressif. Il s'agit au contraire de gérer des liens et de remplacer un rapport de domination et d'ascendance par une relation plus équilibrée » (2001 : 97).

1.3.1 Après Évian, de nouveaux seuils

L'objectif d'Alger était dès le départ l'appropriation de l'intégralité du patrimoine économique du pays, ce qui portait atteinte aux accords d'Évian⁶⁹. Ce processus commença en octobre 1963, avec la nationalisation des propriétés agricoles des colons et des industries, et se poursuivit en 1966, avec la nationalisation du secteur bancaire, des mines et du commerce extérieur.

La France continua cependant à maintenir sa coopération avec la République Algérienne démocrate et populaire. Pour Rosoux la raison première qui explique cette attitude française est que « l'Algérie constitue un enjeu précieux pour la politique extérieure de la France. Elle représente une ouverture sur le monde socialiste et, plus largement encore, sur l'ensemble des pays du Tiers-monde » (2001 : 98). Ensuite, selon l'auteur, une obligation morale imposait à l'ancienne métropole de veiller sur l'avenir d'une population jadis si proche. Rosoux rappelle l'intervention du ministre des affaires étrangères, Maurice Schumann, qui revint sur cette obligation de la France, lors d'un débat au Sénat, en 1971 : « il n'était pas non plus question d'abandonner à son sort un peuple que tant de liens avait rapproché du nôtre, à qui tant de promesses avaient été faites en notre nom et qui se relevait d'une guerre particulièrement lourde en pertes humaines et en pertes matérielles »⁷⁰.

Le rapprochement avec l'Algérie pouvait aussi selon les spécialistes en sciences politiques, permettre à la France d'avoir un sérieux avantage au niveau de sa réputation

⁶⁸ *Articles et documents*, n°1318, 22 novembre 1962, p.2.

⁶⁹ Texte complet http://www.axl.cefam.ulaval.ca/afrique/algerie-accords_d'Evian.htm

⁷⁰ Déclarations du ministre des affaires étrangères, Maurice Schumann, lors d'un débat au Sénat, en 1971. Cité dans la revue *La Politique étrangère de la France*, 1^{er} semestre 1971, p 202

internationale. Certains n'hésitèrent pas à illustrer la situation franco-algérienne par un parallèle frappant : « c'est la grande chance de la France de prouver qu'il est possible de réussir avec l'Algérie ce que les États Unis n'ont pas su faire à Cuba »⁷¹. Dans son livre, *C'était de Gaulle* (1994), Alain Peyrefitte, insiste aussi sur le rôle du général de Gaulle dans le dénouement du conflit algérien, « il aurait su trouver le ton et les mots propres à exorciser le passé, comme il l'avait si bien fait en Allemagne. Il aurait pu établir entre les Algériens et la France une relation positive » (1994: 444).

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

Les relations franco-algériennes restèrent au point mort durant ce qu'on a appelé ensuite la « décennie noire »⁸⁰ marquée par une instabilité politique et sécuritaire. Toutes les opérations terroristes, étaient attribuées selon les sources officielles de l'État aux groupes islamistes (GIA Groupe islamique armé et AIS Armée islamique du salut). Mais l'armée algérienne a été considérée comme impliquée dans certains massacres (H.Duthel, 2013 : 428). La France accentua sa réserve face à la situation chaotique. Après l'arrivée de Bouteflika en 1999 à la tête du pouvoir algérien, même si les circonstances des élections avaient été critiquées par le gouvernement français, les relations entre les deux pays rebondirent, ce fut le début d'un rapprochement au plus haut niveau qui continue jusqu'à nos jours, en dépit de péripéties.

1.3.2 Les relations franco-algériennes au prisme des chefs d'État

La délimitation de notre corpus étant en rapport étroit avec la dimension à la fois politique et médiatique des chefs d'État et leur action puisque ses bornes sont celles de deux élections présidentielles, nous avons privilégié cet angle pour replacer dans une perspective historique les relations franco-algériennes après 1962, en mettant en correspondance les mandats des présidents et en examinant de plus près l'orientation donnée par les chefs d'État français. Nous présentons ci-dessous une figure qui récapitule et met en regard les mandats des chefs d'État français et algériens.

⁸⁰ Les révoltes populaires d'octobre 1988, contre l'injustice sociale et la situation économique chaotique poussèrent le gouvernement de Chadli Bendjedj à l'ouverture démocratique permettant l'émergence d'un grand nombre de partis politiques ainsi que la légalisation d'un parti jusqu'alors interdit le Front islamique du Salut. C'est ce parti qui remporta largement les législatives de décembre 1991 (47,3 %) mais au vu des résultats les élections furent annulées et une vague de violence qu'on peut assimiler à une guerre civile submergea le pays. Pour certains comme le sociologue franco-algérien S. Bouamama, le terrorisme a commencé bien avant l'annulation des résultats des élections législatives.

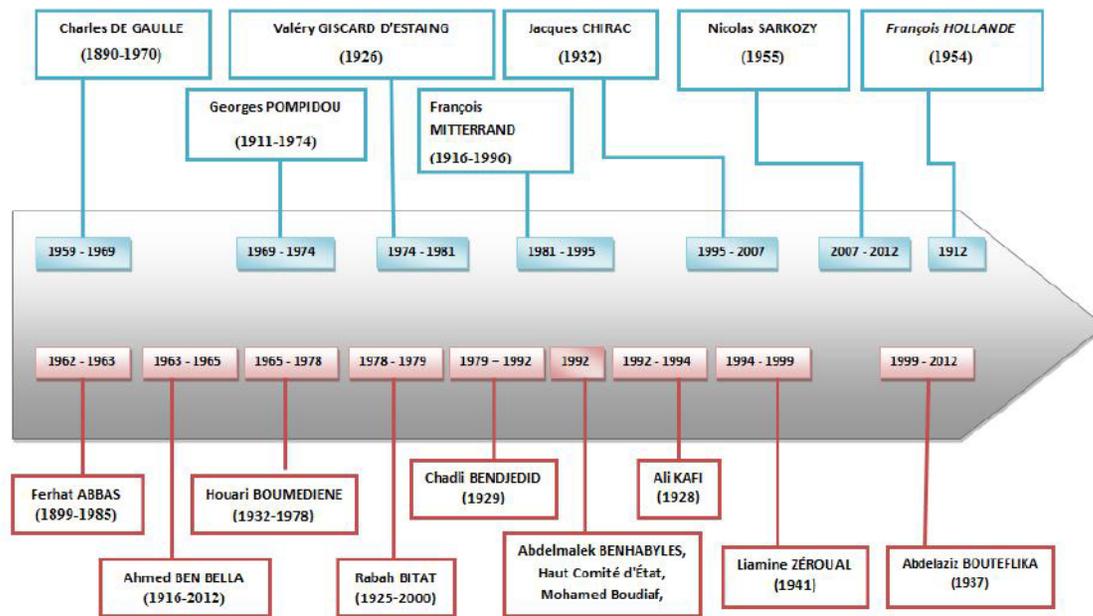


Figure 2 Chefs d'État en Algérie (de 1962 à 2012) et en France (de 1959 à 2012)

Dans cette frise, nous présentons les différents chefs d'État en Algérie (de 1962 à 2012) et en France (de 1959 à 2012) en les mettant en correspondance. Le nombre supérieur de présidents algériens par rapport aux présidents français durant une même période, ainsi que l'irrégularité relative de la durée des mandats est le signe d'une certaine instabilité politique. Cela peut être compréhensible dans les premières années de la République algérienne si l'on considère que le pays fraîchement indépendant a besoin de temps pour rôder et faire évoluer ses institutions alors que la France est dès 1958 installée dans la V^e République. On voit comment succède à la phase du parti unique, une phase plus marquée par l'alternance puis de nouveau par une instabilité liée à une période troublée. Une nouvelle stabilité commence avec l'arrivée de A. Bouteflika au pouvoir qui voit lui défilier trois présidents français, J.Chirac, N.Sarkozy et maintenant F.Hollande⁸¹.

⁸¹ A.Bouteflika a été réélu pour un quatrième mandat en 2014 contre la volonté de milliers d'Algériens et surtout de la classe intellectuelle. Ce qui est surtout critiqué et jugé inadmissible c'est que l'état de santé détérioré du président qui ne lui permet pas d'exercer ses fonctions.

Nous allons maintenant évoquer les présidents français sous l'angle des relations qu'ils entretiennent ou entreprennent avec l'Algérie.

Charles de Gaulle (1958-1969)

Charles de Gaulle grande figure de la Résistance au nazisme, fut en France le fondateur du régime de la V^e République après sa prise de pouvoir en 1958. Acteur de la décolonisation de l'Algérie à l'égard de laquelle sa position évolua comme on l'a vu, il eut à cœur d'établir des relations bilatérales répondant aux exigences internationales de l'époque. Selon Jean-François Daguzan, il avait voulu faire des relations franco-algériennes « le symbole d'une nouvelle forme de coopération post-coloniale exemplaire aux yeux du monde »⁸². Il était question pour « les gouvernants français, sauf un temps sous Giscard d'Estaing, de transformer la défaite politique de la France en Algérie en victoire universelle sur le terrain des principes et de la pratique des nouveaux rapports Nord-Sud »(*id.*). D'après Stora, de Gaulle visait en premier lieu l'intérêt de la France, c'était « un stratège au dessein clair : désengager la France du Sud, la repositionner en Europe à l'écart de l'antagonisme des deux blocs »⁸³.

George Pompidou (1969 -1974)

L'arrivée de George Pompidou à la présidence voit surgir des crises d'envergure entre les deux pays. La première crise était survenue après la nationalisation des hydrocarbures par Houari Boumediene, et la révision des accords d'Évian qui posaient à ce sujet un certain nombre de clauses préférentielles au bénéfice des entreprises françaises. Des négociations commencées en 1963 se clôturèrent le 25 juillet 1965 avec la signature d'un accord plus favorable à l'Algérie qui se dota progressivement de moyens technologiques pour devenir un opérateur pétrolier autonome. Dès le départ, l'intention de Houari Boumediene dans cette démarche de nationalisation était clairement dans la

⁸²Jean-François Daguzan, 2002 « Les relations franco-algériennes ou la poursuite des amicales incompréhensions» article en ligne <http://www.afri-ct.org/Les-relations-franco-algeriennes> AFRI 2001, volume II

⁸³ Entretien publié dans le journal *l'Express* le 21/09/2009 « Emmanuel Hecht par Benjamin Stora: plus on s'éloigne dans le temps de la guerre d'Algérie, plus on s'en rapproche ». http://www.lexpress.fr/culture/livre/benjamin-stora-plus-on-s-eloigne-dans-le-temps-de-la-guerre-d-algerie-plus-on-s-en-rapproche_789037.html

continuité de la révolution et son but était de se débarrasser de toute forme de soumission «néocolonialiste » ou encore « impérialiste »⁸⁴ (Peyrefitte, 2000: 155,167).

Pompidou décida lui de mettre fin aux relations privilégiés avec l'Algérie et mit en œuvre un boycott international de la production pétrolière algérienne. En France, aucune réaction officielle ne se référa alors au passé, le président Pompidou exprimant seulement sa volonté de « normaliser », de « mettre au point » les rapports avec l'Algérie. Il déclara « il est logique, de ramener au commun les relations que la France entretient avec un État dans lequel les intérêts français régressent indubitablement »⁸⁵. Dans cette période on nota une multiplication des actes racistes et xénophobes à l'égard des travailleurs algériens installés en France, ce qui était signe d'un malaise apparent entre Paris et Alger.

L'arrivée de M. Jobert au poste des affaires étrangères en 1973 contribua à apaiser les tensions entre les deux pays. Il accueillit en juillet, pour la première fois, son homologue algérien, ministre des affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika. Cette visite se déroula cependant sur fond de réprobation commune.

Alors que les dirigeants algériens entretenaient le culte de la mémoire liée à la guerre d'indépendance, la France cherchait au contraire à enterrer le passé correspondant à cette guerre. On tenta de mettre entre parenthèses les séquelles de ce conflit et malgré de nombreux ouvrages et témoignages (pour la plupart autobiographiques), consacrés à cette période de l'histoire, elle fut totalement absente du débat public.

Valéry Giscard d'Estaing (1974 à 1981)

La présidence de Valéry Giscard d'Estaing fut marquée par la première visite officielle d'un chef d'État français en Algérie en avril 1975. Ce voyage très attendu était aussi soumis au poids du passé. Si des points d'entente furent trouvés au sujet de divers dossiers multilatéraux, la situation au Sahara occidental fut la cause de sérieuses tensions.

Dans son ouvrage *Le Pouvoir et la Vie*, Valéry Giscard d'Estaing avoue qu'il hésita longtemps avant d'accepter d'honorer les engagements pris par le président

⁸⁴ Voir les discours prononcés les 2 et 19 février 1971.

⁸⁵ *Le Monde*, 26 juin 1971. Dans un entretien accordé à la revue Réalités le 14 avril 1970, Georges Pompidou s'explique quelque peu concernant son attachement à l'Algérie: «Pour les gens de ma génération, l'Algérie faisait partie de la nation française; eh bien, elle n'en fait plus partie, par conséquent, c'est donc un changement dans la conception même de la nation France que nous avons digéré en nous-mêmes, quelques-uns plus mal que d'autres, tout le monde plus ou moins douloureusement»

Pompidou vis-à-vis des autorités algériennes, ce voyage était pour lui « le plus difficile » de son mandat : « Je ne souhaitais pas me rendre dans ce pays, explique-t-il, car je ne m'étais pas résigné, au fond de moi, au départ de la France d'Algérie » (1991 : 3)⁸⁶.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[REDACTED]

[REDACTED]

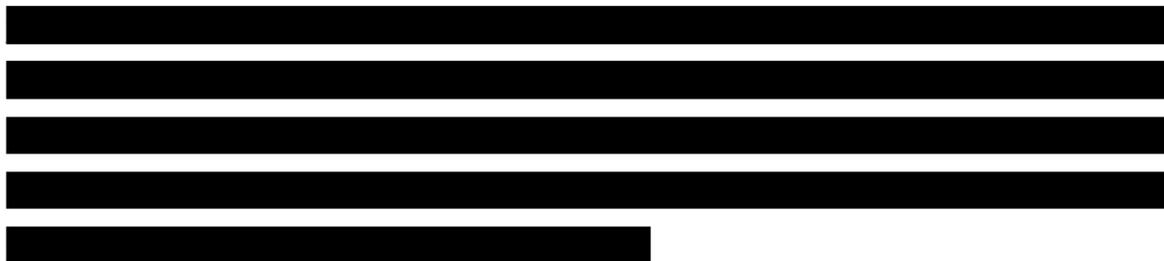
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]





Conclusion

Nous avons d'abord mené une investigation dans le domaine des sciences politiques, ce qui nous a montré que les relations compliquées entre l'Algérie et la France s'inscrivaient dans un processus géopolitique général, marqué par les conflits mondiaux et locaux et dans lequel les médias avaient un rôle important. Le mouvement de décolonisation survenu après 1945 est selon les spécialistes le résultat de l'affrontement des grands empires coloniaux, de la pression exercées par les mouvements de libération nationale et aussi de l'ONU :

La décolonisation a d'abord été politique (accession à l'indépendance), puis économique (revendication d'un N.O.E.I), enfin culturelle (retour à l'identité culturelle des peuples colonisés)... l'éclatement de l'Empire soviétique constitue le dernier soubresaut du système colonial : l'automne des peuples de 1989 consacre le triomphe du droit à l'autodétermination en Europe centrale et orientales.(Baudrand et Henry, 2006: 63)

Ensuite nous nous sommes penchée sur les cent trente années de la colonisation, sur ce que les Algériens nomment la guerre d'indépendance et sur son issue afin de saisir les ressorts historiques d'un « drame fondateur » qui continue à traverser le présent et de mieux comprendre certains événements auxquels il est toujours fait référence jusqu'à aujourd'hui quand ils ne font pas l'objet de polémiques de part et d'autre de la Méditerranée.

⁹⁷ Entretien du président Nicolas Sarkozy à l'APS, *Liberté*, Décembre 2007.

Enfin nous avons abordé la période après l'indépendance sous l'angle de nouvelles relations bilatérales que nous avons choisi de décrire à grands traits à partir des inflexions politiques données par les chefs d'État.

Chapitre 2

La presse en Algérie : approche historique

Introduction

Pour aborder la presse algérienne à laquelle appartient notre corpus, il faut tenir compte à la fois d'éléments historiques et politiques (presse coloniale/presse post-coloniale, presse gouvernementale/presse indépendante....) et d'éléments linguistiques (presse en français, en arabe et en berbère). Ce chapitre s'inscrit donc dans le prolongement de la contextualisation générale du chapitre précédent. Il vise d'autre part à mettre en place des éléments de compréhension spécifiques à l'étude de corpus médiatiques.

Nous souhaitons retracer la genèse et l'histoire de la presse algérienne qui a suivi les étapes d'une vie politique mouvementée. Il nous est apparu important d'évoquer les cent trente années de la période coloniale. Revendiquant à ses débuts la justice et l'égalité des droits avec les Français d'Europe, cette presse s'est transformée du fait de la brutalité et de l'inhumanité du système en une presse anti-coloniale et révolutionnaire. Une autre caractéristique est qu'elle était dirigée par une élite d'intellectuels, alors que la très grande majorité des Algériens étaient privés de scolarisation. Pour ces intellectuels algériens à la double culture, l'outil précieux de la langue française a été à la fois un héritage colonial et le moyen de manifester leur mécontentement et leur colère face à l'injustice. La langue française s'enracine ainsi dans l'espace médiatique en Algérie⁹⁸. Après l'indépendance du pays, la tâche des journaux algériens ne va pas se simplifier car les différents régimes en place vont user d'une autorité suprême pour monopoliser tous

⁹⁸ Cela concernait aussi au XX^e siècle une grande partie de la population. Dans son ouvrage, *Langues d'ici et d'ailleurs : Transmettre l'arabe et le berbère en France* (2009 : 56), Alexandra Filhon cite H. Walter qui affirme en parlant des Maghrébins, « surtout à partir de 1930, le français avait déjà pénétré partout. Cela signifie que contrairement au reste de l'Afrique francophone, c'est surtout par des communications orales et non pas uniquement par l'école que le français a pris place dans la vie des habitants » (Walter, 1994: 214).

les systèmes d'information et entraver la liberté d'expression. À l'heure actuelle toutefois, la presse algérienne se distingue, par rapport à celle des autres pays arabes, par une certaine liberté acquise à la faveur du processus des années 1990, et ce malgré la traversée de la décennie noire.

Pour ce chapitre, nous n'avons pas eu recours à des ouvrages généraux sur les médias, mais à des ouvrages spécifiques sur la presse en Algérie et au Maghreb. Nous nous sommes surtout intéressée à trois ouvrages qui retracent l'histoire de la presse algérienne. La recherche pionnière sur les débuts de la presse écrite en Algérie est l'ouvrage de Zahir Ihaddaden, connu comme historien de la presse algérienne *Histoire de la presse indigène en Algérie : dès origines jusqu'en 1930* (1983). Ensuite l'ouvrage de Brahim Brahimi *Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie* (1989), et l'ouvrage de Ahmed Benzelikha *Presse algérienne: éditoriaux et démocratie* (2005) sont deux contributions importantes. Nous nous appuyons également sur des articles de nature scientifique et également issus de certains médias.

Nous avons fait le choix de répartir l'émergence et l'évolution de la presse algérienne en trois périodes, en tenant compte des phases historiques que le pays a connues. Il s'agit de la presse algérienne avant l'indépendance, de la presse algérienne de l'indépendance à octobre 1988, du développement de la presse après la démocratisation, avant et après la décennie noire, dont les bornes sont difficiles à placer.

2.1. La presse en Algérie avant l'Indépendance

2.1.1. Le choix des mots : une question préalable

Nous suivons Zahir Ihaddaden pour son emploi de la désignation « presse indigène » qui permet de ne pas englober toute la presse parue en Algérie et de spécifier un objet d'étude. L'auteur souligne que, certes,

d'autres termes peuvent comporter la même signification : « algérien », « musulman », mais avec la même confusion. Celle-ci résulte de la réalité que l'Algérie « coloniale » a vécue. « Indigène » peut englober aussi bien les Musulmans que les Européens ayant pris racine en Algérie. « Algérien » a la même signification : mais ce mot comporte aussi un contenu politique que la période envisagée n'avait pas encore explicité. Une presse « indigène » ou « algérienne » signifie donc toute la presse qui a paru en Algérie : le mot « indigène » comportant dans ce cas-là un sens péjoratif et le mot « algérien », une

particularité qui n'est autre que celle de toutes les provinces françaises. Or là n'est pas notre intention. Reste le mot « musulman ». Ce mot est trop restrictif. S'il reflète une réalité globale, dans le domaine de la presse, en revanche, il risque de restreindre considérablement le champ d'investigations (Ihaddaden, 1983: 3).

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Christiane Souriau-Hoebrechts ¹⁰¹ choisit, elle, le mot « algérien » pour qualifier la presse indigène de la période coloniale. Elle distingue trois sortes de journaux : les journaux français d'Algérie, les journaux métropolitains, et les journaux algériens. Elle ne semble pas se soucier du contenu des journaux ni de leur destination. Il nous semble qu'elle serait amenée à éliminer les journaux possédés par des Français, mais destinés par leur contenu aux « musulmans » (Ihaddaden 1983:16). Or, les titres dont elle parle englobent aussi bien les journaux détenus par les musulmans que les journaux détenus par les Français indigénophiles. Implicitement, elle retient donc le critère du contenu dans sa classification.

Elle remarque que la presse française ne parle pas des questions musulmanes : « Ce sera l'étonnement de nos descendants que, dans un pays où vivent cinq millions d'indigènes, aucun quotidien français ne s'occupe de questions musulmanes, sinon pour insérer des communiqués tendancieux d'une agence parisienne » (*Ibid.* : 17).

Peut-on réellement dire que la presse possédée par les Français coloniaux de l'Algérie ne soit pas algérienne ? On retrouve par ce biais l'ambiguïté sociologique et politique que l'Algérie a connue avant 1962 par le fait colonial.

Il semble donc que le choix d'un terme pour qualifier la presse de l'Algérie colonisée est délicat et ne peut donner entière satisfaction. Nous considérons le terme d'« indigène » comme conforme à la réalité sociologique et juridique de l'époque coloniale. La colonisation a toujours parlé de Français et d'« indigènes ». Le Parlement français a débattu de la question « indigène »; les Algériens ont été longtemps régis par le « Code de l'Indigénat ». Ensuite le mot « indigène » comporte une connotation politique beaucoup plus que le terme « musulman », même s'il est vrai que l'Islam a été la base de départ de toutes les actions exprimées et expliquées par la presse indigène.

Mais au nom de l'Islam, on a voulu très souvent dépolitiser les problèmes indigènes que la presse « indigène » cherchait à poser. On a fini par voir se développer une presse maraboutique, encouragée et soutenue par la colonisation. En revanche, il est significatif

¹⁰¹ Citée par Ihaddaden, Souriau-Hoebrechts (1969 : 126).

de voir un journal se donner pour titre « l'Islam¹⁰² », et ne jamais parler de religion. Le contenu de ce journal a été essentiellement de revendication « indigène » justement.

Enfin le mot « algérien » pose une discrimination et une ambiguïté. La presse française de la colonie algérienne est-elle française ou algérienne ? La classification des répertoires et des catalogues français la situent toujours à part, comme une troisième catégorie en dehors de la presse parisienne et de la presse provinciale. Elle semble pâtir de la même négligence que la presse « indigène ». Selon Ihaddaden

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted text block]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Le second, publié à Oran entre 1911 et 1914, était animé par un groupe d'instituteurs, de juges et de petits fonctionnaires qui, par opposition aux Jeunes-Algériens, soulignaient leur identité culturelle distincte, refusaient la naturalisation française comme moyen d'accéder à l'égalité des droits et se réclamaient de la renaissance islamique popularisée en Algérie par le théologien égyptien Mohammed Abdou (Zessin 2011: 38)

La presse nationaliste

La presse proprement nationaliste se développa en effet en Algérie dans les années 30. Sa revendication essentielle était l'affirmation de l'existence de la nation algérienne distincte de la nation française, pouvant exister en dehors d'elle, sous la forme d'un État libre et indépendant. Or, cette revendication n'avait jamais été exprimée par la presse « indigène » auparavant. Aucun journal de cette époque n'avait remis en cause la présence française en Algérie et le caractère français de l'Algérie.

Après l'échec des revendications « indigènes », une hésitation fut perceptible dans la presse qui se situait dans les limites des lois françaises, notamment dans la période qui suivit le départ de l'émir Khaled d'Algérie (1923)¹⁰⁸. Selon Zessin, c'est après la création de *l'Étoile nord-africaine* (ENA) en 1926 que la presse politisée, fortement touchée par la répression, glissa du réformisme à un nationalisme marquant sa distance par l'emploi de

¹⁰⁷ Philipp Zessin signale « Le contraste entre le régime de presse français globalement libéral et la pratique musclée des autorités envers les publications « indigènes » était particulièrement marqué en Algérie [C.Collot, *Le régime juridique de la presse musulmane algérienne*, art.cité,p.347]. Les journalistes étaient confrontés à une exclusion spécifiquement coloniale qui leur interdisait tout espoir d'intégration dans la rédaction d'un journal européen. Presse et journalistes « indigènes » échappèrent aux processus de commercialisation et de professionnalisation qui caractérisèrent au contraire leur évolution en France et dans les démocraties occidentales en général » (2011 : 36).

¹⁰⁸ Petit-fils de l'émir Abdelkader, l'Emir Khaled se présenta aux élections municipales, devint membre du conseil municipal d'Alger. En 1919, l'Emir Khaled créa le journal *al Ikdam* (la vaillance) devenu l'*Islam* ensuite pour défendre l'idée de l'égalité des droits politiques entre Algériens et Français. Il fonda le Mouvement pour l'égalité et la réforme et adressa notamment une requête au président américain Wilson dans laquelle il exposait les revendications des Algériens. En 1923, les autorités françaises l'expulsèrent d'Algérie. (http://www.vitamedz.com/biographie-de-l-emir-khaled/Articles_16428_55546_0_1.html) Voir Charles-Robert Ageron « Enquête sur les origines du nationalisme algérien. L'émir Khaled, petit-fils d'Abd El-Kader, fut-il le premier nationaliste algérien ? » *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* Année 1966 Volume 2 Numéro 1 pp. 9-49

la langue arabe par exemple, avec la publication du journal *El-Ouma* (la Nation)¹⁰⁹. Toutefois « des journaux nationalistes comme *L'Algérie libre* et des journaux communistes comme *Liberté*, farouchement opposés à l'ordre colonial, étaient publiés en français » (*Ibid.* : 41).

Selon Ahmed Abdelli¹¹⁰ tous les journaux avaient des difficultés (problèmes de financement, difficultés de trouver des imprimeries, mesures répressives de l'administration française). Il note que malgré toutes les pressions que subissait la presse algérienne, elle était d'une grande ténacité, la période entre 1931 et 1939 étant d'après lui la plus féconde : « malgré le contexte de l'époque, cette presse se distinguait par un contenu d'un niveau élevé dans le traitement de divers sujets et thèmes, notamment ceux liés à la littérature, l'histoire, la religion et même les sciences ».

Après la Seconde guerre mondiale et les massacres de mai 1945, la répression s'accrut tandis que les partis politiques amélioraient « l'efficacité [...] de leurs journaux » (Zessin, 2011 : 42). Selon Abdelli certains journaux étaient très virulents à l'égard de l'administration coloniale, à l'image de *L'Algérie Libre*, saisi dès son premier numéro le 18/12/1949 (Abdelli, 2015). L'organe arabophone le plus répandu était *El Maghreb El Arabi* (العربي المغرب) (Le maghreb arabe), l'organe du MTLD¹¹¹ dirigé par Cheikh Saïd Zahiri qui était messaliste. Le journal tirait à quelque 30.000 exemplaires. Il cessa de paraître en 1949. *El Dfezair ed Jdida* (الجديدة الجزائر) (L'Algérie nouvelle), hebdomadaire violemment nationaliste, fut interdit après la parution de quelques numéros, *El Amel al Djezairi* (الجزائري العامل) (Le travailleur algérien), organe de la C.G.T. parut sporadiquement (Roob, 1957 : 26) *Égalité* parut hebdomadairement à Alger en 1945, après les massacres du 8 mai, sous la direction de Ferhat Abbas puis *République Algérienne* « jusqu'au ralliement de son directeur au FLN » (*Ibid.*)

¹⁰⁹Organe de presse de l'ENA créé en 1933 . « La longue marche de la presse nationaliste algérienne » M'hamed Khodja, *Le Jeune Indépendant*, 14 septembre 2009 http://www.algeria-watch.org/fr/article/presse/dossier_presse.htm

¹¹⁰ Colloque sur les élites algériennes et le mouvement réformiste, Le fabuleux combat de la presse algérienne durant l'occupation *El Watan*, le 22/04/2015 http://www.elwatan.com/-00-00-0000-292968_129.php

¹¹¹ Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), parti nationaliste algérien fondé en 1946 à la suite de la dissolution du Parti du peuple algérien (PPA).

La presse indigène disparaîtra au lendemain de l'insurrection du 1^{er} novembre 1954, « la guerre d'Algérie, [...] porte un coup fatal à cette presse et la condamne au silence » (Zessin, 2011 : 35). Durant la guerre l'exclusivité était pour la presse française qui avait le monopole de l'information et de la propagande. Le début de la guerre de libération en 1954, est un bouleversement dans l'histoire de la presse algérienne, qui deviendra « le porte-parole du FLN à partir du 20 octobre 1955 avec la parution de *La résistance algérienne* ». Quand le journal francophone *Alger-Républicain* proche du parti communiste algérien¹¹² afficha en septembre 1955 sa position contre la torture, le journal fut interdit et son directeur condamné à trois mois de prison. Une presse clandestine apparut sous formes de « bulletins d'information » émanant du FLN et du MNA dans les différentes wilayas¹¹³ ou de parutions en Tunisie et au Maroc. À partir de juin 1956, *El Moudjahid* sera l'organe officiel du FLN, avec comme rédacteur Abane Ramdane, avant que ce dernier soit rattaché au ministère de la communication du GPRA, dirigé à l'époque par M'hamed Yazid. *El Moudjahid* était « tiré à Alger, à chaque fois dans un endroit différent [...]. À son septième numéro [...], les archives et les machines du journal [...] découvertes et détruites en février 1957, lors de la Bataille d'Alger ». Plus tard, le journal parut « au Maroc, ensuite en Tunisie [...] il s'agissait surtout de limiter l'impact de la presse coloniale auprès des Algériens et de l'opinion internationale »¹¹⁴.

2.2. La presse en Algérie de l'Indépendance à octobre 1988

Ihaddaden (1989) avance, dans un de ses articles, que la presse en Algérie après l'Indépendance a connu trois grandes étapes, la première allant de 1962 à 1965, la seconde de 1965 à 1976 et la troisième de 1976 à 1988. Pour cette dernière, il nous

¹¹²« Fondé avant la Seconde guerre mondiale, ce quotidien était devenu, surtout à partir de 1945, la petite voix qui disait «non» à la bonne conscience du monde colon, qui donnait espoir aux pauvres, aux délaissés, à tous ceux, et ils étaient des millions, auxquels le système refusait toute place au soleil d'Algérie. Ce quotidien exprimait l'exigence primordiale, essentielle, de l'élimination du colonialisme, l'aspiration à une Algérie nouvelle, démocratique, ouverte à toutes les communautés.» Henri Alleg son rédacteur en chef en 1955 fut arrêté au moment de la bataille d'Alger et torture. Son livre *La Question* publié en 1958 (et interdit) eut un rôle important de dénonciation.

<http://www.humanite.fr/henri-alleg-et-la-grande-aventure-dalger-republicain>

¹¹³ « La région des Aurès [...] avait son propre journal en français intitulé *El Watan*, alors que la wilaya III avait vu la création de *La montagne* ». (Abdelli, 2015)

¹¹⁴Achour Cheurfi, *El Djazaïr.com*, n°20/novembre 2009

<http://chdjamel.centerblog.net/6508860-la-presse-algerienne-durant-la-guerre-de-liberation>

semble possible de procéder à sa subdivision en deux périodes distinctes, l'une allant de 1976 à 1979, et l'autre de 1979 à 1988. Nous obtiendrons ainsi quatre périodes qui coïncideront avec celles des différents régimes qu'a connus le pays (l'adoption de la Charte et la Constitution de 1976¹¹⁵ constituant l'instauration d'un nouveau régime au point de vue institutionnel).

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

¹¹⁹ Les trois journaux coloniaux La Dépêche d'Alger, La Dépêche d'Oran, La Dépêche de Constantine sont interdits en 1963,

¹²⁰ <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/cafrad/unpan005534.pdf>

¹²¹ Brahimi note : « ce qu'il faut retenir de cette tentative de fusion, c'est que le régime Ben Bella ne pouvait plus supporter l'existence d'un journal autonome. Pour éviter de censurer un journal qu'il était

Malgré ces déclarations, le régime tenta notamment l'intégration d'*Alger-Républicain* dans le FLN le 5 juin 1965, la fusion des rédactions *Alger Républicain* et le *Peuple* était annoncée par Hocine Zahouane, responsable de l'orientation et de l'information du parti, le but étant de créer un grand quotidien national (*El Moudjahid*)¹²². Selon Brahim, « la fusion des deux rédactions n'eut pas lieu à cause du coup d'État et l'équipe d'Alger Républicain entra dans la clandestinité avec la mise à l'écart de Ben Bella » (1989: 31). Le 18 juin 1965, *Alger Républicain* publia son dernier numéro, donc à la veille du coup d'État de Boumediene, et après celui-ci *El Moudjahid* porte-parole du FLN fut proclamé quotidien national d'information.

2.2.2. La période 1965-1978

Le Président Houari Boumediene adopta une politique d'emprise totale du pouvoir sur la presse et exclut l'idée de création de partis politiques en dehors du FLN Bien que les deux régimes (Ben Bella, Boumediene) aient visé aussi bien l'un que l'autre le contrôle de la presse et de tous les moyens d'information, – comme le préconisait tout régime socialiste –, l'ère Boumediene, d'après Brahim, renforça les pressions du pouvoir politique sur l'information. Contrairement à l'époque de Ben Bella, où les directeurs des moyens d'information étaient des personnalités politiques connues, la période Boumediene fut « marquée par la fonctionnarisation de la presse qui va, dans sa presque totalité, dépendre du ministère de l'Information et non du parti F.L.N » (Brahimi 1989 : 32).

À partir de 1965, le régime fit appel à ses « hommes de confiance » pour accentuer son contrôle et appliquer sa politique sur la presse¹²³. Centralisation des moyens d'information entre les mains du pouvoir politique et fonctionnarisation de la presse à partir de 1965 allèrent de pair avec la mise à l'écart des intellectuels du champ culturel.

difficile de mettre au pas, la seule solution consistait à intégrer ses responsables au sein de la presse nationale en évitant surtout de leur confier la responsabilité des publications » (1989 : 31).

¹²² Six numéros d'*El Moudjahid* avaient paru clandestinement de juin 1956 à janvier 1957, à Alger.

¹²³ Le ministre de l'information Mohamed Sedik Ben Yahia nomma ainsi « Mohamed Saidi à *Al Chaab* (1967-70), Bachir Rezzoug à *La République* (1969-73), A. Morsli à *El Moudjahid* (1966-68) et Kaddour Belkacem à *An Nasr* (1967-70), Taleb Ibrahim nomme, à partir de 1970, N. Nait Mazi à *El Moudjahid*, Abderahmane Cheriet à la radiotélévision, Mohamed Oussaid à *Al-Chaab* ». (Brahimi 1989: 34)

D'après Brahimi, on tenait très peu compte des publics à cette période. Le débat organisé autour du projet de la Charte nationale, en mai 1976 constitua une exception. Mais ce débat se borna à permettre « à certains citoyens de développer leurs conceptions sur le rôle de la presse et du courrier des lecteurs » ; de fait le public n'eut « pas son mot à dire dans l'orientation politique des entreprises de presse et la définition des contenus des journaux » (Brahimi 1997: 40). Comme la marge de liberté des journalistes dépendait largement de celle des responsables des publications, la scène se passait entre le pouvoir, d'une part, et les directeurs des entreprises de presse, d'autre part. Les lettres publiées dans le courrier des lecteurs n'évoquaient généralement – à l'exception des trois semaines de débats de mai 1976 –, que « les coupures d'eau, la détérioration des routes, les retards observés dans l'électrification de certaines localités, les pénuries de certains produits de consommation » (*id.*).

Dans sa thèse consacrée aux débats sur la charte nationale de 1976 à travers la presse, Belkacem Mostefaoui fait une comparaison entre le contenu des lettres du courrier des lecteurs avant et pendant le mois de mai. Les lettres portant sur les libertés publiques, l'orientation politique, la critique de la bureaucratie n'étaient jamais publiées en période normale. La note de présentation du responsable de la rubrique « courrier des lecteurs » confirme que les lecteurs exprimaient souvent des opinions censurées par le quotidien.

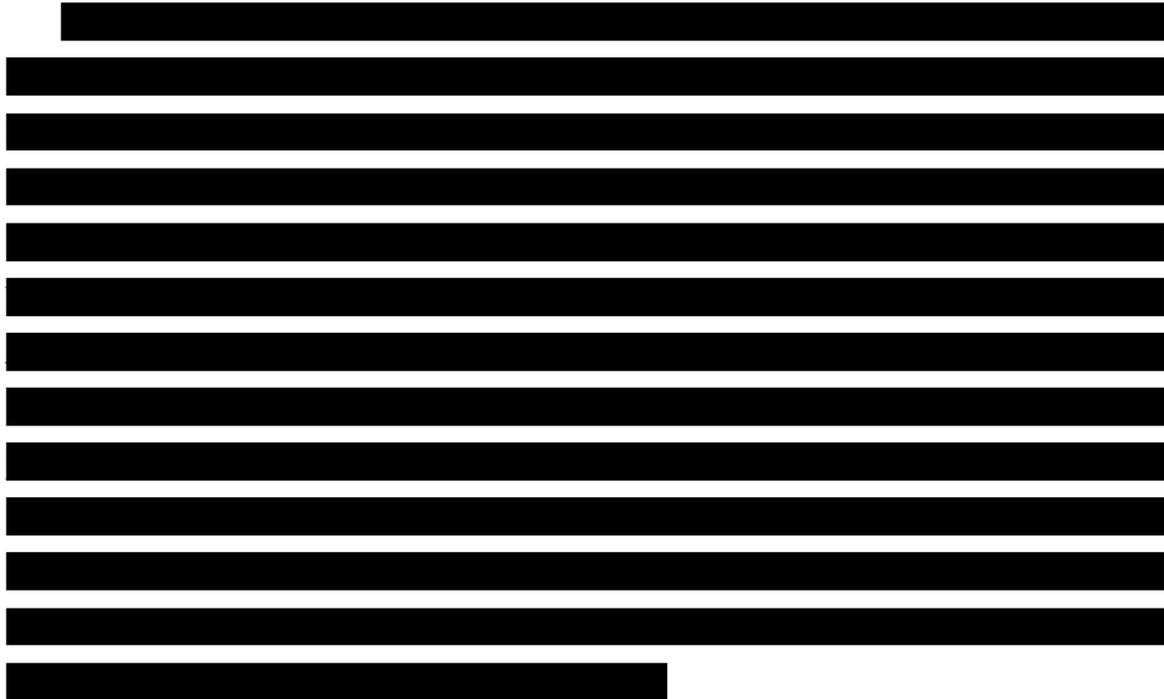
2.2.3 La période 1979-1988

À la mort de Boumediene en décembre 1978, c'est le colonel Chadli Bendjedid (membre historique du FLN qui avait eu un rôle actif pendant la guerre) qui fut désigné par le parti unique sur la base de son grade et de son ancienneté pour accéder au pouvoir. Seul candidat, il fut élu président avec 94 % des voix en février 1979. Il prit différentes initiatives mais poursuivit toutefois dans un premier temps la politique de l'information de son prédécesseur.

Cependant, l'année 1982 fut marquée par l'adoption du code de la presse, de résolutions sur la politique de l'information par le comité central du parti et « d'un programme d'urgence » pour le développement des moyens d'informations. Même si la Radio Télévision Algérienne fut le média qui bénéficia le plus de ce budget spécial, les autorités décidèrent enfin, aussi, de renouveler les imprimeries de la presse écrite. Même

si étaient visées « l'amélioration de la production et l'élévation du niveau des programmes et des écrits, de la création d'un quotidien du soir et de l'augmentation du nombre de périodiques », on insistait toujours sur l'unité d'orientation (résolution du parti de 1982) (Brahimi, 1989: 130). La réélection de Chadli Benjedid en 1983 pour un mandat de cinq ans donna lieu à un discours de presse pro-gouvernemental semblable à celui du FLN.

L'adoption de la nouvelle charte de 1985 devait mettre fin au débat qui opposait les défenseurs du secteur public et les partisans de la « libéralisation » du secteur économique. Finalement cette nouvelle charte reprit presque fondamentalement le contenu de celle de 1976.



Ce qui est notable également, c'est que le FLN qui avait décidé d'arabiser toute sa presse en 1980, décida alors le lancement de nouvelles revues en langue française. En effet, à cette époque, la majorité des lecteurs étaient francophones et les intellectuels algériens s'exprimaient surtout en français. Le pouvoir savait que cet héritage culturel de la colonisation ne pouvait être effacé par la simple décision de l'arabisation, et qu'il pouvait exploiter cela pour son compte. L'intérêt accordé à des écrivains dont les noms étaient bannis de la presse officielle ne relevait pas de l'initiative de simples directeurs de journaux ni du seul ministre de l'Information, puisqu'elle touchait la presse

gouvernementale et la presse du Parti. Il traduit la prise de conscience de certains dirigeants comprenant que le parti FLN risquait de s'isoler encore plus si la presse officielle continuait à censurer toutes les opinions critiques.

Le fait que les dirigeants eux-mêmes insistaient sur la « crédibilité de l'information » prouvait que la presse officielle n'était pas crédible. L'adoption par le ministère de l'Information et du Parti d'une nouvelle politique à partir de 1985 en créant des journaux spécialisés (destinés aux jeunes, aux femmes, centrés sur l'économie, le sport, la culture...) était surtout destinée à sensibiliser des publics qui n'étaient pas touchés par les journaux d'information générale.

À cette période, l'objectif visant à « diversifier » la presse nationale était en partie atteint car le contenu de l'information différait beaucoup selon les organes de presse, comme si coexistaient deux systèmes « d'une part celui des journaux spécialisés, ouverts à des opinions critiques et, d'autre part, les journaux d'information générale [demeurant] marqués par le principe de l'unanimité et la politique de l'autocensure » (Brahimi, 1989: 309).

Ce sont les événements tragiques d'octobre 1988 (émeutes et répression) qui entraînèrent le déclin du système du parti unique et la rupture avec le système sociopolitique Armée-État-FLN en vigueur depuis l'indépendance du pays. La chute des revenus du pétrole, le passage difficile d'une économie socialiste à une économie de marché amorcée par le régime, entraînèrent des problèmes sociaux qui renouèrent avec des mouvements de contestation étudiante ou ouvrière des années 1980 (printemps berbère en Kabylie notamment¹²⁴).

Le 5 octobre 1988, le déclenchement d'émeutes urbaines s'étendant à tout le pays correspondait à une révolte de la jeunesse qui s'en prit à tout ce qui symbolisait l'État (édifices publics, sièges du FLN par exemple). L'état de siège fut proclamé et une répression très brutale intervint, qui fit plusieurs centaines de morts et s'accompagna de milliers d'arrestations. Pour Ahmed Benzlikha, les événements d'octobre 1988 « ne furent rapportés dans la presse algérienne que de manière tronquée et dirigée, les thèses du pouvoir furent les seules reprises et accréditées » (2005 : 25). Le 10 octobre 1988, alors que les troubles persistaient, avec notamment une importante manifestation

¹²⁴ Sur ces événements, voir <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=911>.

islamiste à Alger pendant laquelle plusieurs personnes furent tuées (dont un journaliste), un groupe de soixante-dix journalistes adopta une déclaration, qui fut rendue publique, dénonçant la main mise du pouvoir sur l'information à travers « l'interdiction d'informer objectivement », et « les articles qui venaient directement de la Présidence ou du ministère»¹²⁵réclamant la levée de l'état de siège et la libération des personnes emprisonnées, appelant enfin à « l'établissement des libertés démocratiques dans leur ensemble »¹²⁶.

Les journalistes furent alors les premiers représentants de « la société civile » à prendre une position publique en relation avec leur démarche de création, alors en cours, d'une organisation professionnelle en dehors du cadre du parti unique, Le Mouvement des journalistes Algériens¹²⁷. Cette organisation joua un grand rôle en se posant par la suite comme interlocutrice du pouvoir.

2.3 La démocratisation et l'émergence de la presse indépendante

À la suite des événements d'octobre 1988, le président Chadli Benjedid s'engagea dans une voie de démocratisation ; à l'issue des élections qu'il remporta en décembre 1988, il fit adopter une nouvelle Constitution en 1989, qui garantissait les libertés et renonçait au régime du parti unique. Le processus démocratique et l'instauration du multipartisme en accord avec le principe de liberté d'opinion et d'expression permirent la création d'un nombre important de titres, et l'apparition de discours libres et pluriels. Les journaux de notre corpus sont issus de cette période, à l'exception du journal *l'Expression* qui est apparu en 2000.

Mais la démocratisation du pays intervenait dans une difficile conjoncture socioéconomique (chute des revenus pétroliers, endettement extérieur, chômage, absence de perspectives au sein de la population). Dès lors une lutte politique se déroula entre la

¹²⁵ Cité par J.Garcon, « La presse : autocensure et pénurie», *Libération* n°9,10 juin 1990.

¹²⁶ Cité par L.Khalfoun, « Le mouvement des journalistes algérien », *Algérie Actualité*, n° 1222, 16 mars 1989.

¹²⁷ Voir à ce sujet Abderrahmane Mahmoudi , 1990 *Information : La face cachée du mensonge*, SEC.

tendance démocratique et les islamistes qui captèrent une partie du profond mécontentement populaire et profitèrent du contexte pour asseoir leur influence.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

¹²⁸ <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/cafrad/unpan005789.pdf>

¹²⁹ « Nous demandons plus de liberté, plus de démocratisation et que le discours officiel soit confirmé par un texte de loi ». Cité par Bouzeghrane (1998 : 25).

Le pouvoir proposait trois options aux journalistes: demeurer dans la presse du secteur d'État, rejoindre les journaux que les partis politiques étaient autorisés à créer par le nouveau Code de l'Information, ou créer leurs propres journaux. Dans ce dernier cas, deux années de salaires étaient attribuées à chaque journaliste.

Donc le nouveau paysage informationnel allait compter trois types de titres: les titres « publics » appartenant à l'État; les titres des partis politiques, organes partisans: les titres privés subdivisés en titre créés par des particuliers et ceux créés par des collectifs de journalistes. Ces derniers titres, dont le nombre fut le plus important, sont connus sous le nom « d'indépendants ».

Les titres des partis politiques, hormis ceux relevant du FLN et du F.I.S., restèrent de tirage modeste et d'audience très limitée, et parurent de manière irrégulière ou disparurent très rapidement. En 1991, la presse algérienne comptait 160 quotidiens et périodiques. Les plus forts tirages de quotidiens nationaux étaient ceux d'*El Moudjahid* (quotidien du parti FLN) avec 172 000 exemplaires, du *Soir d'Algérie* (quotidien « indépendant » nouvellement créé) avec 136 000 exemplaires ce qui donne une idée du rapport de forces¹³⁰. Notons enfin que des titres du FIS, comme *El Monkid*, en arabe, et *El Forkan*, en français, distribués généralement par les militants et sympathisants de ce parti, avaient un tirage respectif de 85 000 et 30 000 exemplaires à la fin de l'année 1991. Au niveau de la distribution de cette presse, 73 % des titres étaient distribués à Alger. La plupart des 52 titres indépendants étaient périodiques, hebdomadaires ou mensuels.

Le Soir d'Algérie a été le premier titre indépendant, en septembre 1990¹³¹, suivi par *El Watan* puis *Alger Républicain*, avant que d'anciens journalistes d'*El Massa* et d'*Ech Chaab* ne créent *El Khabar*. L'été 1991 c'est le tour du *Matin*. Puis vinrent d'autres quotidiens, des hebdomadaires, des mensuels, des magazines, des revues spécialisées. Les journalistes qui fondaient leurs titres avaient été formés à l'école de journalisme et à l'Université. Parmi les journalistes entrepreneurs, il y avait aussi des juristes, des économistes, des sociologues, formés sur le tas dans la presse publique. Nombre de ceux qui lancèrent cette presse avaient fait leurs premières armes en politique

¹³⁰ Selon des données publiées par la Société d'impression de l'Est, Constantine, 1991.

¹³¹ *Le Soir d'Algérie* créé par Maamar Farah apparut vite comme un journal populaire avec un tirage de 150 000 ex/jour. Progressivement, la situation de terreur du pays et les pressions politiques et économiques, entravèrent l'élan du journal.

au sein du Parti d'avant garde socialiste (proche du Parti communiste), clandestin jusqu'en 1989, ou à ses côtés¹³².

Les Algériens découvrirent, enthousiasmés, un journalisme sincère et spontané, professionnel et compétent, complètement nouveau, qui tranchait par rapport à ce qui existait avant. Le tirage du quotidien *El Moudjahid* qui était de 300 000 exemplaires en 1988 s'en ressentit et chuta à environ 180 000 exemplaires en 1991, comme indiqué plus haut. Les journaux qui le concurrençaient désormais étaient critiques, parfois même iconoclastes, et ne dédaignaient pas les scoops étalés sur des unes sensationnelles. Cette nouvelle presse conquiert rapidement un vaste lectorat qui se mobilisa, plus tard dans les moments difficiles, pour la défendre. Dans l'opinion publique, la liberté de ton de la presse souleva de grands espoirs. Pour les citoyens, c'était une chance inouïe d'exposer des préoccupations tues des années, voire des décennies durant.

Le climat politique dominé par le pluralisme, les événements importants qui se déroulaient dans le pays, les enjeux, les défis, la richesse de cette période de transition, aidèrent la presse écrite à faire son « grand bond ». Le journal devint vite à la fois un service public et un produit de large consommation. En octobre 1991, 1321 cartes professionnelles de journalistes furent délivrées par le Conseil Supérieur de l'information.

En 1994, le marché de la presse algérienne comptait 134 publications en français et 103 en arabe. Alors que la plupart des journaux indépendants (représentant 70 % du marché) étaient en langue française¹³³, « pour le secteur public, la supériorité du nombre de titres en arabe confirme l'orientation générale du discours idéologique du pouvoir. La presse partisane montre un certain équilibre du nombre de titres dans les deux langues dominantes » (Queffélec, Cherrad-Benchefra, Derradji, Debov, Smaali-Dekdouk 2002 : 80). En 1997, la presse privée et partisane détenait 86,20 % du marché global de la presse alors que la presse publique n'en représentait plus que 13,80 %. Les quotidiens en langue française *El Watan*, *Le Matin*, *Liberté*, et le quotidien en arabe *El Khabar* tiraient à eux seuls à 699 768 exemplaires sur 1 160 722 exemplaires édités, et représentaient donc 60,20% du tirage total des deux secteurs confondus (*id.*).

¹³² Ils étaient lycéens ou étudiants, quand ils avaient commencé à écrire dans son journal, *Saout Ech Chaab* (La voix du peuple), dirigé alors par Noureddine Zenine, qui mourut plus tard, en 2000, en exil à Paris.

¹³³ La plupart des journaux arabophones appartenait aux partis islamistes.

Les langues d'expression ont également été en relation avec la libéralisation de la presse dans les années 90. La valeur symbolique et politique des langues a varié suivant les époques et n'est pas univoque. Le premier journal arabophone à orientation nationaliste en Algérie avait été *Ech Chiheb* (L'étoile filante) fondé à Constantine en 1925¹³⁴. On a souvent attribué à la presse arabophone en Algérie un caractère nationaliste après l'indépendance du pays. Il faut noter que la politique linguistique du FLN était d'extirper la langue du colonisateur et de la remplacer par la langue arabe qui devait unifier le peuple autour de valeurs communes, linguistiques et religieuses. Cette politique d'arabisation passa par plusieurs étapes et même si elle gagna du terrain, elle ne réussit pas à effacer la présence de la langue française, toujours présente dans l'enseignement supérieur, l'administration et les médias. Il est aussi à noter que la politique d'arabisation avait visé aussi à occulter la langue berbère présente dans le pays sous différentes formes, et considérée comme un danger pour l'unité nationale. Mais l'ouverture du début des années 1990, permit la création de titres et amena à nuancer la relation langue-orientation politique. Outre des titres francophones, on vit naître une presse arabophone indépendante, non soumise à l'influence de l'État ni de groupes religieux.

D'après Ramdane Achab, l'ouverture politique de 1989 instituant le multipartisme rendit possible la naissance d'une presse partisane en Kabylie. Deux journaux furent créés: *Asalu*¹³⁵, appartenant au *Rassemblement pour la Culture et la Démocratie* (RCD), et *Amaynut* (le nouveau) du *Front des Forces Socialistes* (FFS). Selon Achab, *Asalu* et *Amaynut* traitaient de l'actualité nationale (1996 : 282). Ces journaux consacrant une place importante aux activités des formations politique respectives, étaient presque entièrement écrits en kabyle avec quelques articles en mozabite ou en chaoui. D'après Achab, « les rédacteurs de ces deux journaux ne sont pas des journalistes de métiers mais

¹³⁴ Cette revue de combat littéraire et politique, était anti-assimilationniste. Elle prônait l'indépendance et réclamait l'officialisation de la langue arabe en Algérie. La revue était dirigée par Cheikh Ben Badis.

¹³⁵ Le mot signifie « couche de neige assez épaisse ».

des militants, généralement de niveau universitaire, tous bilingues ou même trilingues (berbère, français, arabe) » (1996: 283)¹³⁶.

L'histoire des journaux indépendants surgis après 1989 a été racontée par ses fondateurs. Nous reprendrons exclusivement la présentation des journaux de notre corpus après avoir évoqué la guerre civile ou « décennie noire ». Nous ne pouvons en effet pas les enfermer dans les bornes d'une période dont les limites sont toujours discutées aujourd'hui.

2. 4. La « décennie noire » et après....

2.4.1. Une décennie de terreur

Ce qu'on appelle « décennie noire », « décennie du terrorisme », « années de braise » ou encore « guerre civile algérienne », désigne une période marquée par une instabilité politique¹³⁷ et sécuritaire qui vit le pays submergé par la violence, les massacres, la répression et les assassinats¹³⁸, à la suite de l'arrêt du processus électoral par l'armée et de l'annulation des résultats des élections législatives de décembre 1991¹³⁹, remportées largement par le FIS avec 47,3% des voix. L'armée disait vouloir éviter

¹³⁶ La complexité des relations entre langue, presse et situation politique peut être mise en relation avec l'analyse relative à la décennie noire que rapporte Kraemer, tout en s'en démarquant : « selon la directrice de l'ancien hebdomadaire partisan du dialogue démocratique avec les islamistes, *La Nation*, la suprématie de la presse francophone serait d'ordre politique. « Il s'agit d'une prétendue supériorité qui repose sur le soutien du pouvoir à la presse francophone, car la majorité des hommes au pouvoir penchent pour la langue française. Il y a en effet un discours sur l'arabisation, mais il n'y a pas une volonté politique qui se traduirait concrètement par une aide ou une politique de soutien. ». Très majoritairement opposée au projet islamiste, cette presse se serait transformée, depuis les premières victoires électorales du Front islamique de salut (FIS), en alliée objective du régime dans sa stratégie d'affaiblissement de ce courant politique et social. La presse arabophone, qui lui était largement favorable, aurait fait les frais de cette coloration. Cette analyse – pour intéressante qu'elle soit – fait un peu vite l'impasse sur les multiples pressions politiques, judiciaires et économiques dont ont été victimes les principaux titres francophones pendant toute la décennie. Elle semble aussi négliger le meurtre de plusieurs de leurs journalistes » (Kraemer 2002 : 199).

¹³⁷ Démission de Chadli Bendjedj et dissolution de l'Assemblée Nationale en 1992, création du Haut Comité d'État composé de Mohamed Boudiaf, Ali Kafi, Khaled Nezzar, Tedjini Haddam, Ali Haroun chargé d'exercer les pouvoirs de présidence, élection de Mohamed Boudiaf et son assassinat six mois après. Ali Kafi lui succéda à la tête du Haut Comité d'État. En 1994 fin du Haut Comité d'État. Première élection présidentielle pluraliste en Algérie le 16 novembre 1995 et élection du président du Haut Comité d'État (HCE), le général Liamine Zeroual avec 61,34 % des voix. Démission du général Zeroual en avril 1999 et élection de Abdelaziz Bouteflika, soutenu par l'armée avec 74 % des voix.

¹³⁸ Le nombre des victimes est estimé à plus de 150.00 sans compter les disparus et les personnes déplacées, d'après *Le Monde -Dossiers & documents: Algérie embourbée face à l'islamisme*. n° 307, mars 2002.

¹³⁹ Pour certains comme le sociologue franco-algérien S. Bouamama (2000), le terrorisme a commencé bien avant l'annulation des résultats des élections législatives.

l'instauration d'un régime islamiste, dont les partisans se constituèrent en groupes armés clandestins qui prirent pour cible l'armée, la police, puis la population. Parmi les victimes des terroristes, de nombreux intellectuels et cent un journalistes et employés de presse algériens furent assassinés entre 1993 et 1997. Les hypothèses sur les présumés assassins nourrissaient les discussions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et personne ne pouvait savoir ce qui se passait réellement. Toutes les opérations terroristes étaient attribuées selon les sources officielles de l'État aux groupes islamistes (GIA Groupe islamique armé et AIS Armée islamique du salut) dont le but était de renverser le gouvernement algérien. Mais l'absence de l'armée algérienne dans certains villages dont la population fut sauvagement massacrée, fit soupçonner par certains son implication dans les « liquidations physiques contre des citoyens » ou leur instrumentalisation.

Selon les historiens, on peut considérer que cette période d'affrontement entre le pouvoir et l'armée nationale d'une part et des groupes islamistes terroristes d'autre part mais aussi entre groupes islamistes s'acheva soit avec l'élection de Abdelaziz Bouteflika et l'adoption de la loi de la concorde civile en 1999, soit en 2002 avec la défaite du Groupe Islamique Armé soit encore plus tard avec l'adoption par référendum de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale en 2005¹⁴⁰.

Toujours est-il que l'élan de la presse écrite, né de la démocratisation, fut bloqué à partir de 1992 à cause des assassinats de journalistes, des arrestations, du harcèlement judiciaire (une cinquantaine d'affaires pour le seul quotidien *El Watan*), et des pressions économiques. Ainsi dès août 1992, le gouvernement Abdeslam ordonna aux directeurs des entreprises publiques de confier la publicité à l'ANEP (Entreprise Nationale d'Édition et de Publicité), ce qui était un retour déguisé au monopole de la publicité. Par ailleurs, les quatre rotatives étatiques bloquèrent, à maintes reprises, les tirages des journaux jugés trop critiques à l'égard du pouvoir.

Les années 1993 à 1997 furent particulièrement dures pour la presse algérienne, non seulement en raison des assassinats mais aussi du côté du pouvoir. Le décret instaurant

¹⁴⁰ Voir par exemple: <http://plus.franceculture.fr/la-decennie-noire-en-algerie>; émission enregistrée au Mucem le 27 octobre 2014 dans le cadre du Temps des archives (France-Culture) avec Kamel Daoud, journaliste et écrivain Karima Dirèche, directrice de recherche au CNRS, directrice de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain de Tunis ; Sophie Gebeil, attachée d'enseignement et de recherche à l'Université Aix-Marseille ; Emmanuel Laurentin, producteur de "La Fabrique de l'histoire" sur France Culture.

l'état d'urgence du 9 février 1992 fut suivi par l'arrêté interministériel du 7 juin 1994, contrôlant sévèrement l'information sécuritaire et une censure préalable systématique fut appliquée à la fin de l'année 1994. Ce retour à des méthodes d'un autre âge mit en péril l'existence d'une jeune presse dont les tirages baissèrent sérieusement en 1995. Ce n'est qu'à partir de fin 1997 que le pouvoir politique lâcha du lest.

Après les massacres terroristes de Bentalha en septembre 1997, les autorités comprirent que la presse pourrait aider le pays à sortir de son isolement et la circulaire du président de la République permit, en décembre 1997, des assises de la presse. Le ministère de la Communication annonça la création de chaînes privées de radio télévision et l'adoption d'un projet de loi sur la presse, très favorable à la liberté d'expression. Le nouveau ministre de l'Information, Abdelaziz Rahabi¹⁴¹, installé en janvier 1998, réussit même à réconcilier le pouvoir avec la corporation des journalistes en relançant des projets de loi : la loi relative à la presse, la loi relative à l'audiovisuel, la loi relative à la publicité et la loi relative à la promotion du livre en collaboration étroite avec l'UNESCO. La presse écrite privée s'imposa avec force et poursuivit son développement avec l'installation dès 2001 de rotatives privées.

Le SNJ¹⁴² contribua à l'adoption d'une charte de l'éthique et de la déontologie le 13 avril 2000 et organisa les élections d'un conseil de l'éthique le 11 mai 2000. La presse écrite, malgré la diminution de l'activité des partis politiques pendant la décennie noire, et avec l'avènement de gouvernements de coalition après avril 1999, est restée très politique. Les journaux s'intéressent peu à l'économie, à la culture et aux problèmes sociaux qui touchent de près les citoyens algériens.

2.4.2. La presse algérienne contemporaine

En octobre 2003, s'intéressant à l'impact de la révolution numérique dans la diffusion de la presse, Gilles Kraemer recensait « quarante-trois quotidiens privés, publics,

¹⁴¹ Rehabi a été écarté le 29 juin 1999, mais certains projets de loi sont toujours à l'ordre du jour.

¹⁴² Syndicat national des journalistes a été créé lors des assises du 4 juin 1998 et confirme que le congrès de novembre 1999 va continuer à regrouper une corporation qui compte plus de 20.000 journalistes. Les syndicats UGTA qui activistent très peu au niveau de l'APS et de la télévision peuvent constituer avec d'autres syndicats une fédération des syndicats, seule capable de répondre aux préoccupations de tous les journalistes Algériens.

arabophones et francophones en Algérie » et « une quinzaine d'hebdomadaires » (Kraemer, 2003 : 275). La présence des journaux en ligne est en effet un phénomène marquant des dix dernières années et depuis les années 1990 de nombreuses autres modifications sont intervenues. Toutefois les journaux de notre corpus étant largement issus du mouvement de libéralisation, nous les avons inscrits dans la continuité de cette période sans prendre en compte toutes les évolutions, et nous les présenterons dans le sous-chapitre suivant comme représentatifs de la presse indépendante née dans les années 90.

D'autre part, notre corpus s'inscrit dans les limites de 2007 à 2009 alors que nous achevons ce travail en 2015. Nous ne disposons pas toujours de données chiffrées permettant la comparaison, et l'évolution 2007-2015 n'est pas notre propos, non plus d'ailleurs que les organes de presse pour eux-mêmes puisque c'est à un sous-corpus spécifique que nous nous intéressons. Nous privilégierons donc les données pertinentes au seuil de notre « moment discursif » (2006) en synthétisant les autres informations dont nous disposons, et en précisant si nous nous référons à la période de la parution du corpus, ou à la période où nous écrivons ces lignes.

Dans un numéro spécial intitulé *Carnet des médias* en 2006 le ministère de la Communication donnait l'état des tirages de tous les journaux présents sur les étals. Premier du genre depuis l'ouverture du champ médiatique à la faveur de la loi 90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information, ce « carnet » a été réalisé avec le concours du Centre national de documentation de presse et d'information (CNDPI) et des trois imprimeries étatiques (SIA, SIO et SIE). Il recense 119 titres de presse tout en soulignant l'évolution depuis 1989 aussi bien dans la diversité des titres que dans le volume des tirages. En 2006, le paysage médiatique était constitué de 43 quotidiens, 60 hebdomadaires, 17 mensuels et 6 bimensuels avec un tirage journalier pour toute la presse nationale de 1 708 373 exemplaires. Les journaux quotidiens se taillaient une bonne part du tirage global avec 137 950 exemplaires, même si les titres hebdomadaires détenaient le gros du tirage avec 1850 100 exemplaires. Dans la presse quotidienne, le journal arabophone *El Khabar* détenait le plus fort tirage avec plus de 430 000 exemplaires, le deuxième quotidien arabophone étant *Echourouk El Youmi* avec 82 750 exemplaires. Dans la presse francophone, la première place revenait au *Quotidien d'Oran* avec 149 900 exemplaires,

le quotidien *El Watan* occupait la deuxième place avec plus de 126 000 exemplaires, suivi de *Liberté* avec 114 500 exemplaires, *Le Soir d'Algérie*, quant à lui, tirant à 70 800, *L'Expression* à 26 500, *El Moudjahid* 17 500, *La Nouvelle République* 16 600, *La Tribune* 15 450 et *Le Jeune Indépendant* 14 600. *Iqrâa*, d'expression arabophone, était classé en tête des journaux hebdomadaires avec 270 000 exemplaires, suivi de *El Arabi* avec 197 600 exemplaires. Venaient ensuite les trois suppléments hebdomadaires d'*El Watan* (Économie, Immobilier et Télévision) tirant à 130 000 chacun, *El Djamila* juste après avec 121 000 exemplaires et *Al Aïla* avec 90 000 exemplaires. Au chapitre de la presse sportive, *El Haddaf*, d'expression arabe, figurait en tête du classement avec 75 300 exemplaires, *Le Buteur* et *Compétition* tirant respectivement 51 000 et 44 000 exemplaires.¹⁴³

De 2006 à 2015, la disparition et l'apparition de nouveaux titres sont à signaler, notamment dans la presse spécialisée, mais sans incidence marquante sur les journaux retenus pour notre corpus. Il faut noter qu'avec le développement technologique – même s'il a été tardif par rapport aux pays d'Europe et d'Amérique du nord –, beaucoup de titres sont désormais disponibles sur la toile à travers des sites internet mis à jour. Certains offrent les archives des numéros précédents (jusqu'à plus de cinq ans pour quelques-uns), fonctionnalité, qui nous a permis de constituer notre corpus de recherche sans contraintes. Pour présenter les principaux journaux à ce jour (2015) nous donnons ici un tableau récapitulatif dans lequel figurent des informations sur la langue, la spécialité ainsi que le sites internet. Voici deux listes, l'une pour les titres à dominante francophone, l'autre pour les titres à dominante arabophone.

¹⁴³ Selon Aït Ouarabi Mokrane, *El Watan*, 10 mai 2006, États des lieux du paysage médiatique algérien de 1990 à nos jours.

QG=Quotidien Généraliste - QS=Quotidien Sportif - QE=Quotidien Économique

Journal	Site	Catégorie	Langue
El Watan	www.elwatan.com	QG	français
Al Naahar	www.ennaharonline.com/ar	QG	arabe-français-anglais
Compétition	www.compétition, dz/	QS	français
Al Acil	www.elacildz.com	QG	français
El Haddaf	www.elhaddaf.com	QS	arabe français
Al Moudjahid	www.elmoudjahid-dz.com	QG	arabe-français-anglais
InfoSoir	www.infosoir.com	QG	français
Jeunesse d'Algérie	www.jeunessedalgerie.com	QG	français
La Dépêche de Kabylie	www.depechedekabylie.com	QG	français
La Nation	www.lanation-arabe.dz/fr/	QG	français
La Nouvelle République	www.lnr-dz.com	QG	français
La Tribune	www.latribune-online.com	QG	français
Le Buteur	www.lebuteur.com	QS	arabe-français
Le Financier	www.lefinancier-dz.com	QE	français
Le Jeune Indépendant	www.jeune-independant.net	QG	français
Le Jour d'Algérie	www.lejourdalgerie.com	QG	français
Le Maghreb	www.lemaghrebdz.com	QE	français
Le Quotidien d'Oran	www.lequotidien-oran.com	QG	français
Le Quotidien de Constantine	lequotidiendeconstantine.com	QG	français
Le soir d'Algérie	www.lesoirdalgerie.com	QG	français
L'Écho d'Oran	www.echo-doran.com	QG	français
L'Expression	www.lexpressiondz.com	QG	français
Liberté	www.liberte-algerie.com	QG	français
Voix d'Oranie	www.voix-oranie.com	QG	français
Horizons	www.horizons-dz.com	QG	français
El Chourouk	www.echoroukonline.com	QG	arabe-français-anglais

Tableau 1: Journaux algériens francophones¹⁴⁴

¹⁴⁴ <http://www.journal-algerien.com/journaux-algeriens-francophones-presse-algerienne-francaise.html>

QG=Quotidien Généraliste - QS=Quotidien Sportif

Journal	Site	Catégorie	Langue
Akhbar Elyoum	www.akhbarelyoum.com	QG	arabe
Al Khabar	www.elkhabar.com	QG	arabe
Al Nahar	www.alnaharonline.com		arabe-français-anglais
Ech Chaab	www.ech-chaab.net		arabe
El Ayem	www.elayem.com		arabe
El Bilad	www.elbilad.net	QG	arabe
El Chourouk	www.elchouroukonline.com	QG	arabe-français-anglais
Echibek	www.echibek.net	QS	arabe
El Fadjr	www.el-fadjr.com		arabe
El Heddaf	www.elheddaf.com	QS	arabe-français
El Khersa	www.elkhersa-dz.com	QG	arabe
El Massa	www.el-massa.com		arabe
El Massar	www.elmassar.ar.com		arabe
El Moudjahid	www.elmoudjahid-dz.com	QG	arabe-français-anglais
El Oumma Elarabia	www.lanation-arabe.dz	QG	arabe
El Moustakbel	www.elmoustakbel-dz.com	QG	arabe
El Watani	www.elwatani.com		arabe
Le Buteur	www.lebuteur.com	QS	arabe-français
Chebab Jazairi	www.chebabjazairi.com	QG	arabe-français

Tableau 2 : Journaux algériens francophones et arabophones

2.5. Les journaux indépendants de notre corpus

2.5.1. Quelques réflexions générales

Nous avons retenu le qualificatif d'« indépendants » pour les journaux de notre corpus, même si cette caractérisation peut être discutée pour insister sur la liberté d'expression qui est un fait dans l'Algérie d'aujourd'hui concernant la presse écrite. Elle est avec le multipartisme, la marque essentielle d'une ouverture démocratique obtenue au lendemain des émeutes d'octobre 1988. Selon Al-Ahnaf, Botiveau et Frégosi,

beaucoup de journaux, dits indépendants, entretiennent des relations occultes avec tel ou tel centre de pouvoir, tandis que les organes des partis ne jouissent pas toujours de la liberté souhaitée par leurs rédacteurs. Mais à travers ce qui s'écrit aujourd'hui en Algérie, et ce qui se dit à la radio et à la télévision, on peut presque tout savoir sur la réalité du pays. La liberté de l'information, en partie gagnée par des professionnels consciencieux et en partie octroyée par le gouvernement, est le prix que celui-ci a accepté de payer pour prouver sa crédibilité et pouvoir agir sur l'opinion. Les premiers à avoir joui de cette liberté sont les journalistes des anciens organes officiels à qui on a permis de créer leurs propres journaux indépendants, à qui on a accordé des aides financières et fourni des locaux. Ils constituent actuellement le fer de lance de la défense des libertés démocratiques. Dans cette multitude d'organes d'information de tous ordres, la presse francophone reste nettement majoritaire. (Al-Ahnaf, Botiveau, Frégosi, 2000 : 225)

Les journaux de notre corpus sont en effet francophones. Alexandra Filhon qui s'intéresse aux représentations de la langue française d'une manière générale évoque le poids de l'histoire qui engendre des sentiments contradictoires de résistance à la volonté dominatrice passée et présente de la France, et plus largement de « l'Occident » symbole de « modernité », mais aussi de moyen de refus du pouvoir en place dont la volonté d'arabisation ne fait pas référence au vécu des populations (2009 : 59). Selon ses travaux, l'Algérie étant celui des trois pays du Maghreb qui publie le plus de journaux francophones et la moitié des titres de la presse francophone des années 2000-2010 n'existait pas en 1989 (année de la fin du monopole d'État sur l'information).

Kraemer analysant le phénomène de la presse francophone arabe à l'échelle du Maghreb et du Machrek comme « média authentiquement national mais rédigé en langue non nationale » se refuse à y voir un simple « résidu d'une histoire coloniale » (2002 : 194) et souligne le paradoxe d'une presse qui doit

à la fois rester proche d'un lectorat surtout avide d'informations locales et qui suit l'actualité mondiale au travers des radios internationales ou de la multitudes de chaînes de télévision par satellite, mais elle doit lui apporter aussi une ouverture privilégiée sur le monde que lui permet son expression en langue autre que nationale (2002 : 206).

Il formule plusieurs hypothèses sur la permanence du français dans la presse contemporaine et l'existence d'un lectorat de masse qui lui est attaché : elle aurait un rôle spécifique au plan national en s'inscrivant dans la démocratisation, en se tournant vers les grands genres d'information, en privilégiant l'ouverture thématique sans tabous, et elle serait liée à la valorisation des relations euro-méditerranéennes.

La spécialisation est l'une des caractéristiques essentielles de la presse indépendante et les journaux spécialisés hebdomadaires, périodiques et mensuels (alors que la majorité des quotidiens indépendants sont des journaux d'information générale) sont un acquis professionnel incontournable dans l'évolution de la presse algérienne. La presse spécialisée concerne les domaines économiques, culturels, artistiques, sociaux, scientifiques et techniques, qui n'avaient pas de place dans la presse algérienne avant 1988. La diversification passe aussi par celle des genres journalistiques comme la satire notamment dessinée¹⁴⁵. Notre corpus est constitué par des journaux d'information générale que nous allons maintenant présenter.

2.5.2. Les titres de presse du corpus

El Watan : à l'origine, une grève d'écriture

Un peu plus d'un mois après la sortie du *Soir d'Algérie* en septembre 1990, *El Watan* est dans les kiosques. Il est le premier quotidien du matin en concurrence directe avec *El Moudjahid*. Selon le journaliste Omar Belhouchet, les journalistes de la presse publique qui ont observé une grève d'écriture en 1990 n'auraient pas créé *El Watan* s'ils avaient pu réformer *El Moudjahid*. Dix-neuf journalistes sur les vingt fondateurs d'*El Watan*, étaient journalistes à *El Moudjahid* et avaient participé à cette grève d'écriture dans l'espoir de mettre fin à la censure. Une dizaine de ces journalistes rencontrèrent Mohamed Salah Dembri, mandaté par le gouvernement, dont il était chef de cabinet. Ce dernier leur demanda s'ils pouvaient créer leur journal. Quarante-cinq journalistes répondirent oui, intéressés par le projet de création d'*El Watan* comme quotidien du matin (Rebah, 2002 : 23).

Le 6 octobre 1990, *El Watan*, « le quotidien indépendant », sortit son numéro 1, sur douze pages en grand format, réalisées à l'aide de quatre microordinateurs et une imprimante louée. L'équipe qui réussit cet exploit comprenait vingt journalistes dirigés par Omar Belhouchet, économiste de formation et journaliste professionnel. En peu de temps, dans les premiers mois de 1991, *El Watan* devint un des quotidiens les plus lus avec *El Khabar*, *Le Soir d'Algérie* et *Alger Républicain* (*Ibid.* : 23).

¹⁴⁵ On peut citer les artistes algériens tels que Slim, Arab, Maz, Melouah, plus tard Abdou, Dilem, Gyps.

D'apparence discrète, il se distingue selon Rebah par « l'impertinence et l'insolence dans le propos »¹⁴⁶. Le journal *El Watan* « maintient une ligne éditoriale indépendante de tendance libérale, malgré de nombreuses tentatives d'intimidation du pouvoir en place, ce qui a participé à asseoir sa notoriété »¹⁴⁷. Il a basé sa ligne éditoriale sur un traitement objectif de l'information en développant des analyses pertinentes, une vérification rigoureuse des informations publiées et un souci constant d'ouverture à l'ensemble des sensibilités politiques¹⁴⁸.

Dès sa création, le FIS donna l'ordre à ses militants de boycotter le journal. Ensuite, intimidations puis menaces de mort, par téléphone ou lettres, semèrent la peur dans la rédaction. Le 17 mai 1993, Omar Belhouchet échappa miraculeusement à la mort (c'était le premier attentat contre un journaliste). Une deuxième tentative d'assassinat du directeur d'*El Watan* et des rumeurs de liste noires de journalistes à abattre, créèrent l'angoisse et la panique au sein du journal, ce qui poussa certains à prendre le chemin de l'exil pour sauver leurs vies et préserver leurs familles.

En parallèle, le harcèlement judiciaire était incessant : début 1993, six journalistes, dont une femme et le directeur du journal, furent arrêtés à la suite d'une information, considérée par les autorités comme « prématurée », sur l'assassinat de cinq gendarmes à Ksar El Hirane. Ils furent détenus dans des conditions particulièrement dures pendant deux semaines, alors que le journal était suspendu.

En 1997, *El Watan* avait vingt-cinq affaires pendantes devant les tribunaux, allant de la simple diffamation, à la plus grave atteinte à la sûreté de l'État, et son directeur fut été mis sous contrôle judiciaire deux fois, avec interdiction de sortie de territoire national, et plusieurs fois condamné à des peines de prison ferme, qui ne furent pas exécutoires. La dernière affaire du journal *El Watan* date du 23 décembre 2008, Belhouchet et sa collègue journaliste Salima Tlemçani ont été condamnés par une cour d'Alger à trois mois de prison pour diffamation. Les accusés ont fait appel du verdict. Dans une autre affaire, Belhouchet a été condamné le 4 mars 2008 à deux mois de prison tout comme Chawki Amari, éditorialiste et dessinateur à *El Watan*, pour diffamation également¹⁴⁹.

¹⁴⁶ Le journal *El Watan* n'est pas apprécié par le pouvoir car il traite souvent de sujets politiques sensibles.

¹⁴⁷ <http://www.info2424.info/index.php/presse/presse-francophone/algerie/dz-el-watan-dalger>

¹⁴⁸ Hommes & migrations, 2007, - Numéros 1265 à 1270 - Page193

¹⁴⁹ Mediaf-Réseau des Médias Francophones <http://mediaf.org/?p=3413>

Rien de cela n'a empêché *El Watan* d'asseoir définitivement son ancrage dans la presse algérienne pour devenir, en partie grâce à quelques journalistes étrangers, un journal de référence incontournable, et d'acquérir une notoriété internationale. Son directeur a reçu plusieurs distinctions internationales : prix du CPJ (Comitee to Protect Journalists) en 1993, Plume d'Or de la fédération internationale des éditeurs de journaux, le prix de la Ligue des journalistes du Maghreb en 1994. Il fut invité par Mme Clinton à participer à l'inauguration à Washington d'un mémorial élevé en l'honneur des journalistes assassinés. D'autre part, le site du journal existe depuis décembre 1997. Sur le site officiel du journal, nous pouvons lire: « El Watan est un journal reconnu internationalement et est considéré comme la référence en Algérie. El Watan essaye de promouvoir la démocratie et laisse les membres de l'opposition démocratique s'exprimer »¹⁵⁰. En 2006 avec plus de 126 000 exemplaires, il se situait en deuxième position des ventes de quotidiens francophones, derrière *Le Quotidien d'Oran*¹⁵¹.

Liberté

Liberté est un journal algérien de langue française qui parut pour la première fois le 27 juin 1992. C'est un quotidien généraliste qui traite aussi bien de politique intérieure que de sport, de culture ou d'actualité internationale. Sa création a été le fruit de l'association de trois journalistes Ahmed Fattani, Hacène Ouandjeli, Ali Ouafek et d'un homme d'affaire Issad Rebrab¹⁵².

¹⁵⁰ <http://www.presse-algerie.fr/elwatan.php>

¹⁵¹ Toutefois, « selon le rapport de l'OJD (Office de justification de la diffusion), *El-Watan* a vu sa diffusion chuter de 18,59% pour l'édition quotidienne et de 16,30% pour l'édition du week-end. Sur un tirage moyen de 136 939 exemplaires/jour, le journal réalise une diffusion de 109 848 exemplaires/jour. Sur toute l'année 2012, la diffusion totale du quotidien est de 33 942 965 exemplaires sur un tirage de 42 314 080 (309 numéros). *El Watan Week-end* réalise, pour sa part, une diffusion moyenne de 115 024 exemplaires sur 5 866 224 journaux tirés durant toute l'année (51 numéros). En comparaison avec les résultats enregistrés en 2011, où le quotidien avait réalisé une augmentation de sa diffusion de l'ordre de 4,32%, les tirages des deux éditions d'*El Watan* ont baissé. D'une moyenne de 163 517 exemplaires/jours en 2011, le tirage de l'édition quotidienne a connu une baisse de 16,25% en 2012 (136 939 exemplaires/jour) »

E. W., 2013, La presse écrite entame-t-elle son déclin en Algérie ?

<http://www.algerie-focus.com/2013/04/la-presse-ecrite-entame-t-elle-son-declin-en-algerie/>

¹⁵² Kraemer écrit à ce sujet « Des titres comme *Liberté*, dont l'actionnaire principal est un homme d'affaire berbère partisan du RCD, ou *Le Matin* qui dispose d'une édition « Kabylie » avec son titre en caractères berbères, sont très clairement porteurs d'une « conscience communautaire », tout en ayant un positionnement et un lectorat national ». (Kraemer, 2002 : 202)

Durant la décennie noire, quatre de ses journalistes, Zineddine Aliou Salah, Ahmed Benkhelfallah, Hamid Mahiout et Nordine Serdouk furent assassinés¹⁵³. Le 23 août 2003, il fut suspendu de parution pour un mois. Selon ses journalistes la raison de cette suspension était strictement politique, l'argument officiel de l'État étant le non-paiement de dettes à l'imprimerie nationale.

Liberté est célèbre aussi par la présence au sein de son équipe du caricaturiste Ali Dilem (qui a rejoint en février 2015, l'équipe du journal satirique français *Charlie Hebdo*). Pour la ligne éditoriale du journal *Liberté* elle est critique à l'égard du pouvoir. La devise du journal est la formule suivante : « Le droit de savoir, le devoir d'informer »¹⁵⁴.

En 2006, *Liberté* affichait un tirage de 114 500 exemplaires, soit la troisième place des quotidiens francophones¹⁵⁵. Et selon un sondage publié dans le quotidien arabophone *El Khabar* (réalisé par l'institut Immar) en juillet 2007, *Liberté* se plaçait en tête des quotidiens les plus lus de la région du centre de l'Algérie¹⁵⁶, deuxième pour la région sud et cinquième pour les régions ouest et est du pays.

Le Quotidien d'Oran

Titre régional fondé en 1994 par Mohamed Abdou Benabbou et un groupe de citoyens, *Le Quotidien d'Oran* est une publication en langue française qui a rapidement étendu son influence au delà de l'ouest algérien. Devenu un titre national en 1997, *Le Quotidien d'Oran* met l'accent sur les analyses politiques et les reportages. Pour sa ligne éditoriale M.A.Benabbou la définit ainsi :

Nombreux sont les lecteurs qui me posent cette question en soulignant qu'ils ne saisissent pas très bien notre ligne éditoriale. Souvent je suis tenté de répondre que nous n'en avons pas. À la vérité, tout ce qui peut concourir au progrès des hommes et au renforcement de la fraternité doit constituer notre ligne de conduite. Parfois, aussi, je suis tenté de répondre que nous sommes comme l'Algérie, c'est à dire encore à la recherche de sa ligne éditoriale. Fondamentalement, nous nous refusons d'imposer une direction à notre lectorat. Je suis convaincu en définitive que notre progression, que tout le monde s'accorde à dire qu'elle est spectaculaire, est due au fait que chacun se retrouve dans *Le Quotidien d'Oran*. Ma première préoccupation en tant que responsable de cette ligne est de veiller à maintenir et à sauvegarder dans le traitement de l'information ce qui est commun à tout le monde sans préjugés et sans tabous, c'est à dire l'intérêt commun de tous, ceux qui sont

¹⁵³ <http://www.journauxalgeriens.fr/liberte.php>

¹⁵⁴ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9_\(Alg%C3%A9rie\)#Tirage](https://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9_(Alg%C3%A9rie)#Tirage)

¹⁵⁵ [wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9_\(Alg%C3%A9rie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9_(Alg%C3%A9rie))

¹⁵⁶ La région du centre d'Alger englobe l'Algérois, la Kabylie et la Mitidja.

braqués à l'ouest comme ceux qui le sont à l'est, ceux qui regardent à droite comme ceux qui s'en tiennent à gauche. Ceci fait que nous sommes estimés par l'opposition comme par le pouvoir. C'est, il est vrai, une fastidieuse gestion¹⁵⁷.

D'après la revue *Jeune Afrique*, *Le Quotidien d'Oran* peut se prévaloir d'un large électorat grâce à une ligne éditoriale « privilégiant l'information sur le commentaire, et évitant, autant que faire se peut, les partis pris ». « Nous ne sommes ni d'est, ni d'ouest, ni de gauche, ni de droite, insiste Benabbou. Nous sommes estimés aussi bien par l'opposition que par le pouvoir. »¹⁵⁸

Lors d'un colloque international, organisé en décembre 1999, à Alger, autour de la problématique « paix, démocratie et droits de l'homme », de nombreux observateurs nationaux et étrangers étaient tout étonnés de savoir que ce « nouveau-né » occupait la 5^{ème} place dans les tirages des quotidiens nationaux après *Al-Khabar*, *Liberté*, *Le Matin* et *El Watan* (300.000 exp, 150.000, 140.000 et 100.000, alors que *Le Quotidien d'Oran* tirait à 70.000 exemplaires/jour environ durant les 10 premiers mois de l'année 1999). En 2006 il occupait la première place dans les ventes. Il s'est fait devancer ces dernières années par *El Watan*.¹⁵⁹

L'Expression

L'Expression est un quotidien en langue française, fondé en novembre 2000 par Ahmed Fattani, ancien rédacteur en chef et cofondateur du quotidien *Liberté*. Le journal est réputé être proche du président A.Bouteflika. *L'Expression* a aussi la réputation d'être "anti-Français" selon Béatrice Khadige, correspondante de l'AFP¹⁶⁰ à Alger en 2011 (cette déclaration avait suscité à cette occasion une vive polémique) dans un article consacré à une revue de la presse algérienne concernant l'affaire des moines de Tibehirine.

¹⁵⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Le_Quotidien_d%27Oran

¹⁵⁸ <http://www.jeuneafrique.com/82075/archives-thematique/edition-gagnante/>

¹⁵⁹ Pour le mois de septembre 2011, les chiffres ont oscillé entre 130 000 et 135 000 exemplaires. Quelques exemples: 130 434 exemplaires (numéro 5098), 131 781 (numéro 5101), 132 679 exemplaires (numéro 5108), 134 058 exemplaires (numéro 5115).https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Quotidien_d%27Oran#Tirage

¹⁶⁰ Ahmed Fattani qualifie les accusations de l'AFP de "médisance d'estaminet" et "d'inepties". Il s'attaque personnellement à Béatrice Khadige qu'il qualifie de "journaliste cabocharde" (article de *L'Expression* intitulé "La «trouvaille» de la correspondante de l'AFP à Alger" 22 Septembre 2011)

En 2006, *L'Expression* figurait en 7^e position des tirages de la presse quotidienne algérienne avec 26 500 exemplaires et en 5^e position en ne tenant compte que des quotidiens francophones¹⁶¹. Le sondage IMMAR (2007) classe *L'Expression* en 7^e position des quotidiens les plus lus de la région de l'ouest de l'Algérie, 8^e pour la région centre et 9^e pour le sud algérien. Il propose un site très clair et bien conçu, parmi les plus modernes de la presse algérienne, qui organise par ailleurs régulièrement des sondages d'opinion.¹⁶²

Comme nous l'avons déjà signalé, les journaux qui constituent notre corpus se déclarent indépendants et voués à l'information ; il n'est pas toujours aisé de déterminer à partir d'informations extérieures et de polémiques éventuelles à leur sujet, leur tendance politique. Si nous avons retenu ces quatre journaux c'est à la fois pour leur qualité, pour leur histoire récente, pour leur relative proximité à la fois par la langue, par la période de leur création, par les liens entre certains journalistes et par leurs ambitions. *El-Watan*, *le Quotidien d'Oran* et *Liberté* ont la réputation d'exercer leur liberté d'expression et de ton davantage que *L'Expression* dont on dit qu'il défend des vues proches du Gouvernement et précisément du président Bouteflika. Concernant les relations franco-algériennes, nous verrons comment ils se positionnent tous réunis et chacun par rapport aux autres.

Conclusion

Dans ce chapitre où nous avons retracé les grandes périodes de la presse en Algérie, nous avons retrouvé la trame des événements historiques et des rapports entre les pays et entre les langues que notre premier chapitre de contextualisation nous avait fait parcourir : période coloniale, période de l'Indépendance, période de l'ouverture démocratique, décennie noire, période contemporaine. Nous l'avons fait sous l'angle de l'émergence et de l'évolution de moyens d'expression adaptés à leur temps jusqu'à la presse en ligne d'aujourd'hui.

De la presse en Algérie à la presse algérienne, nous avons découvert une longue histoire et l'importance de facteurs variés. En tous cas qu'il s'agisse de la presse indigène,

¹⁶¹ Ce chiffre de tirage est en contradiction avec ceux avancés par le journal qui parlait en 2002 d'un tirage de 70 000 exemplaires (article de *L'Expression* du 04-11-2002)

¹⁶² [https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Expression_\(Alg%C3%A9rie\)#Tirage](https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Expression_(Alg%C3%A9rie)#Tirage)

de la presse nationaliste, de la presse pendant la guerre, ou de la presse engagée dans la démocratisation, exposée au terrorisme, elle a été marquée par différents combats politiques qu'elle a contribué à mener, ou dont elle a fait les frais. Nous avons vu qu'étudier la presse était impossible sans la situer dans une continuité et dans des contextes complexes et l'enchaînement des événements, des régimes et des enjeux de mémoire.

Nous avons fait également une première présentation de notre corpus qui permet de situer précisément les journaux que nous avons retenu par rapport à un ensemble.

Chapitre 3

Histoire, mémoire, discours

Introduction

Nous nous sommes placée jusqu'ici dans une perspective historique comme soubassement à une analyse d'un discours de presse portant sur la mémoire. La distinction entre histoire et mémoire apparaît nécessaire, mais nous avons constaté que nombre d'historiens qui tentent de délimiter la définition de chacun de ces termes ne trouvent pas de réponses définitives.

Selon l'historien Gilles Boëtsch, « les relations entre « mémoire » et « histoire » sont aujourd'hui au cœur de polémiques qui touchent notre passé relativement proche » (2008 :187). Cela nous incite à la prudence dans notre étude discursive qui a pour ligne conductrice la mémoire. Il est nécessaire pour nous de prendre du recul et de ne pas nous égarer dans les conflits liés au caractère sensible du sujet traité, et aussi à la complexité du champ de l'histoire, afin de ne pas tomber dans le piège mémoriel, en participant à notre tour à la « guerre des mémoires ».

Les études sur l'histoire et la mémoire auxquelles nous allons renvoyer dans un premier temps de ce chapitre concernent essentiellement la sociologie, la psychologie l'histoire et les sciences politiques, voire la philosophie. Mais les sciences de langage qui sont notre discipline de référence trouvent aussi leur place dans cette interdisciplinarité, puisque c'est le langage qui transmet et porte la mémoire. Dans un deuxième temps, nous nous centrerons donc sur le discours et sur la manière dont la mémoire est prise en compte dans le champ de l'analyse de discours, champ disciplinaire qui sera au centre du chapitre 4.

3.1. Histoire et mémoire

Pour nous, la mémoire est une constituante de l'histoire, et nous entendons ici plus précisément par mémoire « la mémoire collective ». Si l'histoire accumule et recense en récits des événements du passé de l'humanité, elle préserve donc la mémoire collective de chaque nation, peuple ou groupe d'individus. En cela, elle peut être considérée elle-même comme une mémoire qui englobe et conserve le souvenir du passé.

À cet égard, nous considérons que l'histoire est faite de mémoire(s) et qu'elle a le rôle de les entretenir. L'histoire entretient en effet la mémoire dans la mesure où elle la transmet par l'éducation et les témoignages. La mémoire est entretenue également aussi grâce aux cérémonies commémoratives, aux mémoriels, aux institutions pour lesquels les historiens sont sollicités. Mais quand il s'agit de conflits et de leurs suites (guerres, génocides, massacres, répressions), les perceptions divergent selon des camps antagonistes.

3.1.1. La mémoire avec ou contre l'histoire ?

Gilles Boëtsch rappelle que « la mémoire est subjective, portée par des groupes d'hommes aux intérêts et passés différents » (2008 : 187), et cite Pierre Nora pour qui la mémoire est « ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie ». La mémoire, précise Boëtsch, « engage des enjeux politiques majeurs dans le présent ; elle appartient à un vécu, à une identité, à un processus personnel d'appropriation du passé, tandis que l'histoire est une construction collective qui appelle une critique et une relecture constants » (*Ibid.*187). L'histoire a une mission critique à l'égard de la mémoire dont elle doit pourtant rendre compte.

Pour l'auteur, penser la mémoire a, dès lors, quelque chose de « perturbant » pour le monde froid et structuré de l'université et de la recherche. Selon lui, les « professionnels » peinent en effet à penser les affects de la conscience collective et, encore plus, les « demandes » sociales. Ils souhaitent « conserver une distance » avec leur objet d'étude et ils ont l'habitude de se présenter en dehors du champ de la mémoire. De

fait, constate-t-il, « l'émergence des débats autour de la mémoire a perturbé en profondeur le monde feutré des historiens académiques » (*Ibid.* 187).

Pour le philosophe Paul Ricœur, histoire et mémoire sont interdépendants : « la mémoire est d'abord matrice de l'histoire en tant qu'écriture et en second lieu, elle est à la base de la réappropriation du passé historique en tant que mémoire instruite par l'histoire transmise et lue »¹⁶³.

Mais pour Pascal Blanchard¹⁶⁴ et Isabelle Veyrat-Masson¹⁶⁵ « l'histoire naît aussi contre la mémoire » (2008 b : 13). Ces chercheurs considèrent que l'histoire dérive de la communication puisque l'écriture, technique de communication de prédilection, marque l'avènement des temps historiques. Pour eux, l'apparition de nouveaux outils, tels que l'écriture, l'enregistrement sur de nouveaux supports, les produits des nouvelles technologies, a permis de libérer la mémoire : « l'histoire, l'«enquête» qui se veut témoin et révélateur des choses advenues, l'histoire qui cherche à faire revivre les événements tels qu'ils ont eu lieu peut rompre, dès lors, avec la mémoire, celle des anciens et du récit premier » (*id.*).

Dans un débat qui les oppose en 2006 dans les colonnes du *Figaro*¹⁶⁶, Pascal Bruckner qui veut répudier la «mauvaise conscience» du colonialisme s'adresse à Benjamin Stora en ces termes :

Il faut distinguer fondamentalement mémoire et histoire. La mémoire est subjective, elle peut être déformée, s'enorgueillir de souffrances qui n'ont pas été directement vécues. Et le contraire de la mémoire n'est pas l'oubli mais l'histoire, c'est-à-dire le rétablissement des faits dans leur complexité. Cinquante ans après la guerre d'Algérie, il est possible d'en avoir une vision impartiale, car nous ne sommes plus concernés qu'indirectement

Stora fait valoir, lui, que « les mémoires saignent encore » et particulièrement chez les jeunes issus de l'immigration en France, en quête d'identité et de reconnaissance. Pour autant, l'historien Stora revendique bien la démarche scientifique et critique de l'histoire, et en particulier le croisement des sources. Dans un forum organisé par *Liberté*

¹⁶³ Cette citation figure page 13 dans l'introduction du numéro d'*Hermès* dirigé par Blanchard et Veyrat-Masson (2008 b). Elle est tirée d'une conférence délivrée à Budapest en 2003, citée par F. Josse, « Paul Ricœur, interprétation et reconnaissance. L'histoire à l'épreuve des guerres de mémoire », *Cités*, vol. 33, n° 1, PUF, 2008.

¹⁶⁴ Pascal Blanchard est historien spécialiste du fait colonial et de l'immigration.

¹⁶⁵ Isabelle Veyrat-Masson est spécialiste de la communication médiatique et de la représentation du passé.

¹⁶⁶http://www.lefigaro.fr/debats/2006/11/14/01005-20061114ARTFIG90056-pascal_bruckner_benjamin_stora_contre_l_oubli_la_memoire_ou_l_histoire.php

en 2014¹⁶⁷; il souligne le fait que la démarche de l'histoire exige de « coupler ou confronter trois sources « pour construire un récit cohérent proche de la vérité » : les mémoires des acteurs, les archives de l'État et les fonds images » en tenant compte aujourd'hui d'une nouvelle donne le « déluge de sources véhiculées par internet ».

Selon Dominique Schnapper, le travail de recherche de l'historien repose essentiellement sur les collections d'archives :

les archives [...] sont la « mémoire de la nation », mais leurs trésors doivent être sans cesse découverts, sans cesse rappelés. Elles imposent un exercice indispensable de retour au réel pour le processus d'objectivation de la compréhension de l'Histoire (Schnapper, 2007: 40).

3.1.2 La mémoire comme réalité psycho-sociale

Selon Valérie-Barbara Rosoux, analyser les évocations du passé qui émaillent les discours de politique étrangère revient à se pencher sur l'une des manifestations de la mémoire officielle. Or l'étude de cette dernière requiert quelques clarifications concernant la notion de mémoire

[Cette] notion est plus équivoque qu'il n'y paraît de prime abord. La mémoire est une faculté biologique qui permet d'encoder les expériences vécues et les informations reçues, de les conserver, de les transformer et de les restituer. Elle renvoie à un ensemble de fonctions psychiques grâce auxquelles l'homme peut actualiser des impressions ou des informations passées. De ce point de vue, l'étude de la mémoire relève de la psychologie expérimentale, de la neurophysiologie, de la biologie et, pour les troubles de la mémoire, de la psychiatrie (2001 : 7)

Nous ne nous intéresserons pas ici à la mémoire en tant que faculté biologique, mais à la mémoire au sens des évocations et éventuels usages politiques du passé. Il est toutefois nécessaire de préciser la notion de mémoire de manière plus générale.

La mémoire peut-elle être considérée comme « présent du passé » ? Selon Rosoux, « La mémoire est une notion relativement fluide et fortement connotée par le «vécu» le «sensible» » (2001 : 86). Les souvenirs ne sont pas littéralement conservés, mais plutôt remaniés en fonction des conditions présentes. Les individus ne peuvent en général pas connaître totalement le passé tel qu'il s'est déroulé, même quand ils en ont été les

¹⁶⁷ <http://ldh-toulon.net/memoire-et-histoire-par-Benjamin.html>

protagonistes ou les témoins. La mémoire est aussi de l'ordre de la transmission à travers le temps et dans une communauté donnée, elle ne se borne pas au souvenir des expériences vécues directement.

Selon Marie-Anne Paveau,

c'est au philosophe et sociologue M. Halbwachs, que l'on doit la notion de mémoire collective, travaillée dans le cadre plus large de la psychologie collective, à une époque où il s'agissait de s'opposer aux conceptions individualistes de la psychologie [...]. Contre l'idée que le souvenir est individuel, M. Halbwachs montre que l'illusion de se souvenir par soi-même est au caractère devenu insensible de l'influence du milieu social. (2006 :86)

Cette notion de mémoire collective s'oppose à la vision d'un individu isolé qui pourrait être mis à part de l'influence du social, car cette influence modèle le contenu des souvenirs individuels (Halbwachs 1997: 52). Dans son livre *Les cadres sociaux de la mémoire*, Halbwachs déclare que la mémoire est toujours sociale. Selon lui se souvenir n'est pas revivre, mais construire son passé à partir des cadres sociaux présents dans le groupe, notamment par l'intermédiaire des lieux ; c'est donc la signification partagée d'une époque, son vécu collectif qui permet la signification de nos souvenirs individuels, et non pas le contraire¹⁶⁸.

La notion de mémoire collective resurgit à la fin des années 1970, cette fois-ci sous l'impulsion d'historiens qui réfléchissent à la nature du travail historique. La définition qu'en donne Pierre Nora en 1978 insiste sur la gamme « infinie » de ses composantes, depuis le souvenir d'événements directement vécus, transmis ou même mystifiés, jusqu'aux mémoires officielles ou, au contraire, clandestines. Il ajoute que la mémoire collective est « ce qui reste du passé dans le vécu des groupes, ou mieux ce que ces groupes font du passé » (1978: 398).

Selon Dominique Schnapper, il est presque impossible d'aborder la question de la mémoire, sans aborder celle de l'identité, cette dernière marquée par l'histoire. L'auteur cite comme exemple la mémoire juive marquée par la Shoah . L'identité dont parle Möller, est « l'identité forgée à travers le souvenir historique» (Schnapper 2007: 42). Mais il se méfie des simplifications abusives et précise :

si l'identité d'une personne est déjà beaucoup trop complexe pour pouvoir être circonscrite au singulier, cela vaut dans une bien plus large mesure pour une collectivité,

¹⁶⁸ Maurice HALBWACHS, 1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel

voire une nation [...] l'identité est soumise à des changements tout au cours de la vie [...] d'une certaine manière, l'individu détient même plusieurs identités, sa perception des événements de sa vie, mais aussi des faits historiques (*id.*).

Blanchard et Veyrat-Masson se réfèrent à cette notion d'identité et citent Tzvetan Todorov « il n'y a pas d'identité sans mémoire », en ajoutant que la plupart des conflits de mémoires sont d'abord des conflits d'identité¹⁶⁹ (2008a : 30).

3.1.3 La guerre des mémoires

La notion de guerre des « mémoires » a surgi dans le débat public depuis quelques années. La raison en est l'existence de plusieurs points de vue et versions autour d'un même événement historique ou ensemble d'événements. L'expression de « guerre des mémoires » est devenue courante notamment pour désigner le dissensus portant sur la période coloniale. Elle renvoie aux polémiques entre différents groupes qui n'ont pas la même mémoire collective et qui considèrent que la leur n'est pas suffisamment reconnue notamment dans l'histoire transmise et ses traces officielles (enseignement, commémorations par exemple).

Pour Daniel Lindenberg, l'oubli, la manipulation, le souvenir parcellaire provoqueraient la « guerre », la relation des individus à l'histoire consistant ainsi à toujours « hésiter entre l'oubli et la mémoire »; la guerre ne serait qu'une réaction-frustration de ne pas avoir « sa » place dans le récit national. Comme l'État ne sait que « réagir » à la pression, un « jeu de mémoires » s'engage pour définir une sorte de ligne médiane entre deux attentes : celle d'une mémoire nationale officielle et celle d'une mémoire spécifique et parcellaire (Lindenberg 1994 : 79). Chaque conflit mémoriel serait alors la continuité de la « guerre » précédente qui se renouvellerait sous des formes et des thématiques nouvelles¹⁷⁰. À chaque fois, explique-t-il, c'est la même volonté d'effacement et le même échec. Pour Blanchard et Veyrat-Masson, l'État fixe un cap par des commémorations officielles qui bien souvent font preuve de conservatisme (2008a : 31).

¹⁶⁹ « (Rares sont les) conflits sur le « fait historique », à l'exception notable et extrême du révisionnisme sur la Shoah » (Blanchard et Veyrat-Masson 2008a : 30)

¹⁷⁰ Par exemple concernant les événements du 8 mai 1945, c'est en avril 2015 que pour la première fois un représentant du gouvernement français se rend en Algérie pour rendre hommage aux victimes des massacres. En Algérie, les figures de Messali Hadj et Ferhat Abbas dont le rôle avait été occulté jusque dans les années 90 ont été remises à l'honneur et de nombreuses publications de témoignages interviennent.

Ces auteurs rejoignent Dimitri Nicolaïdis¹⁷¹ expliquant que les retours de mémoire pourraient produire une « histoire éclatée », une sorte de « à chacun sa vérité » qui, dans cette perspective, déclencherait des conflits violents. Ils ajoutent que c'est le « décalage » entre l'histoire officielle et de nouvelles « attentes » qui créent le conflit. Dans ce processus, les médias jouent un rôle important et « deviennent des vecteurs d'accélération face à ces attentes et amplifient chaque « crise ». En même temps, le passage de crise à crise s'accélère et cette situation donne le sentiment d'une omniprésence des « guerres de mémoires » (2008: 32). Ce phénomène est en marche de longue date, mais avec l'évolution et l'extension des moyens de communication et des médias, il semble plus perceptible. Le cas des relations franco-algériennes dans la presse obéit à cette règle et illustre le rôle de la médiatisation. Il faut noter que le clivage entre les guerres de mémoire est susceptible d'affecter aussi les historiens eux-mêmes¹⁷².

Les moyens médiatiques sont aussi de « véritables accélérateurs de diffusion, de débats mais aussi de conflits, » (Blanchard et Veyrat-Masson, 2008a : 25). Ils deviennent une caisse de résonance de débats sur la question de la mémoire entre demande de l'opinion et contrôle institutionnel; ils mobilisent et suscitent les images et les affects. Dès lors l'instrumentalisation de la mémoire par les médias est ouverte au service d'institutions (État, partis politiques) ou de groupes (courants de pensées, lobbies, etc.) aux intérêts plus ou moins dissimulés, et dont le but est de faire valoir des idéologies.

Selon Dominique Schnapper, « la mémoire historique » n'est pas seulement l'affaire des historiens, mais, dans une mesure non négligeable, des médias auxquels incombe donc une responsabilité accrue, en relation notamment avec l'accroissement des journées commémoratives. Selon l'auteur cela n'est pas sans risques : « L'actualisation délibérée, parfois artificielle de la commémoration historique ravale souvent celle-ci au niveau d'un divertissement. L'Histoire n'appartient plus en premier lieu aux historiens ou aux érudits férus d'histoire ». (Schnapper, 2007 : 41)

¹⁷¹ Cité par Blanchard et Veyrat-Masson 2008a :16, Dimitri Nicolaïdis, 1992, « *Penser l'identité nationale* », in *Les Temps Modernes*, n°548. Nicolaïdis propose une définition des deux termes : « *la reconnaissance est une chose, la mémoire en est une autre. La première nous parle de vérité, la seconde d'identité* »).

¹⁷² Dans un article de 2014 paru dans la revue *Les Cahiers d'Etudes sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, «Historiens de la guerre d'Algérie, quels engagements?» Guy Pervillé évoque ces clivages. <https://emam.revues.org/710>

On assiste aussi, selon Henri Rousso, à une mondialisation de la mémoire : « D'un bout à l'autre de la planète, les États sont aujourd'hui confrontés à des visions concurrentes et alternatives du passé qui mettent en cause la domination traditionnelle de l'histoire nationale ». Ce phénomène s'expliquerait notamment par l'émergence d'un « espace public mondial » auquel participent de manière déterminante les médias, et par les « conflits d'intérêt entre énoncés savants, émotions populaires et politiques publiques » (2007 : 4-5).

Selon Blanchard et Veyrat-Masson, « c'est [...] un processus à la fois complexe et naturel de relation au passé qui oppose l'État et les « mémoires reléguées », le groupe à la collectivité, l'individu au groupe, à un moment où la maîtrise des moyens de communication permet à chacun d'organiser son propre parcours mémoriel » (2008a : 37). Pour les auteurs, le temps, joue son rôle dans ce processus, la distance avec le passé permettant soit aux mémoires de resurgir, soit à l'oubli de s'institutionnaliser.

Selon Esther Benbassa, il faut se demander qui a intérêt à ce que ces mémoires entrent en guerre. Si les mémoires

sont effectivement entrées en concurrence, les mémoires ne le font pas d'elles-mêmes, mais plutôt sous la houlette des représentants des communautés et de leurs activistes, et aussi à l'instigation indirecte des politiques qui, à l'échelon local, voire national, cherchent à en tirer profit, quitte à provoquer des frictions à des fins essentiellement électorales, voir clientélistes. Quand aux médias, ils se gargarisent de ces guerres, qu'ils imaginent à défaut de les connaître (2008 : 252).

Le rapport de force de ces mémoires face au pouvoir de l'État étant inégal, ceux qui s'érigent comme leurs représentants utilisent des stratégies en vue de faire basculer le poids de leur côté (Benbassa, 2008 : 253). Les conflits entre des « histoires légitimes » et une « histoire officielle » tendent à abolir les « frontières traditionnelles entre les discours du scientifique, du politique, de l'acteur, du militant...» (Henri Rousso 2007 : 4-5), au risque d'entretenir une «judiciarisation du passé, une omniprésence des «victimes » dans les histoires en reconstruction » (Blanchard et Veyrat-Masson, 2008a : 39).

3.1.4. Enjeux des mémoires entre France et Algérie

Dans le cas de la guerre d'Algérie, nous constatons qu'il y a, en France et en Algérie, et pas seulement selon la ligne de partage des deux pays, des mémoires collectives antagonistes qui se sont constituées et maintenues en s'affrontant d'une manière récurrente, et qui rivalisent pour s'imposer comme mémoire officielle ou pour empêcher l'officialisation des mémoires concurrentes.

Après l'indépendance de l'Algérie, des associations algériennes et françaises réclamaient vérité et reconnaissance des événements pendant la guerre d'Algérie (Association du 8 mai 45, Association des Familles des victimes du 26 mars 1962, Association pour la Défense de la mémoire Pied-Noir, AJIR France, Justice pour les Harkis et leur Famille,). Comme le soulignent Blanchard et Veyrat-Masson « la notion de mémoire peut être transgénérationnelle et engager une nouvelle pression sur le présent » (2008a : 37).

Le développement démographique de la population algérienne laisse apparaître une population jeune, il faut noter que sur le nombre évalué à 39,5 millions d'Algériens¹⁷³ en 2015, 55,25 % ont moins de 29 ans, 3,87% seulement ont 70 ans et plus . Ce qui veut dire que la population ayant vécu durant la guerre d'Algérie et ayant subi des tortures, assisté à des massacres et conservant encore des souvenirs personnels, sont minimes par rapport au nombre global de la population algérienne qui n'était à la veille de l'indépendance que de 4 millions d'habitants.

Le fait qu'il existe un nombre minime de souvenirs individuels directs liés à la colonisation, ne veut en aucun cas dire que la mémoire soit effacée. Comme le rappelle Möller, en parlant du souvenir d'Auschwitz et des massacres collectifs du XX^e siècle, la mémoire collective est « entretenue par les appels sociaux, publics, au souvenir, à la commémoration, à l'information par le biais de l'éducation politique, mais aussi la recherche historique permanente » (Schnapper, 2007: 38). Et c'est ce qui empêche la disparition et l'effacement de la mémoire collective.

¹⁷³ Selon l'Office des statistiques (ONS) relayé par l'Agence de presse algérienne (APS).
http://www.huffpostmaghreb.com/2015/03/28/la-population-algerienne-a-395-millions-dhabitants-au-1er-janvier-2015-_n_6960980.html

La France a longtemps entretenu avec son passé colonial une relation ambiguë. Nous pouvons évoquer à ce titre le silence vis-à-vis de la guerre d'Algérie pendant plusieurs générations. Elle resta un tabou durant longtemps, même sur la simple reconnaissance que la guerre d'Algérie était une guerre. Il faut attendre le 21 septembre 1997, rappelle Rosoux, pour que Jean-Pierre Masseret secrétaire d'État aux anciens combattants, reconnaisse officiellement que les combats qui se sont succédé en Algérie entre 1954 et 1962 furent bien une « guerre », et non des « opérations de maintien de l'ordre ». Le 21 octobre 1997, Lionel Jospin parle lui aussi de « la guerre d'Algérie » et en février 1998 une commission formée d'anciens combattants, d'historiens et de parlementaires est constituée pour étudier la création d'un mémorial de la guerre d'Algérie qui sera inauguré en 2002 (quai Branly). C'est la loi n° 99-882 du 18 octobre 1999 qui substitue à l'expression « aux opérations effectuées en Afrique du Nord », l'expression « à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc ».

En Algérie, c'est la libéralisation de la parole publique et de la presse des années 1990 qui a permis de revenir sur certains aspects de l'histoire officielle à la gloire exclusive du FLN, et de poser les questions des crises internes au nationalisme (conflit FLN/MNA et ses conséquences notamment). On peut lire dans un article du *Monde diplomatique* de 2013 qui signale la parution à foison de nombreux récits mémoriels émanant d'anciens maquisards dont on retrouve aussi des extraits dans la presse :

Pendant des décennies, la guerre d'Algérie fut le monopole des historiens — et des témoins — français. Désormais se multiplient les récits de moudjahidins et de « djounoud » (soldats) qui ont résisté durant huit ans au colonialisme. Ces documents, avec leurs limites, ont commencé à évoquer certains sujets délicats interdits par l'histoire officielle en Algérie¹⁷⁴.

Notre travail portant sur la période 2007-2009 est prise dans ce conflit des mémoires à l'échelle des pays entre une loi française vantant le « rôle positif de la colonisation » (loi du 23 février 2005), et la demande de réparation que formalise, au début de l'année 2010, une proposition de loi de cent vingt cinq députés algériens visant à « criminaliser le colonialisme ». Des demandes de pardon réclamées ici et là par des personnalités politiques algériennes ou des associations de victimes de la colonisation

¹⁷⁴ Pierre Daum «La guerre d'Algérie par ceux qui l'ont faite»

<http://www.monde-diplomatique.fr/2013/08/DAUM/49557>

ont refait surface à ce moment-là et des demandes très précises ont été formulées comme en témoignent les articles suivants de cette proposition, s'inspirant directement du texte élaboré et publié en 1991 par l'association algérienne « 8 mai 1945 » :

ARTICLE 15: « *La France doit remettre à l'Algérie toutes les archives nationales de toute nature (écrite, sonore ou visuelle), ainsi que tout monument historique pillé.* »

ARTICLE 16: « *La France doit remettre à l'Algérie les listes des Algériens recherchés, morts ou vivants, en mentionnant leur localisation, ainsi que les listes des exilés.* »

ARTICLE 17: « *La France doit remettre à l'Algérie les plans des lieux où se trouvent des mines, ainsi que des lieux où se trouvent des substances potentiellement dangereuses pour la population et le territoire.* »¹⁷⁵.

En France, selon Guy Pervillé (2006), trois mémoires principales peuvent être distinguées : celle des partisans de l'indépendance de l'Algérie, qui ont longtemps cru que l'Histoire leur avait donné raison ; celle des partisans de l'Algérie française qui se considèrent comme les victimes d'une injustice historique, et qui voient dans les difficultés de l'Algérie indépendante l'occasion de revendiquer leur réhabilitation ; entre les deux, la mémoire confuse et embarrassée de la majorité silencieuse qui a suivi ou accompagné le général de Gaulle dans « sa résignation à l'inéluctable » pour mettre fin à une guerre interminable¹⁷⁶.

En Algérie, il y a la mémoire des anciens combattants algériens « moudjahidines », la mémoire des victimes, « une grande partie de la population », et aussi une mémoire silencieuse de ceux dont on parle très peu, ceux qui croyait à l'Algérie française mais à un État de droit non xénophobe. Il faut se rappeler que les toute premières revendications

¹⁷⁵ Voir à ce sujet la contribution de Benjamin Stora disponible sur son site <http://www.univ-paris13.fr/benjaminstora/la-memoire/206-querelles-de-memoires-et-dhistoire-entre-la-france-et-lalgerie-in-colloque-de-moscou-fevrier-2010>. Le texte est reproduit en annexe 4 B

¹⁷⁶ Pervillé, 2006. Disponible en ligne http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=20
Dans un article de novembre 2012 de l'hebdomadaire *Marianne* sont recensées des mémoires différentes. « Et sur chaque événement historique s'écrivent de plus en plus, chacune dans leur coin, des mémoires différentes, mais chacune pleine de trous de mémoire, comme on le constate désormais à propos de la guerre d'Algérie, avec la juxtaposition de la mémoire pied-noir, la mémoire harkie, la mémoire OAS, la mémoire des militaires et appelés du contingent, la mémoire FLN et la mémoire MNA (le Mouvement national algérien qu'écrasa le FLN...) »
http://www.marianne.net/De-quoi-la-France-doit-elle-s-excuser%C2%A0_a224456.html

algériennes n'espéraient que l'égalité et la liberté et ne revendiquaient pas l'indépendance de l'Algérie : l'Émir Khaled¹⁷⁷, en 1922, n'avait qu'une revendication essentielle de représentation parlementaire, et Messali El Hadj fondateur du MTLD en 1946 ne réclamait avec une assemblée constituante souveraine et le départ des troupes françaises qu'une solution démocratique pour le peuple algérien (avant le début de la lutte armée en 1954).

Blanchard et Veyrat-Masson constatent que les auteurs qui travaillent sur la guerre des mémoires ont sans doute, aujourd'hui, une capacité d'analyse distanciée de ces processus de mémoire qui agissent pourtant à chaud dans le présent :

Sont-ils une forme moderne d'intégration des passés violents ou troubles ? Une manière de rappeler à l'ordre lorsque la mémoire officielle pratique l'oubli volontaire, rend inaudible un passé, opte pour un récit équivoque ou prend parti pour telle ou telle «vision de l'histoire»? Les guerres de mémoires ne sont-elles pas, en fin de compte, inévitables ? L'État ne se comporte-t-il pas comme tous les autres acteurs de ces enjeux ? (2008a : 41)

Ces dernières décennies, le passé et l'histoire représentent des enjeux politiques colossaux. Selon Marc Ferro, grâce aux médias, « on se trouve face à une nouvelle donne qui contribue, par ailleurs, à éclairer à la fois le fonctionnement des sociétés et l'utilisation politique de l'histoire » (2008 :9). Benjamin Stora déclare quant à lui : « La guerre des mémoires n'a donc jamais cessé mais elle vivait dans le secret des familles. Cette guerre était cloisonnée, non assumée. Elle était souterraine... » (2008: 18). Il précise que, entre la fin de la guerre d'Algérie et le début du premier septennat de François Mitterrand, il a recensé près de deux mille cinq cents livres sur le sujet, preuve que les mémoires inaudibles peuvent très bien être liées à une surproduction de connaissances et de savoirs.

Pour nous, la demande de reconnaissances des mémoires à travers l'histoire n'est pas réservée à une nation au détriment d'une autre. Mais chaque nation a son propre passé qu'elle exploite à sa manière, selon des enjeux distincts. Ainsi, certains pays:

¹⁷⁷ L'émir Khaled est le fondateur en 1919 du Mouvement pour l'Égalité et la Réforme. Voir Ageron Charles-Robert. « Enquête sur les origines du nationalisme algérien. L'émir Khaled, petit-fils d'Abd El-Kader, fut-il le premier nationaliste algérien » ? In: *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°2, 1966. pp. 9-49 ; et Ali Merad, «L'émir Khaled (1875-1936) vu par Ibn Badis (1889-1940)», In: *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°9, 1971. pp. 33-34

revendiquent une identité fondée sur l'histoire, mais leurs revendications diffèrent de celles des sociétés dont l'histoire est écrite depuis longtemps. Pour les uns, cette demande d'histoire est censée consolider l'unité de la nation et la légitimité de l'État ; pour d'autres, elle doit leur permettre de rechercher la « vérité » sur leur passé et sur leurs propres origines ; pour d'autres, cette mémoire est censée aider les citoyens à rendre intelligible les mécanismes de la vie économique et politique à une époque où les changements dans la carte du monde rendent opaques les repères qui permettent de maîtriser le devenir de leur société (Ferro, 2008 : 10).

Lindenberg préconise d'engager un véritable « travail de mémoire » et Dimitri Nicolaïdis prône comme exemplaire celui accompli sur Vichy et la Shoah par des livres et des films notables, et le rôle pionnier de la nouvelle génération d'intellectuels juifs, notamment leur combat pédagogique. Ces mouvements ont abouti aux procès très médiatiques contre Touvier, Barbie et Papon et aux plaintes contre les négationnistes, ainsi qu'aux déclarations solennelles du président de la République Jacques Chirac. Blanchard et Veyrat-Masson (2008) citent à ce sujet Olivier Wieviorka qui avance que la « guerre des mémoires » ne fait plus l'objet d'aucune controverse « aujourd'hui, elle contribue bien plutôt à rassembler les Français autour d'un « devoir de mémoire » auquel seuls quelques extrémistes marginaux cherchent à se soustraire » (2008:33).

Pour Blanchard et Veyrat-Masson certains conflits sont par ailleurs encore plus complexes à « pacifier » que d'autres, comme ceux issus de la colonisation. En effet, en Algérie comme en France, des tensions entre groupes qui tirent chacun la corde de leur côté, dans une sorte de compétition du passé et des mémoires subsistent pour proclamer qui a été le plus victime de cette situation coloniale et de ses suites. Le retour au passé, peut constituer un symptôme négatif. Comme l'affirme Michel Tubiana, avocat et ancien président de la Ligue des droits de l'homme : « Lorsqu'un pays doute de son avenir, de son identité, des groupes cherchent à se légitimer en invoquant le passé »¹⁷⁸.

Blanchard et Veyrat-Masson adoptent à cet égard une position nuancée :

certes, les mémoires en marche sont souvent salutaires car elles obligent l'État et les institutions à rompre les longs silences et les oublis volontaires, mais, en même temps, la multiplication de ces revendications ne risque-t-elle pas de faire vaciller la « mémoire collective » ? Ce serait, alors, à l'État en dernier ressort de synthétiser les contraires et de faire prendre conscience que le « temps des silences » est terminé et que, pour certains, le « temps du pardon » commence (2008 : 34).

¹⁷⁸Cité par Michael Kimmelman, « *a War of Memories Over Memories of War* », le *New York Times*, 4 mars 2009. Version française : <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article3166>

Selon Jacques Rancière¹⁷⁹ la mémoire de la guerre d'Algérie reste un enjeu très sensible en France, et elle ne porte pas seulement sur le rapport guerre/vérité, sur l'aveu de la torture et des exactions, mais, de manière profonde sur le rapport entre le passé et le présent, le même et l'autre, le national et l'étranger, l'inclus et l'exclu etc. : « c'est d'abord un questionnement de nous-mêmes sur nous-mêmes, sur la constitution d'une communauté politique post-coloniale » (Navet, Vermeren 2003: 49). Par exemple la volonté de commémorer en France, ces dernières années, la journée du 17 octobre 1961¹⁸⁰, est certes un effet de la volonté de rendre visible «la violence coloniale, convoquée au tribunal de l'histoire» mais le silence sur la guerre d'Algérie concerne au-delà des événements «l'oubli de l'altérité intérieure, de la différence de la citoyenneté à elle-même qui est propre à la politique» (Ibid 48).

Le philosophe Sidi Mohammed Barkat appelle lui aussi à une conscience non seulement historique mais politique qui concerne autant le présent que le passé :

la stratégie qui consiste à taire la dimension institutionnelle de la terreur empêche que l'on prenne la mesure de la force de la représentation sociale construite à cette époque, de son pouvoir de perdurer par-delà la période coloniale. Elle nuit considérablement à notre capacité de prendre en compte les conséquences sociales mais aussi administratives, judiciaires et policières actuelles de cette rupture : discrimination devant le travail ou le logement, contrôles d'identité arbitraires, zones de rétention soumises à l'impératif policier, expulsions du territoire parfois au mépris de conventions internationales signées par l'état, double peine, entrave à la circulation des personnes, etc. Une chose est de rouvrir la terreur coloniale, une autre de la traiter en allant plus loin dans ce qui la structure et en fait une réalité tout entière née d'institutions qui, pour partie au moins, continuent de survivre à la décolonisation (2002 : 11).

¹⁷⁹ Jacques Rancière, 1997, « La cause de l'autre », in *Lignes*, numéro *Algérie - France : regards croisés*, 30/février 1997

¹⁸⁰ La manifestation parisienne pacifique des Algériens à l'appel du FLN fut marquée par une répression sauvage de la part de la police recouverte du silence officiel sur le nombre des victimes. Cette journée fut aussi celle de l'engagement d'un certain nombre de Français dans la cause des Algériens. Voir par exemple l'entretien donné par l'historien Gilles Manceron au journal *Le Monde* : http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/10/17/17-octobre-1961-ce-massacre-a-ete-occulte-de-la-memoir-e-collective_1586418_3224.html

Lors du cinquantième anniversaire de ces événements F. Hollande alors candidat socialiste à la présidentielle s'était rendu pour un dépôt de gerbe Pont de Clichy à Paris. http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/10/17/hollande-rend-hommage-aux-algeriens-morts-en-1961_1589233_823448.html

En 2012, devenu Président, il publia un communiqué.

<http://www.elysee.fr/communiqués-de-presse/article/17-octobre-1961-Le-17-octobre-1961,-des-Algériens-qui-manifestaient-pour-le-droit-à-l'indépendance-ont-été-tués-lors-d'une-sanglante-répression.-La-République-reconnaît-avec-lucidité-ces-faits.-Cinquante-et-un-ans-après-cette-tragédie,-je-rends-hommage-à-la-mémoire-des-victimes.>

Il nous semble qu'en France l'État « digère » les mémoires antagonistes de façon plus ou moins subtile, avec des mouvements de marche avant et de marche arrière, plutôt qu'avec une progression linéaire. Rappelons par exemple sur la thématique coloniale le discours de Jacques Chirac¹⁸¹ en 2005 à Madagascar et le discours de Dakar en 2007 de Nicolas Sarkozy¹⁸². Les articles controversés de la loi de 2005¹⁸³ sur les bienfaits de la colonisation ou « la colonisation positive » ont profondément heurté les sensibilités des anciennes colonies : rien de positif ne leur semble pouvoir être retiré d'une occupation agressive et brutale, accompagnée de la spoliation des terres et des biens, ainsi que des assassinats et de l'humiliation des populations qui s'en sont suivis.

Le processus de *reconnaissance* plutôt que de *repentance* (le mot et la notion faisant polémique) semble donc être politiquement engagé sans être résolu. Or Benjamin Stora (2007) pense qu'il est possible de mettre fin à la guerre des mémoires par des gestes politiques bien mieux que par des livres d'histoire. Il rappelle que la profusion d'études paraissant chaque mois sur la guerre d'Algérie n'a pas la vertu de guérir les souffrances identitaires. Selon lui, l'historien doit accepter que son travail acquière une dimension citoyenne, qui lui échappe précisément, parce qu'elle ne relève plus de l'histoire mais de la mémoire collective. L'auteur met en évidence le fait que c'est le politique qui a le

¹⁸¹ Jacques Chirac a été le premier à reconnaître la responsabilité de l'État français dans la déportation pendant l'Occupation dans un discours prononcé le 16 juillet 1995, date anniversaire de la rafle du Veld'hiv de 1942.

<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01248/discours-de-jacques-chirac-sur-la-responsabilite-de-vidy-dans-la-deportation-1995.html>

A Madagascar il a évoqué le caractère inacceptable des dérives du système colonial à propos de la répression sanglante de 1947 contre une révolte malgache.

¹⁸² Le discours de Dakar a été prononcé par le président de la République française, Nicolas Sarkozy, le 26 juillet 2007, à l'Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar (Sénégal), devant des étudiants, des enseignants et des personnalités politiques. Selon Gilles Manceron, historien et membre du Comité central de la Ligue des droits de l'Homme, le discours prononcé à Dakar par Nicolas Sarkozy concentre tous les traits dominants de la vision néo-conservatrice occidentale des peuples africains, dans la droite ligne des préjugés racistes de l'époque coloniale. Après les nombreuses réactions qu'il a suscitées sur le moment, plusieurs publications collectives, se sont employées à répondre à ce déni de l'histoire africaine. (Gilles Manceron, *Le discours de Dakar mis à nu*, in *Hommes & Libertés*, revue de la Ligue des droits de l'Homme N° 144, octobre-novembre-décembre 2008).

¹⁸³ Il s'agit de la loi française n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés. Une polémique s'est également développée sur d'autres lois mémorielles (loi Gayssot de 1990 réprimant le racisme et l'antisémitisme, loi de 2001 reconnaissant le génocide arménien, loi Taubira de 2001 sur la reconnaissance de la traite et de l'esclavage comme crimes contre l'humanité). En 2005 sous l'impulsion de Pierre Nora des historiens renommés se sont insurgés contre le fait que la loi dicte l'histoire.

pouvoir de mettre un terme à la guerre des mémoires, non pas en favorisant l'amnésie, mais bien au contraire en faisant acte de « reconnaissance et de réparation ».

Stora pense qu'un tel acte pourrait prendre la forme d'un discours fondateur, similaire à celui que Chirac a prononcé à Madagascar en juillet 2005 sur le « caractère inacceptable » de la répression de 1947. Pour l'auteur, un tel discours devrait comporter une référence aux valeurs de la France des Lumières et de la Révolution française, dont les peuples colonisés se sont précisément inspirés dans leur lutte de libération (Stora, 2007: 93).

Chaque communauté, chaque peuple, peut ressentir le besoin de creuser dans son passé, pour découvrir ses origines et ses racines. C'est une démarche nécessaire dans la construction de l'identité des communautés et des peuples, et elle est aussi nécessaire pour envisager l'avenir des pays. Pour Henry Rousso, il s'agit d'une sorte de « réappropriation d'un passé, d'une histoire spécifique, pensée comme singulière et distincte de l'histoire générale, par exemple de l'histoire nationale » (1998: 31).

Mais le besoin de mémoire peut être une revendication nationale dans un pays, et peut être une question d'une grande sensibilité dans un autre. C'est le cas entre l'Algérie et la France. Selon Rousso, la question de la transformation à long terme des relations entre anciens ennemis est « vaste ». De nombreux auteurs se sont penchés sur la possibilité de reconstruire des liens violemment rompus par la guerre, que ce soit par le biais de la politique, de l'économie ou de la culture. Dans son ouvrage *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie, de 1962 à nos jours* (2001), Rousso se propose non pas d'étudier les éventuels projets susceptibles de favoriser la coopération, mais de s'interroger sur l'évolution du regard que les protagonistes portent sur leur passé commun. Pour l'auteur, la question qui se pose au lendemain d'un conflit n'est pas seulement « que s'est-t-il passé ? », mais aussi – et surtout – « que faire avec le passé ? », (2001: 2) et la résolution durable des conflits implique la transformation progressive des représentations de ce passé conflictuel. Elle suppose sinon l'harmonisation des lectures divergentes et parfois contradictoires du passé, au moins l'acceptation et la reconnaissance de ces différentes lectures par l'ensemble des protagonistes.

Dans le cas de la mémoire officielle qui est exprimée sur la scène internationale, l'évocation du passé est rarement fortuite, et les mémoires peuvent être instrumentalisées : « la manière dont les acteurs se réfèrent – ou non – au passé peut servir à des fins de politique étrangère » (2001: 3).

Selon l'auteur, un événement tel qu'une guerre peut susciter différents types de réactions en relation avec le passé, depuis la survalorisation de celui-ci jusqu'à son gommage le plus net. Les autorités peuvent *accentuer* le souvenir de l'affrontement afin de consolider l'identité nationale ou de lancer une politique de revanche. Elles peuvent chercher à l'inverse à *dissimuler* ou minimiser l'événement, lorsque le passé est jugé embarrassant. Entre ces deux attitudes extrêmes, elles peuvent enfin tenter de *reconnaître* l'événement dans une perspective envisagée de reconstruction. On retrouve cette idée de reconnaissance.

L'impact des représentations officielles du passé à l'échelle des relations internationales peut être de réveiller ou d'apaiser les blessures liées au passé, de s'inscrire dans une dynamique d'escalade de la violence ou, au contraire, de recherche de coexistence pacifique. Mais s'interroger sur les évocations du passé dans la politique étrangère suppose que l'on prenne en considération la manière dont les acteurs mettent en scène le passé. Or ces mises en scène ne sont jamais des descriptions rationnelles, complètes et scientifiques, mais des représentations particulières qui donnent accès aux interprétations des acteurs sociaux, que la presse relaie ou élabore.

Georges Navet¹⁸⁴, Patrice Vermeren¹⁸⁵ évoquent Nietzsche qui disait qu'il faut savoir oublier pour vivre. Selon les deux auteurs, on peut donner comme symptômes du temps présent une interrogation réglée sur la mémoire de la violence, et sur les politiques de la mémoire, dont on peut distinguer en France des cibles privilégiées, en tant qu'elles

¹⁸⁴ Georges Navet est maître de conférences (Science politique) à l'Université de Reims Champagne Ardenne. Directeur de programme au Collège International de Philosophie de 1995 à 2001, il a notamment travaillé sur la figure romanesque du philosophe (*Le Philosophe comme fiction*, L'Harmattan, 2000) et sur la philosophie de G.B. Vico (*Rhétorique, imagination et monde civile chez Vico*, Papiers du Ciph, 2001).

¹⁸⁵ Professeur des Universités (1ère classe), département de philosophie, Université Paris 8, Délégué Recherche, Institut des Amériques, Chercheur au Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie (EA 4008) et membre de l'École doctorale « Théories et pratiques du sens », Université Paris 8

www.institutdesamericques.fr/file/1127/download?token=hcq4

constituent aussi des enjeux pour la philosophie politique et pour l'exercice collectif de la citoyenneté dans l'espace public démocratique.

L'appel à la mémoire n'a en soi, aucune valeur positive ou négative : il est ce qu'on en fait¹⁸⁶.

3.1.5 Commémoration : « mémoire de la mémoire » ?¹⁸⁷

Parmi les formes institutionnalisées et médiatisées de l'appel à la mémoire, les commémorations retiennent notre intérêt. Elles sont à la fois un élément observable des mémoires qui se manifestent et de leurs orientations et une sorte d'acte qui contribue à les construire, les pérenniser, les modifier.

Pour aborder cette question, Marie-Claire Lavabre distingue mémoire et souvenir en montrant que les commémorations s'affranchissent du souvenir vécu pour produire des « des mises en forme stratégiques et politiques du passé » :

la notion de mémoire [...] fait [...] le plus souvent, référence non aux souvenirs *stricto sensu* de l'expérience vécue mais à l'enseignement de l'histoire et au musée, à la commémoration ou au monument, aux formulations publiques du passé qu'autorisent ou non le procès, l'amnistie ou les lois récemment nommées « mémorielles », aux mises en récit constituées par le cinéma et la littérature, c'est-à-dire aux divers registres – didactique, politique, juridique et esthétique – de la gestion visible du passé dans une société. [...] Elle est pensée tantôt comme traces du passé dans le présent, c'est-à-dire comme poids du passé, tantôt comme évocation, interprétation et sélection commandées par le présent, c'est-à-dire comme choix du passé (Lavabre, 2014).

Elle renvoie aux travaux fondateurs de Gérard Namer (1983) pour qui la commémoration est un moyen au service d'une « volonté politique » et qui a décrit dans un ouvrage intitulé *Bataille des mémoires* la concurrence des commémorations communistes et gaullistes de la Seconde Guerre mondiale. Les commémorations dont on constate la multiplication et la spectacularisation de nos jours¹⁸⁸ peuvent donc participer à la guerre des mémoires, tout en visant avec toute la solennité possible à affirmer l'unité (d'une nation, d'une communauté). Namer a soulevé un autre paradoxe : « commémorer

¹⁸⁶ Jacques Le Goff, 1988, *Histoire et mémoire*, Gallimard, p177.

¹⁸⁷ Nous reprenons ici le titre de l'article de Marie-Claire Lavabre (2014) qui a nourri notre réflexion ainsi que la thèse de Dominique-Valérie Malack (2003)

¹⁸⁸ Bi-centenaire de la Révolution française en 1989 par exemple, soixantième anniversaire du débarquement allié en Normandie en 2014 pour en donner deux exemples français mais à retentissement international.

c'est aussi oublier» (1983 : 156, cité par Lavabre). En effet commémorer suppose d'opérer un tri parmi les événements, entre ceux que l'on conserve et ceux que l'on abandonne, parce qu'on tente d'effacer ces derniers ou parce qu'on leur accorde une importance moindre. L'auteure cite deux exemples : « commémorer la Résistance, c'est [...] effacer les souvenirs de l'occupation » et « la commémoration des attentats du 11 septembre 2001 semble avoir relégué au second plan, y compris en 2013, celle du coup d'état au Chili le 11 septembre 1973 » (Lavabre, 2014).

Pour maintenir et perpétuer la mémoire, la commémoration, à laquelle s'attache toujours quelque chose de sacré, suppose d'organiser des cérémonies qui s'accompagnent d'une matérialisation, en posant des stèles, en érigeant des monuments, en rendant hommage aux héros, aux victimes ; des journées sont dédiées, un rituel adopté, des discours prononcés. Dominique-Valérie Malack distingue deux formes de « commémoration publique [...] : la manifestation commémorative (célébration, fête nationale et cérémonies) et le repère commémoratif (désignation, plaque, monument, statue) ». Elle ajoute « la lecture du passé qu'elle propose et les moyens utilisés permettent de l'associer étroitement au processus patrimonial, tout en la distinguant de la pratique historique » (Malack, 2003, chapitre 1).

Dans le cas de l'Algérie, des monuments informent qu'à tel ou tel endroit des Algériens sont morts parce qu'ils combattaient pour l'indépendance du pays, parce qu'ils participaient à des manifestations contre la colonisation française, ou tout simplement parce qu'ils étaient Algériens. Ces endroits où des cérémonies commémoratives se déroulent sont des « lieux de mémoire ».

Lavabre mentionne qu'il est aussi possible que « la commémoration renvoie à la réparation symbolique et à la reconnaissance des préjudices subis », et qu'un équilibre est à trouver, pour reprendre des expressions devenues très courantes, entre un « devoir de mémoire » et un « travail de mémoire », qui peut s'apparenter à un deuil que l'on fait afin d'aboutir à la « juste mémoire », « le bon oubli et la réconciliation avec l'autre autant qu'avec soi-même » que préconise notamment Ricœur (Lavabre, 2014).

Selon Malack, géographe qui a consacré sa thèse à la présence dans l'espace urbain de Québec d'objets commémoratifs (plaques, statues, monuments, inscriptions...), la

commémoration occupe une place importante dans les processus de construction identitaire :

La mémoire est au cœur de l'identité, et toutes deux s'influencent réciproquement [...]. La commémoration est l'un des aspects du prisme mémoriel, l'une de ses manifestations physiques. [...]L'intérêt du politique pour le phénomène commémoratif découle d'une volonté de toucher à l'identitaire, et ultimement, d'un désir de matérialiser une certaine vision du passé, du présent et de l'avenir, et donc de la nation. Car la commémoration, au même titre que la mémoire et l'histoire, porte la marque de la société qui la produit. Elle n'est pas le passé, mais une construction du passé, qui véhicule certaines idéologies, porteuses de discours, le plus souvent dominants, [...], et qui repose sur des choix. [...] Ils jettent [...]un éclairage nouveau sur les aspirations futures de la société émettrice. (Malack, 2003, Introduction)

Malack cite les travaux d'un autre chercheur en géographie, Brian S. Osborne, qui s'intéresse à la « topographie de l'identité », et considère avec Halbwachs et Nora que les lieux ont une grande importance en tant qu'« outils mnémoniques pour consolider la mémoire collective » (2001:3); elle reproduit un schéma de lui¹⁸⁹ que nous reprenons ci-dessous :

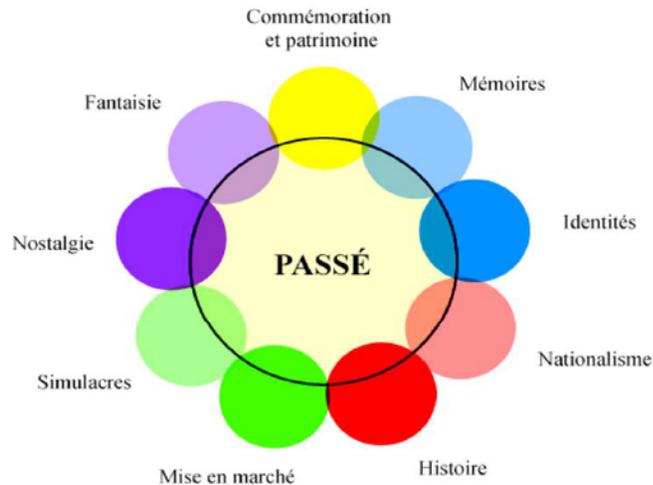


Figure 3: le schéma de Brian S. Osborne

¹⁸⁹ Malack (2003) cite cette source : Brian S. Osborne, « Moose Jaw's 'Great Escape' : Constructing Tunnels, Deconstructing Heritage, Marketing Places », *Revue d'histoire de la culture matérielle*, Printemps 2002, p.17.

Ce schéma suggère que le passé dans sa représentation et sa réinterprétation peut être investi de toutes sortes de valeurs sur le plan politique, culturel, économique, esthétique, et qu'il peut servir de référence à des démarches et des mouvements psychiques très différents. Mais, selon nous, la commémoration n'est pas cantonnée au patrimoine, elle peut s'associer à l'histoire, aux mémoires, aux identités et à leur revendication, voire au nationalisme, et même aux autres entrées lexicales du schéma. D'ailleurs Osborne écrit

L'utilisation imaginative des symboles et des mythes, des monuments, des commémorations et des activités s'avère l'étoffe de l'histoire, de la tradition et du patrimoine qui sert à étayer une forme d'identité donnée où est consolidée la mémoire collective et où se crée l'identité nationale de façon officielle et officieuse [...] le passé n'est pas préservé mais socialement construit (Osborne, 2001).

Malack (2003) pour qui « la mémoire du passé est centrale dans la construction identitaire du présent » considère que l'éventuel « contrôle » de la mémoire est l'un des enjeux importants du pouvoir politique. En résumé, les démarches commémoratives, sont des supports idéologiques, qui font partie d'une stratégie politique.

Pour Labrave (2014) si « la distinction entre histoire et mémoire [...] va de soi », il faut se garder d'instaurer entre les deux notions une « opposition binaire ». La mémoire est « un phénomène social caractérisé par l'hétérogénéité de ses manifestations (mises en récit esthétiques, didactiques ou juridiques, usages publics ou politiques du passé, expression des souvenirs) », dont la commémoration fait partie.

3.2. «Mémoire, histoire, langage»

« Mémoire histoire langage » est le titre d'un numéro de la revue *Langages* de 1994 dirigé par Jean-Jacques Courtine dans lequel il aborde la notion de mémoire collective et dans lequel il s'attache aux relations entre histoire et linguistique. Sophie Moirand ou Marie-Anne Paveau qui travailleront plus tard sur la mémoire en analyse du discours renvoient à ce linguiste. Courtine précise dans l'introduction : « La mémoire qui nous intéresse ici est la mémoire sociale, collective, dans son rapport au langage et à l'histoire » (1994: 5). Courtine se réfère ainsi aux « travaux pionniers » de Maurice Halbwachs pour qui le langage est une voie d'accès essentielle à l'analyse des cadres

sociaux de la mémoire : « les conventions verbales constituent donc le cadre à la fois le plus élémentaire et le plus stable de la mémoire collective » (1994 : 6).

3.2.1. Histoire et linguistique

Concernant les liens entre histoire et sciences du langage, Courtine considère que l'analyse de discours correspond à un des rapprochements possibles entre les deux disciplines dans un creuset marxiste à l'origine. Mais ce projet s'est éloigné de ses bases marxistes et que les objets comme les méthodes ont beaucoup évolué¹⁹⁰. Pour Courtine, les « préoccupations historiques ont reculé au profit de perspectives formalisantes ou sociolinguistiques » (1994 : 7). Mais l'histoire n'a pas disparu de ce champ disciplinaire que nous présenterons de manière spécifique dans le chapitre 4.

Selon Jacques Guilhaumou, l'intérêt pour l'histoire des sciences du langage prend un nouveau tournant grâce à une grande attention accordée à l'archive dans les années 80, mais l'analyse de discours doit rester indépendante en tant qu' « approche interprétative » (2007: 179).

Pour Courtine, c'est l'évolution de l'histoire elle-même et son intérêt pour les formes de mémoire et pour les mentalités et non exclusivement les événements qui donne une place importante à l'histoire des pratiques langagières. Selon lui il suffit

d'ouvrir à peu près au hasard l'un des volumes de l'entreprise historiographique des *Lieux de mémoire* qu'a conduite Pierre Nora¹⁹¹. On tomberait aussitôt sur l'un ou l'autre des

¹⁹⁰ Marie-Anne Paveau de même mentionne «un élément idéologique qui a son importance dans les rapports entre analyse du discours et histoire: la première articulation de ces deux disciplines, à partir des années 1960, se fait dans le contexte du matérialisme historique. Autrement dit, l'histoire des linguistes est définie dans le contexte de la philosophie marxiste, comme l'étude scientifique des rapports de force et de domination (les contradictions) dans les formations sociales concrètes. La prise en compte de l'histoire en linguistique décroît sans doute à mesure que le marxisme et les marxistes s'effacent dans le champ universitaire français". (2007 : 124)

¹⁹¹ Malack (2003) écrit à propos du projet des *Lieux de mémoire* dirigé par Pierre Nora (1984-1992) et qui a donné lieu à la publication de sept volumes : «Dans ce projet, Nora et ses collègues localisent et répertorient les lieux de mémoire français pour comprendre de quelle façon s'est élaborée la mémoire collective au fil des siècles. Les images, plutôt que les faits, sont les sources de leurs recherches historiques et la méthode employée procède du présent vers le passé. Nora pose comme constat que nous ne célébrons plus la nation; désormais, nous étudions ses célébrations." Il peut s'agir de « lieux mentaux" comme , le « Tour de France" ou «La marseillaise" . En effet comme le précise Nora lui-même, il peut s'agir d'un monument, d'un personnage, d'un symbole, d'une devise, d'un événement ou d'une institution, tous traversés ou incarnés par des discours..

chantiers de langage qui y foisonnent : genres discursifs de l'oraison funèbre; institutions de langage [...]: le Collège de France et ses cours, [...] les formes d'éloquence qui sont restées attachées à la chaire, à la tribune ou au barreau ; tout l'espace discursif de la commémoration : rituels verbaux du 14 juillet, centenaires des grands hommes et célébrations des grands événements [...] Quels autres lieux de mémoire pour les mots que les mots eux-mêmes ?, s'interroge ainsi Pierre Nora. *Le langage est le tissu de la mémoire.*(1994 : 9-10)

Il met en relief son propos par des questions rhétoriques :

Comment les sociétés se souviennent-elle ? Si on accepte l'idée [...] que le langage est le tissu de la mémoire, c'est-à-dire sa modalité d'existence historique essentielle - qui ne voit qu'une telle question s'adresse directement aux sciences du langage ? Qu'elle réclame l'analyse des modes d'existence matériels, langagiers de la mémoire collective dans l'ordre des discours? (Courtine, 1994: 10)

Marie-Anne Paveau, linguiste spécialiste des théories du discours, rappelle que la linguistique est à même, par le biais de l'analyse de discours d'intégrer la dimension historique c'est-à-dire des données extralinguistiques, alors que l'histoire intègre elle, de son côté, « la dimension langagière des faits historiques qui ne sont plus circonscrits dans l'événementiel ou même le culturel » (2007:124). Pour elle, il s'est opéré une sorte de glissement de la notion d'histoire à celle de mémoire, à partir de la thèse de Courtine en 1981, qui « invente la notion de mémoire discursive » (2007: 129), « en considérant la mémoire à partir du langage » (Paveau, 2006 : 91). Tout en rendant hommage à Courtine, Paveau se démarque de ce qui serait une équation mémoire = langage :

En effet, dans la langue et le discours, tout ne serait-il pas mémoire, finalement ? Mémoire lexicale [...] de la langue traité et stocké au fil du temps, mémoire sémantique de tout sujet parlant, mémoire-compétence des structures syntaxiques [...], mémoire immédiate des enchaînements textuels assurant la cohérence du discours, mémoire pragmatique des connaissances utiles au fonctionnement de l'interaction [...], mémoire plus lointaine, sociale et idéologique, des répétitions et reformulations de discours antérieurs. (Paveau, 2006 : 85-86)

Pour éviter cette confusion, elle va distinguer ce qui relève de l'usage de la langue et ce qui relève de la mémoire discursive, en s'appuyant justement sur Halbwachs et sa notion de mémoire toujours forcément collective :

la mémoire en discours [...] ne se confond pas avec celle qui préside au seul usage de la langue : il s'agit d'une mémoire étroitement liée aux conditions sociales, historiques et cognitives de production des discours, aux données extradiscursives et surtout prédiscursives qui participent pleinement à l'élaboration, la production, la diffusion et la circulation des productions verbales de sujets situés [...] Cette mémoire n'est pas spontanée ou innée, elle n'est pas déposée comme un trésor bien gardé dans l'esprit

individuel : postuler la collectivité de la mémoire, c'est adopter clairement une position anti-innéiste et prendre le parti de l'expérience et du contexte. Si le discours se construit en effet à partir de la mémoire des discours antérieurs et des paroles d'autrui, alors il ne relève pas de la compétence individuelle et intentionnelle des sujets parlants (*id.*).

Selon Paveau, la notion de « mémoire discursive », est donc apparue pour la première fois dans la thèse de Courtine sur le discours communiste adressé aux chrétiens, cette thèse ayant été dirigée par l'un des principaux initiateurs de l'analyse de discours en France, Michel Pêcheux. Il s'agissait, selon Paveau, de penser « le réel de la langue » en rapport avec le « réel de l'histoire », et donc de rendre compte de « l'existence historique de l'énoncé » (Courtine, 1981: 52)¹⁹² en mettant l'accent sur la dimension non psychologique de la notion de la mémoire discursive, et sur ses rapports avec la discipline historique.

Paveau, réfléchissant aux différents aspects de la mémoire, précise que dans la discipline linguistique, la notion de mémoire discursive est utilisée par deux courants dans des perspectives différentes, avec dans un cas une relation à l'histoire et dans l'autre non. La première est associée à Courtine : « L'acception de Courtine [...] qui est la plus connue en analyse du discours » est « centrée autour de la question des « conditions socio-historiques de production » des discours » (2013: 2). La deuxième est en fait exclusivement linguistique ou psycho-linguistique et associée au linguiste Alain Berrendonner :

dans une perspective qui privilégie le déroulement syntagmatique des phrases et des textes plutôt que leurs contextes de production, Berrendonner propose lui aussi la notion de « mémoire discursive », assurant selon lui la cohérence du discours, c'est-à-dire son interprétabilité par le récepteur (l'anaphore étant un des outils privilégiés de cette cohérence). (Paveau 2013)¹⁹³

Nous comprenons, d'après l'auteure, que la notion de mémoire discursive ne s'est pas retrouvée en analyse du discours par hasard, même si ce n'est pas une notion des sciences du langage au départ ; mais elle permet justement de penser dialectiquement la relation intérieur/extérieur et individuel/collectif du discours dans la société. La notion de mémoire discursive a donc séduit les analystes de discours.

Lors d'une table ronde consacrée aux relations entre histoire et linguistique en 1983,

¹⁹² Cité par Paveau.

¹⁹³ <http://penseedudiscours.hypotheses.org/9637>

Michel Pêcheux déclarait « [...] la mémoire discursive, [...] serait ce qui, face à un texte surgissant comme événement à lire, vient rétablir les « implicites » ([...] les préconstruits, éléments cités et rapportés, discours-transverses, etc.) que nécessite sa lecture: la condition du lisible par rapport au lisible lui-même » (1984: 263)¹⁹⁴.

Par la suite la notion est retravaillée par Sophie Moirand qui développe l'idée d'une « mémoire des mots » en relation avec les événements, en se basant sur les principes du philosophe et linguiste Bakhtine, ainsi que sur ceux de l'analyse de discours française que nous verrons dans le chapitre 4. Moirand (2004) s'oriente vers le concept de mémoire interdiscursive qui est à l'œuvre dans les discours médiatiques, et l'applique au domaine de la presse écrite précisément. Marie-Anne Paveau (2008) s'inscrit, elle, dans le cadre d'un modèle cognitiviste qui met en relation le langage et tous ses environnements, y compris psychiques, sociaux et techniques. Paveau perçoit la mémoire discursive comme une fonction *située*, qui dépend de plusieurs paramètres, comme la position sociale, le genre, la culture, l'âge, l'expérience, etc. Cela suppose qu'il existe une mémoire différente ou une mémoire spécifique propre à tel ou tel groupe social qui se distingue par sa position géographique, son passé historique, sa langue, sa génération, sa culture.

Selon Laura Calabrese, Moirand s'oriente vers l'observation des « mécanismes par lesquels les mots stockent la mémoire des faits, tandis que Paveau (2006) envisage la problématique de la mémoire en termes de *connaissances distribuées*, en la situant plutôt du côté du sujet et de sa connaissance encyclopédique » (Calabrese Steimberg, 2010).

Nous mobiliserons dans le chapitre suivant et dans la suite de la thèse les ressources de l'analyse de discours pour étudier les traces et représentations de la mémoire dans la presse. Notre travail s'inscrit sur un fond historique mais n'a pas l'histoire, ni même la mémoire comme interprétation-appropriation de l'histoire pour objet. S'agissant d'une analyse de presse c'est la mémoire mise en discours qui retiendra notre attention.

¹⁹⁴ Pierre Achard, Max-Peter Gruenais, Dolores Jaulin Editeurs, 1984, Histoire et linguistique Table ronde "langage et société", École normale supérieure, Paris, 28-30 avr. 1983, éd. Maison des Sciences de l'Homme, par Cité par A-M. Paveau dans *Analyse de discours et sciences humaines et sociales* de Simone Bonnafous, Malika Temmar (2007:130)

Conclusion

L'objectif de ce chapitre qui fait le lien entre notre approche du contexte et la présentation de notre cadre théorique en sciences du langage était de se placer dans une perspective historique et socio-anthropologique comme soubassement à l'analyse de discours. Nous avons envisagé qu'il était nécessaire de faire une distinction entre « mémoire » et « histoire », d'évoquer la mémoire collective, et l'identité dans une perspective socio-politique. La notion de guerre des mémoires et ses enjeux représente l'élément central de notre étude sur la représentation des relations franco-algérienne dans la presse algérienne francophone. Cette guerre des mémoires traverse et imprègne notre corpus sans en être toutefois l'objet. Nous avons également montré que la notion de mémoire pouvait être un dénominateur commun entre les études historiques et les études linguistiques par l'intermédiaire de l'analyse de discours.

Chapitre 4

Éléments théoriques et méthodologiques :

analyse de discours et argumentation

Introduction

Dans ce chapitre, nous rappelons tout d'abord des éléments théoriques et méthodologiques sur l'analyse de discours. L'analyse de discours permet de déceler les prises de positions et une approche de l'argumentation, que nous présenterons en redonnant un aperçu historique et des possibilités de typologie, est tout à fait complémentaire.

Nous tenterons de définir l'analyse de discours en précisant que nous nous inspirons de la tradition de l'école française, articulée à des notions comme le dialogisme et la mémoire collective. Nous développerons ensuite une des approches méthodologiques associée à l'analyse de discours, à savoir la textométrie. Nous verrons que l'argumentation, de la rhétorique antique aux sciences du langage, suscite de nombreuses approches pertinentes pour notre objet d'étude. Celui-ci étant l'analyse du discours médiatique, nous aborderons, pour terminer, l'analyse de discours de presse.

4.1. L'analyse de discours

Sans prétend élaborer un historique complet ni un panorama des différents courants, nous nous attacherons à la notion-clé de discours et au rappel des postulats de l'école française avant de préciser les aspects méthodologiques.

Pour Benveniste le discours est le résultat de la conversion de la langue par un acte individuel d'utilisation (1970)¹⁹⁵ « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (1966 : 242). Toute parole est donc discours en tant qu'un acte d'énonciation sollicite la présence réelle ou virtuelle d'un locuteur et d'un interlocuteur. Nous rejoignons Patrick Charaudeau pour qui « tout acte de langage est un acte d'échange interactionnel entre deux partenaires (sujet communicant et sujet interprétant) liés par un principe d'intentionnalité, cet échange se produisant toujours dans une certaine situation de communication » (Charaudeau, 2006). Ce discours qui peut contenir une volonté du locuteur d'influencer son interlocuteur s'inscrit également dans un cadre socio-historique, dans des circonstances, comme le précise Maingueneau, qui considère le « discours » non seulement comme « le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques » mais comme élaboré, « en fonction des conditions de production » (Maingueneau, 1976 : 16). Il s'agit donc avec l'analyse de discours d'« une démarche fondée sur la linguistique, mais qui fait le lien entre le discours et le social » (Bonnafous, 2006 : 213).

C'est précisément l'interrelation reconnue entre le discours et les conditions socio-historiques de sa production qui nous a conduite à opter pour l'approche de l'analyse de discours, vu que notre objectif est de mettre en relation le discours médiatique portant sur les relations franco-algériennes avec le contexte dans lequel celui-ci est produit, sur un fond de mémoire douloureuse. D'après Cobby (2009)¹⁹⁶, s'il est difficile de délimiter le discours à travers la diversité de définitions, il y a cependant une évidence : « le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais [...] il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles ». (Roulet, Filliettaz, et Grobet, 2001 : 12, Cité par Cobby)

Autrement dit, comme le rappelle Maingueneau que nous avons déjà cité dans le premier chapitre « l'intérêt qui gouverne du discours, ce serait d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni

¹⁹⁵ Article publié en 1970 et paru dans la revue *Langages* - article repris dans le chapitre V du tome II de *Problèmes de linguistique générale* édité en 1974.

¹⁹⁶ <http://www.analyse-du-discours.com/la-notion-de-discours>

l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique » (Maingueneau, 2005 : 66).

4.1.1. Naissance et développement de la discipline

L'emploi de l'expression « analyse du discours » (ou analyse de discours) est attribué au linguiste américain Zellig Sabetai Harris (1952) « qui entendait par là l'extension des procédures distributionnelles à des unités transphrastiques » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 41). Mais on ne peut pas pour autant « assigner » à l'analyse de discours « un fondateur reconnu » (Boutet et Maingueneau, 2005: 16) car cette acception, si elle oriente vers une des acceptions de discours (énoncé supérieur à la phrase), et vers une méthodologie, ne se préoccupe pas de la dimension sociale et historique. Selon Maingueneau, que ce que Harris appelait *analyse du discours* se rapproche de la *linguistique textuelle* d'aujourd'hui.

En effet l'analyse de discours à orientation linguistique (qui est aussi appelée linguistique du discours) s'intéresse au discours authentique plutôt qu'au système de la langue et à des exemples inventés. Certes, elle hérite en France d'une tradition d'étude grammaticale et philologique des textes, mais elle ne se limite pas aux textes, elle veut comprendre leurs conditions de production et de circulation, en rattachant étroitement langage, langue et société. Ces conditions ne sont pas analysables directement dans le discours mais elles sont à reconstituer.

Au milieu des années 60, l'école française d'analyse de discours (AD) est née de la « convergence de courants récents et du renouvellement de pratiques d'études des textes très anciennes » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 41) sous l'impulsion des philosophes Althusser et Foucault notamment, mais aussi d'un côté de Michel Pêcheux et de l'autre du laboratoire de l'ENS de Saint Cloud, avec Jean Dubois. Elle donne de l'importance d'une part au concept d'idéologie, ce qui implique une place de choix pour le discours politique, d'autre part à l'analyse automatisée.

D'autres chercheurs, issus de disciplines différentes et aussi bien en Europe qu'aux États-Unis ont influé de près ou de loin la constitution et l'émergence de l'analyse de discours. Ces chercheurs sont anthropologues (Hymes, Gumperz), sociologues (Garkinkel,

Sacks, Goffman), historiens (Robin, Guilhaumou). Comme le rappelle Guilhaumou, l'analyse du discours s'est constituée « aux marges des disciplines » (Guilhaumou, 2005 : 95) et elle s'est développée de manière différente dans l'espace anglo-saxon (*Critical Discourse Analysis*¹⁹⁷) et en France.

Jean Peytard et Sophie Moirand expliquent de façon synthétique l'évolution de l'analyse du discours française :

On emprunte prudemment les principes du structuralisme nord-américain (Harris) ; on s'inscrit dans une conception énonciative qui étudie la façon dont les locuteurs s'approprient la langue dans la communication, au travers des indices (ou marques formelles) de la personne, du temps, de l'aspect, des modalités (dans la ligne de Bally, Benveniste) ; on choisit des textes produits dans des cadres institutionnels contraignant fortement l'énonciation, et que l'on réunit en corpus, avec un penchant certain pour les textes d'archives et les discours politiques, de gauche de préférence ; on essaie alors d'articuler les faits de langues à l'histoire ou à l'histoire sociale, voire aux idéologies et au matérialisme dialectique. (Peytard et Moirand, 1992 : 42)

Le dialogisme ou polyphonie est aussi en relation avec les « théories de l'énonciation linguistique » (Boutet et Maingueneau, 2005) et correspondent à l'influence de Bakhtine, une influence qui ne se fait pas directement, mais par la traduction et la réinterprétation de ses travaux dans les années 70-80. Selon l'article qui lui est consacré par Charaudeau et Maingueneau (2002 : 175), le concept de dialogisme « réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires » ; il est donc orienté à la fois vers le passé et vers l'avenir, donnant lieu à la distinction entre dialogisme interdiscursif pour le premier et dialogisme interlocutif pour le second. Le dialogisme ne désigne pas le dialogue en direct, ni seulement les formes du discours rapporté, mais toutes les formes d'échange, de reprise, de confrontation entre les discours qui sont déjà là et qui se positionnent les uns par rapport aux autres. Tenir compte du dialogisme, c'est tenir compte du fait que « le dire des autres (dire antérieur ou dire imaginé de l'interlocuteur) vient justifier ou authentifier le dire du locuteur, ou servir d'appui à une contre-argumentation (Moirand 1990 : 75) » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 175).

¹⁹⁷ Si ce courant d'analyse de discours est dit critique c'est en raison de sa « visée militante » ; il s'agit d'étudier « pour les faire évoluer les formes de pouvoir qui s'établissent à travers le discours entre les sexes, les races, les classes sociales » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 44)

Cette influence de Bakhtine est un tournant important, à travers ses concepts clés comme celui de dialogisme, celui d'intertextualité ou d'interdiscours, ou encore « la catégorie du *genre de discours* qui opère l'articulation entre texte et situation de communication » (Boutet et Maingueneau, 2005). A propos de l'interdiscours ou de l'interdiscursivité, ces mots renvoient à des conceptions différentes à l'origine et qui ont été assimilées. En effet, le concept d'interdiscours chez Pêcheux (sens restrictif à teneur idéologique) est lié à celui de formation discursive, alors que l'interdiscursivité, par la suite (sens large), est considérée comme un synonyme d'intertextualité¹⁹⁸. Selon Charaudeau et Maingueneau :

Au sens restrictif, « l'interdiscours » est aussi un espace discursif, *un ensemble de discours* (d'un même champ discursif ou de champs distincts) qui entretiennent des relations de délimitation réciproque les uns avec les autres. [...] *Plus largement*, on appelle aussi « interdiscours » l'ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs du même genre, de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquelles *un discours particulier* entre en relation implicite ou explicite. (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 324)

4.1.2. Une orientations méthodologique de l'analyse de discours

Les relations entre l'informatique d'un côté et, de l'autre, l'analyse du discours sont d'une grande actualité avec la constitution et le traitement de très grands corpus écrits et également oraux. Ces relations remontent aux années 1970 (Boutet et Maingueneau, 2005) mais elles ont changé de sens selon ces auteurs. Alors que pour Pêcheux et ses contemporains « l'informatique était censée rompre les continuités textuelles et donner accès à une sorte d'inconscient du texte », aujourd'hui non seulement l'informatique mais les usages du numérique en ligne sont omniprésentes dans « toutes les sphères de l'activité sociale » ; dès lors « il s'agit de bien autre chose que d'une simple technique d'analyse : c'est une transformation des conditions de la recherche et de ses données » (*Ibid.*). C'est pourquoi il nous a paru nécessaire de prendre en compte l'analyse statistique lexicale.

¹⁹⁸ Le terme d'intertextualité apparaît pour la première fois en français en 1967 dans une traduction par Julia Kristeva d'un article de Bakhtine sous le titre « Le mot, le dialogue, le roman ». L'origine est donc bakhtinienne mais le concept a beaucoup été utilisé dans le domaine des études littéraires pour évoquer les relations des textes les uns avec les autres.

4.1.2.1 De la dimension sociale du lexique à la dimension textuelle

Une première justification de l'analyse lexicale pour comprendre les représentations et l'évolution sociale auxquelles participent d'une manière générale les discours et dans notre cas les médias, est l'idée que la réflexion sociologique et sociopolitique peut tirer un grand profit de l'étude du vocabulaire. Le lexicologue Georges Matoré pense que les mots reflètent les faits sociaux survenus à une période déterminée : « C'est en partant du vocabulaire que nous essaierons d'expliquer une société. Aussi pourrions-nous définir la lexicologie comme une discipline sociologique utilisant le matériel linguistique que sont les mots » (1953: 50).

D'après Patin, « l'étude du vocabulaire à un moment donné permet d'observer un état spécifique de la langue, d'observer les filiations historiques des mots, de leurs sens et de leur relation avec d'autres mots » (2011 : 18). Le mot ne peut pas donc fonctionner d'une manière isolée : « le mot, cet acteur de sens que seuls d'autres mots peuvent actionner dans un sens » (Tournier, 1980 : 7), il doit être envisagé dans le système lexical de la langue à laquelle il appartient, en relation avec d'autres et il peut l'être également dans la dynamique des discours.

L'analyse de discours, appuyée sur l'étude lexicale, permet de rendre compte des convergences et des divergences entre plusieurs discours, et l'analyse du vocabulaire en situation permet de définir l'usage fait de certains mots et expressions et de faire ressortir les intentions des locuteurs. Par exemple, leur vocabulaire spécifique permet de différencier différents types de discours: politique, historique etc. Il apparaît comme le repère linguistique le plus proéminent pour caractériser le niveau sémantique, et au sein d'un discours même le positionnement idéologique. Cette perspective ouvre sur la statistique lexicale quand elle croise les méthodes quantitatives qui dénombrent les unités, et qui sont dites automatiques, car elles mobilisent des outils informatiques.

L'analyse quantitative automatisée des discours présente tout d'abord l'intérêt de pouvoir traiter des corpus volumineux qu'on ne peut pas facilement explorer manuellement, ensuite de mettre en place des méthodes objectivables qui permettent de révéler des phénomènes qui ne sont pas visibles ou repérables avec les autres types d'analyse, enfin de réduire le temps d'investigation. Quand Michel Pêcheux fut attiré par l'analyse automatique du discours, il aspirait à « développer un instrument susceptible de

produire des résultats expérimentaux » (Helsloot & Hak, 2000 : 17) par le biais d'analyses quantitatives.

Depuis quelques années, les ressources informatiques sont mobilisées et adaptées pour réaliser des logiciels dans le domaine des sciences sociales comme des sciences du langage, et rendent accessible aux chercheurs l'analyse lexicale quantitative, voire une analyse linguistique qui intègre des informations morpho-syntaxiques, phonétiques, textuelles. Les logiciels livrent des données chiffrées que les chercheurs doivent structurer et croiser avec d'autres données, afin de répondre à leurs questions de recherche, de vérifier certaines intuitions et certains résultats et de leur donner des interprétations.

4.1.2.2. Statistiques textuelles : lexicométrie, logométrie, textométrie

Les méthodes en statistique lexicale – ou statistique linguistique selon les appellations¹⁹⁹ –, appliquées aux textes, se sont développées en France à partir des années 1970, dans la lignée des recherches de Pierre Guiraud (1954, 1960) et de Charles Muller (1968, 1977). Elles reprennent et poursuivent les méthodes d'analyse factorielles de correspondance permettant de traiter de grandes masses de données, d'extraire et de mettre en relation des variables, méthodes qui ont été mises au point par le statisticien Jean-Paul Benzécri (1973) et déjà appliquées par lui aux données linguistiques. Ces techniques permettent de produire des cartographies synthétiques et visuelles des mots et des textes tels qu'ils s'apparentent ou s'opposent au sein d'un corpus (Pincemin et Heiden, 2008). En alternant « vues synthétiques globales et consultation ciblée des contextes d'emploi » vont apparaître « les nouvelles possibilités de lectures offertes par les corpus numériques » (Mayaffre, 2009).

Parler de lexicométrie introduit l'idée de mesures, de calculs « linguistiquement significatifs et mathématiquement fondés » (Mayaffre, 2009) portant sur les unités lexicales de corpus textuels constitués à partir de différents textes que l'on peut ensuite comparer. Mais le terme est concurrencé par d'autres désignations comme logométrie

¹⁹⁹Voir Brunet Etienne, 2009, « Muller le lexicomaître » *Mélanges offerts à Charles Muller pour son centième anniversaire (22 septembre 2009)*, Christian Delcourt et Marc Hug, Paris, CILF. <http://www.moliere-corneille.paris-sorbonne.fr/commun/images/base/Muller-Brunet-2009-bis.pdf>

(Mayaffre), textométrie²⁰⁰ (Pincemin, Kastberg) ou même stylométrie (appliquée aux corpus littéraires en particulier), qui permettent de comprendre que d'autres éléments linguistiques que le lexique peuvent être observés et que c'est l'analyse des textes qui est visée.

Si l'analyse de données textuelles et la linguistique de corpus sont deux disciplines qui ont le même intérêt pour les corpus numérisés, la linguistique de corpus poursuit un objectif de description et de modélisation de la langue, alors que l'analyse des données textuelles est centrée sur les textes.

Le repérage des unités lexicales, de leur fréquence et des contextes dans lesquels on les trouve, des co-occurrences²⁰¹ qui définissent les rapports associatifs et dissociatifs de chaque unité avec les autres, permettent de dégager des phénomènes sémantiques, de comparer des sous-corpus entre eux et par rapport à une norme endogène et exogène. C'est la mise en relation de l'analyse linguistique outillée informatiquement et de l'étude extralinguistique des contextes socio-historique et sociopolitique qui constitue une démarche d'analyse de discours. C'est pourquoi l'analyse statistique de données textuelles reste une méthodologie et non une théorie (Patin, 2011: 20) qui ouvre sur d'autres perspectives au sein de l'analyse linguistique (analyse thématique, pragmatique, énonciative). Permettant de décrire qualitativement et quantitativement le contenu linguistique d'un corpus (Mayaffre 2009) elle doit déboucher sur des interprétations en relation avec les hypothèses de recherche.

Les désignations de statistiques textuelles, logométrie ou textométrie insistent sur le fait que l'étude dépasse le décompte de mots pour s'intéresser à une organisation textuelle. Ce sont selon Pincemin (2011)²⁰² les formes contemporaines et évoluées de la lexicométrie qui peuvent intégrer les aspects morpho-syntaxiques par exemple, et supposent aussi un mouvement constant de navette entre les données chiffrées et le retour au texte, dans une démarche interprétative.

Damon Mayaffre l'appelle « logométrie » pour signifier qu'on ne va pas se contenter « de traiter du lexique (lexi*)» mais « étendre ses procédures à toutes les unités

²⁰⁰ C'est le terme que nous retiendrons.

²⁰¹ L'occurrence est l'apparition d'une unité linguistique dans un corpus, la co-occurrence est l'apparition de deux mots dans un même contexte qui témoigne de leurs rapports associatifs pour un corpus donné.

²⁰² Elle cite Lebart et Salem 1994.

linguistiques jugées pertinentes du discours (logo*) : mots graphiques, lemmes, cooccurrents, codes grammaticaux, enchaînements syntaxiques, etc. » (2009).

Ces méthodes peuvent être mobilisées par diverses sciences humaines (histoire, littérature, sciences politiques...) (Pincemin, 2011) et prennent de l'importance grâce au mouvement de développement technologique, et grâce à « des réflexions épistémologiques abouties de plusieurs branches montantes de la linguistique : la linguistique de corpus, l'analyse du discours et la linguistique textuelle, [...] la philologie et l'herméneutique numériques» (Mayaffre, 2009). Elles offrent une perspective d'analyse linguistique à partir de textes informatisés de toutes sortes et tous genres (œuvres, articles, pages web, presse, enquêtes etc.) considérés comme bases de données, c'est-à-dire comme un ensemble ordonné d'unités isolables regroupées en corpus numériques. Les résultats de l'analyse peuvent offrir une base inférentielle solide à l'interprétation pour aboutir à une analyse qualitative.

Les méthodes textométrique permettent selon Lebart et Salem, de répondre à des questions telles que : « quels sont les textes les plus semblables en ce qui concerne le vocabulaire et la fréquence des formes utilisées ? quelles sont les formes qui caractérisent chaque texte, par leur présence ou leur absence ? » (Lebart et Salem, 1994 : 135). Selon Mayaffre, elles allient des outils de recherche ou de compilation documentaire (concordanciers, recherche de contextes, navigation hypertextuelle) et des outils statistiques et mathématiques susceptibles de caractériser un texte (dictionnaire de fréquences, calcul du vocabulaire caractéristique, distances intertextuelles, accroissement lexical chronologique, etc.) (2009). Le logiciel fournit des résultats statistiques que l'on interprète en passant par un retour au texte. L'analyse logométrique passe donc par trois étapes essentielles : la constitution du corpus, la définition des unités linguistiques du texte jugées pertinentes, et enfin l'analyse du corpus.

Le corpus une fois déterminé il doit être préparé pour l'analyse. On peut choisir de travailler directement sur les formes graphiques qui apparaissent dans le texte, ou bien de procéder à une lemmatisation. La lemmatisation permet de regrouper toutes les formes possibles que peut prendre un mot (singulier/pluriel, masculine/féminin, verbe à l'infinitif/conjugué, etc.), et de les ramener à une seule entité appelé « lemme ». Le choix de la lemmatisation ou non répond au type d'investigation que l'on veut faire sur le

corpus, moyennant une préparation plus longue : « Les versions lemmatisées du corpus donnent notamment la possibilité de faire des études sur la morphologie et sur la syntaxe, ce qui n'est guère envisageable sur les formes graphiques » (Kastberg Sjöblom, 2002 : 392).

Comme nous l'avons dit, cette méthode d'investigation s'attache aux réseaux de mots à partir de leur co-présence ou cooccurrence. La cooccurrence permet de rendre compte d'un type d'association de mots qui est « l'apparition simultanée de deux ou plusieurs éléments ou classes d'éléments dans le même discours » (Lafon et Tournier, 1978 : 137), et qui témoigne d'une relation sémantique. La relation de sens n'est ni la synonymie, ni l'antonymie. Elle est en partie prévisible en langue quand il s'agit de l'appartenance à un même domaine référentiel. « Ainsi « avion » et « aéroport », deux mots qui, selon toute vraisemblance, sont utilisés la plupart du temps dans un contexte commun, celui de l'aviation »²⁰³ mais dans un texte ou une collection de textes la relation de co-occurrence permet de mettre au jour des réseaux thématiques. Étienne Brunet donne l'exemple de *filles*²⁰⁴ dans le corpus balzacien qui se trouve régulièrement en co-présence avec des termes renvoyant à la famille, au mariage, ce qui reflète bien un thème textuel et un certain état de la société qu'il décrit. L'étude statistique des cooccurrences lexicales dans notre corpus de presse, que nous ferons sur un état du corpus conservant les formes graphiques d'origine, est en mesure de nous aider pour une analyse thématique. Nous recourons à la textométrie dans l'analyse de discours consacrée à notre corpus en utilisant le logiciel Hyperbase afin de passer « des mots aux thèmes » (Kastberg, 2006)²⁰⁵, donc de repérer les thèmes pertinents pour notre étude en relation avec la mémoire ainsi que pour comparer les sous-corpus correspondant aux différents journaux.

²⁰³ Réhel, Simon ,2005, *Catégorisation automatique de textes et cooccurrence de mots provenant de documents non étiquetés* <http://theses.ulaval.ca/archimede/fichiers/22376/pr01.html>:

²⁰⁴ «Ainsi les 5 000 passages où l'on croise une *filles* dans le corpus Balzac (figure 1) montrent assez que son sort dépend de la famille et de la réponse qui sera donnée à la question essentielle : à qui la marier ? » Brunet, Etienne « Nouveau traitement des cooccurrences dans Hyperbase », *Corpus* [En ligne], 11 | 2012, URL : <http://corpus.revues.org/2275>

La collocation est un certain type de co-occurrence habituelle dans différents discours, proche de l'expression figée, des locutions.

²⁰⁵ Nous reprenons ici une partie du titre de Kastberg Margareta, 2006, *L'écriture de J.M.G. Le Clézio. Des mots aux thèmes*, Paris, Champion.

4.2. L'argumentation et ses théories

4.2.1. Rhétorique et argumentation

L'être humain pratique naturellement l'argumentation sans enseignement préalable, il communique avec ses semblables, exprime ses sentiments, ses points de vue. Selon Philippe Breton (2009: 15) il est probable que les pratiques argumentatives, aussi anciennes soient-elles, ont toujours été accompagnées d'un savoir spontané, empirique. Toutefois les méthodes et les procédés qui la rendent plus efficace sont du ressort de la rhétorique qui apparaît au V^e siècle avant J-C²⁰⁶. L'argumentation est en relation étroite avec la rhétorique antique définie comme « *théorie de la parole efficace liée à une pratique oratoire* ». (Amossy, 2000 : 6)

Aristote est le premier qui ait exposé une conception systématique de l'argumentation. En mettant en relation procédure rationnelle et démarche sociale. Dans *Les Topiques*, il l'a considérée essentiellement sous l'angle du raisonnement comme un cheminement allant des prémisses aux conclusions, et dans *La Rhétorique* il s'est attaché aux aspects relatifs à la persuasion de l'auditoire.

Selon Amossy (2000) cette rhétorique antique allait de pair avec un apprentissage de l'art de persuader un auditoire sur les sujets les plus divers notamment dans le domaine judiciaire. Si son enseignement s'est poursuivi en Occident au Moyen-Age, au siècle classique et comme discipline scolaire jusqu'à la fin du XIX^e siècle en France, elle est progressivement devenue ce que Genette appelle une « rhétorique restreinte » un art de bien dire plutôt qu'un art de persuader « qui a été assimilé à un arsenal de figures relevant des ornements du discours, au point qu'elle a fini par oublier sa vocation première : imprimer au verbe la capacité à entraîner la conviction » (Amossy, 2000 : 6)

Mais deux « nouvelles rhétoriques » voient le jour au milieu du XX^e siècle réactivant et réarticulant la tradition antique au contact de la philosophie, du droit, des sciences du langage : « Celle de l'école de Bruxelles fondée par Perelman suit la tradition aristotélicienne en dénommant rhétorique l'étude de l'ensemble des moyens verbaux aptes à persuader, alors que celle du Groupe μ de Liège propose une approche structurale des figures » dans une approche centrée sur « la fonction poétique du langage » tandis

²⁰⁶ Voir Barthes (1970) pour un aperçu historique de l'apparition de la rhétorique antique.

que Perelman lui cherche à établir « un accord sur le « raisonnable » [...] dans un cadre communicationnel » (Amossy et Koren, 2009: 3).

À l'origine l'argumentation peut être rattachée aussi bien à la rhétorique qu'à la philosophie, et non seulement des linguistes mais aussi des philosophes continuent à s'intéresser à l'argumentation. Mais les liens entre argumentation et logique se sont distendus quand celle-ci est devenue une discipline mathématique formelle, à la fin du XIX^e siècle.

L'argumentation a été souvent opposée au raisonnement rigoureux (type mathématique ou emprunté à la logique formelle) qui permet d'élaborer des démonstrations. Le domaine de l'argumentation est celui du discours issu du langage naturel et portant sur le probable, le vraisemblable. « Le domaine de l'argumentation est celui du vraisemblable, du plausible, du probable, dans la mesure où ce dernier échappe aux certitudes du calcul » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1976 : 1-2)²⁰⁷.

Le point de départ de l'argumentation repose généralement sur des opinions admises (et non de vérités démontrées), ce qui suppose un accord ou au moins un partage de référence des interlocuteurs. L'argumentation n'est pas tributaire de connaissances propres à un domaine spécifique (de telle ou telle science, par exemple) et elle s'adresse donc à un public large sans compétences particulières, voire à ce que Perelman (1959) appellera « l'auditoire universel ».

Pour Philippe Breton (1996), l'histoire de la rhétorique, c'est celle de connaissances accumulées, et celle d'un détachement progressif dès la période antique, de « l'art de convaincre » par rapport à l'esthétique de la parole, mais aussi par rapport à la recherche de la vérité, notamment sous la forme scientifique. Comparer l'argumentation avec la démonstration scientifique constitue un déficit pour l'argumentation selon Bellenger (1996) qui écrit que cette dernière

souffre d'avoir été opposée à la démonstration qui bénéficie du label scientifique, qui traite du vrai, du véritable, de la preuve, de la logique. Car cette comparaison installe l'argumentation du mauvais côté de la coupure opérée entre « l'esprit de finesse » et

²⁰⁷ Perelman et Olbrechts-Tyteca rappellent que Descartes a rejeté ce qui relevait des opinions au profit d'une raison absolue en quelque sorte : « faisant de l'évidence la marque de la raison, (il) n'a voulu considérer comme rationnelles que les démonstrations qui, à partir d'idées claires et distinctes, propageaient, à l'aide de preuves apodictiques l'évidence des axiomes à tous les théorèmes » (*ibid.*).

« l'esprit de géométrie », l'opinion et la science, la pratique et la théorie, le probable et le vrai, la persuasion et l'évidence (1996 : 6).

4.2.2. Définir l'argumentation

La définition que Oléron donne quant à lui de l'argumentation est la suivante. C'est « la démarche par laquelle une personne – ou un groupe – entreprend d'amener un auditoire à adopter une position par le recours à des présentations ou assertions – arguments – qui visent à en montrer la validité ou le bien-fondé ». (1983: 4) Cette définition fait ressortir, selon lui, trois caractéristiques de base de l'argumentation :

- L'argumentation fait intervenir plusieurs personnes: celles qui la produisent, celles qui la reçoivent, éventuellement un public ou des témoins. C'est un phénomène social.
- Elle n'est jamais gratuite. C'est une démarche par laquelle une des personnes vise à exercer une *influence* sur l'autre.
- Elle fait intervenir des justifications, des éléments de preuve de faveur de la thèse défendue, qui n'est pas imposée par la force. C'est une procédure qui comporte des éléments *rationnels*; elle a ainsi des rapports avec le raisonnement et la logique.

Christian Plantin (1996 : 20) propose une approche de l'argumentation à partir de termes qui lui sont fréquemment associés. Tout d'abord l'argumentation touche à différents registres de l'activité intellectuelle et discursive, elle est à la fois du registre cognitif et du registre intuitif. Sa face cognitive tient à ce qu'elle exerce une pensée juste et produit de la connaissance : par une démarche analytique et synthétique, on structure un matériau; puis on met en examen un problème, on réfléchit, on explique, on démontre, au moyen d'arguments, de raisons, de preuves. Sa face intuitive va avec la séduction du discours qui joue du sérieux ou de l'ironie, mais en respectant toujours la cohérence de la réflexion et la maîtrise de la langue. Ensuite l'argumentation fonctionne dans la vie courante et peut toucher à toutes sortes de sphères sociales dans lesquelles elle est d'une grande utilité : économie (avec la publicité), justice (avec les procès), politique (les débats, l'exercice du pouvoir). Différentes pratiques sociales mobilisent l'argumentation comme le marketing, le management, toutes les formes de communication de masse mais aussi de communication interpersonnelle. On argumente « dans toutes les situations où existe une alternative » (Plantin, 1996 : 24) et où une décision doit être prise, au plus juste,

en recourant à un examen critique. Parce qu'elle amène à confronter les opinions dans l'échange et le débat, par la multiplication des points de vue et par le renoncement à la force pour convaincre, elle conduit à la tolérance.

Mais Plantin ne néglige pas les reproches qui sont faits à l'argumentation, suspecte de manipulation et de mauvaise foi, avec le recours à des raisonnements fallacieux. L'argumentateur peut ainsi être assimilé à « un raisonneur, un ergoteur, un sophiste » (*Ibid.* : 25). L'argumentation correspond à un rapport de forces : « on s'efforce alors de mettre au point des stratégies, d'utiliser des armes pour gagner, dans un combat auquel met fin le point d'orgue d'une argumentation capable de river le clou d'un adversaire, à qui l'on a fait perdre le fil de son discours » (*Ibid.* : 24-25). Prenons l'exemple des débats télévisés qui finissent par des disputes en direct, entre les différents protagonistes, politiques ou autres, et rappelons les altercations au sein même d'un parlement ou une cour de justice. Dans le cas de la presse écrite, des points de vue antagonistes peuvent s'exprimer et se répondre dans différents journaux ou dans les colonnes d'un même journal, mais aussi des journalistes peuvent voir leurs articles censurés, être menacés ou agressés.

Pour Jean-Blaise Grize, l'argumentation est liée à la dimension actionnelle du discours car elle consiste à « déployer une activité qui vise à intervenir sur les idées, les opinions, les attitudes, les sentiments ou les comportements de quelqu'un ou d'un groupe de personnes » (Grize, 1996 : 5). L'objectif visé est de convaincre l'autre, non de le contraindre par la menace, la force physique et la violence. Si argumenter c'est agir par le discours, les protagonistes concernés ne sont pas que les locuteurs mais aussi les auditeurs ou les lecteurs. Argumenter est une « activité finalisée, mais c'est une activité discursive qui, en tant que telle, exige une participation active de ceux auxquels on s'adresse, réclame même de leur part une certaine connivence » (*id.*). Cette approche de l'argumentation chez Grize s'appuie sur une conception du discours dont l'une des sources se trouve chez Benveniste : « il faut entendre discours, dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (1966: 241-242). Dans une telle perspective l'argumentation est en quelque sorte co-extensive au discours.

Nous avons évoqué « l'argumentation rhétorique » mais, selon la distinction d'Amossy et Koren (2009), il existe un autre volet « l'argumentation linguistique ». L'idée d'argumentation, que retiennent Anscombe et Ducrot qu'on peut dire linguistique ou technique relève en effet d'une théorie sémantique. Ces auteurs distinguent l'argumentation au sens ordinaire, et l'argumentation au sens technique.

L'argumentation au sens ordinaire rejoint ce dont nous avons parlé jusqu'ici. Elle se définit par les effets du discours (« l'argumentation implique [...] un *effet de conviction* », Moeschler 1989: 28-29), également par une thèse et des arguments qui l'étayent, et enfin par l'existence d'un contre-discours, auquel un discours s'oppose. Donc « les argumentations ne consistent pas simplement en la réalisation de phrases, elles se réalisent dans des segments plus importants qui peuvent prendre des formes variées, monologiques ou dialogales, écrites ou orales, etc. » (*Ibid.* 28-29).

L'étude de l'argumentation relève de l'analyse du discours, mais également de la psychologie, de la logique formelle, etc... Tout acte argumentatif nécessite la présence d'au moins deux locuteurs. L'un des deux doit défendre une thèse, et pour cela, il doit élaborer des arguments sur lesquels doit s'étayer le discours. Dans le cas d'une contradiction son interlocuteur réfute ce discours et produit un autre discours, c'est ce qu'on appelle le contre-discours .

Chacun des deux interlocuteurs tente de convaincre l'autre, ainsi que l'auditoire présent dans le cas de débats médiatiques par exemple. Dans le cas de la presse écrite, ce sont les lecteurs qu'il faut tenter de convaincre, mais l'argumentation se présente différemment dans la mesure où les locuteurs (scripteurs) sont multiples, où ils n'entrent pas en interaction directe avec leurs interlocuteurs, et enfin où ils peuvent être représentés, par l'intermédiaire notamment du discours rapporté, ou d'une position prêtée à un personnage, une entité.

L'argumentation au sens technique porte, elle, plus des faits de langue que des faits de discours. Certaines expressions linguistiques ont en effet la propriété (ou visée) de donner une direction (ou orientation) à l'énoncé dans lequel elles figurent, ce qui consiste à autoriser certains enchaînements préférentiellement à d'autres, et à faire aller vers une classe de conclusions. C'est cette argumentation technique qui intéresse Anscombe et Ducrot (1982). On peut lire :

je parlerai d'argumentation chaque fois qu'un même locuteur prend en charge deux ensembles, A et C, d'énoncés, en présentant l'un comme destiné à faire admettre l'autre (il est possible que chacun des ensembles se réduise à un énoncé unique, comme dans : *Il fait mauvais: je reste à la maison*). J'appelle « conclusion » les énoncés [...] on dit vouloir faire admettre, et « arguments » [...] ceux qui sont censés autoriser les autres. Lorsqu'un locuteur présente²⁰⁸ A" en vue de "C", il réalise un acte d'argumentation. (1982 : 143).

C'est l'argumentation ordinaire et non technique qui fait l'objet de notre travail, mais nous intégrerons une part de réflexion linguistique sur les procédés discursifs qui sous-tendent l'argumentation et lui donnent son efficacité. Argumentation et lexique vont de pair car « le discours argumentatif ne se réduit pas à une série d'opérations logiques et de processus de pensée. Il se construit à partir de la mise en œuvre des moyens qu'offre le langage au niveau de choix lexicaux qui comportent une orientation argumentative » (Amossy, 2000 : 23).

4.2.3. Argumentation et communication

Philippe Breton rapproche argumentation et communication. Il considère que le champ de l'argumentation est spécifique, tout d'abord parce que argumenter c'est communiquer (et peut-être que communiquer, c'est toujours plus ou moins argumenter), ensuite parce que argumenter n'est pas convaincre à tout prix et par n'importe quel moyen, enfin parce que « argumenter, c'est raisonner, proposer une opinion à d'autres en leur donnant de bonnes raisons d'y adhérer » (2009: 17).

L'argumentation nécessite une pluralité d'interlocuteurs. Au minimum deux individus, l'un qui la conçoit et l'adresse, l'autre qui la reçoit. Dans la réalité sociale contemporaine, par exemple en matière de propagande ou de publicité, conception et diffusion sont l'œuvre de *groupes*. Les instances dirigeantes de partis ou d'entreprises activent des équipes spécialisées, chargées de découvrir et d'organiser les arguments

²⁰⁸ Pour reprendre un exemple de Ducrot : (1) permet de viser deux classes de conclusions, respectivement (2) et (3) : (1) Il est huit heures. (2) Dépêche-toi. (3) Inutile de te dépêcher. L'énoncé (1) peut avoir les deux visées, il est neutre du point de vue de son orientation. Rien, dans l'énoncé, n'attribue au fait « il est huit heures » l'orientation d'être « tard » (vers conclusion (2)) ou celle d'être « tôt » (vers conclusion (3)). Par contre si on ajoute *ne...que* ou *presque*, ces opérateurs argumentatifs sélectionnent l'une ou l'autre orientation, comme le montrent les enchaînements (4) et (5) : (4) Il n'est que huit heures. Inutile de te dépêcher. (5) Il est presque huit heures. Dépêche-toi.

pertinents pour toucher un public très large pour provoquer l'adhésion à un programme, l'engouement pour un produit.

L'argumentation peut se dérouler dans un cadre privé, sous forme d'un échange de personne à personne (dans le cadre d'un échange familial ou amical, dans le cas d'une interaction commerciale comme une vente à domicile ou par téléphone, etc..). Il est aussi possible qu'une seule personne soit concernée, par exemple quand quelqu'un, placé devant un choix, argumente en faveur du pour et du contre, et se décide sans consulter une autre personne. Oléron note la rareté de ce fait, car celui qui délibère généralement prend conseil, écoute des avis, et même s'il reste seul face à lui-même, il peut évoquer des arguments déjà entendus, ou prendre sa décision en fonction de « l'intérêt de tiers », ou encore en se décidant, il cherche à influencer d'autres personnes ou un groupe (démission, exil, suicide, par exemple pour des cas dramatiques). Bref, l'argumentation est presque toujours dirigée par des normes ou valeurs qui viennent de l'environnement social, ou de personnes qui les représentent.

Breton souligne que le schéma canonique de la communication ne s'applique pas à l'acte d'argumentation, et il distingue la situation de communication argumentative de la situation de communication qui a un but informatif en proposant un schéma spécifique que voici :

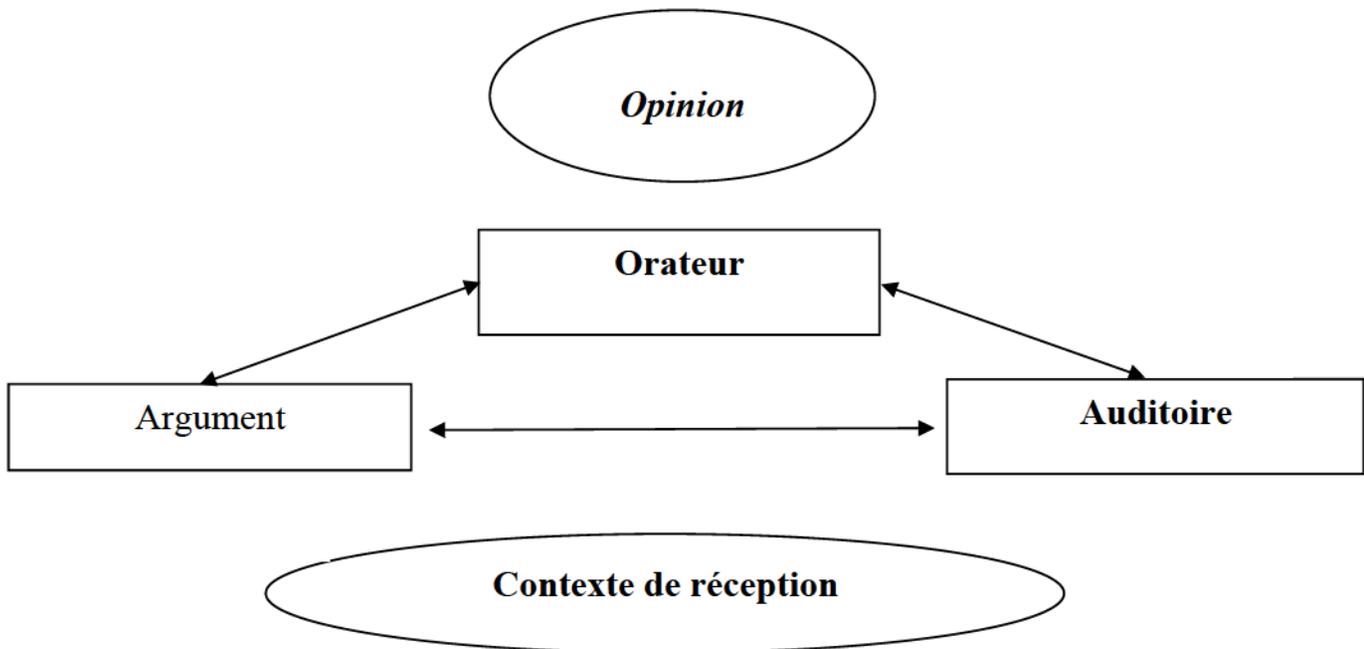


Figure 4 La communication argumentative selon Breton

Selon Breton (1996: 18-19), il faut distinguer en argumentation, entre les niveaux suivants :

- L'opinion de celui qui argumente (thèse, cause, idée, point de vue) existe en tant que telle avant de devenir un argument : on peut avoir une opinion et la garder pour soi, ne pas chercher à en convaincre les autres ou simplement les informer qu'on y adhère soi-même.
- L'orateur, celui qui argumente, pour lui-même ou pour autrui (par exemple l'avocat pour son client), fait en sorte que son opinion soit connue d'un auditoire et présentée de façon à ce qu'il la partage.
- L'argument défendu par l'orateur est une opinion mise en forme selon un certain raisonnement pour convaincre. Il peut être présenté par écrit (lettre, livre, message courriel), par la parole directe ou indirecte (radio, téléphone), par image (vidéo, dessin).
- L'auditoire peut être une personne, un public, un ensemble de publics ou l'orateur lui-même lorsqu'il cherche à « *s'auto convaincre* ».

- Le contexte de la réception renvoie à l'ensemble des opinions, valeurs, jugements que partage un auditoire donné, préalablement à l'acte d'argumentation et qui vont jouer un rôle dans l'acceptation, le refus ou l'adhésion

Breton distingue également deux aspects concernant l'argument lui-même : celui du contenu de l'argument, les opinions elles-mêmes; celui du contenant, le « *moule argumentative* » qui va donner une forme spécifique à la défense du contenu. Différents noms ont été donnés à ces moules que nous allons revoir plus loin dans la typologie proposée par Robrieux (« l'argument quasi logique » ou « l'argument *ad hominem* » ou encore « l'argument par l'exemple »). Un homme politique, par exemple, peut être félicité pour avoir trouvé un « bon argument » à opposer à son adversaire. Dans ce cas, il s'agit à la fois du contenant et du contenu.

Les arguments constituent en quelque sorte des réponses à des questions portant sur les positions des orateurs ou locuteurs. Pour Dolz (1998) une intervention est la relation entre un contenu argumentatif et une position qui soutient une proposition positive (accord, appui avec ou sans approfondissement) ou négative (désaccord, réfutation) par rapport au sujet considéré, elle est une manière de relier argument et position (illustration, exemple, recours aux faits, expérience, etc.) ce qui est comparable aux moules

Les situations d'argumentation diffèrent. Dans un texte de dialogue écrit, comme le dialogue platonicien par exemple, les interlocuteurs en présence poursuivent en commun la recherche de la vérité que le lecteur est amené à suivre et à partager. Dans le cadre d'un débat médiatique, les interlocuteurs font part de leurs positions, et c'est aux auditeurs ou spectateurs de se constituer leur point de vue. C'est aussi le cas pour des lecteurs de la presse.

Tout argumenteur est amené à mettre en œuvre des stratégies de discours pour agir sur son interlocuteur, adversaire potentiel ou contradicteur, mais aussi et surtout pour répondre à l'attente de l'auditeur, capter son attention, sa bienveillance, et son adhésion. Cela est d'autant plus vrai en contexte médiatique et, pour être à la hauteur de cette tâche et pour que le discours qu'ils tiennent tourne à leur avantage, les journalistes, les hommes politiques et les historiens qui s'expriment publiquement, mettent en œuvre toutes leurs

capacités rhétoriques et mettent également en jeu leur image, la réputation qui les précède ou les accompagne, l'ensemble de leur personnalité et de leurs actions.

Concernant un corpus de presse qui n'a pas une forme dialogale directe, les positions ne peuvent pas être identifiées à des personnes adversaires en co-présence. Les différents locuteurs, quand il y en a plusieurs, ne sont pas spécialement adversaires, et s'ils ne sont pas d'accord, n'ont pas la prétention de se convaincre, car leur position est prise au départ et ne change pas au cours d'une interview par exemple.

Le contre-discours du locuteur qui s'oppose au locuteur principal est présent en filigrane ou en arrière-plan et également par l'intermédiaire des formes de discours rapporté. Comme le souligne Raice Cabral (2009), repérer les arguments et les positions en présence suppose une double observation du discours journalistique et du discours rapporté ou attribué à d'autres locuteurs, mais aussi l'analyse des titres, sous-titres et éventuellement images. La cible de l'argumentation, c'est le public des lecteurs à l'égard duquel les « moules argumentatifs » comme celui des arguments d'autorité (hommes politiques, historiens, spécialistes etc.) sont très importants pour authentifier les propos des journalistes.

4.2.4. Les types d'arguments

La typologie des arguments proposée par J.-J. Robrieux dans son ouvrage *Rhétorique et Argumentation* (2005) rend compte précisément de ces formes ou moules argumentatifs. L'auteur s'appuie notamment sur les travaux de Perelman et sur de nombreuses sources antiques et contemporaines. Il définit trois familles d'arguments : les arguments quasi-logiques, les arguments empiriques et les arguments contraignants et de mauvaise foi, qu'il rassemble dans un tableau récapitulatif à la fin de son ouvrage et qu'il explique et illustre dans le corps de l'ouvrage. Vu le nombre important d'arguments, nous allons nous contenter de reprendre les trois grandes catégories et de citer les types d'arguments principalement identifiés dans notre corpus, et qui feront l'objet d'une analyse plus fouillée dans le chapitre 7.

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

²⁰⁹ Cité par Robrieux (2005), Perelman Chaïm et Olbrechts-Tyteca Lucie, 2009, *Traité de l'argumentation: La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

[Redacted text block 1]

[Redacted text block 2]

[Redacted text block 3]

[Redacted text block 4]

[Redacted text block 5]

[Redacted text block 6]

[Redacted text block 7]

[Redacted]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

4.3. Analyse de discours de la presse

Les médias occupent une place importante dans les sociétés, et participent à la construction de l'espace symbolique d'une démocratie. Les médias ne sont pas de simples

canaux de transmission de l'information mais bien des constructeurs de représentations sociales éventuellement au service des instances politiques et de certains courants idéologiques comme le montrent les travaux de Charaudeau notamment.

La question du pouvoir des médias sur les populations et sur les hommes politiques eux-mêmes est controversée chez les chercheurs, selon Arnaud Mercier qui déclare « Certains insistent sur les effets de renforcement des opinions ou du pouvoir en place, alors que d'autres mettent en valeur les effets de changement ou d'évolution que les médias induisent »²¹⁰.

Le rôle des médias dans les soulèvements populaires et les conflits de tout genre est incontestable. Mais dans l'usage quotidien et ordinaire, le discours journalistique ne peut pour autant jamais être ramené à une simple pratique linguistique « transparente » et réduite à l'information, comme le suggère Charaudeau lorsqu'il intitule un ouvrage consacré aux médias d'information, *L'impossible transparence du discours*. Comme le rappelle Charaudeau

le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen. D'où une activité discursive qui consiste à proposer un questionnement (sans cadre de questionnement pas d'explication possible), élucider différentes positions et tenter d'évaluer chacune de celles-ci. Une fois de plus, l'enjeu de crédibilité exige que le journaliste énonciateur —souvent spécialisé ou chroniqueur— ne prenne pas lui-même parti, qu'il explique sans esprit partisan et sans volonté d'influencer son lecteur. [...] [Mais] il s'agit là d'un exercice quasi impossible, ce discours ne pouvant être ni vraiment didactique, ni vraiment démonstratif, ni vraiment persuasif. Sans compter que l'enjeu de captation tire parfois ces explications vers des prises de positions et des explications plus dramatisantes qu'éclairantes. (Charaudeau, 2006)

Les journaux suivent une ligne éditoriale plus ou moins contraignante et unifiée, et les journalistes adoptent des prises de position explicites ou implicites. Ces prises de position du discours journalistique peuvent être décelées, grâce à une analyse de discours portant sur le contenu et sur l'énonciation, ce qui permet une interprétation fine des dits à travers les traces du dire. L'observation du choix des titres, des mots employés, des thèmes sélectionnés, mis au premier ou à l'arrière-plan permet d'aller au-delà d'une

²¹⁰ Arnaud Mercier « Pouvoir des journalistes, pouvoir des médias ? », communication, Forum du Centre des sciences sociales de la Défense 23 janvier 2002 disponible en ligne <http://www.lcp.cnrs.fr/IMG/pdf/mer-02a.pdf>

perception sommaire du discours médiatique : « En fait, l'analyse de presse permet d'appréhender le supplément de sens que l'œil ou l'oreille de l'analyste n'a pas retenu au départ et lui dévoilera avec précision tout ce qui a finalement été dit, transmis, écrit et divulgué » (Leray, 2008: 204).

4.3.1 Pistes méthodologiques²¹¹

Pour mener une analyse de presse il faut tout d'abord disposer de données factuelles et contextuelles du point de vue social, culturel, politique; il faut connaître l'histoire du journal, sa position dans l'espace médiatique, le public visé²¹².

Dans le domaine de l'analyse de contenu, la méthode Morin-Chartier combine méthode qualitative et méthode quantitative. La méthode qualitative observe en profondeur un corpus « en fouillant systématiquement, au moyen de fines catégorisations, tous les éléments de son contenu que le chercheur s'oblige à retracer, à classer, à comparer et à évaluer » (Leray, 2008 : 6), alors que la méthode quantitative, par contre, s'appuie sur le traitement de données statistiques en recourant à un logiciel. Toutefois le recours à l'analyse statistique outillée n'est pas obligatoire.

La méthode Morin-Chartier permet d'effectuer un tri des données récoltées dans le corpus, et de mesurer la teneur des documents. Elle permet aussi de « qualifier la présence d'éléments de contenu que l'on veut retracer (quantitatif) et de les évaluer (qualitatif) » (Leray, 2008 : 8). Le but de cette démarche est destiné à découvrir tout ce qui est dissimulé entre les lignes, et à apercevoir des réalités quelquefois cachées. Cette méthode constitue une application des travaux d'analyse de discours de la sociologue Violette Morin (1969) développée ensuite à l'UQAM par Lise Chartier (2003) et par Christian Leray à l'UQAM, et aussi auprès de grandes entreprises canadiennes. Elle est présentée en ces termes sur le site de l'UQAM ²¹³ :

²¹¹Nous avons abordé plus haut la textométrie qui n'est pas spécifique à l'analyse du discours de presse mais que nous intégrons dans nos pistes méthodologiques

²¹² Le chapitre 2, ainsi que la présentation du corpus que nous ferons dans le chapitre 5 précisent ces éléments pour ce qui concerne notre travail.

²¹³ http://www.crp.uqam.ca/pages/methode_morin_chartier.aspx

La méthode se distingue par l'unité de contenu qui lui sert de mesure : l'unité d'information. En décortiquant un contenu en unités [...] elle permet de dégager des indicateurs de visibilité, de partialité, d'orientation et de tendance-impact. L'analyse de ces données révèle non seulement les significations habituelles de l'information mais le surplus de sens que recèle un dossier de presse.

Un exemple de grille est fourni sur le site :

Média	Intervenant	Langue	Journaliste	Mois	Dossier	Sujet	Évaluation
-------	-------------	--------	-------------	------	---------	-------	------------

Dans un compte-rendu de l'ouvrage de Leray paru en 2008, Cordelier souligne que cette méthode « prend tout son sens dans l'analyse de la couverture médiatique d'un sujet. [...] [pour] dépasser toute forme d'*a priori* et évaluer avec une certaine finesse l'orientation des médias dans le traitement d'un événement, d'un débat » (Cordelier, 2009).

Une analyse de discours plus linguistique est possible avec la prise en compte de l'énonciation envisagée sous l'angle de la subjectivité telle que les travaux de Catherine Kerbrat Orecchioni (1980) permettent de l'appréhender. Elle décrit en effet toutes les catégories de subjectivèmes, et s'intéresse à l'implicite dans la construction sémantique. Pour repérer les traces de subjectivité, toutes les catégories grammaticales sont pertinentes : outre les pronoms et les verbes, les locutions adverbiales, les adjectifs, les prépositions, et toutes les unités lexicales peuvent en être les vecteurs. Dans un journal, cette subjectivité est aussi plus ou moins marquée selon les genres et les rubriques, et dans certaines zones comme les titres. Sophie Moirand fait une distinction entre « genre à « énonciation objectivée » (textes d'information générale ou spécialisée, brèves, enquêtes, comptes-rendus, chronologies, repères, glossaires, tableaux, graphiques...) et genres à « énonciation subjectivée » (éditoriaux, chroniques, tribunes, analyses, dessins de presse...)» (Moirand, 2001)

Ce sont justement les recherches de Sophie Moirand en analyse de discours sur la presse quotidienne qui permettent d'articuler une approche linguistique, et notamment lexicale, fouillée à la question de la mémoire collective. Elle reprend le concept bakhtinien de dialogisme et cherche les traces de la mémoire interdiscursive à partir de

répétitions et de reformulations qui circulent d'un média à l'autre. Elle met en place différentes catégories préalables à l'analyse comme celle de moment discursif, de famille d'événements et privilégie certaines unités discursives qu'elle appelle mots-arguments et mots-événements. Selon cette auteure, « les mots se chargent en discours de valeurs sémantiques, qui ne sont pas nécessairement descriptives, qui reflètent l'événement qu'ils décrivent ou dont leur référent est un constituant, mais aussi les conditions de leur production » (Petit, 2007). Nous ferons particulièrement appel dans notre analyse du corpus la démarche de Sophie Moirand. Avant cela nous donnons un aperçu rapide de travaux récents sur le discours de la presse algérienne, qui ont stimulé notre réflexion et nous ont donné des éléments de connaissance.

4.3.2. Quelques analyses de discours de la presse algérienne contemporaine

Dans le chapitre 2, nous avons abordé la presse algérienne sous l'angle des travaux historiques dont elle a fait l'objet, en présentant les différentes périodes et la manière dont les événements politiques avaient influé sur son développement. Ici, nous allons évoquer des travaux récents consacrés à la presse algérienne, sous l'angle de la langue et du discours. Certes, la plupart des linguistes algériens se sont intéressés en premier lieu à la situation spécifique de l'Algérie, caractérisée par le contact des langues, et particulièrement au repérage de phénomènes sociolinguistiques tels que l'alternance codique, les créations lexicales, avec tous les processus de dérivation que les langues française et arabe permettent. De nombreux travaux ont été réalisés ces dernières années par des linguistes et sociolinguistes algériens, dans différentes universités algériennes (Constantine, Blida, Alger, Annaba, etc.) et aussi dans des universités françaises. Yacine Derradji (1994) s'intéresse aux emprunts et aux néologismes, Yasmina Cherrad-Bencheфра (1994) au français parlé en Algérie (FPA), que Nadia Benrabah-Djennane appelle le « français algérien ». Ces préoccupations sociolinguistiques croisent les travaux sur la presse par exemple quand Dalila Morsly (1995), Leila Tounsi (1997) abordent le phénomène de l'emprunt dans la presse algérienne .

Dans le cas d'Ahmed Benzelikha (2005) la recherche est plus sociopolitique et sociodiscursive que sociolinguistique. En effet, elle est d'emblée centrée sur le discours

plus que sur la langue, dans le cadre d'un projet, « celui de rendre compte d'un discours public en Algérie – pays de paroles longtemps privé de parole – [...]: le discours de presse ». L'auteur tente une « approche du discours de presse algérienne de langue française », manifestant ainsi un double choix, au niveau du discours de presse algérien, celui de discours parmi d'autres discours de même typologie et de discours parmi d'autres discours de langue française, en étudiant deux ensembles de textes de presse en langue française, soumis à des conditions de production distinctes et présentant chacun des caractéristiques propres.

Ces deux corpus correspondent en quelque sorte à la notion de moment discursif chez Moirand en considérant deux de ces moments. Le premier corpus est constitué de chroniques, publiées entre 1985 et 1987, à une période où prévalait en Algérie le système du parti unique exerçant son contrôle de la presse. Le deuxième corpus réunit divers éditoriaux de presse, publiés aux mois de décembre 1991 et janvier 1992, dans le contexte de l'émergence d'une démocratie pluraliste et des crises politiques (et sociales) majeures que furent la victoire islamiste aux élections législatives, la démission du Président de la République Chadli.

Issu de l'école praxématique de Montpellier, Benzelikha vise la dynamique langagière de la « production du sens en discours »²¹⁴ en particulier à partir du genre de l'éditorial. Il se pose des questions comme : quel sens peut produire un discours de presse se voulant autonome par rapport au pouvoir politique, auquel il demeure cependant soumis, dans un contexte totalitaire ? comment s'est manifestée la confrontation modernisme – islamisme, lors de la période 1991-1992 ?

Enfin Abdelkader Sayad, dans sa thèse de doctorat intitulée : *Les stratégies argumentatives dans la presse algérienne* privilégie les genres marqués par une forte implication du journaliste (éditorial, billet commentaire)²¹⁵ pour montrer « comment les quotidiens algériens arrivent à persuader les lecteurs de la justesse de leurs opinions, en se basant uniquement sur des moyens verbaux » (2009 : 10) en « donnant) une place

²¹⁴ Cité par Benzelikha (2005), Siblot, Paul, 1983, Introduction, *Pratiques praxématiques : Introduction à une analyse matérialiste du sens, Cahiers de Linguistique sociale* n°6, Rouen, 1983, p.2.

²¹⁵ D'autres raisons ont conduit l'auteur à faire ce choix ; en plus du fait qu'ils sont censés être les porte-parole du journal dont ils dépendent (notamment « l'éditorial »), ces genres ne sont jamais confiés à des débutants en matière de journalisme. Ce sont généralement les rédacteurs en chef, ou les plumes d'illustres journalistes qui sont sollicités pour cet exercice rigoureux.

prépondérante à l'imagination et à la créativité langagière » et notamment à l'ironie qui serait la « stratégie dominante dans la presse algérienne » (*id.*). Cette recherche par la place qu'elle donne à la subjectivité et à l'argumentation rejoint certaines de nos préoccupations.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre était de rappeler des éléments théoriques des sciences du langage et de faire un état des lieux de quelques travaux consacrés à la presse algérienne dans une perspective discursive et non plus seulement historique. Nous avons défini l'analyse de discours en précisant notre intérêt pour la tradition de l'école française articulée à des notions comme le dialogisme et la mémoire collective telles que Moirand les met en œuvre. Nous avons évoqué l'émergence et certains développements de l'analyse de discours qui ont permis une forme de renaissance des disciplines de l'argumentation et le jaillissement de méthodologies novatrices comme la statistique lexicale et la textométrie. Après avoir présenté au chapitre 1 en arrière-plan le contexte historique des relations compliquées entre l'Algérie et la France, investigation ancrée dans le domaine des sciences politiques, après avoir retracé les grandes périodes de la presse en Algérie et leur imbrication dans l'histoire du pays dans le chapitre 2, après avoir tenté d'établir une distinction entre mémoire et histoire à la fois dans le champ des sciences humaines et dans celui des études sur le langage dans le chapitre 3, le rappel d'éléments théoriques et méthodologiques du présent chapitre était nécessaire car ils constituent le soubassement de notre étude. Nous allons maintenant, dans le chapitre 5, présenter notre corpus d'étude et entamer l'analyse sur les articles de presse autour des relation franco-algériennes.

Chapitre 5

Présentation du corpus et propositions d'analyse

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons présenter notre corpus de travail en établissant la relation entre le cadre épistémologique, dont l'analyse de discours est la ligne directrice et l'étude des contextes historique et contemporain des articles que nous étudions. Nous donnerons des informations générales sur ce corpus.

Dans un premier temps nous allons donc préciser et justifier le choix des journaux de notre corpus puis décrire notre démarche exploratoire préalable, nos appuis théoriques et méthodologique avant de définir le type d'analyse mixte que nous mènerons (analyse de contenu, analyse énonciative, analyse textométrique).

Dans un deuxième temps nous présenterons des éléments thématiques généraux relatifs à notre corpus.

5.1. Constitution du corpus et premiers questionnements

5.1.1. Choix de la presse francophone, des journaux et des bornes temporelles

La problématique des relations franco-algériennes et du poids de la mémoire commune nous a orientée vers le choix d'un corpus à la fois représentatif et manipulable que nous avons constitué en dépouillant méthodiquement quatre quotidiens indépendants francophones *El Watan*, *Le Quotidien d'Oran*, *Liberté*, *L'Expression*²¹⁶ de janvier 2007 à

²¹⁶ Nous les mentionnons dans cet ordre qui correspond comme nous l'avons vu dans le chapitre 2 à leurs dates de création, du plus ancien au plus récent.

décembre 2009 (nous nous expliquerons sur ces dates). Notre objet d'étude préexistait à la constitution du corpus dont il a déterminé le choix et nos bases théoriques et méthodologiques se sont affinées et précisées au fur et à mesure ; nous avons pris soin d'ajuster ces trois composantes les unes aux autres dans un mouvement de définition réciproque et progressif.

La nature de notre thème de recherche et l'intelligibilité dans l'espace universitaire francophone nous ont fait opter pour la presse francophone et éliminer la presse régionale, moins généreuse de nouvelles internationales, au profit de la presse nationale. Précisons que *Le Quotidien d'Oran* qui était à ses débuts un quotidien régional, est désormais mis au rang des grands quotidiens nationaux en Algérie, ce dont témoignent les grands tirages réalisés par ce journal. Le choix des lecteurs algériens est d'ailleurs plutôt celui de la presse nationale, plus riche et diversifiée à l'inverse de la France où cette presse régionale jouit d'une place favorisée et rassemble le plus grand nombre de lecteurs.

La presse nationale fait partie des « textes culturels » (Condor 2000 : 180) ²¹⁷ « qui s'inscrivent dans le cadre d'une production discursive représentative des choix et des préférences linguistiques caractéristiques pour une époque donnée » (Cislaru, 2005 : 145) ; cela permet selon Georgeta Cislaru (*id.*), d'avoir accès à des usages couvrant une aire géographique et culturelle étendue.

Une fois cette décision prise, s'est posée la question de savoir sur quel(s) titre(s) nous appuyer pour constituer un corpus et comment l'appréhender. Les quatre journaux nous ont semblé prototypiques du paysage médiatique algérien, tout en ayant chacun leur individualité, leur « personnalité », ce qui permet d'éviter des angles de vue trop étroits en ayant conscience que les médias construisent la réalité qu'ils reflètent comme l'affirme Charaudeau : « Les médias, s'ils sont un miroir, ne sont qu'un miroir déformant, ou plutôt ils sont plusieurs miroirs en même temps, de ceux qui dans les foires, malgré la déformation, témoignent malgré tout, chacun à sa façon, d'une parcelle amplifiée, simplifiée » (1997 : 9).

Nous avons souhaité travailler sur des quotidiens représentatifs du paysage médiatique algérien, par leur tirage, et aussi par leur caractère indépendant. Cependant, il

²¹⁷ Cité par Georgeta Cislaru 2005 *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*, Thèse de doctorat 3ème cycle, Sciences du langage. Thèse accessible en ligne http://syled.univ-paris3.fr/individus/georgeta-cislaru/GCislaru_THESE.pdf

faut être conscient du fait qu'au moment où la nouvelle arrive dans les salles de presse des journaux algériens, elle a déjà passé par les filtres de la censure de l'État et qu'elle doit encore subir certaines modifications en fonction des besoins et des choix éditoriaux des directions journalistiques (Coutard, 1999). Autrement dit, la nouvelle livrée par les journaux est nécessairement partielle et orientée en fonction des contraintes de sa production et de sa diffusion.

Les quatre journaux que nous avons retenus *El Watan*, *Le Quotidien d'Oran*, *Liberté* et *l'Expression*, - comme nous l'avons précisé dans le chapitre 2- sont donc des journaux indépendants et qui ont chacun leur spécificité. *El Watan*, et *Le Quotidien d'Oran* sont particulièrement réputés pour la qualité de leurs journalistes et détenaient en 2006 les deux premières places par leur tirage. *Liberté* figure également dans les gros tirages alors que *l'Expression*, créé en 2000 et plus modeste malgré une forte progression est en relation historique avec le précédent par son fondateur et actuel directeur qui a d'abord travaillé à *Liberté*, mais son orientation pro-gouvernementale supposée le différencie. Les quotidiens sélectionnés sont également des organes de presse que nous lisons régulièrement et cette fréquentation préalable nous a semblé un atout. Nous renvoyons au chapitre 2 pour la présentation des quotidiens mis en situation par rapport à l'ensemble de la presse écrite et à son histoire récente.

La période retenue pour constituer notre corpus est liée à la détermination d'un « moment discursif » (Moirand, 2007) de tension sur fond de relations internationales actives et normalisées entre l'Algérie et la France ; ce moment correspond à la réactivation du débat sur le jugement à porter sur le colonialisme et donc de la mémoire conflictuelle entre les deux pays, comme nous allons l'expliquer tout à l'heure (en 5.2.) . Les bornes correspondent à un type d'événement politique prévu et important dans les deux pays, l'élection présidentielle. L'année 2007 correspond à l'élection du président français Nicolas Sarkozy (mai) et l'année 2009 à la réélection du président algérien Abdelaziz Bouteflika (avril). Dans la mesure où l'élection présidentielle est précédée d'une campagne et suivie de différentes réactions et décisions nous avons élargi à l'année concernée par l'élection.

Nous avons collecté sur les trois années 2007, 2008, 2009 les articles traitant des relations franco-algériennes. Dans les articles retenus, il peut être question des nouvelles du jour, comme il peut être question de faits et d'événements « qui commencent à se constituer en histoire » (Cislaru, 2005 : 146). Le corpus présente des différences au niveau générique, discursif et énonciatif obéissant à différentes stratégies que repèrent les lecteurs fidèles de la presse algérienne nationale. Enfin, le fait d'étudier le discours de quotidiens permet de prendre en compte la diversité de point de vue ou les similitudes, dans le traitement événementiel de l'information. Nous avons observé les journaux comme une totalité, une organisation globale relevant d'une énonciation collective et nous avons considéré que les signataires d'articles en tant qu'individus importaient peu.

5.1.2. Recueil du corpus d'étude et phase exploratoire

Nous avons collecté notre corpus sur internet à partir des sites officiels des quotidiens retenus: www.elwatan.com, www.lequotidien-oran.com, www.liberte-algerie.com, www.lexpressiondz.com. Nous avons exploité les archives numérisées, mises à la disposition des lecteurs sur les sites officiels des quatre quotidiens sélectionnés qui proposent deux formats numérisés : PDF et format texte. Pour rendre l'exploitation, notamment textométrique, plus aisée nous avons opté pour le format texte. L'hétérogénéité sémiotique de la presse écrite, la présentation spatiale signifiante, le mode de consultation sur le web et les hyperliens ne sont pas pris en compte. L'étude de l'environnement des articles en prenant en compte les images, les caractères des lettres et la mise en page, est mise de côté. Nous avons privilégié l'angle verbal et textuel.

La consultation régulière de la presse algérienne francophone, puis une fois les quatre quotidiens sélectionnés, une première lecture flottante, a fait apparaître un nombre élevé d'articles et une diversité de contenus. La sélection du corpus d'étude s'est effectuée sur la base de la présence de mots clés : guerre de libération, mémoire, histoire, relations franco-algériennes, traité d'amitié, commémoration (mai 1945, déclenchement de la révolution, les essais nucléaires etc), les noms de présidents et hommes politiques français et algérien, dans les titres dans un premier temps, pour les articles dont le titre n'indique pas clairement le sujet, entre autres ceux qui ne contiennent pas de mots clés,

un bref regard sur les textes a éclairé notre choix. Nous avons procédé à l'élimination d'articles dans lesquels l'un des mots-clés était présent mais noyé dans un texte ne relevant manifestement pas des thématiques qui nous intéressent. Nous avons finalement retenu 783 articles qui figurent dans le volume d'annexes classés par quotidien et pour chaque quotidien par année.

Pour nous familiariser avec ce corpus de travail numérisé, et pour pouvoir l'explorer et le préparer en vue d'une exploitation informatisée, nous nous sommes appuyée sur le logiciel *Ictena* et sur la démarche d'analyse de contenu préconisée par Morin Chartier. Dans la première phase de notre travail, la saisie et le classement du corpus ont été effectués avec le logiciel *ICTeNA*²¹⁸. *ICTeNA* est une interface qui permet de naviguer dans les textes, et d'y faire facilement un certain nombre de recherches. Nous avons ainsi décrit nos 783 articles en renseignant les métadonnées que nous retrouvons maintenant dans la présentation des articles figurant en annexe. Chaque article a été « décrit » à travers des métadonnées suivantes : année de parution (« source » dans *ICTeNA*), date, rubriques, signature (s), titre (s). L'interface permet une présentation synthétique des données et une navigation multicritères c'est-à-dire que nous n'avions pas à nous limiter à une lecture linéaire ou aléatoire mais que la consultation et la lecture pouvaient être guidées par les différentes entrées des métadonnées (lecture par année ou rubrique ou auteur par exemple) et permettant la recherche de mots clés.

Les informations descriptives des métadonnées ont été complétées par un questionnaire plus élaboré dont nous avons trouvé la base dans la méthode Morin Chartier dont nous reproduisons ci-dessous la grille :

Media ²¹⁹	Intervenant	Langue ²²⁰	Journaliste	Mois	Dossier	Sujet	Évaluation
----------------------	-------------	-----------------------	-------------	------	---------	-------	------------

Nous nous sommes ainsi intéressée à la rubrique où se trouve l'article, au dossier thématique auquel il renvoie, à son sujet spécifique (souvent indiqué par le titre). Les

²¹⁸ Interface de Consultation de Textes numériques en vue de l'Analyse, développé par Nicole Salzard, ingénieur d'étude, et Philippe Schepens, Professeur à l'Université de Franche-Comté : <http://laseldi.univ-fcomte.fr/ictena/DOC/documentation.php>. Actualisé à l'adresse <http://adcost-elliadd.univ-fcomte.fr/ictena/>

²¹⁹ Il s'agit toujours de presse écrite dans notre cas avec les quatre quotidiens différents.

²²⁰ Concernant la presse algérienne francophone, il s'agit toujours du français, même si la présence ponctuelle de l'arabe notamment avec les emprunts est un phénomène intéressant.

« dossiers », qui constituent les dérivés du thème principal « la mémoire dans les relations franco-algériennes » sont les dossiers épineux entre la France et l'Algérie qui sont mis au jour dans de multiples occasions.

Les « intervenants » sont essentiellement les journalistes, mais d'autres intervenants peuvent être directement interviewés par les journalistes ou également présents grâce au discours rapporté; ils sont identifiés par leur nom ou par une dénomination générique comme celle de « gouvernement », « État », « ministre », « président ». Les intervenants sont répartis en divers classes d'acteurs : « expert », « historiens », « hommes politiques », « témoins », etc.

Nous avons prêté attention à la signature ou non de l'article, par un nom propre complet ou par des initiales, à la présence dans le corps de l'article de locuteurs seconds dont les propos sont cités. Nous nous sommes particulièrement attachées à l'évaluation positive ou négative des faits relatés, des propos, et aux traces de cette évaluation en prélude à une analyse énonciative

Nous avons affiné ces questions dans cette phase exploratoire en nous intéressant particulièrement aux titres qui participent largement à la structuration de l'information. Comme le rappelle Lise Chartier (2003 : 49) « le lecteur regarde un peu plus de la moitié des titres d'un journal et décide ensuite de prendre connaissance de la moitié des articles ainsi repérés ».

Les titres sont-ils explicites ? Quelle est leur structure morpho-syntaxique ? Leur thématique dominante ? Leur orientation argumentative ? Mettent-ils l'accent sur les fait ou sur les valeurs, voire les émotions ? Y a-t-il des sous-titres ou surtitres et si oui dans quels rapports avec le titre principal ?

Nous avons également pris garde au contenu informationnel des articles, à leur structure textuelle, et à la part donnée au contexte historique et social. Nous avons cherché à repérer les « intervenants », la proportion et la teneur des discours rapportés, leurs formes, la mention des sources .

Tous les articles étant en français plutôt qu'à la langue c'est au style et au choix linguistiques discursifs et rhétoriques que nous avons fait attention. Nous nous intéressons également au lexique politique, et notre analyse se focalisera sur les mots

fréquents qui caractérisent le corpus, ainsi que les désignations des hommes politiques et des événements.

Enfin grâce notamment aux lectures répétées et à la navigation, nous avons réfléchi aux similarités et aux différences remarquées entre les articles analysés quand ils portaient sur le même événement et/ou le même sujet.

Ces deux démarches (catégorisation et navigation avec *ICTeNA* et découpage en unités de Morin Chartier) ont constitué pour nous une phase de pré-analyse qui a débouché notamment d'une part sur une présentation synthétique des événements et des thèmes qui figurent ici dans le dernier sous-chapitre (5.3.) et elles ont préparé une analyse plus fouillée des titres que nous développerons dans le chapitre suivant.

5.2. Choix théoriques et méthodologiques appliqués à la presse

5.2.1 Observer et analyser la presse quotidienne

La démarche d'observation que nous avons adoptée est en relation étroite avec nos orientations théoriques et avec notre hypothèse de départ qui donne une place centrale à la mémoire. Inscrites d'emblée dans la perspective du discours, nos orientations d'étude ont été élaborées en parallèle à la constitution de notre corpus dans un mouvement de navette entre réflexion et découverte.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, l'analyse du discours cherche à rendre compte des relations complexes qui se jouent à l'intérieur des discours avec leur contexte de production. Dans ses travaux et en particulier dans ceux qu'elle consacre à la presse, Sophie Moirand s'intéresse moins au contenu des événements qu'à la façon dont ils sont traités, évoqués, racontés et dont les formes de la langue ont une incidence sur « les manières de dire » (Moirand, 2007 : 9) et la circulation des discours. Elle s'attache à « pister la traçabilité des dires » au fil de leur voyage à travers les médias et à travers leur inscription dans la matérialité des supports. Elle donne une place particulière à la relation entre discours et mémoire.

ce sont les mots eux-mêmes, les formulations et les dires transportés au gré du discours des différentes communautés concernés, tels que les médias les transmettent, les mentionnent ou les rapportent, qui sont porteurs de mémoire . (Moirand 2007 : 9)

Nous emprunterons à l'ouvrage de Sophie Moirand paru en 2007 *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. plusieurs notions et démarches Pour aborder les relations franco-algériennes nous avons opté pour quelques « familles d'événements » (2007 : 1), telle que les visites de chefs d'État, les conclusions d'accord, les dissensus qui ponctuent les relations diplomatiques, politiques, économiques etc. depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, et font resurgir les « faits de mémoire collectifs» (*Ibid.* : 2). Comme Moirand, nous pensons que les discours des médias ne sont pas éphémères, mais sont un lieu de construction des mémoires collectives. Elle écrit que :

les médias et en particulier la presse ordinaire, qui constituent des lieux de rencontre des mots, des formulations et des dires qui circulent à propos de ces événements, et au-delà, contribuent eux-mêmes à construire des liens entre ces faits de sociétés et à tisser des fils interdiscursifs (*Ibid.*:2)

Le recueil des données constitue une première difficulté. Dans notre cas cette difficulté n'était pas d'accéder à ces données et de les collecter mais comme le dit Moirand « on peut se noyer dans la profusion, la diversité, l'éclectisme des productions discursives médiatiques » (*Ibid.*: 1). Selon elle, le recueil des données consiste d'abord à construire un *corpus exploratoire*²²¹ rendant compte du surgissement d'un moment ou d'un instant discursif, qui permettra, ultérieurement de réunir un *corpus de référence*²²² et d'isoler en son sein un *corpus de travail*²²³. Une fois qu'on s'est fixé un objet de recherche limité et précis à partir d'une problématique, il faut définir les contours du corpus de référence (pour nous quatre titres de presse représentatifs de la presse francophone) avant de repérer *les observables* de l'analyse et de recueillir les données du *corpus de travail*, « constitués de formes sémantiques ou sémiotiques récurrentes sur lesquelles s'appuie la description » (*Ibid.* : 3). Il faut tenir compte de l'étalement chronologique du traitement d'un événement sur plusieurs jours, voire plusieurs mois. Si l'apparition est aisément repérable il n'en va pas de même pour sa disparition. Étudier le traitement médiatique d'un événement dans la presse, exige de prendre en compte le temps et l'espace du support, et dès le recueil des données.

²²¹ Pour nous la presse algérienne, mais aussi française dès 2005 et même l'ensemble des médias dans leur traitement des relations entre les deux pays, Algérie et France.

²²² Pour nous les quatre quotidiens de la presse algérienne francophone dans une période déterminée.

²²³ Pour nous les 783 articles retenus à partir de mots-clés faisant référence aux relations franco-algériennes.

Mais l'essentiel, au départ, est de définir un moment discursif, c'est-à-dire un fait ou un événement qui « donne lieu à une abondante production médiatique » et dont « Il [...] reste également quelques traces à plus au moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements » (Moirand 2007: 2); un moment discursif refait en quelque sorte surface « dans la ronde des discours produits et transmis par les médias » (*Ibid.* : 4).

Nous avons déterminé pour notre part un moment discursif emboîté dans un autre : la séquence des élections présidentielles en France (2007) et en Algérie (2009) se trouve encadrée, en amont et en aval par deux projets de loi qui n'ont pas totalement abouti ni l'un ni l'autre mais qui en quelque sorte se répondent. Le point de départ de notre recherche ont été les déclarations de plusieurs personnages politiques en Algérie réclamant des demandes d'excuses à la France pour ses crimes coloniaux perpétrés en Algérie, ces déclarations se présentant une réactions contre l'amendement de l'article 4 de la loi du 23 février louant les bienfaits de la colonisation²²⁴.

Le président algérien Abdelaziz Bouteflika, a lui-même déclaré à plusieurs reprises qu'il fallait « *qualifier le colonialisme comme crime* », il est allé jusqu'à caractériser publiquement les crimes coloniaux comme un génocide contre « *l'identité algérienne* »²²⁵. Le tout a été couronné par la proposition de loi déposée par cent

²²⁴L'amendement a été finalement retiré.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000444898>

« Loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés

Article 1

La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'oeuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française.

Elle reconnaît les souffrances éprouvées et les sacrifices endurés par les rapatriés, les anciens membres des formations supplétives et assimilés, les disparus et les victimes civiles et militaires des événements liés au processus d'indépendance de ces anciens départements et territoires et leur rend, ainsi qu'à leurs familles, solennellement hommage. [...]

Article 4 (Modifié par Décret n°2006-160 du 15 février 2006 - art. 1 JORF 16 février 2006)

Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite.

La coopération permettant la mise en relation des sources orales et écrites disponibles en France et à l'étranger est encouragée. »

Avant sa modification par décret le texte était le suivant (nous soulignons)

« Article 4. [...] Les programmes scolaires *reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outremer, notamment en Afrique du Nord*, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. [...] »

²²⁵ Par exemple en avril 2006 . Voir :

http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/france/genocide_identite.htm

vingt-cinq députés en date 13 janvier 2010 : « *Proposition de loi pour la criminalisation de la colonisation française de 1830 à 1962* »²²⁶. Ces revendications qui relèvent de la guerre des mémoires évoquée dans notre chapitre 3 viennent ainsi s'inscrire dans un autre moment discursif défini par l'agenda politique, celui d'une possibilité de refondation des relations franco-algérienne qu'un changement à la tête de l'État comme l'élection présidentielle laisse toujours attendre.

En nous appuyant sur les travaux de Moirand, nous considérons que le discours de presse est, en l'occurrence, un discours sur / autour de l'histoire et de la mémoire. Ce discours, même s'il n'émane pas directement d'historiens ou d'hommes politiques, semble construit sous l'influence d'un contexte politique environnant, par les médias eux-mêmes.

Pour Moirand, le découpage de la matérialité textuelle en sous-ensembles typographiquement distincts, souvent délimités par des titres, suffit à dégager *a priori* les unités discursives sur lesquelles s'appuie l'analyse, il y a deux types de liens à examiner entre « les formes sémantiques » : « les fils qu'elles tissent dans « l'ordre horizontal du discours » » (l'ordre du texte, la linéarité de l'article) et dans « l'ordre vertical du discours » « (les discours transverses) auxquels elles réfèrent, explicitement ou implicitement : ce qui renvoie aux notions d'intertextualité, d'interdiscursivité et de mémoire interdiscursive (Moirand 2007: 15). Parmi les familles d'événements afin d'accéder à ce fil vertical et à la mémoire interdiscursive, nous retiendrons les désignations d'acteurs et d'événements (chapitre 6) les visites officielles et les événements commémoratifs (chapitre 7).

5.2.2. La textométrie au service de l'analyse de discours : Hyperbase

Plusieurs logiciels de logométrie ou textométrie ont été élaborés et ne cessent d'être améliorés pour mener des analyses linguistiques et textuelles de discours qui sont devenues très courantes dans les recherches en sciences du langage comme en sciences sociales. Ces logiciels sont disponibles en ligne pour des utilisateurs débutants ou experts

²²⁶ Les vingt articles de la proposition de loi qui a été publiée notamment par Mediapart et les commentaires de Stora sont accessibles à cette adresse :

<http://ldh-toulon.net/Benjamin-Stora-decrypte-le-projet.html>. Ils figurent également en annexe.

et donnent lieu à de multiples échanges scientifiques avec des manifestations régulières comme, annuellement les Journées d'Analyse de Données Textuelles. Ainsi LEXICO 3²²⁷, TXM²²⁸ HYPERBASES²²⁹ permettent un traitement statistique des données textuelles.

Dans la phase de constitution du corpus la segmentation effectuée avec le logiciel *ICTeNA*, nous a permis de recenser 783 articles et 646 096 occurrences. Sans qu'il s'agisse là d'un corpus très volumineux, le principe d'une analyse quantitative et le recours à un logiciel spécialisé nous a semblé permettre une exploration plus pertinente, complémentaire de nos autres investigations.

La textométrie ne constitue pas la dimension méthodologique principale de notre travail, mais nous avons fait l'expérience de son intérêt, même sans traitement systématisé, pour faire émerger des hypothèses, confirmer des intuitions ou relancer des questionnements. Nous faisons donc appel à cette discipline pour présenter synthétiquement certains résultats que le retour au texte a corroborés ou faire une recherche ponctuelle de détails.

Pour mener cette enquête, nous utilisons le logiciel Hyperbase « logiciel documentaire et statistique pour l'exploration des textes »²³⁰ conçu par Étienne Brunet, à l'Université de Nice Sophia-Antipolis dans les années 1990 et qui en est actuellement (2015) à sa version 10. D'après sa présentation, Hyperbase permet la réalisation des bases hypertextuelles et des traitements statistiques à partir des textes qui lui sont fournis – « bruts, lemmatisés ou étiquetés »²³¹. L'utilisation d'Hyperbase est relativement simple; elle offre une « navigation plein texte, index sélectifs ou systématiques, dictionnaires fréquentiels, concordances, sélection de contextes élargis, calcul de spécificités, richesse lexicale, cooccurrences, distances intertextuelles, graphes d'associations, listes et partitions, recherche des parties ou groupes de mots, segments répétés, analyses factorielles et classifications arborées, topologie textuelle ; comparaison avec le Trésor de

²²⁷ <http://www.tal.univ-paris3.fr/lexico/lexico3.htm> Créé par André Salem et développé par l'équipe SYLED-CLA2T

²²⁸ <http://textometrie.ens-lyon.fr> Développé par Serge Heiden dans le cadre du projet ANR Textométrie.

²²⁹ <http://logometrie.unice.fr/> Créé par Étienne Brunet et développé à l'Université de Nice.

²³⁰ <http://ancilla.unice.fr/>

²³¹ Cela signifie que les textes peuvent être dans leur forme initiale ou que les items lexicaux sont regroupés en lemmes (une seule forme qui ne tient pas compte des variations morphologiques et orthographiques d'un mot) ou encore que des informations diverses (morpho-syntaxiques ou prosodiques par exemple) sont associées aux segments de textes.

la langue française et Google-books²³²»²³³.

Nous recourons à la textométrie dans l'analyse de discours consacrée à notre corpus en utilisant le logiciel Hyperbase afin de passer « des mots aux thèmes » (Kastberg, 2006)²³⁴, donc de repérer les thèmes pertinents pour notre étude en relation avec la mémoire ainsi que pour comparer les sous-corpus correspondant aux différents journaux.

5.3. Approche événementielle et thématique globale du corpus

Nous présentons dans ce sous-chapitre de manière synthétique en recourant notamment à des figures les résultats des observations de notre phase de pré-analyse appuyée sur la méthode de Morin Chartier ainsi que les résultats d'une approche textométrique appliquée à l'ensemble du corpus.

Nous avons également cherché à synthétiser les éléments historiques évoqués dans le chapitre 1 redécouverts à la lumière de la lecture du corpus. Ainsi nous nous appuyerons sur les titres (dont la liste intégrale figure en annexe) mis en relation avec les articles, pour définir les thématiques principales et la double ligne d'événements (présents et passés) qui tresse le discours de la presse

Voici tout d'abord un tableau qui récapitule des données chiffrées sur l'ensemble de notre corpus.

²³² Il s'agit de corpus de référence externe qui permettent une comparaison avec le corpus de travail que l'on étudie avoir de connaître les spécificités de ce corpus de travail. D'après le site de l'équipe « Logométrie et corpus politiques, médiatiques et littéraires » . <http://logometrie.unice.fr/pages/recherches/> Il est précisé également que Hyperbase offre la possibilité d'exploiter des corpus de plusieurs langues à savoir: Français, Latin, Anglais, Espagnol, Allemand, Italien et Portugais.

²³³ D'après le site de l'équipe « Logométrie et corpus politiques, médiatiques et littéraires » . <http://logometrie.unice.fr/pages/recherches/> Il est précisé également que Hyperbase offre la possibilité d'exploiter des corpus de plusieurs langues à savoir: Français, Latin, Anglais, Espagnol, Allemand, Italien et Portugais.

²³⁴ Nous reprenons ici une partie du titre de Kastberg Margareta, 2006, *L'écriture de J.M.G. Le Clézio. Des mots aux thèmes*, Paris, Champion.

5.3.1 Répartition du corpus par journaux

	Articles 2007	Articles 2008	Articles 2009	Nombre d'articles	Mots
El Watan	61	69	43	173	160 285
Le Quotidien d'Oran	34	40	27	101	96683
Liberté	30	98	87	215	160 988
L'Expression	142	72	80	294	228 140
Total	267	279	237	783	646 096

Tableau 3 Répartition du corpus par journaux

Il nous faut tout d'abord préciser que les articles ne constituent pas une unité régulière en terme de taille et de nombre de mots. En effet nous avons collecté tous les articles qui nous ont paru pertinents pour la thématique mais d'ampleur très variable. Cette considération pondère les disparités entre les quatre organes de presse au regard du nombre d'articles de chacun. Néanmoins on constate que si *El Watan* et *Liberté* sont assez comparables en nombre d'articles consacrés aux relations franco-algériennes (un peu moins ou un peu plus d'un quart), il y a un net déficit pour *Le Quotidien d'Oran* pour lequel nous avons trois fois moins d'articles que pour *L'Expression* et deux fois moins que *El Watan*. Si on prend en compte maintenant le nombre de mots, on voit que *Liberté* et *L'Expression* sont au coude à coude malgré un différentiel de 70 articles au bénéfice de *L'Expression* et constituent à eux deux, deux tiers du corpus total. Le volume de *El Watan* correspond à peu près à un quart du corpus total, mais *Le Quotidien d'Oran* est toujours nettement en dernière position.

Si nous faisons la part des biais liés à notre choix d'articles, et si nous tenons compte du fait qu'il faudrait pouvoir rapporter ces chiffres au nombre total de tous les articles de chaque journal (donnée dont nous ne disposons pas), nous ne pouvons formuler de conclusion définitive sinon supposer que *Le Quotidien* n'accorde pas autant d'intérêt à la thématique que les trois autres journaux, invoquer le style journalistique plus ou moins concis ou bavard. Mais ce qui est ostensible, la thématique apparaît comme une thématique majeure de *L'Expression* par rapport à tous les autres quotidiens.

En ce qui concerne les trois années, on constate une répartition relativement équilibrée au niveau du nombre d'articles respectifs pour 2007, 2008 et 2009.

La lecture de notre corpus nous avait convaincue de la nécessité de prendre en compte le contexte historique de la colonisation et de la guerre qui sont régulièrement évoquées et qui sont associées au déroulement de l'actualité en matière de relations franco-algériennes. C'est pourquoi nous avons consacré le chapitre 1 à une contextualisation historique et que nous lui avons fait une grande part également dans le chapitre 2. Après avoir clarifié ces éléments et compris le substrat historique, nous sommes revenues vers le corpus et il nous a paru opportun de repérer ce qu'on pourrait appeler un double cours des événements. En effet les contenus des articles se déroulent en quelque sorte sur deux lignes temporelles, un présent contemporain de la parution des journaux, le passé évoqué. Nous avons essayé de résumer sommairement les événements historiques et actuels, pour démontrer l'interdépendance, la complémentarité, ou la continuité de certains d'entre eux. Pour cela nous avons synthétisé les éléments répartis dans les quatre journaux et nous sommes fondée sur l'unité année.

L'année est figurée par une flèche et les événements marquants sont signalés par leur date et un cartouche explicatif de couleur rouge sombre pour les dates faisant l'objet d'une commémoration.

Les trois schémas suivants figurent la manière dont la mémoire se mêle à l'actualité.

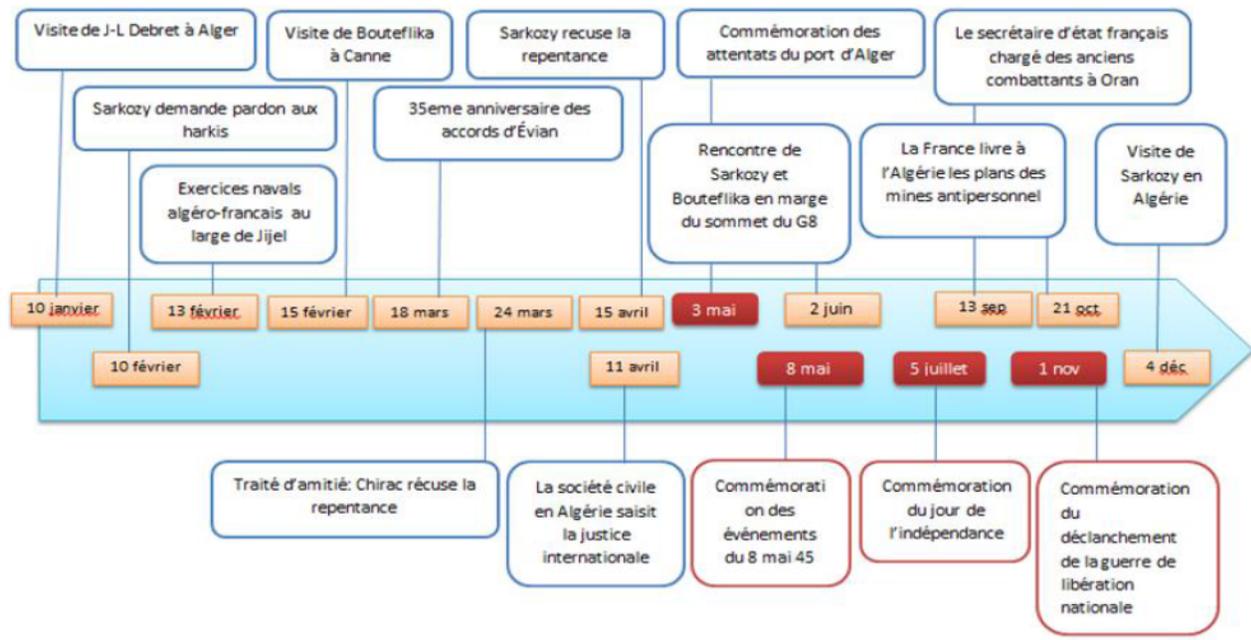


Figure 5 Événements dans les relations franco-algériennes 2007

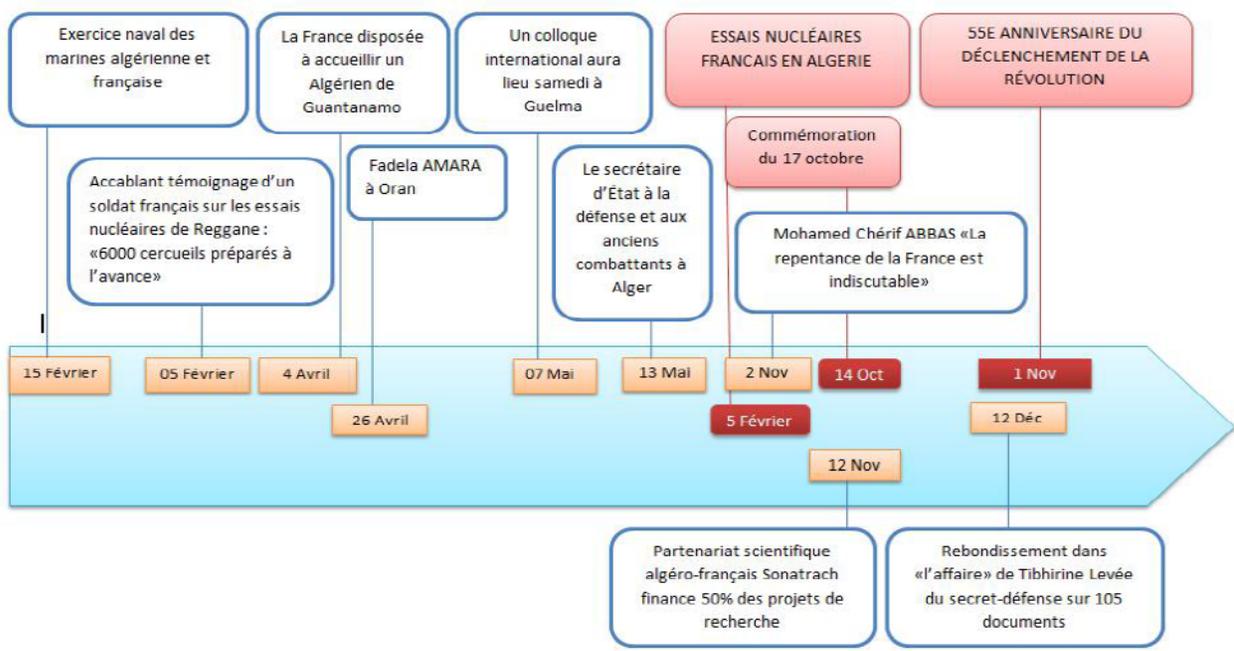


Figure 6 Événements dans les relations franco-algériennes 2008

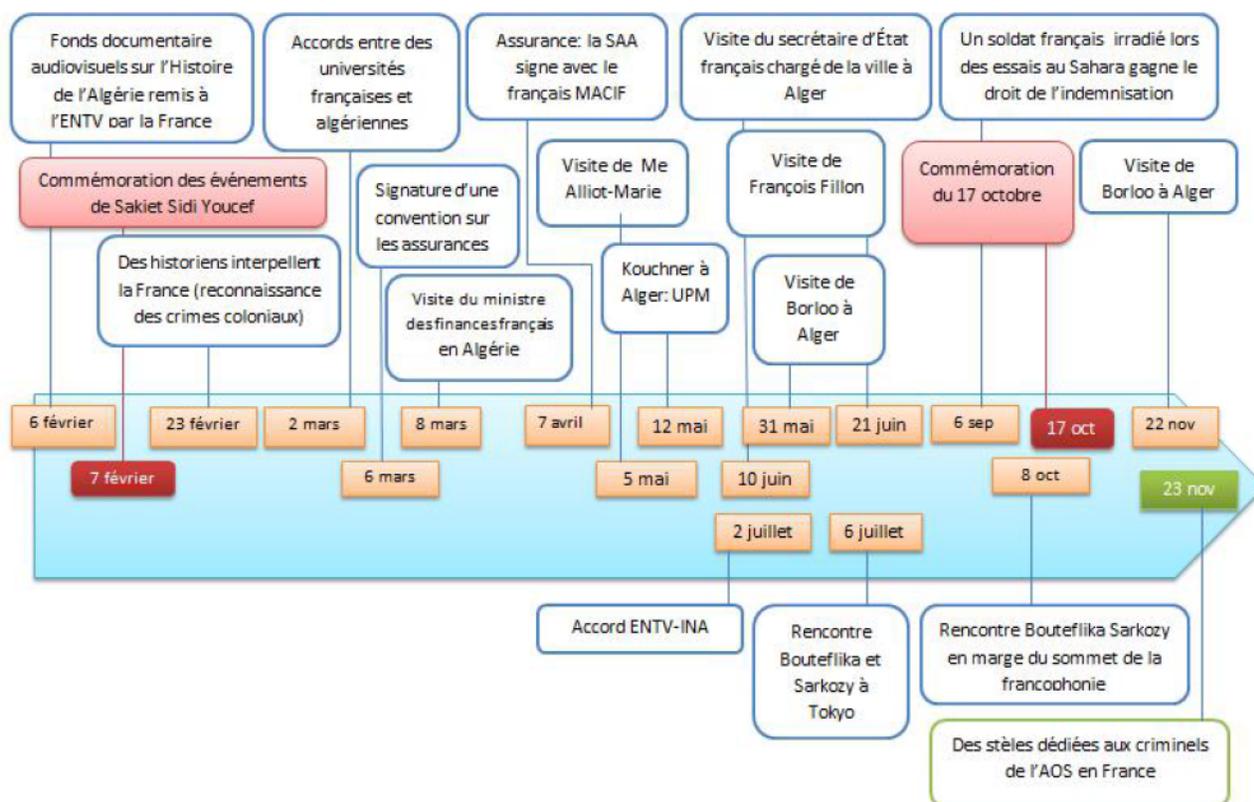


Figure 7 Événements dans les relations franco-algériennes 2009

À partir des schémas des événements des années 2007, 2008 et 2009 nous avons également tenté une autre synthèse qui est celle des événements passés en relation avec la période coloniale, et qui peuvent faire l'objet de commémoration officielle en les répartissant au fil des mois d'une année.

La date du jour et du mois est suivie de la date de l'année où l'événement source a eu lieu. La commémoration participe à une sorte de temps cyclique dont la presse se fait l'écho.

Nous y reviendrons à propos des thématiques principales abordées par la presse

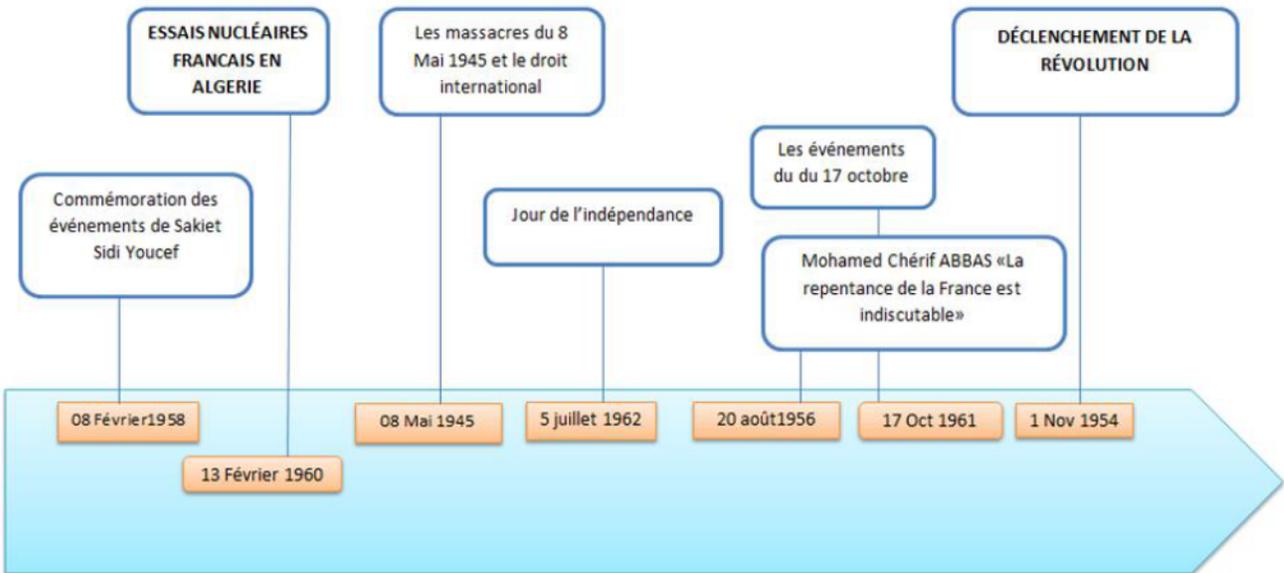


Figure 8 Les principaux événements de la période coloniale²³⁵

5.3.2. Les différents thèmes des relations franco-algériennes

La thématique générale des relations franco-algériennes est déclinée en thèmes constitutifs que nous avons repérés notamment à partir des titres et confirmé par la lecture des articles à partir de la méthode Morin Chartier en particulier. À partir de là au sein de cette thématique générale nous avons distingué plusieurs thèmes saillants. Nous avons affecté chaque article à un thème principal. Nous avons ensuite récapitulé pour chaque journal et pour chaque année la part prise par chacun des thèmes. Nous aurons donc trois figures par année pour chaque journal. Cette démarche devra nous permettre de souligner ensuite les événements déclencheurs de l'apparition des thèmes récurrents.

²³⁵ Sakiet Sidi Youssef est le nom d'un village tunisien bombardé par l'armée française le 8 février 1958 pour poursuivre des combattants ce qui a fait de nombreuses victimes civiles. La Tunisie et l'Algérie commémorent conjointement cet événement.

Nous avons beaucoup hésité dans notre choix des thèmes et dans la manière de les désigner. Nous nous sommes finalement arrêtée à cinq thèmes à savoir :

- *Les relations diplomatiques* (RD) (ce thème inclut les visites d'État des hommes politiques et des diplomates...)
- *La mémoire* (ce thème concerne l'histoire de la colonisation française en Algérie mais aussi l'affaire des moines de Tibehrine qui est un épisode de la décennie noire)
- *L'immigration*
- *La coopération*
- Les **autres** thèmes (tels que les échanges culturels, le tourisme)

Nous comparerons les thèmes abordés ainsi que les quatre journaux en fonction de ces thèmes.

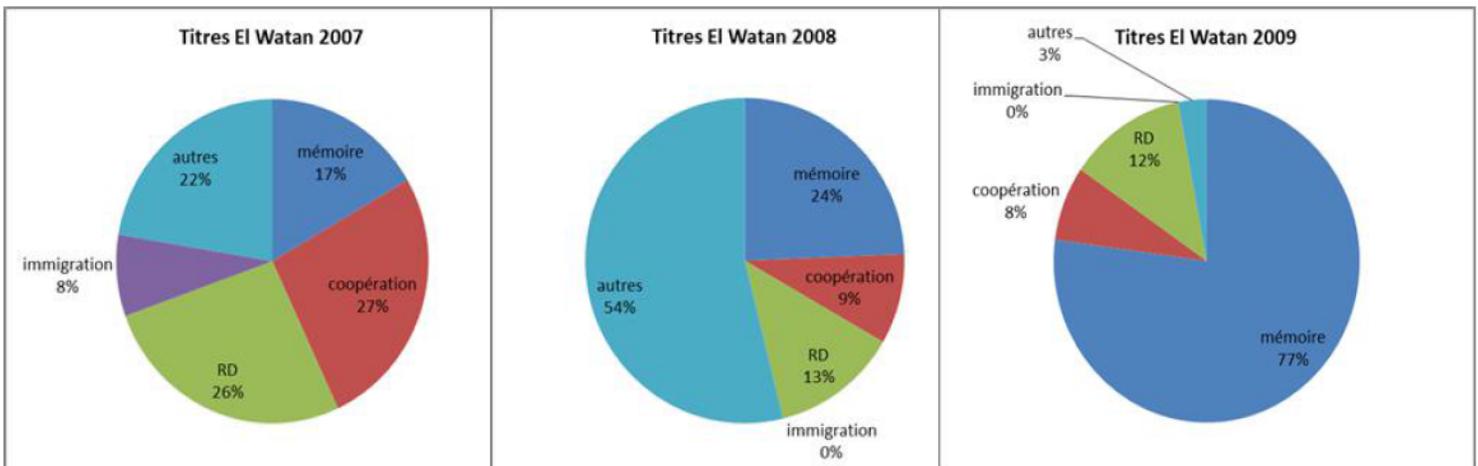


Figure 9 Les différents thèmes des relations franco-algériennes dans El Watan

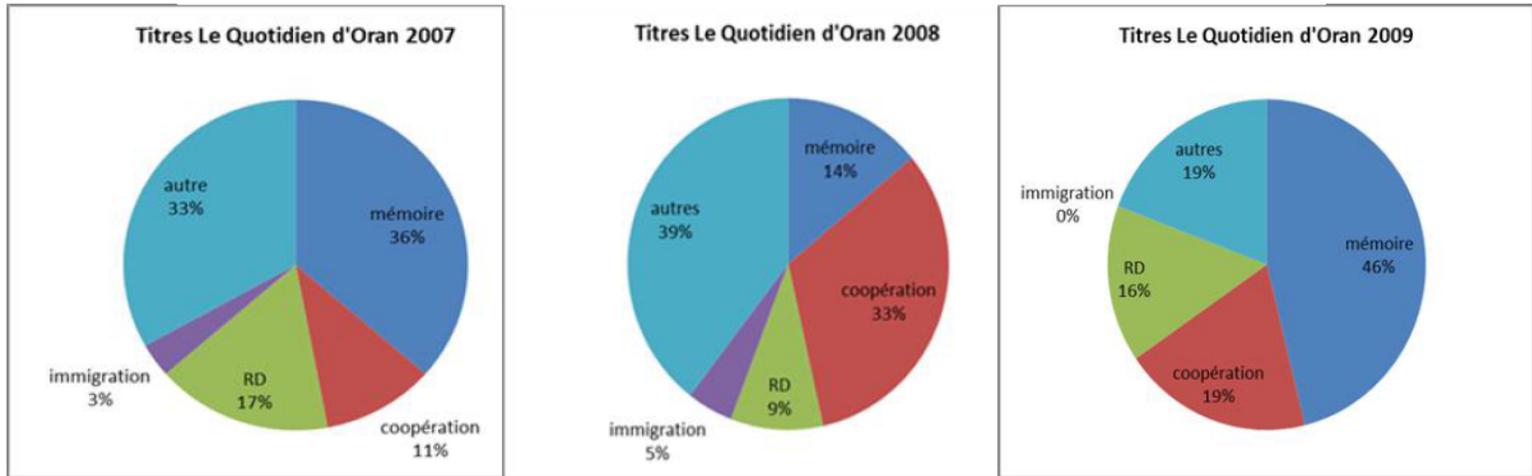


Figure 10 Les différents thèmes des relations franco-algériennes dans Le Quotidien d'Oran

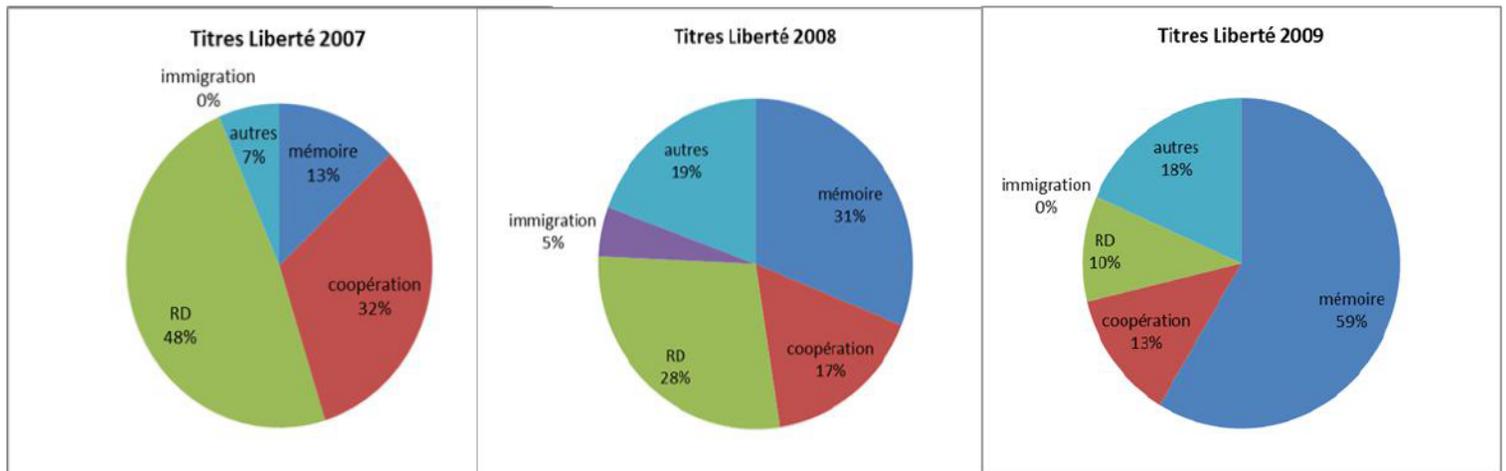


Figure 11 Les différents thèmes des relations franco-algériennes dans Liberté

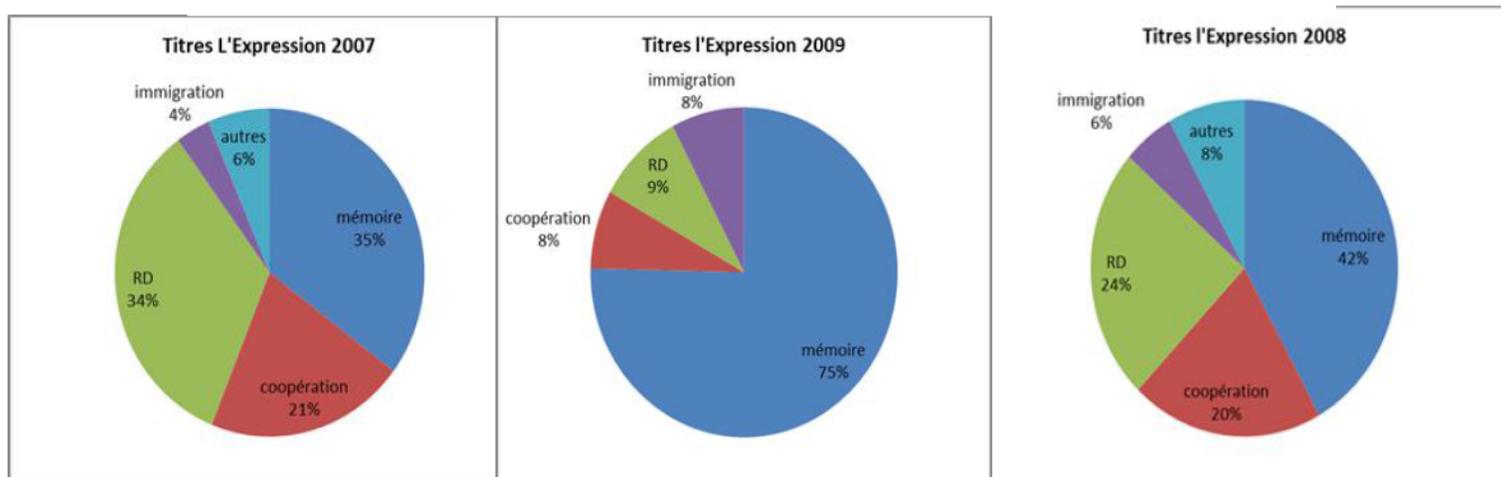


Figure 12 Les différents thèmes des relations franco-algériennes dans L'Expression

Comparaisons et commentaires

Journaux	2007	2008	2009
El-Watan	26%	13%	12%
L'Expression	34%	24%	9%
Le Quotidien d'Oran	17%	9%	16%
Liberté	48%	28%	10%

Tableau 4 Événements regroupés sous le thème RD

Le thème des relations diplomatiques qui fait entrer en scène le personnel politique est induit par la thématique générale. L'élection de Nicolas Sarkozy, sa visite officielle en Algérie en décembre 2007 expliquent peut-être un pourcentage plus élevé en 2007 mais aussi les voyages et déclarations de différentes personnalités politiques alimentent ce thème tous les ans.

Journaux	2007	2008	2009
El-Watan	36%	14%	46%
L'Expression	17%	24%	77%
Le Quotidien d'Oran	35%	42%	75%
Liberté	13%	31%	59%

Tableau 5 Événements regroupés sous le thème mémoire

Notre hypothèse de départ supposait une présence massive du thème mémoire dans le corpus. Les résultats constatés confirment en partie cette hypothèse : le thème est toujours présent. Le thème n'est pas majoritaire et il existe une forte irrégularité entre les années et entre les journaux. Ce qui apparaît en revanche très nettement c'est la croissance très forte du thème en 2009 qui peut être attribuée à l'affaire des moines de Tibehrine²³⁶ donc à une période historique relativement proche mais qui réactive les contentieux et les malentendus ou mésententes entre les deux pays. Les autres sujets sont liés aux événements (massacres de 1945, guerre de libération nationale, essais nucléaires en Algérie, mines antipersonnel) ou les revendications (restitution des archives, repentance, loi du 23 février, déclarations de Mohamed Chérif Abbas).

On remarque que les dates commémoratives suscitent des articles à la date anniversaire, Elles déclenchent une série d'articles. C'est le cas pour le 8 mai 1945 en relation avec le colloque international organisé à ce sujet par exemple dans *El Watan* en 2007 (5 articles), en 2008 (2 articles), en 2009 (1 article). Chaque année, chaque journal lui consacre un article ou davantage²³⁷. Voici les titres liés à la commémoration du 8 mai pour l'année 2008 dans *L'Expression*:

MASSACRES DU 8 MAI 1945 La France rattrapée par l'Histoire, 30 Avril 2008

MASSACRES DU 8 MAI 1945 Bernard Bajolet dénonce mais ne condamne pas,
28 Avril 2008

²³⁶ L'affaire des moines de Tibehrine renvoie à une accusation rendue publique en 2009 selon laquelle l'enlèvement et l'assassinat des sept moines trappistes en 1996 n'aurait pas été le fait du GIA (Groupe Islamique Armé) mais une bavure ou une machination de l'armée algérienne. Les journaux s'insurgent contre ces allégations.

²³⁷ Pour *Liberté* et *Le Quotidien d'Oran* pas d'article en 2007 et 2009.

BOUTEFLIKA À PROPOS DES MASSACRES DU 8 MAI 1945 «Cela a été une atroce barbarie», 10 Mai 2008

CÉLÉBRATION DU 8 MAI 1945 À ORAN Le FNA refuse la repentance de la France, 10 Mai 2008

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous, Le journal *l'Expression* se distingue par rapport aux autres journaux, non seulement par la quantité de titres consacrés au thème de la mémoire, mais aussi par le volume et la variété des articles et des sujets traités. Sans négliger le fait que le traitement des événements de l'actualité est lié aux événements historiques.

Journaux	2007	2008	2009	Total
El-Watan	5	1	6	12
L'Expression	18	20	34	72
Le Quotidien d'Oran	2	4	12	18
Liberté	0	4	10	14

Tableau 6 *Nombre d'articles sur la commémoration*

L'Expression se démarque par rapport aux autres journaux non seulement en mettant l'accent sur la commémoration mais en ouvrant plus large l'éventail sur les événements historiques. Alors que les autres journaux se limitent à la commémoration des événements du 8 mai 45, et aux essais nucléaires français en Algérie. Ces journaux n'évoquent même pas l'anniversaire de la libération du pays qui est un événement historique hyper médiatisé sur les chaînes de télévision et radio nationales. Nous reviendrons de manière détaillée sur le sujet des essais nucléaires français dans le chapitre 6 pour une analyse des titres.

Journaux	2007	2008	2009
El-Watan	27%	9%	8%
L'Expression	21%	20%	8%
Le Quotidien d'Oran	11%	33%	19%
Liberté	32%	17%	13%

Tableau 7 Événements regroupés sous le thème coopération

Pour le thème de la coopération c'est le journal *El Watan* qui se démarque des autres journaux en 2007. Cela est intervenu pendant et après la visite du président français N. Sarkozy en décembre 2007 et cet intérêt pour la coopération va continuer en 2008 car *El Watan* va se distinguer aussi par la place qu'il accorde au projet de l'UPM (comme nous allons le voir). *Le Quotidien d'Oran* va aussi privilégier le sujet de la coopération au détriment des sujets historiques comme nous pouvons le constater dans le tableau 5.

Journaux	2007	2008	2009
El-Watan	8%	0%	0%
L'Expression	4%	6%	8%
Le Quotidien d'Oran	3%	5%	0%
Liberté	0%	5%	0%

Tableau 8 Événements regroupés sous le thème immigration

On constate que ce thème est minoritaire par rapport à tous les précédents que nous venons de voir. Nous avons cependant voulu différencier ce thème par rapport au bloc restant des thèmes **Autres** car il est manifestement en rapport avec l'histoire et la mémoire. Après l'indépendance de l'Algérie, l'immigration algérienne a continué à se développer après 1962 et jusqu'à nos jours constituant la première population étrangère en France, en nombre, alors que la mémoire de la guerre est toujours à l'ordre du jour. Les historiens parlent essentiellement d'une migration économique. L'arrivée de travailleurs algériens en France répondait à la pénurie de main d'œuvre dans les secteurs industriels alors en pleine expansion. Certains de ces immigrés ont été par la suite rejoints par leurs familles.

Les accords d'Évian ont reconnu aux Algériens la liberté de circulation entre l'Algérie et la France ainsi que le principe de l'égalité des droits sociaux et économiques avec les citoyens français. Cet accord établissait l'obligation pour les Algériens de présenter un passeport aux frontières, sans la contrainte du visa. Un titre de séjour particulier était créé pour les ressortissants algériens portant le nom de « certificat de résidence ». Au fil des années des modifications ont été appliquées aux Accords d'Évian (avenants des 22 décembre 1985 et 28 septembre 1994) conclues par les deux pays pour tenir compte des modifications du contexte migratoire, et rapprocher la situation des Algériens de celle des autres nationalités, en gardant quelques spécificités²³⁸).

Ce sujet est épineux entre la France et l'Algérie, car la France a refusé un grand nombre de demandes de visas sans explication sur les refus, cela même après les recours. Plusieurs personnes se sont trouvées dans l'impossibilité de rendre visite à un parent ou à un ami. Et malgré le passé douloureux, le paradoxe est que le pays de l'ex colonisateur est perçu par les jeunes Algériens comme un eldorado. Plusieurs d'entre eux tentent de s'y rendre pour travailler et pour bâtir leur avenir et fuient le chômage et la pauvreté. C'est pour cette raison, que chaque visite officielle de part et d'autre, réveille l'espoir d'une partie de la population, en attente de plus de flexibilité dans l'attribution des visas.

5.3.3. Analyse textométrique du corpus : spécificités et cooccurrences

D'après Brunet, dans Hyperbase, les calculs s'appuient sur les lois classiques de la statistique linguistique, principalement la loi normale et la loi binomiale. Les probabilités P et Q qu'on lit dans la distribution ci-dessous servent à tous les calculs de pondération. Si l'on souhaite vérifier ces calculs et contrôler les tests statistiques, l'étendue et les caractéristiques de chaque texte sont montrées quand on sollicite le bouton DISTRIBUTION (écran d'accueil), puis ETENDUE ET PROB, procurant des résultats soit sous forme de liste, soit sous forme de graphique²³⁹.

²³⁸ En application de l'avenant de 1985, un Algérien pouvait par exemple sans difficultés venir s'installer en vue d'exercer certaines activités professionnelles ou faire des études; il disposait de la liberté d'établissement en qualité de commerçant ou artisan. Par contre, une activité professionnelle dans le cadre d'un travail salarié lui est opposable. Aucune carte de « plein droit », n'est attribuée aux parents d'enfants français et ils n'ont pas le droit de séjour, contrairement à la situation des autres étrangers. Ce point n'a été modifié qu'avec l'avenant du 11 juillet 2001.

²³⁹ <http://www.unice.fr/bcl/tmp/9manuel.pdf>

Nous pouvons donc voir dans les deux figures ci-dessous la taille du corpus²⁴⁰, le nombre exact d'occurrences pour l'ensemble du corpus ainsi que le nombre d'occurrences pour chaque journal du corpus et leur étendue relative.

N°	TITRE	OCURRENCES	VOCABLES	Prob F	Prob Q	ABREGE	CODE
1	Watan	160285	12482	.2481	.7519	Watan	Wa
2	Oran	56683	9001	.1496	.8504	Oran	Or
3	Express	228140	14795	.3581	.6419	Express	Ex
4	Liberté	140988	14175	.2492	.7508	Liberté	Li
TOTAL		646096	25671				

Figure 13 Nombre d'occurrences

²⁴⁰ Brunet fait remarquer que la taille des textes est mesurée d'une part par le nombre d'occurrences graphiques (*i.e.* de mots au sens trivial du terme) qui en constituent la chaîne linéaire, d'autre part par le nombre de formes différentes utilisées dans le texte sans tenir compte de la fréquence de chacune de ces formes. « Bien sûr, comme de nombreuses formes sont communes à plusieurs textes, le total des formes constitutives de l'ensemble du corpus n'est pas égal à la somme des formes constitutives de chaque texte : il lui est bien inférieur, les formes communes n'étant comptabilisées qu'une fois».



Figure 14 Étendue relative des textes du corpus

5.3.3.1 Spécificités

Spécificités du corpus

Le calcul des fréquences les plus élevées, c'est-à-dire la recherche des items qu'on rencontre le plus fréquemment va nous donner un aperçu sur les principaux thèmes évoqués par l'ensemble des journaux. Elle se fait non de manière absolue mais comparative par rapport à un corpus témoin la base Frantext XX^e siècle en recherchant les spécificités du nôtre par rapport à une norme exogène²⁴¹. Si nous comparons notre corpus à une norme exogène, le logiciel Hyperbase permet d'établir une liste qui « donne à voir pour chaque item répertorié, de gauche à droite, l'écart, mesurant la spécificité, le nombre d'occurrences dans le corpus de référence, et sous la rubrique « texte », le nombre

²⁴¹ Frantext est le nom d'une base de données de textes français littéraires, philosophiques, scientifiques et même techniques créée dans les années 70 par l'ATILF pour constituer le dictionnaire *Trésor de la langue française*. Depuis la base continue à être enrichie et est accessible en ligne. Elle comporte des textes du XII^e au XXI^e siècle. La comparaison intervient ici avec des textes du XX^e siècle. <http://www.frantext.fr/>

d'occurrences dans le corpus faisant l'objet de notre recherche » (Ablali et Kastberg Sjöblom, 2008 : 48). Dans les figures que nous reproduisons ci-dessous à partir des requêtes menées avec Hyperbase, nous voyons à gauche les spécificités positives, c'est-à-dire les items plus représentés dans notre corpus que dans le corpus témoin, et à droite les spécificités négatives, c'est-à-dire les items « déficitaires » moins représentés dans notre corpus que dans le corpus témoin. Les nombres figurant dans les colonnes **corpus** correspondent aux occurrences des mots dans le corpus témoin Frantext, ceux dans les colonnes **texte** correspondent aux occurrences des mots dans l'intégralité de notre corpus de presse (783 articles). Nous ne commenterons pas ici le calcul statistique de l'écart (colonnes à gauche).

N°	écart	corpus	texte	mot	N°	écart	corpus	texte	mot
1312.78	1030	8395	1		-72.86	896110	711	je	
1275.40	447	3450		Algérie	-48.43	235834	905	elle	
1176.12	28	795		qs	-47.32	157060	209	j'	
1050.86	59	1031		algériens	-45.97	300597	1764	qu'	
934.41	712	3195	d		-45.78	141768	149	ne	
896.87	712	1974		Alger	-44.09	171154	511	vous	
859.39	188	641		coopération	-41.44	576405	5539	il	
856.30	199	663		etat	-36.72	148707	657	était	
855.79	16	184		repentance	-36.70	267396	2009	ne	
853.01	2582	1749		président	-36.52	1652388	21994	.	
851.76	257	640		Méditerranée	-36.51	147626	655	lui	
844.10	7545	2832		français	-36.20	92788	130	m'	
823.24	979	908		n	-34.88	82020	84	moi	
818.77	540	658		Nicolas	-33.26	79885	124	non	
815.10	10841	2864		France	-33.10	2549490	35000	,	
808.73	289	467		essais	-32.90	205106	1497	n'	
800.22	10	81		us	-32.86	92692	259	ai	
197.63	45	170		visa	-31.87	170524	1146	on	
180.91	157	292		archives	-30.33	136791	835	tout	
179.20	862	686		Union	-30.11	182948	1388	s'	
176.52	2117	1072		ministre	-29.48	157506	1117	mais	
166.63	165	276		coloniale	-28.84	202774	1703	se	
161.68	75	180		souigné	-28.22	59150	95	ça	
157.72	386	402		entreprises	-28.10	305016	3065	pas	
153.53	1380	751		projet	-27.16	103601	601	si	
149.82	96	189		processus	-27.15	136680	984	comme	
143.44	3313	1109		française	-26.95	97700	544	bien	
142.82	1330	687		françaises	-25.68	124605	908	avait	
136.53	157	221		affirmé	-25.59	126263	932	c'	
136.47	107	182		sahara	-23.45	51596	175	quand	
130.43	1683	711		relations	-23.18	174180	1552	plus	
130.15	177	224		diplomate	-23.14	51679	185	rien	
129.62	528	389		notamment	-22.94	62241	301	là	
129.26	8715	1685		pays	-22.52	89300	621	ils	
128.34	423	344		ambassadeur	-22.38	72487	432	dit	
126.85	91	156		précisé	-21.62	36447	77	l	
126.00	132	187		colonial	-21.08	72659	479	où	
123.40	101	160		massacres	-20.84	45641	230	peu	
122.32	80	141		Oran	-20.81	41150	143	suive	
121.04	506	356		victimes	-20.17	446799	5694	un	
118.46	460	332		déclaré	-18.90	36086	148	puis	
118.89	295	259		indiqué	-18.30	431159	5612	que	
118.17	406	303		autorités	-17.83	28188	85	trop	

Figure 15 Spécificités lexicales

Les mots les plus fréquents dans notre corpus mis à part les mots outils (*l, qu, d*), sont *Algérie, France, Alger, Algériens, pays, françaises, président, ministre*. Ces spécificités positives reflètent simplement le critère de choix des articles consacrés aux RFA. Dans les spécificités négatives (« les mots statistiquement sous-employés dans le corpus » *ibid.* : 49), le *je* n'est pas étonnant car le discours de presse est rarement écrit à la première personne. Dans le corpus Frantext XX^e siècle, le *je* est au contraire actif et occupe le rang principal laissant un indice pertinent sur la présence de la subjectivité. Dans notre corpus *je* ou *j'* n'apparaissent pas parmi les items les plus fréquents, et il faut noter qu'il sont uniquement présents dans le discours rapporté. Les journalistes ne l'utilisent pas dans leurs propres discours.

Si nous revenons à la liste des spécificités positives et que nous éliminons les mots outils, nous voyons apparaître deux catégories sémantiques²⁴². Il s'agit d'une part des mots liés à la mémoire : *repentance, archives* (réclamées à la France), *essais* (essais nucléaires dans le Sahara) *massacres, colonial et coloniale, victimes*. Il s'agit d'autre part des mots qui renvoient au présent des relations visant à construire des partenariats : *coopération, Méditerranée* (concernant l'UPM), *union, Nicolas* (Sarkozy); le terme *visa* lui est relatif à l'immigration.

Les résultats montrent donc en bonne place des items qui indiquent des thèmes contemporains de la parution des journaux (également *visite, projet*). Comme nous l'avons indiqué à la fin du chapitre premier, la visite de Sarkozy en 2007 marque un tournant dans les relations franco-algériennes ; le ton était donné à la coopération, aux projets de grande envergure, et à leur tête l'UPM (Union pour la Méditerranée) ; durant les deux années qui ont suivi la visite de N. Sarkozy en Algérie, 2008 et 2009, beaucoup de visites officielles de ministres ou de chefs d'entreprise ont été effectuées.

Notre hypothèse principale qui est que l'évocation de la mémoire voisine avec l'actualité et la traverse se trouve confortée en considérant le poids de ces deux catégories sémantiques.

²⁴² Les items sont surlignés en jaune par nos soins pour faciliter la lecture.

Spécificités lexicales des sous-corpus

Nous appelons sous-corpus chacun des quatre corpus associés à un journal. Étudier le vocabulaire spécifique de chacun des sous-corpus, permet une comparaison endogène : « Les textes sont comparés, les uns après les autres, avec le corpus dans son ensemble » (*ibid.* : 50). Ces comparaisons internes devraient permettre de voir comment tel ou tel journal se différencie des autres et dans quelle mesure à partir des spécificités positives et négatives. Les extraits ou phrases-clés sont des passages caractéristiques qui comportent les termes ayant les relations associatives les plus étroites.

El Watan

N°	écart	corpus	texte	mot
1	32.8	10552	4050	l'
1	26.4	6548	2470	d'
1	19.6	5305	1896	»
1	19.4	5288	1877	«
1	14.2	1497	605	n'
1	11.6	1764	647	qu'
1	9.7	34	34	Nadja
1	9.7	1388	501	s'
1	8.9	29	29	juinillet
1	8.4	26	26	Bouzeghrane
1	8.3	696	267	Union
1	8.2	932	341	o'
1	8.2	25	25	Hakkar
1	8.0	44	36	Hassani
1	7.4	21	21	Faycal
1	7.2	108	62	Elana
1	7.1	99	91	Hassan
1	7.1	266	119	sud
1	7.0	19	19	Mouad
1	6.9	182	88	Hassani
1	6.9	170	84	Mouad
1	6.8	212	98	européenne
1	6.8	28	22	Tibhirine
1	6.8	17	17	Mouad
1	6.3	540	200	Méditerranée
1	6.1	99	53	Mouad
1	6.1	334	133	upa
1	6.1	194	55	Barcelone
1	6.0	20	18	Aboud
1	5.7	95	46	Mouad
1	5.7	1433	480)
1	5.6	81	44	us
1	5.6	1436	450	(
1	5.6	13	13	ica
1	5.6	22	18	Watan
1	5.4	15	14	Nichem
1	5.3	52	31	pen
1	5.2	50	30	Rachid
1	5.2	421	152	-
1	5.1	45	28	Bureau
1	5.1	136	78	méditerranéenne
1	5.0	97	47	initiative
1	5.0	22	17	Thouvenot

2.577 Faisant le constat de l'échec du PROCESSUS de Barcelone, il a proposé de « prendre le problème autrement ». « C'est d'abord aux pays méditerranéens eux-mêmes de prendre en main la destinée que la géographie et l'histoire leur ont préparée. C'est à la France EUROPEENNE et MEDITERRANEENNE à la fois de prendre l'INITIATIVE avec ses partenaires du sud de l'Europe, d'une Union MEDITERRANEENNE comme elle prit jadis l'INITIATIVE de construire l'Union EUROPEENNE.

2.577 Faisant le constat de l'échec du PROCESSUS de Barcelone, il a proposé de « prendre le problème autrement ». « C'est d'abord aux pays méditerranéens eux-mêmes de prendre en main la destinée que la géographie et l'histoire leur ont préparée. C'est à la France EUROPEENNE et MEDITERRANEENNE à la fois de prendre l'INITIATIVE avec ses partenaires du sud de l'Europe, d'une Union MEDITERRANEENNE comme elle prit jadis l'INITIATIVE de construire l'Union EUROPEENNE.

2.552 « Il faut deux générations pour former un cadre », a-t-il ajouté. Evoquant la sécurité énergétique, Haqj Nacer s'est interrogé si l'union MEDITERRANEENNE n'est-elle pas « une manière déguisée » de mettre la main sur les ressources naturelles du Sud ? Abdenour Benantar du CREAD a, lui, posé le problème du cumul des initiatives en faveur de la zone MEDITERRANEENNE : PROCESSUS de Barcelone en 1995, le dialogue proposé par l'Otan, Politique de VOISINAGE EUROPEENNE... « Cela fait double emploi.

2.246 La Commission EUROPEENNE s'était déjà réservée sur la proposition française et a précédé, par la voie de son porte-parole, qui elle attendait des « éclaircissements » du locataire du palais de l'

Figure 16 Spécificités lexicales El Watan

Dans le journal *El Watan* les spécificités lexicales positives sont des items autour du projet de l'Union pour la Méditerranée *UPM*, *union*, *Méditerranée*, *méditerranéenne*, impliquant donc la dimension européenne *Barcelone*²⁴³, *UE*, *européenne*. On peut remarquer parmi les spécificités négatives *essais*, *nucléaires*, *célébration*, *repentance* qui sont des termes renvoyant au passé et à sa commémoration.

La distribution relative de l'item UPM nous permettra de vérifier ce résultat comme le montre la figure 17 plus bas.

Pour arriver à ce constat nous n'avons pas tenu compte des mots outils et des noms propres de journalistes et de ministres. Cependant nous avons gardé trois noms propres dont deux évoquent un contentieux diplomatique entre l'Algérie et la France *l'affaire Hassani*. L'item Hassani est le plus fréquent dans le journal *El Watan* comparé à l'ensemble du corpus, tandis que l'item Hakkar²⁴⁴ (25 fois) est présent uniquement dans le journal *El Watan*.

²⁴³ « Le processus de Barcelone a démarré avec la déclaration de Barcelone, déclaration finale de la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne. Cette conférence s'est tenue à Barcelone du 27 au 28 novembre 1995 et réunissait les 15 ministres des Affaires étrangères des États membres de l'UE et des douze pays tiers méditerranéens suivants : Algérie, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie et Autorité palestinienne. Le processus de Barcelone entend d'établir un partenariat global euroméditerranéen pour faire de toute la Méditerranée un espace commun de paix, de stabilité et de prospérité au moyen d'un renforcement du dialogue politique et de sécurité, d'un partenariat économique et financier et d'un partenariat social, culturel et humain. » Page web datant d'août 2007. <http://www.touteurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-le-processus-de-barcelone.html>

Nicolas Sarkozy, alors président de la République française a émis l'idée, le 6 mai 2007, de créer une Union pour la Méditerranée. Après des négociations difficiles avec les autres États membres de l'UE, l'initiative baptisée « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée » a été lancée à Paris le 13 juillet 2008. Elle vise à donner un nouveau souffle au partenariat, en le dotant d'une gouvernance plus équilibrée et en renforçant sa visibilité. https://fr.wikipedia.org/wiki/Partenariat_Euromed

²⁴⁴ « L'affaire dite Abdelhamid Hakkar a valu à la France des blâmes du Conseil de l'Europe pour son refus d'accorder un nouveau procès équitable. Cet enfant de Khenchela a subi 12 années d'isolement et 45 transferts depuis 1984, dont les deux tiers totalement injustifiés. En 2007, Jack Lang a sollicité l'intervention du président Bouteflika auprès de Jacques Chirac pour mettre un terme au calvaire de ce prisonnier.

Vingt-quatre ans de cachot pour un crime qu'il n'aurait pas commis. Abdelhamid Hakkar, un Algérien de 53 ans, vient de passer presque la moitié de son existence derrière les barreaux. Et ce n'est pas encore terminé. Le destin et le combat à la fois particuliers et tragiques de cet homme pour retrouver sa liberté sont mis sous les feux de la rampe depuis plus d'une décennie. Les médias français et européens ne cessent d'en parler, étalant au grand jour le récit ou le scandale, c'est selon, d'un condamné à l'absurde. A Besançon, où il vivait avec sa famille, l'affaire est connue de longue date. Le 31 août 1984, Abdelhamid Hakkar participe à un hold-up à Auxerre (Yonne). L'opération qui devait lui assurer des lendemains meilleurs tourne au vinaigre. Un policier est tué et un autre blessé. Le cambriolage a été commis avec neuf autres hommes, tous des Français. [...] Lors de l'enquête, Abdelhamid Hakkar reconnaît avoir été complice du vol mais assure n'avoir pas été l'auteur du coup de feu fatal au policier. C'est là où commence une affaire truffée d'ingrédients kafkaïens. Une affaire qui a bousculé la justice française et qui a en même temps fait avancer le droit. » (*El Watan*, 26 novembre 2008)

Il existe deux orthographes pour Hassani : Hassani et Hasseni, il ne s'agit pas de la même personne d'où le litige diplomatique en question que nous pouvons comprendre grâce au passage suivant:

Même nos ambassadeurs étaient dans le flou et se contentaient, de ce fait, de naviguer à vue et de faire dans l'à-peu-près. Plus proche de nous encore, l'affaire Hasseni. Ce diplomate, connu de toutes les chancelleries à Alger, a été arrêté en France dans des conditions humiliantes et emprisonné d'abord à Marseille puis à Paris, parce que soupçonné de s'appeler Hassani, un homme supposé être le commanditaire de l'assassinat d'un opposant algérien dans la capitale française.(El Watan, 09 juillet 2009)

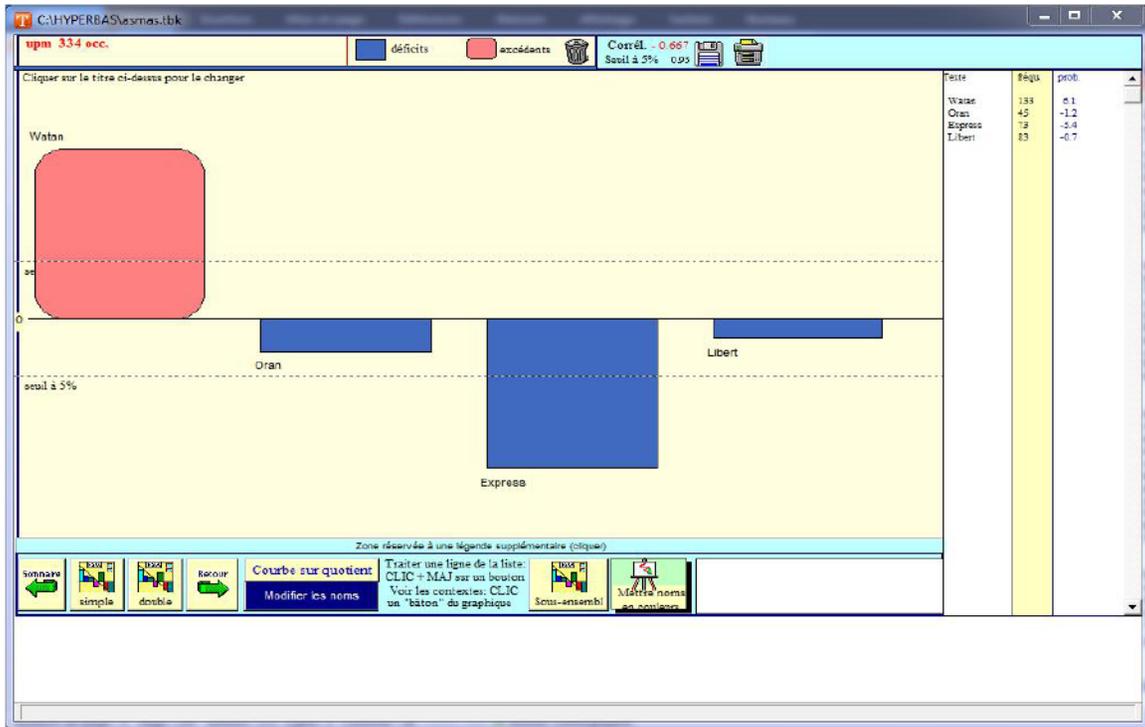


Figure 17 Distribution relative de l'item upm (UPM)

Comme nous l'avons dit et comme le confirment les phrases clés ainsi que la distribution relative de l'item UPM, le vocabulaire spécifique de *El Watan* est orienté vers l'avenir des RFA en évoquant le projet UPM (lancé par le président français N.Sarkozy après sa visite officielle en Algérie en décembre 2007) et son devenir :

L'Algérie a noté par la voix de son ministre des Affaires étrangères que l'UPM manque de «contenu opérationnel » (El Watan, 17 mars 2008)

M. Ziari a également exposé la vision de l'Algérie, de l'UPM. «Nous étions opposés à une politisation de ce projet régional. Nous sommes favorables à un projet qui initie et met en œuvre des partenariats entre les deux rives de la Méditerranée. L'agression de Ghaza et le blocage de l'UPM, qui en a suivi, ont conforté nos appréhensions et nos craintes au sujet de cette politisation de l'union», a-t-il précisé. (El Watan, 28 mai 2009)

Le Quotidien d'Oran

N°	écart	corpus	texte	mot
2	19.7	10552	2262	l'
2	10.3	6540	1409	d'
2	16.0	60	60	q
2	13.1	76	60	o
2	12.4	5905	1113	»
2	11.6	54	45	h
2	11.6	5258	1085	«
2	10.7	1252	320	:
2	10.3	932	257	e'
2	9.0	46	36	f
2	9.4	1300	337	s'
2	8.9	181	76	relation
2	8.9	1764	401	qu'
2	0.6	25	23	Tibehirine
2	7.6	16	16	Daouf
2	7.0	75	37	assurance
2	6.8	170	61	visa
2	6.7	13	13	Argentouil
2	6.6	320	94	accord
2	6.3	14	13	Bendjebbar
2	6.2	14	13	»
2	6.3	1055	235	y
2	6.2	511	130	vous
2	6.2	141	51	Oran
2	6.1	1497	311	n'
2	5.8	1597	324	nous
2	5.3	5530	571	il
2	5.2	99	36	dira
2	5.2	30	17	Guantanamo
2	5.2	30	17	bilatéral
2	5.2	27	16	Sas
2	5.1	188	56	Sonatrach
2	5.0	17	12	dinars
2	4.8	189	54	franço
2	4.6	72	27	an
2	4.6	430	101	tées
2	4.5	26	17	2002
2	4.5	23	13	x
2	4.4	41	16	automobile
2	4.4	214	57	marché
2	4.4	15	10	Bosnie
2	4.3	95	31	ça
2	4.2	21394	3423	.

Figure 18 Spécificités lexicales Le Quotidien d'Oran

Les spécificités lexicales positives font apparaître des items relatifs à des affaires récentes entre l'Algérie et la France, surtout des sujet concernant la coopération économique entre les deux pays : *dinar*, *accord*, *marché*, *assurance* (il s'agit du projet franco-algérien pour la fabrication de la carte Chifa algérienne sur le modèle de la carte vitale française), *automobile* (la construction d'une usine Renault en Algérie),

saa²⁴⁵(coopération dans le domaine bancaire), *Sonatrach* (coopération dans le domaine pétrolier). D'autres items concernent plutôt des affaires politiques : *visa*, *Tibehrine Guantanamo*²⁴⁶ (la possibilité d'accueillir des prisonniers algériens à Guantánamo en France) et *Argenteuil* qui apparaît uniquement dans *le Quotidien d'Oran*²⁴⁷.

Liberté

N°	écart	corpus	texte	mot	N°	écart	corpus	texte	mot
4	32.8	10552	3974	l'	4	-32.8	5396	2	l
4	25.7	6548	2457	d'	4	-32.8	3195	2	d
4	21.5	208	104	à	4	-24.6	908	4	n
4	21.1	366	265	état	4	-22.7	765	2	s
4	20.6	127	127	la	4	-20.8	663	2	etat
4	16.3	84	84	le	4	-15.7	414	2	c
4	15.0	73	73	nous	4	-5.7	288	38	antité
4	14.8	71	71	l'	4	-5.4	320	41	accord
4	14.4	1764	697	qu'	4	-5.4	222	29	traité
4	13.7	69	67	les	4	-5.3	2964	618	France
4	13.2	58	58	sil	4	-5.3	144	11	2006
4	10.9	1388	521	s'	4	-5.3	102	5	j
4	10.5	1497	549	n'	4	-5.2	75	2	o
4	9.2	31	31	Algérie	4	-5.2	21394	5015	...
4	9.2	31	31	le'	4	-5.2	173	15	immigration
4	9.0	39	32	je	4	-5.2	100	5	Abene
4	8.9	43	38	états	4	-5.0	184	19	repentance
4	8.0	24	24	pays	4	-4.9	2832	596	français
4	7.8	23	23	un	4	-4.7	911	168	t
4	7.7	26	25	des	4	-4.5	118	10	journal
4	7.6	42	34	élysée	4	-4.4	458	75	2007
4	7.6	22	22	une	4	-4.4	3450	751	Algérie
4	7.6	22	22	non	4	-4.4	156	17	précisé
4	7.6	22	22	des	4	-4.3	65	3	Rhellil
4	7.6	22	22	nd'	4	-4.3	1072	208	ministre
4	7.3	48	36	redaction	4	-4.2	421	69	...
4	7.1	30	26	événements	4	-4.2	212	28	europeenne
4	7.1	271	121	aujourd'	4	-4.1	292	44	archives
4	6.8	932	324	c'	4	-4.0	88	7	ressortissants
4	6.3	24	21	Dailedar	4	-3.9	650	120	Nicolas
4	6.3	16	16	Égypte	4	-3.9	59	3	oas
4	6.2	149	72	me	4	-3.9	1031	205	Algériens
4	6.1	37	27	village	4	-3.0	469	93	chef
4	6.1	15	15	je	4	-3.7	99	10	quotidien
4	6.0	157	74	jusqu'	4	-3.7	98	10	Louis
4	6.0	11355	3102	et	4	-3.7	98	10	étrangers
4	5.9	14	14	France	4	-3.7	98	10	certain
4	5.9	14	14	français	4	-3.7	5538	1267	il
4	5.7	16	15	Salim	4	-3.7	48	2	flux
4	5.6	13	13	algérien	4	-3.7	196	26	méditerranéenne
4	5.6	13	13	pour	4	-3.6	67	5	négociations
4	5.6	13	13	à	4	-3.6	52	3	refuse
4	5.4	209	88	j'	4	-3.6	52	3	pen

Figure 19 Spécificités lexicales Liberté

Les spécificités de *Liberté* sont relativement difficiles à interpréter et ne dégage pas d'item très significatif. La plus remarquable est une spécificité typographique, les

²⁴⁵ Banque algérienne.

²⁴⁶ Article sur «l'accueil en France d'un autre algérien de Guantánamo Djamel Belaïfa » (*le Quotidien d'Oran*, 2 décembre 2009)

²⁴⁷ Dans un seul article évoquant une marche organisée pour un Algérien mort suite à un contrôle policier en France (*le Quotidien d'Oran*, 24 juin 2009)

guillemets, qui indiquent une forte présence de discours rapporté. Cela est confirmé par les extraits (ou phrases-clés) qui sont des discours rapportés, soit directs soit indirects avec des verbes de parole (différents les uns des autres). Les spécificités négatives semblent mettre à distance ce qui prévaut dans *El Watan* (*traité, amitié, accord*) et ce qui prévaut dans *L'Expression* (*repentance*). Mais la fenêtre des extraits présente des passages sur l'histoire de la guerre d'Algérie

La France a officiellement annoncé hier la création d'une fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, prévue par une loi de 2005 mais restée lettre morte depuis, ainsi qu'une série de mesures en faveur des harkis. (Liberté, 26 septembre 2009)

L'Expression

N°	écart	corpus	texte	mot
3	32.8	908	894	n
3	32.0	795	795	qua
3	32.8	765	741	s
3	32.8	5395	5388	l
3	32.0	3195	3150	d
3	29.8	414	393	e
3	17.7	130	130	aujourd
3	13.4	5259	2295	«
3	12.2	78	78	jusqu
3	12.8	5305	2295	»
3	12.1	102	92	j
3	9.4	43	43	Tahar
3	9.4	43	43	Fattani
3	7.0	31	31	Quida
3	7.7	65	52	Dobré
3	7.5	59	49	Oas
3	6.9	1005	460	cus
3	6.7	21394	8009	.
3	6.5	457	230	essais
3	6.5	48	39	Kt in
3	6.3	2892	1160	français
3	6.1	663	310	etat
3	6.1	20	20	lorsqu
3	6.0	59	40	Handane
3	5.8	100	64	Abane
3	5.7	145	85	Elysée
3	5.6	21	20	Harkis
3	5.5	325	163	nucléaires
3	5.5	23	21	Chahtour
3	5.5	20	19	Enrico
3	5.5	17	17	puisque
3	5.4	658	299	Nicolas
3	5.4	16	16	Touati
3	5.3	1365	596	Sarkozy
3	5.2	187	101	quant
3	5.1	401	191	loi
3	5.1	21	19	Bigard
3	5.1	18	17	Hakim
3	5.0	28	23	iii
3	5.0	14	14	Hannari
3	5.0	14	14	Benakli
3	5.0	14	14	Attouani
3	5.0	14	14	Achira

Figure 20 Spécificités lexicales L'Expression

Les spécificités lexicales dans *L'Expression* font nettement ressortir des items en lien avec la guerre et la colonisation (*essais, nucléaires*), des noms propres aussi comme

Abane, Ramdane (deux items qui évoque la même personne, une figure du FLN qui eut un rôle marquant dans la guerre d'indépendance), *Bigéard* (colonel français connu pour sa pratique de la torture en Algérie), *OAS*. En revanche les spécificités qui étaient celles de *El Watan* (*UPM, Méditerranée*) ou du *Quotidien* (*Hasseni*) sont négatives ici. Les extraits ou phrases-clés confirment comme dominante la thématique des essais nucléaires. En voici un exemple:

Ce jour-là, la Ve République sous la présidence du général de Gaulle, a procédé, aux premiers essais nucléaires dans le Sahara algérien, plus exactement à Hamoudia, près de Reggane, avec l'explosion de la première bombe atomique d'une puissance de plus de 450 kilotonnes, soit 40 fois plus forte que la bombe larguée par les Américains sur Hiroshima, au Japon. (l'Expression, 14 Février 2008)

*Le concepteur de cette diabolique stratégie n'est autre que le général de Gaulle, le père de la fameuse «paix des braves», et fondateur de la Ve République française. La sale besogne est confiée aux généraux Challe et **Bigéard**. Pour «l'épuration» des villages par un déluge de feu, l'ennemi a eu recours à la combinaison des trois armes, mais ce sont les "léopards" (paras) qui y jouèrent un rôle prépondérant.(l'Expression, 01 Novembre 2009)*

L'item *Qaïda*, concerne lui des articles évoquant la coopération franco-algérienne dans la lutte antiterroriste et donc un sujet d'actualité et non de mémoire.

*D'ailleurs, sur ce dernier point, la coopération devrait s'accroître davantage, notamment après les menaces d'Al **Qaïda** de s'en prendre aux intérêts de la France (l'Expression, 08 Mai 2007)*

Ces comparaisons internes entre les sous-corpus semblent confirmer l'hypothèse que *l'Expression* se distinguerait des autres journaux par la présence privilégiée de la référence à la mémoire dans le traitement des sujets d'actualité. Nous avons voulu pousser l'observation plus avant et avons vérifié la distribution relative de mots appartenant au champ lexical mémoriel. Les calculs sont concluants et *L'Expression* se singularise, comme le montrent les figures ci-dessous en effet pour les items suivants : *guerre* (191 sur 475), *repentance* (95 sur 184).

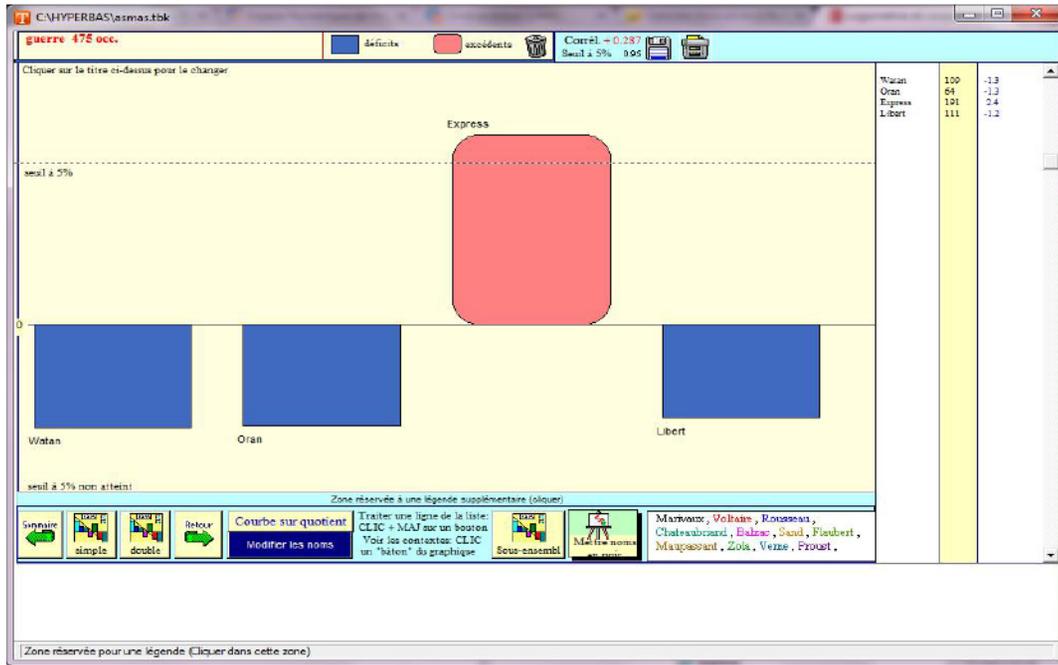


Figure 21 Distribution relative de l'item guerre

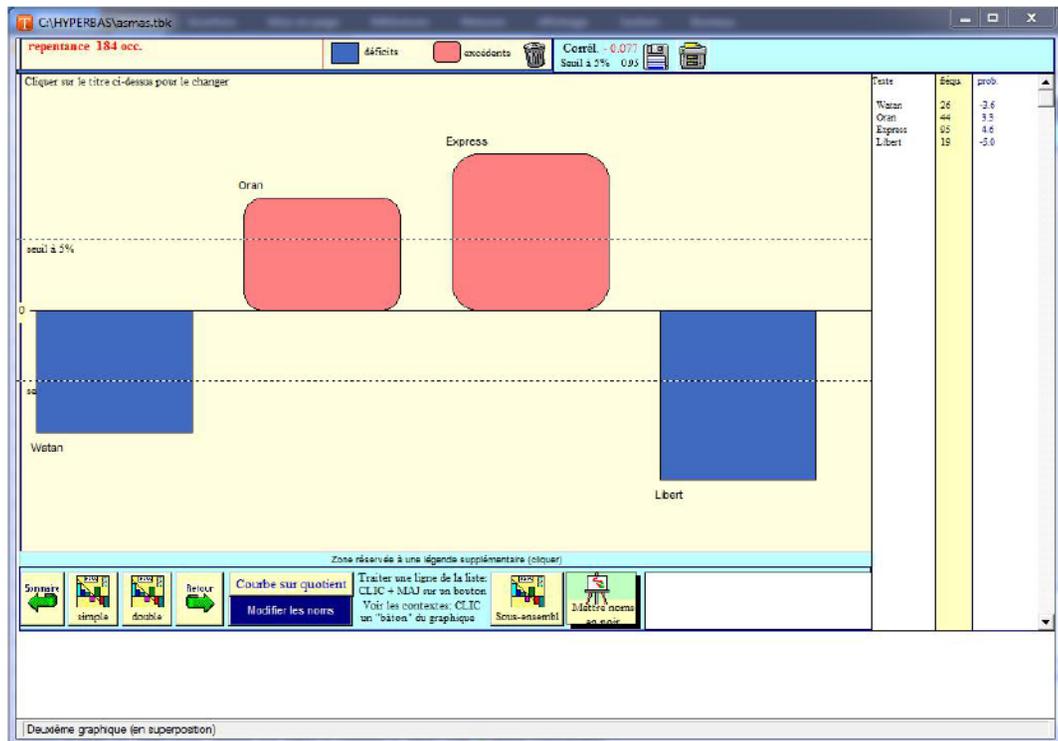


Figure 22 Distribution relative de l'item repentance

5.3.3.2 *Mémoire et histoire à l'épreuve des cooccurrences*

Étienne Brunet, le concepteur du logiciel Hyperbase appelle *Thème* une fonction qui « vise [...] à représenter les relations qui lient entre eux les mots d'un texte, ces relations étant considérées dans l'espace étroit du paragraphe et non dans l'espace du texte » (Brunet, 2012). Cette fonction a pour objet de calculer les corrélats lexicaux ou associations privilégiées ou encore cooccurrences. Ces derniers permettent de construire des réseaux associatifs organisés autour de mots pôles. En proposant un mot qui est « repéré dans le corpus et tous les paragraphes où on le trouve forment un texte composite qui est comparé à l'ensemble. Un calcul de spécificités met alors en valeur les mots qui sont significativement attirés par le mot-pôle et qui circonscrivent ainsi un « thème » » (*Ibid.*).

Nous avons voulu exploiter la fonction THEME du logiciel Hyperbase sur l'ensemble de notre corpus pour observer les cooccurrences des mots *mémoire* et *histoire*, après avoir consacré le chapitre 3 à ces notions; nous avons établi les réseaux thématiques et avons effectué des retours au texte. Les figures ci-dessous montrent les réseaux thématiques (ou constellations) autour des mots-pôle *mémoire* et *histoire*. Nous utiliserons dans les chapitres suivants ce type de visualisation pour d'autres mots-pôles et renverront à la description faite ici.

Ces figures rendent compte des relations complexes que les cooccurrents d'un mot pôle établissent avec celui-ci. Les mots en gras correspondent ici à des nœuds de forte fréquentation, et ceux en minuscule à des nœuds moins fréquentés, n'ayant pas de contact direct avec le mot-pôle. Les traits gras rouges correspondent aux cooccurrences directes avec le pôle, et les traits fins aux cooccurrences indirectes, c'est-à-dire en cooccurrence avec les cooccurrents.

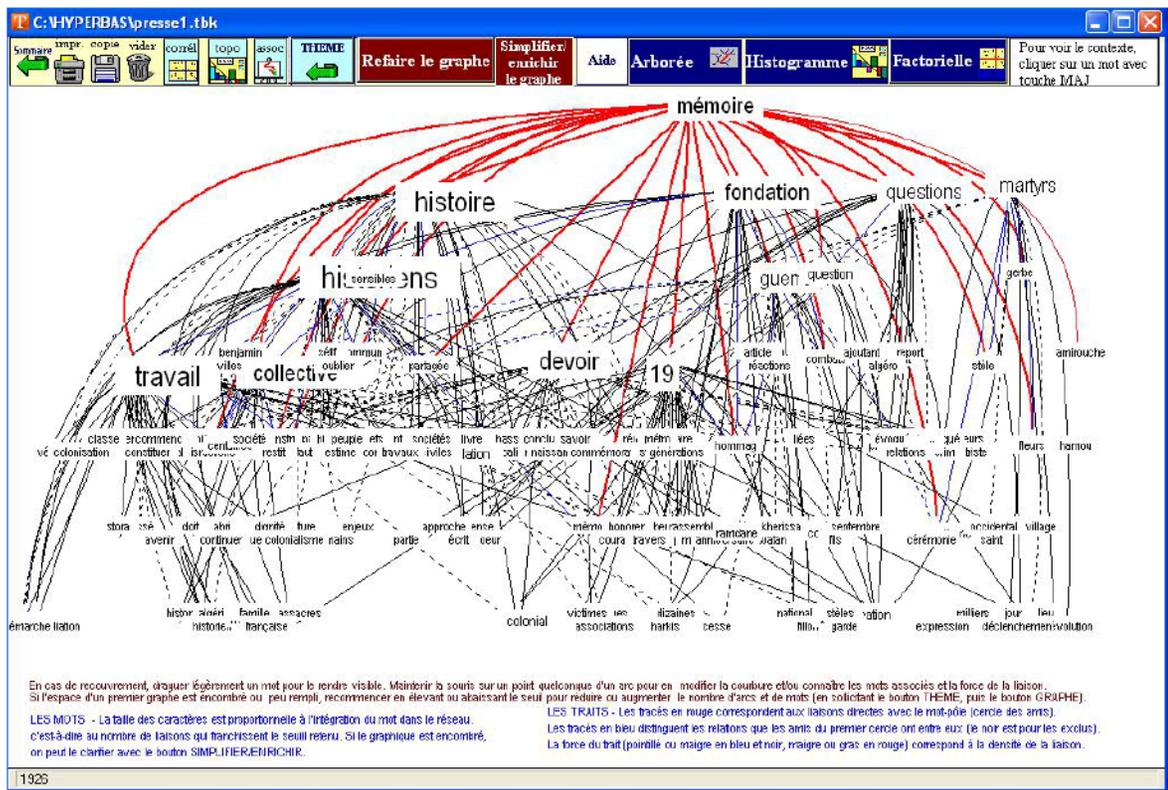


Figure 23 Constellation thématique «mémoire»

Les liens les plus forts de *mémoire* sont *histoire*, *fondation*, *martyrs*, *guerre*, *devoir*, *questions*, *historiens*, *collective*, *19*²⁴⁸, *travail*. Le graphique permet aussi de recenser les liens qu'entretiennent les cooccurents avec d'autres items lexicaux. Pour l'adjectif *collective* il est ici le qualificatif de *mémoire*: *mémoire collective*²⁴⁹ :

- «[...] beaucoup d'espoir à restituer même une partie infime de notre *mémoire collective* spoliée par le colonialisme» *L'Expression* (08 Novembre 2009)

La *mémoire* dominante dans le corpus est la *mémoire collective*, mais la *mémoire personnelle* est aussi présente, surtout dans les articles rapportant des témoignages, par exemple:

- «[...] À propos de ce défilé, Messali Hadj souligne dans ses *Mémoires* que 'les Algériens et les Algériennes embrassaient le drapeau national, priaient et poussaient des cris de joie et des youyous'». *Liberté*, 01 Novembre 2009

²⁴⁸ Nous n'avons pas élucidé ce lien avec le nombre 19.

²⁴⁹ Il est question ici de la *mémoire collective* concept emprunté au sociologue Maurice Halbwachs (cf. chapitre 3).

- «[...] Pour cet ouvrage purement biographique, Hamou Amirouche a consulté seulement sa mémoire et celle de ses compagnons de maquis. 'La source de mon bouquin est **ma mémoire**, mes souvenirs personnels, ce que j'ai vu et vécu. Par ailleurs, j'ai consulté mes amis au cas où ma mémoire me trahirait sur quelques points', a témoigné Hamou Amirouche». *Liberté*, 26 Juillet 2009

Cette mémoire personnelle rejoint la mémoire collective algérienne dans la mesure où elle relate des faits liés à période coloniale de l'Algérie.

Pour les cooccurrents *guerre, devoir, questions, travail*, ils accompagnent l'item *mémoire* dans le discours notamment avec des expressions lexicalisées comme *guerre des mémoires, travail de mémoire* comme nous pouvons constater dans les exemples suivants²⁵⁰ :

- « D'autres sujets, tel l'article qui prévoit une indemnisation des criminels de l'OAS, ou encore celui de l'article 3 prévoyant la création d'une fondation pour la **mémoire de la guerre d'Algérie**», *L'Expression*, 31 Mai 2007
- « [...] pour rendre un hommage appuyé et méritoire à la **mémoire des martyrs en général et à un des 84 chahid du village particulièrement**[...]», *Liberté*, 26 Août 2008
- « De ce fait, il s'agit aujourd'hui d'arriver à une action abstraite et réfléchie afin de dépassionner l'histoire et servir de clé de voûte à la concrétisation du traité d'amitié entre les deux pays. Mis à part cette déchirure historique, liée à la **guerre des mémoires**, il semble que ce qui lie la France à l'Algérie est de loin beaucoup plus essentiel que ce qui les sépare », *Liberté*, 2 décembre 2007
- «[...] dont il est l'un des fils légitimes, ayant des propos très durs sur la France coloniale, ses foudres et ses enfumades, il n'en est pas moins souple dans son approche de la **question de la mémoire** », *Liberté*, 3 décembre 2007
- «[...]c'est que jusqu'à ce jour, la classe politique française, y compris la Sftio, dont le Parti socialiste est l'héritier, n'a pas fait un véritable **travail de mémoire** pour passer au crible de la critique ou de l'autocritique, la torture et les crimes contre l'humanité commis en Algérie», *L'Expression* , 21 Janvier 2007)
- «[...] les Français auront voté le déni de la mémoire au lieu et place du **devoir de mémoire**²⁵¹», *El Watan*, 08 mai 2007
- «Les signataires de l'appel soulignent, par ailleurs, que le ministre français des Anciens combattants «vient de rappeler la volonté du gouvernement de créer une **fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie**» », *L'Expression*, 14 Octobre 2009

²⁵⁰ C'est nous qui soulignons, en gras.

²⁵¹ L'expression «devoir de mémoire» est employée d'une manière récurrente dans *l'Expression*, *El Watan* et *Liberté*, mais nous n'avons repéré aucun emploi dans le journal *le Quotidien d'Oran*.

Pour le cooccurrent *histoire*, il avoisine souvent l'item *mémoire* dans le corpus, et cela en dépit du fait qu'ils renvoient à deux perceptions du passé différenciées (cf. chapitre 3). La constellation thématique autour de *mémoire* résume toute l'exigence du devoir de mémoire tant réclamé par les Algériens, et dont il faut tenir compte pour réécrire de l'histoire. Voici quelques exemple mettant en relation *mémoire* et *histoire* :

- «[...] *pour que nos relations soient pleinement apaisées, il faut que la mémoire soit partagée et que l'histoire soit écrite à deux, par les historiens français et algériens* », le *Quotidien d'Oran*, 28 avril 2008
- « *En affirmant l'avoir évoqué lors de son tête-à-tête avec son homologue algérien quelques instants auparavant, le locataire du palais de Matignon a jugé important le chapitre 'mémoire-histoire' commun entre les deux nations* ». *Liberté*, 22 Juin 2008
- « *Elle sera ainsi dotée d'un budget initial de plus de 7 millions d'euros, selon M. Falco. Selon ses services, la fondation aura pour mission de 'construire une mémoire historique commune' en s'appuyant sur des 'travaux historiques sérieux'* ». *Liberté*, 26 septembre 2009
- «*Pour éviter le risque du piège mémoriel, les auteurs de la tribune libre - publiée dans le quotidien Le Monde daté d'hier - opposent à une 'Fondation pour la mémoire' une 'Fondation pour l'histoire'* », le *Quotidien d'Oran*, 7 octobre 2007
- « *Une mémoire et une histoire en fragments, dont une partie importante est encore entre les mains de l'ancienne puissance coloniale* », *L'Expression*, 05 Novembre 2007

Voici maintenant le réseau thématique du mot pôle *histoire*

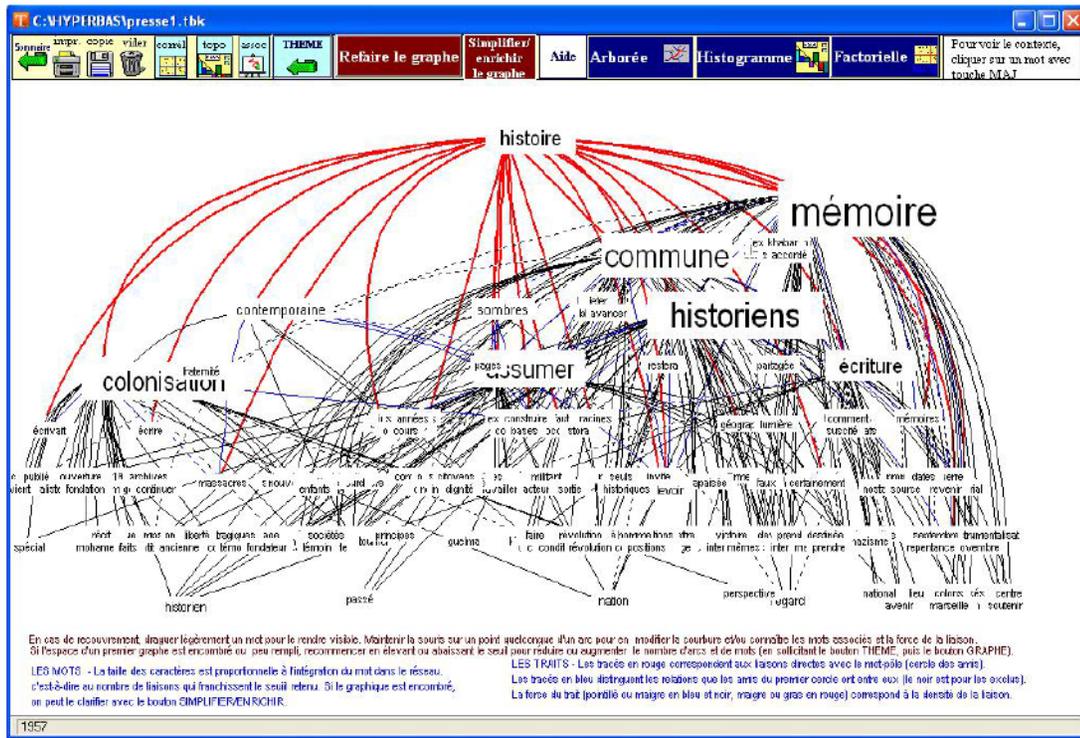


Figure 24 Constellation thématique «histoire»

On peut considérer que les résultats pour *mémoire* et *histoire* sont assez ressemblants. Outre *mémoire* que nous avons commentée, les cooccurents les plus forts de *histoire* sont *commune*, *historiens*, *écriture*, *assumer*, *colonisation*. Le retour au texte montre que la constellation thématique qui gravite autour de «*histoire*» est fortement connotée. Le terme est en effet généralement employé dans les articles traitant les problèmes de caractère social en Algérie. Histoire et mémoire se rejoignent sans se confondre: le devoir et le travail de mémoire appellent la nécessité d'écrire l'histoire commune et de l'assumer.

Conclusion

Notre corpus que nous considérons selon les exigences de l'analyse de discours comme représentatif et manipulable a été établi sur la base de la présence de mots clés appartenant au champ sémantique des relations franco-algériennes. Il a été soumis à une analyse de contenu et à une analyse quantitative outillée pour nous permettre une première saisie, base de nos autres investigations. Nous avons en effet repéré les thèmes pertinents pour notre étude en relation avec la mémoire et pu faire une comparaison entre les sous-corpus correspondant aux différents journaux de manière à confirmer nos hypothèses. La comparaison de la place des thèmes abordés dans notre corpus à savoir les relations diplomatiques, la mémoire, l'immigration, la coopération, nous confirme que la mémoire prend une place importante dans le traitement des événements médiatiques. Et au lieu que ce sujet tende à s'effacer et à laisser place à d'autres sujets liés à l'avenir, il semble même gagner du terrain au fil des années. La mémoire est bien un thème important et le journal *L'Expression* se distingue par rapport aux autres journaux à la fois par un grand nombre d'articles consacrés aux relations franco-algériennes, ainsi que par une présence prédominante des sujets historiques.

Chapitre 6

Titres et désignations : analyses discursives

Introduction

Nous avons dans le chapitre précédent examiné notre corpus à deux échelles. La première échelle, globale, est celle des événements et des thématiques tels qu'ils pouvaient être dégagés au fil des années, et journal par journal, au regard de la masse discursive d'ensemble. La deuxième est celle, ponctuelle, de certaines entrées lexicales privilégiées ou donnant lieu à des associations différenciées, que nous avons rapportée à la première échelle. Cette exploration à partir du mot ou à partir de grands blocs d'articles a procédé par mise en relation et navette de l'un à l'autre. Or, pour définir les grands blocs thématiques nous nous sommes appuyée sur les titres, et l'étude des constellations thématiques de tel ou tel mot nous a fait naviguer dans tout le corps.

Nous allons ici nous attacher à des séquences discursives plus ou moins autonomisables qui permettent d'accéder à des traces de subjectivité, à des marques de point de vue et donc à une construction des événements par le discours de presse. Ces séquences sont d'une part les titres, qui peuvent s'apparenter à des textes autonomisables, et d'autre part les désignations d'acteurs et d'événements qui correspondent à une sorte de dramaturgie dans la présentation des faits et la réponse aux questions *qui* et *quoi* dont doivent s'acquitter les articles.

Les deux entrées que nous avons choisies nous permettent également d'aborder des dossiers de mémoire : ceux des *essais nucléaires français en Algérie* et ceux de la *guerre* avec les mots-événements qui s'y rattachent.

6.1. Analyse des titres : le cas des essais nucléaires

6.1.1. Les titres dans la presse et leur rôle discursif

Le titre de presse représente un grand intérêt dans la presse écrite, dans la mesure où il doit refléter le contenu de l'information abordée dans l'article. Le titre doit résumer et donner la couleur de la nouvelle traitée, et dans la plupart des cas, il comporte une référence qui détermine les choix des lecteurs. Plus ou moins fidèle au contenu de son article, le titre de presse se sert des différentes opérations linguistiques et fait appel aux procédés stylistiques que les journalistes emploient. Le titrage, par sa richesse et sa diversité, constitue à lui seul, un champ d'étude souvent exploité par les chercheurs. Charaudeau souligne la polyfonctionnalité des titres de presse :

ils « annoncent la nouvelle (fonction « épiphanique »), [...] ils conduisent à l'article (fonction « guide »), [...] ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte à soi, seul, [...] livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information. (Charaudeau 1983: 102)

Les journalistes accordent une grande importance à cette séquence de l'aire scripturale de la page qu'est le titre, particulièrement en Une, et la préparent soigneusement sachant l'impact sur les lecteurs : « Le titre impressionne. En quelques dixièmes de seconde, au maximum quelques secondes, informations et sensations assaillent le lecteur » (Furet, 2006: 7). D'après Furet, le lecteur du journal sélectionne ce qu'il va lire ou non, et élimine 70 à 95 % des articles; il le fait en fonction de plusieurs facteurs, dont le plus important est le titre. Il pointe par ailleurs que 30 à 70 % des lecteurs abandonnent le journal après la lecture des titres. D'après l'ouvrage destiné aux professionnels de Yves Agnès (2002) le titre doit répondre à six objectifs énoncés comme des impératifs: accrocher le regard, donner accès à l'essentiel en un coup d'œil, favoriser les choix, donner l'envie de lire, structurer la page, hiérarchiser les informations.

Michaël Palmer mentionne que tout se joue dans le *lead* : « en trente mots, on doit s'efforcer de répondre aux questions essentielles: [...] qui ou quoi a fait ou dit quoi à qui, ou à quoi, quand, où, comment (et, éventuellement, pourquoi) » (1996 : 8). Dans le monde anglo-saxon, cette règle est connue sous le nom de règle des cinq W: Who ?, What ?, Where ?, When ?, Why ? Laura Calabrese (2012:13) note que dans les manuels

de techniques rédactionnelles destinés aux journalistes, on explique le processus de condensation de l'information qui a lieu dans la production de la titraille. Pour composer un titre, le rédacteur ou le secrétaire de rédaction doit se demander ce que le lecteur doit absolument retenir de l'article. Pour cela, il considérera les cinq W en conservant uniquement les informations « vitales », celles qui décrivent au mieux l'événement sans risque de sous-informer ou de sur-informer le lecteur.

L'une des caractéristiques du discours de la presse écrite est donc la concision des séquences les plus saillantes (titraille et encadrés). Pour des raisons d'économie liées à l'espace disponible sur la page et à la visée de captation, l'information doit être synthétique et présentée de façon à ce que le plus important, ce qui accroche le regard du lecteur, se trouve au début, ce que les journalistes désignent sous le nom de « construction pyramidale » ou « entonnoir renversé » (Dubied, 2004 : 208).

Dès lors si on se place du point de vue de l'analyse du discours de presse, le titre en tant que

l'unité la plus significative du quotidien [...] est le meilleur révélateur du style et des tendances d'un quotidien, pour deux raisons au moins : 1° de la masse quotidienne des nouvelles et opinions il extrait celle que la rédaction, pour des raisons politiques ou commerciales, peu importe, estime la plus importante ; 2° la nouvelle ou l'idée ainsi mise en exergue est présentée dans la forme jugée la plus accessible au public particulier du journal. Le gros titre trahit ainsi, par le fond comme par le style, l'idée que la direction du journal se fait de l'actualité et de ses lecteurs. Son étude systématique doit donc permettre d'appréhender, par comparaison entre plusieurs quotidiens, les tendances et ce qu'on pourrait appeler la personnalité d'un journal». (Charlot, 1997 : 115-116)

6.1.2 Les titres du corpus : démarche exploratoire

Les titres sont donc conçus pour interpeller le lecteur, attirer son attention, soit sur un mode informatif direct (contenant une partie du message essentiel de l'article et répondant aux questions des cinq W, référant à des faits, des citations, des chiffres..), soit sur un mode incitatif (reposant sur des associations verbales, des allusions, des effets humoristiques ou énigmatiques, l'information essentielle se trouvant alors dans le chapô et les sous-titres..). Les titres ont été tout d'abord un critère de sélection de notre corpus. Dans une première étape, nous avons procédé à un repérage des titres évoquant de manière directe notre thème d'étude, les relations franco-algériennes, en relevant des

titres informatifs, répondant aux questions de référence (qui, quoi, où, quand, pourquoi, comment), et présentant le degré stylistique le plus neutre, par exemple :

Entretiens algéro-français : Kouchner « Faire de l'Algérie un pays frère » (*El Watan*, 25 novembre 2007)

Relations algéro-françaises : Le ton de l'apaisement ? (*El Watan*, 26 novembre 2007)

France – Algérie : Des historiens mettent en garde contre le piège nostalgique par la France (*Le Quotidien d'Oran*, 7 octobre 2007)

Algérie-France: La commission interparlementaire se réunira à Alger (*Le Quotidien d'Oran*, 30 mai 2009)

À CAUSE DES DÉCLARATIONS DU CANDIDAT FRANÇAIS SUR L'OAS Belkhadem s'en prend à Sarkozy (*Liberté*, 5 mai 2007)

Algérie-France Bernard Kouchner à Alger le 12 mai (*El Watan*, 10 mai 2008)

COOPÉRATION DANS LA LUTTE ANTITERRORISTE Alger remet sa liste noire à Paris (*L'Expression*, 17 janvier 2007)

Nous avons sélectionné également les titres évoquant des sujets qui mettent en relation les deux pays, sans forcément mentionner leurs noms et concernant surtout les éléments historiques. Ces titres peuvent être incitatifs, dans la mesure où ils cherchent à susciter la curiosité du lecteur, et/ou font appel à ses connaissances, suggèrent, et donnent envie d'en savoir plus, par exemple :

Repentance et discours sur l'histoire, (*Le Quotidien d'Oran*, 05 juillet 2009)

Novembre 1954 : écrire l'histoire (*Liberté*, 01 Novembre 2008)

Sarkozy, « le civilisateur » (*El Watan*, 29 juillet 2007)

LA FRANCE À LA CROISÉE DES CHEMINS Le syndrome algérien (*L'Expression*, 22 avril 2007)

Le Maghreb au centre d'une guerre d'intérêts (*El Watan*, 14 novembre 2007)

Un autre sous-ensemble de titres que nous avons retenus sont les titres qui contiennent des mots appartenant aux champ sémantique propre à l'histoire commune de l'Algérie et de la France, éventuellement des « mots événements », ou des mentions de personnalités connues; en ce sens ils sont informatifs, mais pour des lecteurs déjà avertis ; ils peuvent comporter des références allusives à des propos rapportés et en cela sont plutôt incitatifs. En voici des exemples :

Commémoration du 08 Mai 1945: Science et conscience (*Le Quotidien d'Oran*, 08 mai 2009)

Assassinat des moines de Tibehirine en 1996: Le «qui tue qui ?» de nouveau agité (*Le Quotidien d'Oran*, 7 juillet 2009)

Quand Le Pen torturait en Algérie (*El Watan*, 22 novembre 2007)
BOUTEFLIKA-SARKOZY Ce qui les rapproche, ce qui les oppose (*Liberté*, 3 décembre 2007)

Si les titres incitatifs sont ceux qui accrochent le regard des lecteurs, leur compréhension (jeu de mots, référence partagée...) demande une certaine connaissance de la réalité politique, sociale et historique du pays de l'édition du journal, des circonstances contemporaines et anciennes. Sans ces connaissances, les informations contenues dans les titres s'exposent à une mauvaise interprétation en dehors du contexte historique ou géographique de la parution.

Le titre informatif, selon Furet, qui est présenté lui-même comme une information, doit répondre aux critères suivants: fidélité à l'article, bon usage des lois de proximité (chronologique, géographique et psycho-affective). Lisibilité et simplicité, concision, dynamisme et précision sont ses qualités majeures. Il doit permettre l'accès rapide à l'information (le lecteur voulant approfondir la nouvelle pourra passer au chapô et au texte). D'après Calabrese (2013) le titre doit comporter des mots couramment utilisés, en essayant de proscrire les termes techniques ou savants, les mots abstraits ou d'origine étrangère, ainsi que des termes polysémiques qui peuvent produire de l'ambiguïté. Pour les noms propres qui risquent d'être plus difficilement mémorisés par les lecteurs, leur emploi doit dépendre de la saillance du nom qui est plus grande dans le cas de toponymes (noms de lieux comme Reggane) que dans celui des anthroponymes (noms de personnes comme Bouteflika, Sarkozy..) selon Douël (1987) et Furet (2006). Calabrese avance que « dans les titres journalistiques, l'anthroponyme annonce souvent un événement discursif, suivi d'une citation; au contraire, le toponyme est un indice d'événementialité ». (2013:104)

Dans notre corpus, nous avons remarqué que le nombre de titres incitatifs est remarquablement inférieur au nombre de titres informatifs. Les titres relatifs aux relations franco-algériennes ont un caractère sérieux, ou même grave, qui éloigne des jeux verbaux et détournements humoristiques ; la majorité des titres proposent une information directe et sans détours, mais exploitent tout de même un fonds de connaissance, font appel à la mémoire collective et mobilisent les figures de style comme la métaphore, la métonymie, l'antithèse.

Dans le chapitre précédent, pour notre analyse de contenu, c'est d'abord sur les titres que nous nous sommes appuyée, en tant que corpus manipulable directement, afin de dégager les thèmes dominants du corpus, et de voir comment l'actualité politique et diplomatique influe sur l'écriture de la presse et comment des événements historiques réapparaissent lors du traitement d'événements actuels²⁵². En se basant toujours sur l'étude des titres, nous avons également comparé les quatre journaux du corpus, pour savoir quels sont les thèmes privilégiés. Mais nous n'avons pas développé d'analyse précise des énoncés et nous ne nous sommes pas intéressée à ce qui relevait de l'évaluation (pour reprendre la catégorie de Morin Chartier). Nous avons sélectionné des titres consacrés à l'un des événements historiques récurrent dans notre corpus, il s'agit du passé qui vient faire irruption dans l'actualité et qui est traité de manière différente selon les journaux, la question des essais nucléaires français.

6.1.3 Les essais nucléaires

6.1.3.1 Rappel historique

Avant d'entamer l'analyse des articles sur les essais nucléaires français en Algérie, il est nécessaire de rappeler les éléments de ce dossier qui continue d'envenimer les relations franco-algériennes²⁵³. À l'époque où l'Algérie était encore un département français, son désert (et plus précisément Reggane au nord du désert de Tanezrouft) fut choisi pour réaliser le premier essai nucléaire français aérien, appelé *Gerboise bleue*, le 13 février 1960 c'est-à-dire sous la présidence de Charles de Gaulle. Mais cette opération avait été préparée dès 1954 par Pierre Mendès France, à l'époque président du Conseil, puis programmée quant à la date et au lieu (le Sahara), notamment par Félix Gaillard (président du Conseil de René Coty jusqu'au moment de l'arrivée au pouvoir de De Gaulle en mai 1958). Plusieurs essais aériens succédèrent à l'opération *Gerboise bleue*²⁵⁴: *Gerboise blanche* (1 avril 1960), *Gerboise rouge* (27 décembre 1960) et *Gerboise verte*

²⁵² L'ensemble des titres est disponible en annexe 1 dans le volume 2.

²⁵³ Voir à ce sujet Barillot, 2003. Ancien prêtre, il est co-fondateur du Centre de Documentation de Recherche sur la Paix et les Conflits (CDRPC) et une des figures de l'antinucléaire sur le plan international. Il jouit d'une grande reconnaissance dans les milieux scientifiques et militants.

²⁵⁴ La gerboise est un mammifère rongeur à longues pattes postérieures qui vit dans le désert. Ce nom codé de l'opération met en relief une des difficultés de l'analyse lexicale. Ce terme ne renvoie pas à un champ lexical animalier mais à celui de la mémoire discursive des conflits et contentieux entre Algérie et France. L'étude textométrique des cooccurrences permet de tenir compte du sémantisme en contexte.

(25 avril 1961) toujours à Reggane. Ce sont ensuite des essais nucléaires souterrains qui furent effectués, à In Ekker dans le Sahara²⁵⁵.

C'est à la suite d'enquêtes réclamées par les victimes algériennes et les vétérans de ces campagnes que les archives classées secret défense ont été rendues publiques²⁵⁶ montrant l'importance des zones contaminées alors que les responsables des opérations prétendaient que la zone dangereuse se limitait à 150 km. Ces révélations ont donc confirmé le bien-fondé des revendications de reconnaissance des dommages et d'indemnisation qu'expriment et que rapportent les articles de notre corpus.

Les dommages humains causés par les essais nucléaires concernèrent également la Polynésie et les accusations et revendications des victimes ont un vrai retentissement dans la période de notre corpus, notamment par l'intermédiaire de la saisie d'institutions comme la cour de justice internationale.

Les titres que nous allons étudier proviennent des quatre journaux de notre corpus, mais avec un nombre inégal d'articles selon les journaux. Notre hypothèse de départ sur *L'Expression* ce qui confirme encore une fois, ce journal compte le plus grand nombre d'articles sur le rappel mémoriel. En effet, *El Watan* consacre 7 articles à cette question, *Le Quotidien d'Oran* 6, *Liberté* 9 et *L'Expression* 17 en donnant davantage de détails²⁵⁷. Le nombre total d'articles est de 39.

²⁵⁵ Les noms codés de ces opérations empruntant non plus au champ des noms d'animaux mais des pierres précieuses, sont *Agathe, Béryl, Émeraude, Améthyste, Rubis, Opale, Topaze, Turquoise, Saphir, Jade, Corindon, Tourmaline, Grenat*. L'essai de Béryl en 1961 fut marqué par un accident. Les accords d'Évian amenèrent la France à arrêter ces essais qui se poursuivirent toutefois après l'indépendance jusqu'en 1966 et qui, ensuite furent conduits en Polynésie française notamment dans l'atoll de Mururoa. En 2014, après la déclassification des archives, la LADDH (Ligue algérienne des Droits de l'Homme) notamment, a interpellé les autorités françaises et algériennes en soulignant que c'est la société civile et non l'État algérien qui est à l'origine des demandes d'indemnisation (<http://www.algerie-focus.com/2014/08/essais-nucleaire-francais-en-algeriefrance-est-entra-in-jouer-ses-intere-tsdans-un-pays-dirige-par-un-pouvoir-qui-joue-sa-survie/>).

²⁵⁶ En 2013, donc au-delà des bornes de notre étude.

²⁵⁷ Les titres sont regroupés en annexe 3 A tandis que les articles figurent en annexe 2 avec les autres articles du corpus intégralement reproduits mais sans regroupement spécifique. On peut les retrouver à partir des dates et des titres.

6.1.3.2 Titres et circonstances

Précisons tout d'abord que l'apparition d'une partie de ces articles suit l'enchaînement commémoratif des événements historiques survenus à l'époque coloniale. Parmi les dates fixes (le 8 mai ou le 1^{er} novembre), pour assurer un pont de mémoire, et pour rappeler les méfaits de l'activité coloniale française, figure la date du 13 février, qui correspond au premier essai nucléaire. Le journal *L'Expression* obéit parfaitement à cette règle et à cette répétition annuelle. Nous pouvons compter trois articles en 2007 (*12 Février 2007, VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE, Nouvelle «bombe» entre Alger et Paris- 13 Février 2007, SÉMINAIRE SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS Un autre sujet de repentance pour Paris, L'histoire renaît de ses cendres pour apporter son témoignage- 14 Février 2007, ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS À REGGANE La France doit assumer sa responsabilité*), un article en 2008 (14 Février 2008, *ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE Les indélébiles séquelles de Reggane*), et trois articles en 2009 (05 Février 2009, *ACCABLANT TÉMOIGNAGE D'UN SOLDAT FRANÇAIS SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES DE REGGANE «6000 cercueils préparés à l'avance» - 12 Février 2009, ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE Un autre dossier «explosif» entre Alger et Paris - 21 Février 2009, INDEMNISATION DES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES «Le projet ne prévoit aucune discrimination»*).

Pour les autres journaux, le principe commémoratif n'est pas toujours respecté. Par exemple pour le journal *Liberté*, il n'y a aucun article en 2007, mais nous en comptons deux en 2008 (13 Février 2008, *Il y a 48 ans, les essais nucléaires français Reggane se souvient !-21 Février 2008, À propos de l'article sur les essais nucléaires à Reggane Les précisions de l'ambassadeur de France*) et un en 2009 (16 février 2009, *LES ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS DANS LE SUD ALGERIEN Un ancien transporteur témoigne*). Le *Quotidien d'Oran*, quant à lui, comporte un article commémoratif en 2007 (14 février 2007, *ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS- Des Algériens veulent saisir la Cour internationale de justice*) et aucun article en 2008 et 2009. Pour *El Watan* également nous avons recensé deux articles mais uniquement en 2007 (14 février 2007, *Essais nucléaires*

au Sahara algérien La France appelée à reconnaître ses méfaits - 15 février 2007, Essais nucléaires).

Mais d'autres événements mettent le sujet à l'ordre du jour et agissent comme des déclencheurs. D'abord la création d'une cellule pour la défense des droits des victimes (constituée de juristes, de chercheurs, de victimes et de témoins), qui lance une action judiciaire contre les responsables de ces crimes. Cette action intervient à la suite de la reconnaissance officielle de la France, sur le site Internet du ministère de la Défense française, d'avoir effectué 17 essais nucléaires dans le Sahara algérien entre le 13 février 1960 et le 16 février 1966. Mais paradoxalement, le rapport n'indique, en aucune manière, les conséquences néfastes de cette acte sur la population algérienne. C'est ensuite la loi sur les indemnisations²⁵⁸, et enfin l'annonce des indemnisations. Cette succession apparaît nettement avec les titres que nous reproduisons ci-dessous en ordre chronologique :

11 Avril 2007, ESSAIS NUCLÉAIRES DANS LE SUD ALGÉRIEN La société civile saisit la justice internationale

11 avril 2007, ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS EN ALGERIE Vers une action internationale

29 Novembre 2008, Un projet de loi sur l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français est en préparation Les oubliés de Reggane

27 novembre 2008, ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE - Les victimes de Reggane seront indemnisées

29 novembre 2008, SAÏD ABADOU SG DE L'ONM Le projet de loi français sur les essais nucléaires est «injuste»

25 mars 2009, ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS Les victimes algériennes seront-elles indemnisées ?

02 avril 2009, INDEMNISATION PAR LA FRANCE DES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES AU SAHARA - Le scepticisme des chercheurs algériens

18 Mai 2009, VICTIMES ALGÉRIENNES DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS Sur quels critères sera évalué le handicap?

²⁵⁸ En 2008 est élaboré un projet de loi d'indemnisation des victimes des essais nucléaires conduits par la France de 1960 à 1996, loi qui sera votée en juin 2010 par le Parlement français (loi Morin).

Voir par exemple les réactions de Bruno Barrillot.

<http://alternatives-economiques.fr/blogs/collin/2010/08/28/questions-a-bruno-barrillot-delegue-au-suivi-des-consequences-des-essais-nucleaires-aupres-du-gouvernement-polynesien/>

http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/france/barrillot_totale_transparence.htm

24 Mai 2009, UNE MURAILLE JURIDIQUE CONTRE LES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS - Les irradiés de Reggane déboutés d'avance ?

01 Juillet 2009, ESSAIS NUCLÉAIRES 150.000 victimes seront indemnisées

22 octobre 2009, Merzak Tigrine, ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS PENDANT LA COLONISATION Paris entame l'indemnisation des victimes algériennes

24 décembre 2009, UN DEMI-SIECLE APRES LES ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS, Feu vert à l'indemnisation des victimes de Reggane

Ce deuxième ensemble de titres raconte la continuité de l'histoire récente. Les titres montrent bien que, comme par un flashback intermittent, l'histoire et la mémoire s'invitent dans l'actualité pour dénoncer le silence des autorités françaises et mettre en avant la souffrance des victimes algériennes et les dégâts irréparables des essais nucléaires, mais de deux manières, par le biais de la commémoration, et par le biais d'éléments nouveaux.

Les essais nucléaires français sont demeurés pendant longtemps une affaire classée de l'ex-puissance coloniale, mais ont refait surface quand cette dernière, sous la pression de différents facteurs a décidé de reconnaître ce « détail » de son passé colonial. C'est cette reconnaissance qui a incité les victimes algériennes à saisir la cour internationale. Ensuite le projet de loi donne un nouvel élan aux journaux qui enrichissent l'actualité sur les essais nucléaires.

Pour l'ensemble des titres de ce sous-corpus, nous avons constaté que comme c'est le plus souvent le cas, le titre est organisé en deux parties : le thème puis le rhème ou propos. Le thème, en majuscules la plupart du temps, indique ce sur quoi porte l'article. Le rhème, en deuxième position, annonce les informations nouvelles transmises par l'article et donne plus de détails sur l'apport de celui-ci. Les thèmes sont en majorité des phrases nominales²⁵⁹ (Ex.: *LA FRANCE RESTE AMBIGUË SUR L'INDEMNISATION DES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES* *Les oubliés d'une tragédie*, 28 Mai 2009, *L'Expression*), et pour les rhèmes nous constatons la présence de phrases nominales (Ex. : *ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS EN ALGERIE Vers une action internationale*, 11 avril 2007, *Le Quotidien d'Oran*) et verbales (*ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE Medelci recentre les débats*, 11 Juin 2009, *L'Expression*).

²⁵⁹ Nous soulignons.

Tous les journaux utilisent l'expression *essais nucléaires*, la plupart font mention du lieu, Reggane, même si ce n'est pas le seul endroit concerné. Tous les journaux s'accordent à mettre en relief la responsabilité sans équivoque de la France et les conséquences tragiques des essais, mais ils montrent leur réprobation de manière différente. *Liberté* préfère donner la parole aux témoins et le *Quotidien d'Oran* au porte parole des victimes. Quant à *El Watan* et *L'Expression*, ils condamnent ouvertement la France.

Le sujet n'apparaît pas au même moment d'un journal à l'autre. Par exemple *Liberté* (9 articles en tout) n'évoque pas le sujet en 2007, mais le fait en 2008 sous forme d'article commémoratif; le journal insiste sur le combat de Reggane, présente des témoignages et ne pointe en aucun cas la France comme le font *L'Expression* et *El Watan*. Le *Quotidien d'Oran* ne cible pas la France ouvertement et n'assure pas l'enchaînement des événements autour de ce sujet, car il n'y a plus d'articles après celui du 24 Mai 2009 («*Une muraille juridique contre les victimes des essais nucléaires français - Les irradiés de Reggane déboutés d'avance ?*»). Cet article était précédé, la veille (23 Mai 2009) d'une interview de *Bruno Barrillot*, cofondateur de *l'Observatoire des armements* («*Bruno Barrillot au Quotidien d'Oran- Black-out français sur les archives des essais nucléaires en Algérie*»). Ces deux articles manifestent un certain découragement de la part du journal qui décide probablement de ne plus continuer à suivre ce dossier.

El Watan (7 articles) qui consacre aux essais nucléaires un article commémoratif en 2007, et qui est plus offensif que *Le Quotidien d'Oran* et *Liberté*, partage la même méfiance et publie ses derniers articles le 25 mars 2009 : «*Essais nucléaires français Les victimes algériennes seront-elles indemnisées ?*» et le 02 avril 2009 : «*Indemnisation par la France des victimes des essais nucléaires au Sahara - Le scepticisme des chercheurs algériens*».

6.1.3.3 Subjectivité et évaluation dans les titres

Parmi les auteurs qui ont travaillé en linguistique énonciative sur l'objectivité et la subjectivité dans le discours, Kerbrat-Orecchioni (2002) montre qu'il y a plutôt un continuum entre ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Selon elle, dès le moment où le langage intervient, subjectivité et intersubjectivité sont présents, et les usages linguistiques sont déterminés par la personne à qui un locuteur s'adresse, l'intention qu'il

a, sa visée argumentative etc. Kerbrat-Orecchioni s'inscrit à la suite de Émile Benveniste qui considère que la subjectivité est inhérente au langage: « Il est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait encore fonctionner et s'appeler langage » (Benveniste, 1966 : 261). Le discours subjectif, c'est celui « dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 71).

Le fait que les différents journaux étudiés ne présentent pas le sujet de la même façon, en privilégiant comme on l'a vu plutôt la commémoration ou plutôt l'actualité, marque déjà une certaine subjectivité en relation avec l'orientation idéologique du journal. Les angles retenus sont soit juridiques (l'indemnisation), soit politiques (les relations entre les deux pays, la mise en cause de la politique de l'ex-puissance coloniale), soit humains (la souffrance et les préjudices).

Liberté insiste sur le contenu du projet de loi français sur les indemnisations (5 articles sur 9):

29 Novembre 2008, Un projet de loi sur l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français est en préparation. Les oubliés de Reggane

06 Septembre 2008, Un soldat irradié lors des essais au Sahara gagne le droit à l'indemnisation La France face à son passe nucléaire en Algérie

21 Février 2008, À propos de l'article sur les essais nucléaires à Reggane. Les précisions de l'ambassadeur de France

22 octobre 2009, ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS PENDANT LA COLONISATION Paris entame l'indemnisation des victimes algériennes

24 décembre 2009, UN DEMI-SIECLE APRES LES ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS, Feu vert à l'indemnisation des victimes de Reggane

Liberté a donc fait le choix de ne pas rentrer dans une confrontation directe avec l'État français en évitant de le critiquer directement, mais le journal insiste sur les malheurs et le sort des victimes de Reggane en les désignant comme des « oubliés » ou en personnifiant le lieu qui désigne métonymiquement les victimes: « Association 13-février 1960 de Reggane Grand combat et petits moyens», «Les essais nucléaires français Reggane se souvient !». Un seul des articles est consacré à un témoignage rappelant les faits (16 février 2009, *LES ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS DANS LE SUD ALGERIEN Un ancien transporteur témoigne*)

Comme *Liberté, El Watan* insiste sur l'indemnisation des victimes, quatre articles sur sept portant sur ce sujet, mais comme nous l'avons dit, le journal se distingue par son scepticisme croissant comme la succession des titres le fait bien apparaître :

28 février 2008, Indemnisation des victimes des essais nucléaires de Reggane

27 novembre 2008, Essais nucléaires français en Algérie - Les victimes de Reggane seront indemnisées

25 mars 2009, Essais nucléaires français Les victimes algériennes seront-elles indemnisées ?

02 avril 2009, Indemnisation par la France des victimes des essais nucléaires au Sahara - Le scepticisme des chercheurs algériens

Le Quotidien d'Oran met l'accent sur l'action internationale des victimes et sur les difficultés judiciaires rencontrées par ces derniers :

14 février 2007, ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS- Des Algériens veulent saisir la Cour internationale de justice

11 avril 2007, ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS EN ALGERIE Vers une action internationale

24 Mai 2009, Une muraille juridique contre les victimes des essais nucléaires français - Les irradiés de Reggane déboutés d'avance ?

Bien que *Le Quotidien d'Oran* ne poursuive pas l'enchaînement chronologique des événements autour des essais nucléaires français, c'est tout de même le seul journal qui évoque dans ses titres le sujet des archives à propos d'un entretien avec Bruno Barrillot²⁶⁰ (23 Mai 2009, *Buno Barrillot au Quotidien d'Oran- Black-out français sur les archives des essais nucléaires en Algérie*), ce dernier menant depuis les années 70 un combat inlassable pour rétablir la vérité sur les essais nucléaires français en Polynésie et au Sahara algérien. Avec certaines associations, son action a beaucoup fait pour la reconnaissance tardive, par la France, des victimes de ses essais au Sahara algérien et en Polynésie.

Comme nous l'avons déjà précisé, le journal *L'Expression* se conforme au principe commémoratif et respecte l'ordre chronologique des événements. Il retrace et agence les faits tout en marquant des positions plus affirmées par rapport aux autres journaux du

²⁶⁰ Ancien prêtre, il est co-fondateur du Centre de Documentation de Recherche sur la Paix et les Conflits (CDRPC) et une des figures de l'antinucléaire sur le plan international. Il jouit d'une grande reconnaissance dans les milieux scientifiques et militants.

corpus. Il affiche une condamnation plus franche, et rappelle que les essais ne sont pas l'unique contentieux entre Algérie et la France et que ce dossier s'ajoute à d'autres :

12 Février 2007, VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE, Nouvelle «bombe» entre Alger et Paris

13 Février 2007, SÉMINAIRE SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS Un autre sujet de repentance pour Paris, L'histoire renaît de ses cendres pour apporter son témoignage.

12 Février 2009, ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE Un autre dossier «explosif» entre Alger et Paris

14 Février 2007, ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS À REGGANE La France doit assumer sa responsabilité

L'Expression évoque aussi le sujet des indemnisations en donnant des détails et c'est enfin le seul journal qui évoque les essais nucléaires en Polynésie, tous les autres étant centrés sur l'Algérie exclusivement :

13 Décembre 2008, LE QUAI D'ORSAY À PROPOS DES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES «L'Algérie ne peut pas être exclue»

21 Février 2009, INDEMNISATION DES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES «Le projet ne prévoit aucune discrimination»

25 Mars 2009, ESSAIS NUCLÉAIRES DANS LE SUD ALGÉRIEN ET EN POLYNÉSIE Dix millions d'euros pour les victimes

18 Mai 2009, VICTIMES ALGÉRIENNES DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS Sur quels critères sera évalué le handicap?

21 Mai 2009, VICTIMES ALGÉRIENNES DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS Le projet de loi Morin définit six critères

28 Mai 2009, LA FRANCE RESTE AMBIGUË SUR L'INDEMNISATION DES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES Les oubliés d'une tragédie

L'Expression utilise aussi le terme de « repentance » qui renvoie aux autres dossiers brûlants entre les deux pays et présente le témoignage d'un Français qui apporte des précisions choquantes :

13 Février 2007, SÉMINAIRE SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS Un autre sujet de repentance pour Paris, L'histoire renaît de ses cendres pour apporter son témoignage

05 Février 2009, ACCABLANT TÉMOIGNAGE D'UN SOLDAT FRANÇAIS SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES DE REGGANE «6000 cercueils préparés à l'avance»

Les titres ne comportent pas (comme d'ailleurs la plupart des articles) d'occurrences de déictiques personnels comme « je » ou « nous ». Certains titres de notre corpus jouent l'objectivité car ce sont tout simplement des titres informatifs qui

n'impliquent pas leurs auteurs et ne laissent pas apparaître immédiatement une évaluation sinon par les désignations des acteurs (par exemple « victimes ») :

22 octobre 2009, ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS PENDANT LA COLONISATION Paris entame l'indemnisation des victimes algériennes
11 avril 2007, ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS EN ALGERIE Vers une action internationale

Dans les titres incitatifs, la subjectivité est plus visible à travers le choix des mots et des expressions, ainsi que l'emploi de figures de style. Nous avons vu que les titres informatifs l'emportaient mais à la différence des autres journaux, le journal *L'Expression* emploie fréquemment des titres incitatifs notamment au niveau du thème («Nouvelle «bombe» entre Alger et Paris», «Les indélébiles séquelles de Reggane»).

Quand la subjectivité est marquée lexicalement ou rhétoriquement dans les titres, il n'est pas sûr que cette subjectivité soit celle de l'auteur de l'article, car le titre ne nous permet pas de savoir si c'est le journaliste lui-même, la rédaction du journal ou un autre locuteur qui s'exprime dans le corps de l'article. En effet, les titres sont des phrases courtes, qui en même temps représentent tout un article, et il n'est pas toujours facile de savoir si les propos sont assumés par le journaliste auteur de l'article ou s'il s'agit de propos d'autres locuteurs, ce qui apparaît parfois avec des guillemets du discours rapporté, par exemple :

07 Juillet 2009, Essais nucléaires français en Algérie L'ambassadeur de France admet qu'«il y a eu des erreurs»
13 Décembre 2008, LE QUAI D'ORSAY À PROPOS DES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES «L'Algérie ne peut pas être exclue»
05 Février 2009, ACCABLANT TÉMOIGNAGE D'UN SOLDAT FRANÇAIS SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES DE REGGANE «6000 cercueils préparés à l'avance»

On constate que le discours rapporté présenté est celui des acteurs politiques et des témoins. Voici maintenant une série de titres qui manifestent explicitement leur subjectivité à travers une évaluation négative :

1. 24 Mai 2009, Une muraille juridique contre les victimes des essais nucléaires français - Les irradiés de Reggane déboutés d'avance ?
2. 14 février 2007, Essais nucléaires au Sahara algérien La France appelée à reconnaître ses méfaits
3. 29 novembre 2008, SG de l'ONM Le projet de loi français sur les essais nucléaires est «injuste»

4. 13 Février 2007, SÉMINAIRE SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS Un autre sujet de repentance pour Paris, L'histoire renaît de ses cendres pour apporter son témoignage.
5. 14 Février 2007, ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS À REGGANE La France doit assumer sa responsabilité

Dans le premier exemple, la phrase interrogative « Les irradiés de Reggane déboutés d'avance ? » manifeste l'implication de l'auteur qui se pose une question, inquiet du sort des victimes de Reggane, après la loi française qui met en avant les victimes françaises sans pour autant s'intéresser aux victimes algériennes, notamment parce que « déboutés d'avance » pointe une contradiction par rapport au processus juridique légitime, et que la métaphore « muraille » ne donne pas une vision positive de la Justice. Dans l'exemple 2 et 3, les auteurs des titres ne se manifestent pas directement puisque dans l'exemple 2 la forme passive montre bien que c'est une instance officielle qui appelle la France à « reconnaître ses méfaits ». Mais la caractérisation des actions comme des « méfaits » et surtout le verbe « reconnaître » qui signifie encore plus la réalité de ces méfaits (on reconnaît ce qui est avéré) oriente vers une condamnation, comme d'ailleurs dans l'exemple 5 le verbe « assumer ». C'est du côté des agents qu'il y a plusieurs possibilités d'interprétations (les victimes des essais, l'État, tout le peuple algérien). Dans l'exemple 3, «Le projet de loi français sur les essais nucléaires est «injuste»», l'auteur se pose comme reprenant un discours avec les guillemets pour l'adjectif qualificatif « injuste » mais le fait que cet adjectif se trouve dans une phrase assertive nous fait comprendre que l'auteur le reprend à son compte. L'exemple 4 recourt à une formulation recherchée, qui fait imaginer un dialogue dramatique, en personnifiant métaphoriquement l'Histoire qui ressuscite et en suggérant qu'elle va prendre la parole comme témoin à charge, dans une sorte de présupposée: « L'histoire renaît de ses cendres pour apporter son témoignage ».

Au niveau lexical, toutes les parties du discours peuvent être porteuses de subjectivité. Au premier rang, les adjectifs. Kerbrat-Orecchioni distingue deux types d'adjectifs : les objectifs et les subjectifs. Les premiers sont considérés comme factuels (adjectifs de couleur ou adjectifs décrivant une forme comme *carré*, *plat*, etc.) tandis que les seconds relèvent du « niveau interprétatif du langage » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 95) par exemple, *beau*, *nerveux*, *injuste*. Les adjectifs peuvent avoir selon Gilles Gauthier

(2003) un usage descriptif. Par exemple, si un journaliste écrit « la Haute Cour de justice », il réfère au fait qu'il existe une « Haute Cour » par distinction d'une « simple » Cour de justice donc il ne vise pas une évaluation. Les adjectifs peuvent donc être à la fois des énoncés de fait et des énoncés de valeur. Dans notre analyse, ce sont les adjectifs subjectifs évaluatifs qui nous intéressent en premier lieu, ceux qui servent « à exprimer une qualité de l'être ou de la chose désigné par le nom auquel il est rattaché » (Gauthier, 2003 :6). Voici quelques exemples d'évaluations négatives exprimées par les adjectifs (nous soulignons):

14 Février 2008, ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE Les indélébiles séquelles de Reggane.

12 Février 2009 ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE Un autre dossier « explosif » entre Alger et Paris

28 Mai 2009, LA FRANCE RESTE AMBIGUË SUR L'INDEMNISATION DES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES Les oubliés d'une tragédie.

Le jugement intervient de manière directe et littérale pour *indélébiles* qui caractérise un préjudice et en souligne la gravité et pour *ambiguë* qui renvoie à une position de la France manquant de netteté et inspirant la méfiance. Pour l'adjectif *explosif* il est couramment employé à propos de dossiers ou de questions qui peuvent générer des conflits, notamment dans le discours journalistique mais il est ici à prendre au sens figuré tout en renvoyant implicitement à d'autres explosions, celles des charges nucléaires.

Avec l'adjectif indéfini *autre* c'est un procédé différent. En effet il ne s'agit pas d'un adjectif subjectif ni évaluatif, mais il introduit un présupposé, comme on peut le voir pour ces trois titres de *L'Expression* :

SÉMINAIRE SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS Un **autre** sujet de repentance pour Paris, L'histoire renaît de ses cendres pour apporter son témoignage, 13 Février 2007.

PARIS NIE LES EFFETS DE SES ESSAIS NUCLÉAIRES EN ALGÉRIE L'**autre** mépris de la France, 21 Mars 2007.

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE Un **autre** dossier «explosif» entre Alger et Paris, 12 Février 2009.

Dans le premier titre, *autre* présuppose que d'autres responsabilités incombent à la France qui devraient appeler de sa part la repentance. Pour le deuxième titre présuppose que la France a déjà manifesté son *mépris* dans une occasion précédente; le terme *mépris* concernant la souffrance infligée est également une forme d'accusation. Et dans le

troisième exemple cela suggère que les dossiers *explosifs* s'accumulent entre la France et l'Algérie, que ce n'est pas la seule affaire non résolue entre les deux pays.

L'implication des auteurs est aussi apparente à travers l'utilisation des verbes non pas à la première personne mais à la troisième personne, notamment des verbes de parole ou de pensée décrivant une action dont les agents sont la France et ses représentants. Dans le titre suivant de *Liberté* (07 Juillet 2009, *Essais nucléaires français en Algérie L'ambassadeur de France admet qu'« il y a eu des erreurs »*), il s'agit de rapporter des propos mais le locuteur principal ne porte pas de jugement sur ces propos, il s'en fait seulement le relais. Tandis que dans ce titre déjà cité de *L'Expression*, le verbe *nier* dont Paris (qui désigne métonymiquement l'État français, la France) est le sujet, implique que Paris ment : 21 Mars 2007, *PARIS NIE LES EFFETS DE SES ESSAIS NUCLÉAIRES EN ALGÉRIE L'autre mépris de la France*. Dans un autre titre du même journal où la position décrite est différente, le verbe *reconnaître* devrait être positif mais ce n'est pas le cas car il a pour complément *crime* et le délai nécessaire est énorme (48 ans) : (27 novembre 2008, « 48 ANS APRÈS SES ESSAIS NUCLÉAIRES EN ALGÉRIE La France reconnaît son crime »). Parfois le verbe à la troisième personne a une valeur prescriptive comme dans ce titre, encore de *L'Expression* : 14 février 2007 «*ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS À REGGANE La France doit assumer sa responsabilité*». Quand les titres utilisent ce type de verbes ils ne bornent pas à accuser mais ils instaurent en quelque sorte le journal un peu comme porte-parole des victimes, ou des Algériens en tant que peuple.

La subjectivité est aussi liée dans ce sous-corpus de titres à l'expression de l'émotion qui se mêle à l'évaluation négative des actions de la France. Au niveau lexical les substantifs employés dans les titres marquent la gravité et l'indignation à la fois par des termes dramatiques et forts comme *tragédie* des termes de réprobation comme *crimes*, *méfais*, *mépris*, *responsabilité*. Mais surtout l'empathie est présente comme permet de le constater la fréquence du mot *victime* ainsi que d'autres désignations périphrastiques collectives *les oubliés d'une tragédie*, *les oubliés de Reggane*, *les irradiés de Reggane*.

L'émotion peut également être exprimée à un niveau syntaxique et graphique par l'emploi du point d'exclamation : « *Il y a 48 ans, les essais nucléaires français Reggane*

se souvient ! » Les phrases interrogatives («Les irradiés de Reggane déboutés d'avance?», «Les victimes algériennes seront-elles indemnisées ?», «VICTIMES ALGÉRIENNES DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS Sur quels critères sera évalué le handicap?») témoignent d'un questionnement, d'une inquiétude sur le sort des victimes ce qui renvoie aussi à leur position de faiblesse par rapport à un État qui les a longtemps ignorées et continue à les dédaigner.

6.1.3.4 Des titres aux articles

Nous recourons maintenant à une investigation textométrique afin de vérifier sur l'ensemble des articles correspondant aux titres que nous avons étudiés si nos observations se confirment à l'échelle des textes. Nous nous sommes intéressée à la spécificité lexicale de cet item dans les quatre journaux et nous voyons dans la figure ci-dessous que le mot «essais» (en sachant qu'il est employé avec l'adjectif « nucléaires ») est surreprésenté dans *L'Expression*, comme le laissent attendre le nombre d'articles et l'intérêt du journal pour les conflits mémoriels :

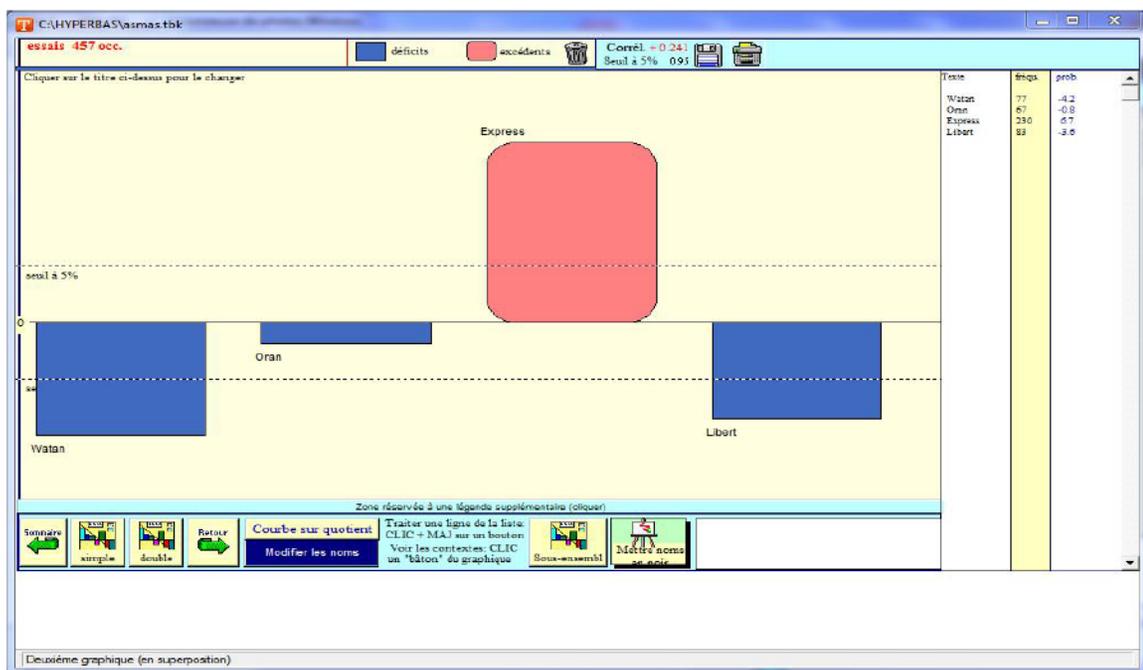


Figure 25 Distribution relative de l'item « essais »

Nous avons ensuite examiné les contextes et les cooccurrences de l'item « essais » en ayant au préalable constaté qu'il s'agissait toujours des essais nucléaires. Les figures ci-dessous montrent quelques contextes d'emploi dans *Le Quotidien d'Oran* (qui insiste sur l'angle juridique des indemnisations) et dans *L'Expression* (qui insiste sur l'angle politique des conséquences et responsabilités) :

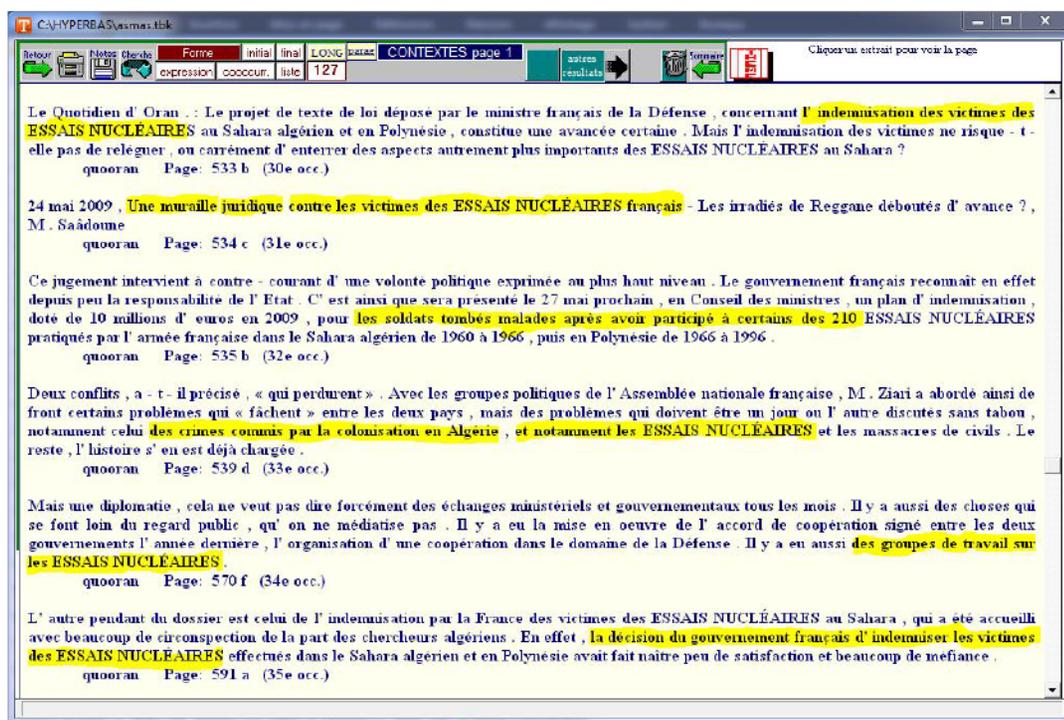


Figure 26 Contexte «essais nucléaires »(*Le Quotidien d'Oran*)

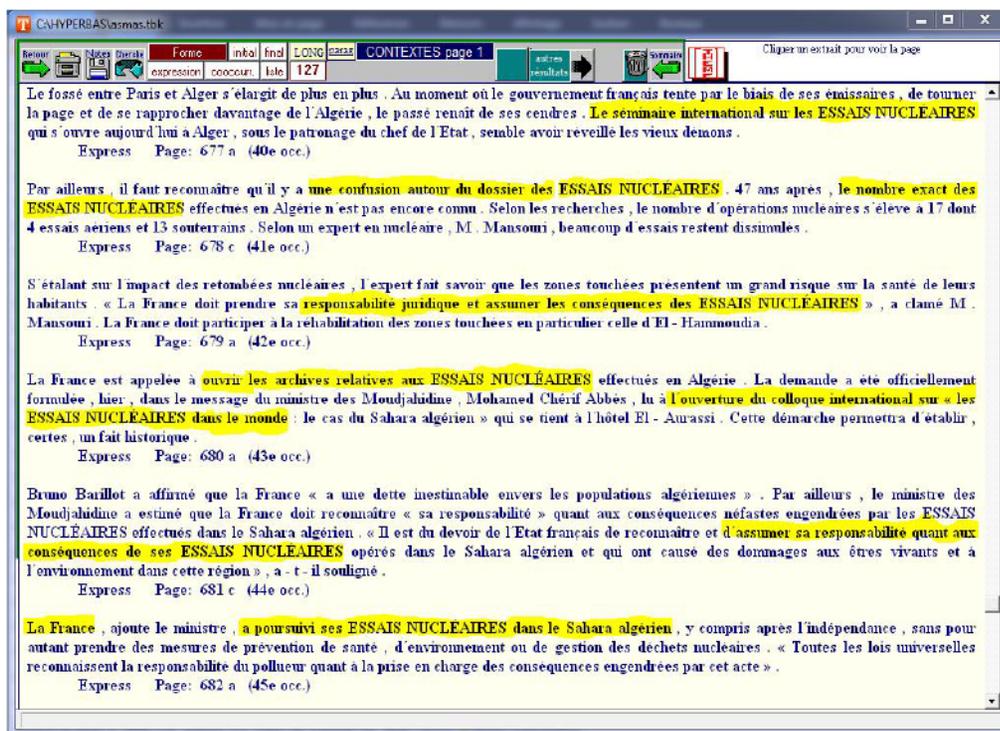


Figure 27 Contexte «essais nucléaires» (L'Expression)

Les deux figures suivantes montrent les cooccurrences de « essais » sous deux formes de visualisation (en liste et en constellation) :

cooccurrence essais nucléaires - Bloc-notes

Fichier Edition Format Affichage ?

Environnement thématique (ordre hiérarchique)

Ecart Corpus Extrait Mot

10.11	457	159	essais
10.11	356	67	victimes
10.11	325	150	nucléaires
10.11	182	30	sahara
10.11	121	27	indemnisation
10.11	103	27	reggane
9.95	9983	254	des
8.78	44	15	effectués
7.95	52	14	polynésie
7.62	2832	91	français
6.46	69	12	conséquences
6.30	59	11	sites
6.28	23	8	vétérans
6.26	60	11	effets
5.92	29	8	indemniser
5.68	345	21	défense
5.49	90	11	responsabili
5.48	401	22	loi
5.43	9	5	aven
5.33	170	14	association
5.30	1030	37	algérien
5.02	32	8	zones
5.01	23	6	radioactivit
4.85	7	4	engendrées
4.84	15	5	néfastes
4.72	29	6	maladies
4.50	10638	196	les
4.48	10	4	souterrains
4.39	11	4	sanitaires
4.37	326	16	février
4.30	12	4	seuil
4.20	43	6	tahar
4.20	43	6	tattant
4.09	181	11	ministère
4.04	30	5	in
4.04	6	3	causé
3.91	7	3	tabou
3.86	35	5	réparation
3.85	19	4	décret
3.80	20	4	aboutir
3.80	8	3	australie
3.78	59	6	civils
3.67	64	6	chercheurs
3.66	23	4	béjaja

Figure 28 Cooccurrences « essais »

6.2. Désignations et construction des points de vue

6.2.1 Précisions théoriques

6.2.1.1 *Nomination, dénomination, désignation*

La notion de désignation qui suppose la relation entre le langage et le monde est souvent mêlée à la notion de nomination et de dénomination, dans les usages ordinaires comme savants. La définition en ligne du dictionnaire *Larousse* mentionne ainsi

- Action de désigner, de signaler avec précision : La désignation des postes précédemment occupés.
- Action de désigner, de nommer ; dénomination, appellation : Personne connue sous telle désignation.
- Action de choisir une personne pour occuper un poste ou remplir une mission ; nomination : Désignation d'un successeur.

Cependant l'usage de ces deux termes renvoie à des discussions et des nuances chez les linguistes et les analystes de discours. Georges Kleiber (1984) et Paul Siblot (2001) ont développé des recherches sur ces questions concernant la sémantique. Kleiber introduit une différenciation dénomination/désignation: la dénomination relève du code de la langue, la désignation est plus néologique. Pour lui

La dénomination est un concept aux contours mal délimités dont l'extension varie considérablement selon les théories et les auteurs. Les définitions « larges » la présentent comme la relation qui unit l'expression linguistique à une entité extra-linguistique ; les définitions « moyennes » l'assimilent au rapport qui s'établit entre une unité codée, item lexical en tête, et son référent ; les définitions « restreintes », enfin, la limitent au lien désignationnel entre la catégorie grammaticale nominale, dans laquelle on privilégie le substantif et la classe référentielle correspondante. Toutes se rejoignent, en fait, pour y voir la désignation d'un être ou d'une chose extra-linguistique par un nom (*name*). Mais si elles s'accordent sur la dimension référentielle, elles se séparent sur la définition du nom (Kleiber 1984 : 77).

Pour Siblot, qui intègre d'emblée le discours dans la langue la nomination (acte de nommer) est une désignation verbale²⁶¹. Elle relève d'une « *deixis*— ensemble des références au lieu et au moment de l'énonciation ainsi qu'aux interlocuteurs » verbale dans la mesure où elle consiste à désigner, à montrer un objet ; elle met en relation le locuteur et le référent. L'auteur ajoute que « le seul destinataire de la nomination est, si

²⁶¹ P. Siblot, 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages* n° 127, Paris, 38-55. *LangagesLangagesLangagesLangages*

l'on peut dire, son référent » (Siblot, 1997: 41). Siblot précise aussi que désignation a un emploi plus large que dénomination en ce qui concerne les unités de la langue

la notion de désignation intéresse l'ensemble des morphèmes lexicaux et couvre, outre le nom, l'adjectif, le verbe et l'adverbe ; elle s'étend même aux unités non codées et aux signes non linguistiques. Aussi désignation, entendu pour tous les signes, et dénomination, entendu pour la seule catégorie nominale, ne relèvent pas du même niveau d'analyse ; le premier correspond au mot ou au terme (que l'anglais appelle *name*), le second au substantif (*noun*). On parle pourtant de dénomination pour l'ensemble des catégories du discours ; désignation et dénomination sont alors congruents, et leurs emplois parallèles ne vont pas sans difficulté (Siblot 2001: 4).

Charaudeau et Maingueneau rapproche eux nomination et dénomination en insistant sur la durée, car selon eux la dénomination peut se définir comme un acte qui

consiste en l'institution entre un objet et un signe X d'une association référentielle durable. L'unité par laquelle s'opère cet acte de référence doit être codé, c'est-à-dire apprise, mémorisée, et avoir fait l'objet d'un acte préalable²⁶² ou bien d'une habitude associative. Ces dénominations peuvent être soit des noms propres soit des noms communs (2002: 163).

Comme Kleiber, ils considèrent que la désignation, se définit comme « une association occasionnelle entre une séquence linguistique et un élément de la réalité. Elle ne fait pas l'objet d'un acte préalable ni d'une habitude associative. Par ailleurs elle n'est pas à être codée et ne pas à être mémorisée »²⁶³(*id.*)

Contrairement à la conception de Claire Blanche-Benveniste, qui considère²⁶⁴ la nomination et la dénomination comme synonymes, Siblot avance que la nomination est un acte verbal alors que la dénomination renvoie à un état figé et régulé des unités lexicales. Nous mettons cette approche en relation avec celle de Laura Calabrese, pour qui, la nomination des événements va les ancrer dans la mémoire, en faire des dénominations et comme l'événement est éphémère « l'activité de nomination assure sa permanence et son intelligibilité bien après les faits, autrement dit bien après le moment discursif particulier » (Calabrese 2013: 102).

²⁶² Appelé aussi acte de baptême Charaudeau et Maingueneau (2002) donnent l'exemple de l'adjectif vrai-faux qui est apparu en 1986 sous la plume d'un journaliste.

²⁶³ Exemple la séquence : « légume avec lequel on fait des frites » est une désignation contrairement à « pomme de terre ».

²⁶⁴ C. Blanche-Benveniste, « La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les répétitions et les hésitations », Recherches sur le français parlé n° 6, Aix-en-Provence, 1984 : 123-157.

C'est la dénomination-désignation qui se transmet et s'installe dans les usages notamment de presse et non l'acte de nomination qui nous intéresse, même si nous avons conscience de l'importance des protagonistes et des situations pour l'acte fondateur de donner un nom. Le caractère fixé et donc mémorisable qui s'attache à « dénomination » devrait nous faire choisir ce terme mais nous retiendrons plutôt celui de désignation pour trois raisons: il renvoie à la relation générale de verbalisation des référents, il ne concerne pas qu'une catégorie unique de mots (même si ce sont les noms qui retiendront notre attention), il permet de prendre en compte l'initiative d'un discours pour renvoyer à des événements ou des personnalités ou des lieux mais d'une manière qui n'est pas forcément la même pour tous les locuteurs, qui peut renvoyer à des orientations idéologiques différentes comme nous venons d'ailleurs de le voir pour les essais nucléaires.

Les dénominations-désignations ne sont pas le fruit du hasard, mais d'actes réfléchis qui reflètent des intentions idéologiques soutenues par des entités politiques ou des groupes de pressions. Certaines sont choisies en opposition à d'autres et leur répétition est assurée par les médias. D'après Akin, elles résultent d'« [...] une sélection parmi une multitude de choix possibles» et elles s'accompagnent «d'une prise de position enregistrée dans les noms et actualisée en discours » (Akin, 1999 : 34).

Nous ne parvenons pas toujours à distinguer les dénominations bien établies et les désignations qui émergent dans les articles. Nous parlerons généralement plutôt de désignations et suivant l'usage de Calabrese de désignants pour évoquer les séquences verbales analysées en tant que traces de points de vue.

Si on place la question de la désignation dans la perspective de l'analyse de discours, on n'a plus affaire à des éléments isolés mais à des phénomènes d'équivalences, d'anaphores, et donc de cohésion textuelle ou encore de reprises interdiscursives. Marie-Françoise Mortureux (1993) a élaboré le concept descriptif de paradigme désignationnel pour étudier la reformulation dans un texte et rendre compte ainsi des syntagmes (en général nominaux, parfois verbaux) fonctionnant « en coréférence avec un vocable initial dans un discours donné ».²⁶⁵ Si on élargit cette définition, le paradigme désignationnel est « l'ensemble des désignations possibles d'un référent à un moment

²⁶⁵ Définition de F. Cusin-Berche, dans Charaudeau et Maingueneau (2002: 415-416).

donné » (Bertrand, Gerner, Stumpf 2007: 40) : il peut s'agir aussi bien d'un nom que d'une périphrase ou d'une description définie²⁶⁶.

6.2.1.2 Noms propres et noms d'événements

Les travaux sur le nom propre tendent à mettre au centre le référent à l'inverse des travaux sur les noms communs, puisque selon Marie Vénard (2009) « la tradition logique d'analyse du nom propre (Np) fait de ce dernier un désignateur caractérisé par son opacité sémantique, opacité exprimée en termes d'absence de sens », mais les études actuelles développent une sémantique discursive du nom propre postulant que celui-ci se charge ou se colore de sens en fonction des discours dans lesquels il apparaît. Les études actuelles portent sur des anthroponymes et des toponymes qui présentent des possibilités d'investissements sémantiques multiples.

À leurs côtés, un autre groupe de noms assure une référence singulière, que Vénard nomme, des dénominations propres. Les noms de guerre figurent selon l'auteure dans ce groupe avec leur format marqué par un terme classifieur et un nom propre individualisant (la guerre de + nom de pays, par exemple la guerre d'Algérie). Ces derniers ne peuvent pas changer de domaine référentiel facilement car ils représentent une réalité distincte.

Dans son étude Vénard (2009) montre que « les noms de guerre sont susceptibles d'investissements sémantiques en discours (...) révélant différents aspects du référent ». L'auteure considère le sens des noms de guerre « non pas comme une description de leur référent mais comme en interaction avec ce référent, dans un double mouvement : le référent influant sur le sens du nom de guerre, et inversement» (*Ibid.*)

Selon Calabrese (2009) les recherches récentes en analyse de discours sur la mise en mots de l'événement par les médias de masse font état d'un rapport entre dénominations d'événement et Nom propre. Le problème d'après l'auteure se pose à deux niveaux : celui de la description grammaticale et celui de son fonctionnement en discours; on peut donc distinguer des approches plus linguistiques (dans le cadre d'une réflexion

²⁶⁶ C'est-à-dire un nom ou un syntagme nominal décrivant un objet ou une personne déterminée sans que ce soit pour autant un nom propre

sur le Npr) et des approches plus discursives (dans le cadre d'une réflexion sur la mise en mots de l'événement) »²⁶⁷.

Décrivant la typologie référentielle des noms propres, Sarah Leroy classe les noms de guerre parmi les praxonymes, ou « des noms propres de réalisations ou de découvertes humaines non matérielles : noms de faits historiques (la Résistance, [...]), de maladie, de lois ou de théorèmes (la maladie d'Alzheimer, [...], le théorème de Thalès, [...]), événements culturels ([...] les Francofolies) » (2004 : 34). Pour Vénard, les dénominations propres de guerre se caractérisent par leur format compositionnel et leur fonction de dénomination singulière, ainsi que par leur domaine référentiel. Nous examinerons dans le point suivant les désignations de la guerre d'Algérie comme des noms propres.

Un événement n'existe pas s'il n'est pas nommé, et c'est aussi une condition pour s'ancrer dans la mémoire collective. L'événement une fois nommé et médiatisé peut traverser le temps. Selon Calabrese un événement historico-médiatique est

un ensemble de faits mis en série par le désignant, qui l'inscrit dans le discours public et en conséquence dans une chaîne interprétative. Est un désignant d'événement tout mot ou syntagme désignant un événement, c'est-à-dire possédant des coordonnées spatio-temporelles plus ou moins repérables (Calabrese, 2009: 127-128).

Contrairement à d'autres parties du discours, le nom selon l'auteure ne renvoie qu'à lui-même. En termes linguistiques, il est « d'extension immédiate » (Wilmet 2003: 295)²⁶⁸. L'extension d'un nom est l'ensemble des êtres ou objets du monde auxquels un nom est applicable; elle est dite immédiate parce qu'il n'est pas nécessaire de recourir à un intermédiaire pour le conceptualiser. Ainsi, l'extension du Ndév guerre est l'ensemble de situations auxquelles on peut appliquer ce nom. A l'inverse, l'adjectif a une extension médiante car il a besoin d'un support pour être représenté, en général un nom (Calabrese 2009 : 128).

C'est donc la force centripète du nom qui rassemble intrigues et points de vue sans forcément les faire converger.

²⁶⁷ Laura Calabrese-Steimberg (2009). "Nom propre et dénomination événementielle : quelles différences en langue et en discours ?". <http://09.edel.univ-poitiers.fr/corela/index.php?id=173>

²⁶⁸ Cité par Calabrese (2009)

6.2.2. Nommer la guerre

Nous avons dans le chapitre précédent vu la distribution relative de l’item « guerre » et nous avons alors vérifié l’hypothèse selon laquelle le journal *L’Expression* se distingue par rapport aux autres journaux étudiés par le nombre abondant d’articles sur les moments commémoratifs²⁶⁹.

Les 475 occurrences recensées ne peuvent être considérées comme des noms propres d’événement et ne renvoient pas toutes à la guerre d’Algérie comme le montrent les figures suivantes :

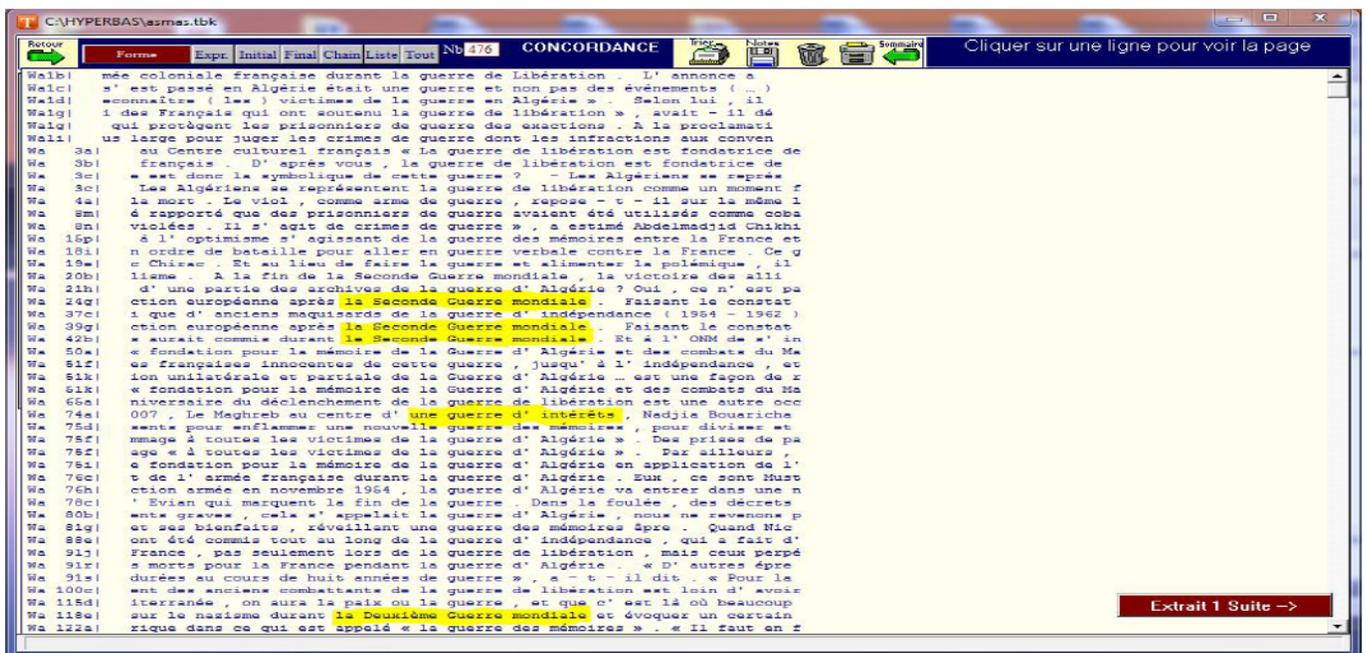


Figure 30a Concordances de l’item « guerre »

²⁶⁹ Si un journal consacre pour le 1^{er} novembre début de la guerre de libération nationale un ou deux articles, le journal *L’Expression* peut consacrer tout un dossier pouvant contenir plusieurs pages ou consacrer plusieurs articles évoquant des sujets autour de l’événement initial.

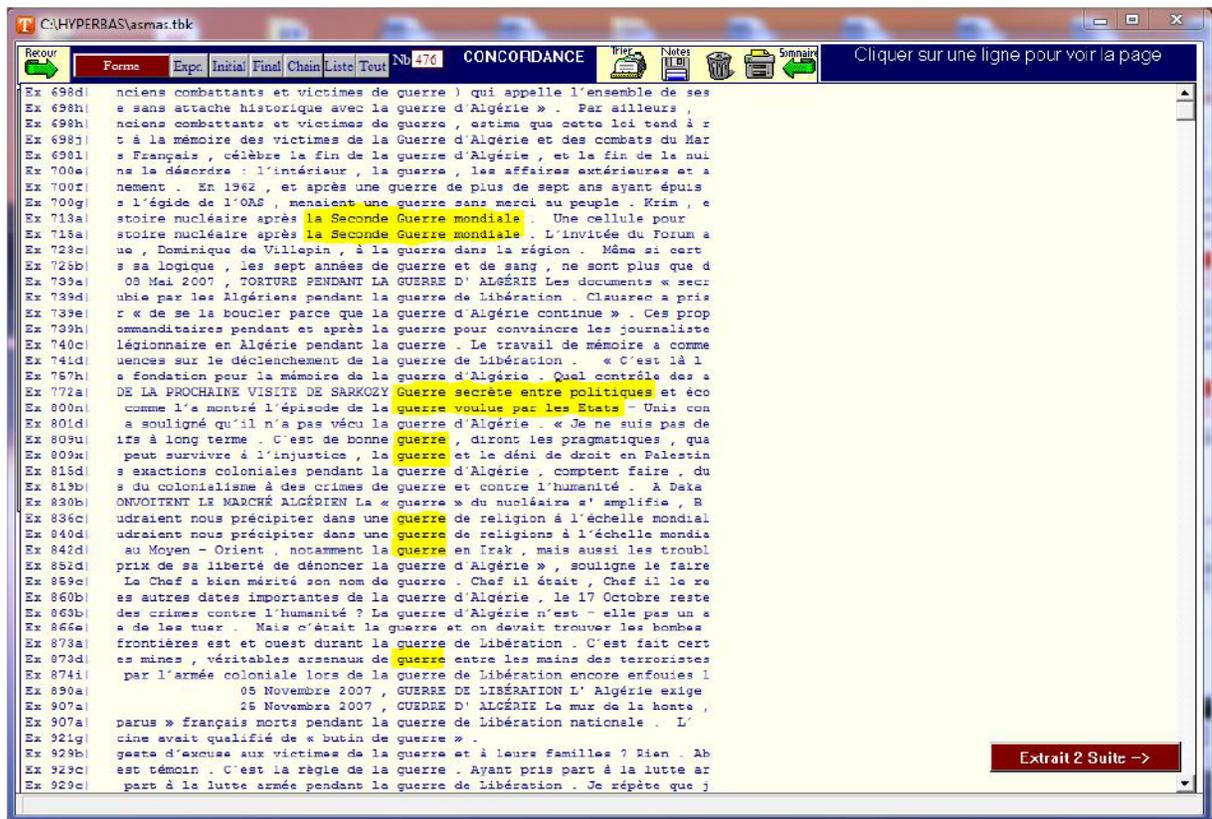


Figure 30b Concordances de l'item « guerre »

Nous nous intéressons ici aux syntagmes qui fonctionnent en tant que noms propres, désignant des guerres spécifiques. Quand il est question de guerre dans le corpus, ce peut être un nom commun qui entre dans des syntagmes plus ou moins lexicalisés, ou ce peut être un nom de guerre particulière, essentiellement les deux guerres mondiales ou les événements de la révolution algérienne (1954-1962), que nous allons examiner de plus près.

Comme Véniard, nous pensons que le sens des noms propres dépend de leur intégration intradiscursive, dévoilant différents aspects du référent ou mettant l'accent sur un aspect en particulier. Nous pensons aussi que ces désignations sont chargées d'émotion et véhiculent une certaine idéologie en relation avec les positions de groupes dominants. Nous allons justement recenser les différentes désignations de la guerre d'Algérie et donner de larges extraits du corpus.

Jusqu'à nos jours la désignation de ce conflit pose problème. En France, on a longtemps parlé d'*événements d'Algérie*, ou d'*opérations de maintien de l'ordre en Algérie* car au moment du déclenchement de la guerre, l'Algérie était française et ces incidents étaient considérés comme une sorte de guerre civile. C'est seulement en 1999, bien après l'Indépendance, que l'État français a reconnu officiellement l'appellation *guerre d'Algérie*²⁷⁰ et depuis c'est la dénomination officielle adoptée par les personnalités politiques, les médias et l'opinion publique française.

En Algérie la dénomination officielle des événements de cette période, (essentiellement dans les médias et les livres d'Histoire juste après l'indépendance du pays) est *Guerre de libération nationale*, ou *guerre d'indépendance*. Tandis que sur le plan officiel, la désignation *guerre d'Algérie* est quasiment absente des communications orales en langue arabe, nous avons constaté au cours de notre recherche que cette désignation est bien présente dans notre corpus de presse francophone algérienne.

Guerre d'Algérie est employé par les locuteurs français cités ou par les auteurs d'article lorsqu'il s'agit d'évoquer les événements liés aux relations franco-algériennes survenues surtout en France :

Pierre Clément a eu le courage et au prix de sa liberté de dénoncer la guerre d'Algérie», souligne le faire-part de son décès paru ce week-end dans un journal parisien. L'Expression, 15 Octobre 2007

Entre harkis et pied-noirs, ils sont près de 300 à être conviés au palais de l'Élysée par Nicolas Sarkozy à parler histoire en ce jour anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Liberté , 3 décembre 2007

La « fondation pour la mémoire de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie » sera créée en 2008, a annoncé hier le Premier ministre, François Fillon, lors de la cérémonie nationale d'hommage aux harkis, El Watan, 26 septembre 2007

Et même s'il a annoncé l'installation prochaine d'une commission d'experts et d'historiens pour étudier l'accès aux archives de la guerre d'Algérie, M. Kouchner n'a pas cédé sur les deux autres chapitres. Liberté, 13 Mai 2008

²⁷⁰ Adoption d'une proposition de loi à l'assemblée, Séance du 5 octobre 1999, L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi (n° 418, 1998-1999), adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la substitution, à l'expression « aux opérations effectuées en Afrique du Nord », de l'expression « à la guerre d'Algérie et aux combats en Tunisie et au Maroc ». [Rapport n° 499 (1998-1999)]. Cette proposition a été adopté avec 161 voix.

A propos de cette bataille justement, M.Merdaci, universitaire algérien, présent dans la salle, remettra les pendules à l'heure en quelque sorte, soulignant que cet épisode n'est pas la Guerre d'Algérie, L'Expression, 05 Février 2007

La France officielle continue de cultiver l'art de la déformation de l'Histoire. Sinon, comment explique-t-on le fait que 45 ans après les Accords d'Evian, mettant fin à la Guerre d'Algérie, le gouvernement français refuse encore de reconnaître, officiellement, la date du 19 Mars 1962?, L'Expression, 19 Mars 2007

« Cesse d'ouvrir ta grande gueule car **la guerre d'Algérie** continue. » C'est en ces termes que le général Schmit a mis, en garde en 2002, le militaire Clauarec, *Liberté*, 8 mai 2007

Il s'avère donc que les deux pays, tout en ne tournant pas la page des exactions coloniales pendant la guerre d'Algérie, comptent faire, du travail de mémoire, une priorité pour assainir les relations très tendues entre les deux, capitales, L'Expression, 21 Juillet 2007

On trouve dans le corpus une série d'autres désignations liées au point de vue algérien avec les termes de *libération* et d'*indépendance* et comportant des variations telles que: *guerre d'indépendance, guerre d'indépendance nationale, guerre d'indépendance de l'Algérie, guerre d'indépendance (1954-1962), guerre de libération, guerre de Libération nationale, la guerre 1954-1962, guerre de Libération algérienne.* En voici des exemples :

La « surprise » réservée à ses hôtes réunis dans les jardins de la Résidence par l'ambassadeur de France a été vivement appréciée par les hôtes algériens, parmi lesquels plusieurs ministres, d'anciens ministres et des généraux d'active et de réserve, ainsi que d'anciens maquisards de la guerre d'indépendance (1954-1962), El Watan, 16 juillet 2007

Dans Je n'ai pas tout dit. Ultimes révélations au service de la France, qui vient de paraître aux éditions du Rocher, le général Aussaresses [...], revient sur son passé de tortionnaire pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie, El Watan 20 mai 2008

Cinq personnes dont le nom est gravé dans le marbre de la stèle édifée dans la ville de Toulon à la mémoire des disparus français au cours de la guerre d'Indépendance de l'Algérie se sont révélées encore vivantes, L'Expression, 02 Mars 2008

Tous les acteurs ont le droit et le devoir même de s'exprimer sur leur vécu, mais ils ne peuvent du fait des responsabilités occupées pendant la guerre de libération, avant ou après, s'ériger en détenteurs de la «vérité vraie», El Watan, 06 déc 2008

Sur l'importance de cette rencontre, mise sur pied quelques mois après la disparition de cette scientifique qui avait pris fait et cause pour la justice, lors de la

guerre de Libération nationale en dénonçant, notamment la torture , Liberté,02 Décembre 2008

Beaucoup de lycéens ont, curieusement, évoqué Lala Fatma n'Soumer comme une combattante active de la guerre 1954-1962 , Liberté,01 Novembre 2008,

Des discussions porteront sur une éventuelle création d'une chaîne de télévision "L'Histoire" ainsi que des émissions spécialisées sur la guerre de Libération, Liberté, 23 Juin 2008

Ce fut la création du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), en mars 1954, prélude au mouvement insurrectionnel de novembre, où figuraient les neuf résistants historiques responsables du déclenchement de la guerre d'indépendance, Liberté, 01 Novembre 2009

un signe fort qui pourrait être un prélude du désir de repentance de la France quant aux atrocités commises durant la guerre de Libération nationale et notamment la loi du 23 février 2005, L'Expression, 21 Janvier 2007

En d'autres termes l'armée coloniale a voulu faire croire que la résistance a été vaincue à Alger et le FLN démantelé alors que ce n'était qu'une bataille dans la guerre de Libération, L'Expression, 05 Février 2007

Le Dr Khichane Mohamed, historien et chercheur, lors d'une conférence de presse, tenue au siège de la 8e Unité républicaine de la Sûreté nationale, à Kouba. D'emblée, le conférencier a glorifié la guerre de Libération algérienne, L'Expression, 19 Février 2009

Mais on trouve aussi de nombreux cas où le mot « guerre » figure seul et c'est en lisant le texte que l'identification du référent est possible pour savoir s'il s'agit bien de la guerre d'indépendance dans certains articles. La mise en contexte est nécessaire pour repérer le paradigme désignationnel. Dans les exemples suivants, le mot « guerre » apparaît sans autre précision et renvoie bien à la guerre d'Algérie :

Il y va du devenir d'une «relation apaisée» entre les enfants de familles françaises et algériennes porteuses, depuis la fin de la guerre, de «mémoires contradictoires» sinon conflictuelles. Le Quotidien d'Oran,7 octobre 2007

En premier «le patrimoine en commun, ce butin de guerre comme dit par Kateb Yacine, qui est la langue française Le Quotidien d'Oran,25 février 2009

Stora met les faits en exergue: «cette guerre a causé la perte cruelle de centaines et de centaines d'Algériens, Le Quotidien d'Oran,25 février 2009

A propos de cette bataille justement, M.Merdaci, universitaire algérien, présent dans la salle, remettra les pendules à l'heure en quelque sorte, soulignant que cet épisode n'est pas la Guerre d'Algérie. Le FLN a été défait à Alger par la torture mais la guerre n'a pas cessé pour autant dans toutes les autres wilayas. La Bataille d'Alger est, en outre, «le récit héroïque de l'armée française». L'Expression,05 Février 2007

En 1962, et après une guerre de plus de sept ans ayant épuisé le peuple, l'Algérie accéda à la souveraineté nationale. L'Expression,19 Mars 2007

*Dans sa logique, les sept années de **guerre** et de sang, ne sont plus que des «événements» qui se sont déroulés, pas entre Etat et Etat, ni peuple contre peuple, mais sur un territoire alors sous souveraineté française. L'Expression, 22 Avril 2007*

*L'Algérie d'aujourd'hui peut pardonner, pour peu que l'histoire soit réhabilitée, mais elle ne peut oublier. C'est trop récent, acteurs et victimes de la **guerre** sont encore vivants. L'Expression, 11 Février 2007*

Nous allons maintenant voir une suite d'exemples dans lesquels les désignations du mot « guerre » donnent lieu à des interprétations différentes grâce aux adjectifs qualificatifs, prépositions, et adverbes. Cela fait apparaître les différents points de vue (ceux des journalistes et ceux des intervenants dans le discours rapporté direct ou indirect), et la manière dont les désignations participent à leur manifestation. Ces points de vue mis en avant proposent aux lecteurs algériens des *identités collectives*²⁷¹, des appartenances reconstruites ou symboliques :

*Une **guerre coloniale** dans laquelle ils étaient impliqués sans comprendre les raisons «du conflit» et encore moins, en quoi cela les regardait, L'Expression, 28 Décembre 2008*

*« Dans les moments les plus difficiles de la **guerre anticoloniale**, cette scientifique a contribué au mouvement de solidarité et d'amitié entre les deux peuples. Germaine Tillon a été l'une des fondatrices de notre association et présidé ses destinées en 1963 et durant deux ans », a précisé M. Joxe., Liberté, 02 Décembre 2008*

*«Considérant que les autorités françaises poursuivent depuis plus de sept ans **une guerre contre le peuple algérien**...qu'à cet effet, elles ont usé de toutes les méthodes coercitives sur les plans militaire, policier, judiciaire, administratif, législatif; que ceux des agents de l'autorité qui, dans le cadre de l'élaboration et de l'application de ces mesures, se sont rendus coupables de crimes contre la paix, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre doivent en répondre.»²⁷² L'Expression, 11 Février 2007*

*C'est Guy Mollet, un socialiste, que le président René Coty nomme à la tête du gouvernement. Le nouveau président du conseil n'avait cessé, au cours de sa campagne électorale, de clamer son opposition à cette « **guerre imbécile et sans issue** » et de déclarer haut et fort son intention de négocier avec le FLN pour faire « la paix en Algérie» , El Watan 21 août 2009*

*Le nom de Jeanson est resté tabou car, comme le souligne Marie-Pierre Ulloa, « face aux tortures et aux massacres d'**une guerre de moins en moins légitime**,*

²⁷¹ Le concept d'identité collective se définit comme « le sentiment et la volonté partagés par plusieurs individus d'appartenir à un même groupe » (selon Appadurai Arjun, 2001, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation* Paris, Payot & Rivages)

²⁷² Il s'agit d'une déclaration à l'ONU en 1962.

Jeanson osa briser le mur du silence dans lequel s'enfermèrent socialistes et communistes et sut incarner une attitude fidèle aux idéaux fondateurs de la gauche», El Watan 3 août 2009

En s'opposant à la mise sur pied d'une «Fondation de la mémoire partisane» à l'indépendance compromise, les six historiens soulignent combien «il est temps de cesser de rejouer la guerre d'hier et d'en finir avec la guerre des mémoires» saignantes de la guerre d'Algérie , Le Quotidien d'Oran,7 octobre 2007

Comme le montrent les exemples ci-dessus, les désignations mentionnent les aspects négatifs ou positifs de cette guerre : à une *guerre coloniale* (la guerre est définie du point de vue de la France comme puissance menant une guerre pour régner sur un territoire qu'elle occupe) *injuste* et *illégitime*, répond une *guerre anticoloniale* (la guerre est définie du point de vue de l'insurrection du peuple algérien, comme réaction contre l'injustice et la violence coloniale). Dans le dernier exemple *guerre d'hier* a une valeur déictique, la désignation la situant dans un passé récent, ce qui suggère que cette guerre n'est pas si loin, que sa mémoire est toujours d'actualité. Il ne s'agit plus de noms propres plus ou moins figés mais de noms accompagnés d'expansions diverses.

En nous basant sur l'étude de Véniard, nous pouvons dire que la désignation doit être envisagée à différents niveaux de cotexte : le syntagme, l'énoncé, le texte, ces différents niveaux se recoupant. Dessinant le référent, le cotexte permet de mettre au jour les principaux aspects de l'événement qui émergent en discours: aspects militaire, événementiel, temporel et médiatique. Dans le cas de discours de presse on a une pluralité de locuteurs et des positionnements différents.

6.2.3. Une date-événement : le 8 mai 1945

C'est à travers des noms et des dates que le passé vient retraverser le traitement de l'actualité des relations franco-algériennes, y compris sur leurs développements positifs. Le 8 mai (1945) ou le 17 octobre (1961) qui refont surface par le biais de la commémoration, sont des noms propres de date ou héméronymes (Calabrese) dont la charge historique est lourde car ils viennent rappeler la violence coloniale.

Il était difficile pour nous de choisir une date en particulier de la période coloniale française en Algérie car il en existe plusieurs, ces dates représentant chacune un événement important de l'histoire de l'Algérie ou marquant un tournant décisif dans la

lutte pour l'indépendance. Le 8 mai 1945 est considéré par certains historiens, (nous l'avons mentionné auparavant), comme le véritable début de la guerre. D'autre part cette date a une notoriété double car elle n'évoque pas la même chose pour les deux pays (la victoire contre le nazisme, les massacres des manifestants pacifiques et la répression).

La mémoire des événement du 8 mai 1945²⁷³ a été longtemps occultée en France alors qu'elle était sanctuarisée par tous les régimes algériens qui se sont succédé depuis 1962. Selon Guy Pervillé, le travail historique commun entrepris à partir de 1990 a été interrompu par un « processus à motivation essentiellement politique, et qui a dévié de l'histoire vers la mémoire »²⁷⁴. L'auteur ajoute :

l'épisode précurseur de 1945 a été particulièrement mis en avant, sans doute parce qu'il n'avait jamais fait l'objet d'un arrangement légal franco-algérien tel que les accords d'Évian du 19 mars 1962, couvrant du voile de l'oubli les actes de violence commis par les deux camps depuis le 1er novembre 1954 .

Les Algériens ne comprenaient pas le silence de la France et sa position négative qui ne pouvait que traduire du mépris envers les victimes de cet événement ainsi que leurs familles. Pour contrer l'amnésie française, l'ancien ministre Bachir Boumazza créa la Fondation du 8 mai 1945 et manifesta son incompréhension envers ceux qui normalisaient les rapports avec l'ancienne puissance coloniale « sous prétexte de 'dépasser' une page noire de l'histoire coloniale »²⁷⁵. Le but de cette Fondation est de « réagir contre l'oubli et réanimer la mémoire, démontrer que les massacres de Sétif sont un crime contre l'humanité et non un crime de guerre comme disent les Français», dans le

²⁷³ Le 8 mai « des défilés officiels sont organisés en Algérie pour fêter la capitulation allemande et la fin de la guerre. D'autres manifestations organisées par les nationalistes algériens ont été autorisées sous condition de n'arborer aucun emblème ou slogan jugé séditionnel par les autorités, qui viennent d'exiler le leader Messali Hadj à Brazzaville pour éviter un soulèvement. Mais à Sétif, à Bône et à Guelma, des drapeaux et des banderoles nationalistes sont arborées, ce qui provoque l'intervention armée de la police voulant les arracher. Un début d'insurrection se produit à Sétif et se répand dans les campagnes environnantes, puis dans les environs de Guelma. La répression reprend rapidement le dessus, mais elle sévit pendant plusieurs semaines, particulièrement à Guelma et dans ses environs ». (Guy Pervillé, 2006) http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=61#nb4)

²⁷⁴ Cette communication a été présentée, comme la suivante, lors d'un colloque intitulé "Bilan et perspectives de l'histoire immédiate", organisé par le Groupe de recherche en histoire immédiate (GRHI) de Toulouse les 5 et 6 avril 2006. Elle a été reproduite avec l'autorisation de Guy Pervillé sur le site www.communitarisme.net, elle est aussi disponible sur son site personnel: http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=61

²⁷⁵ Cité par Guy Pervillé http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=61: « Contexte d'une naissance. Contre l'assassinat de la mémoire », cité par le mémoire de maîtrise d'histoire de Michaël-Lamine Tabraketine, La commémoration du 8 mai 1945 à travers la presse française et algérienne, Université de Toulouse-Le Mirail, 2000, p. 51.

but d'«obtenir un dédommagement moral » (*Ibid*). Selon l'historien Guy Pervillé l'une des idées directrices de la Fondation est en effet d'interpeller la conscience des Français et des autres peuples européens qui « ne semblent s'indigner que sur l'holocauste commis contre les juifs. Cette ségrégation entre les massacres est une tare du monde occidental »²⁷⁶. Bachir Boumaza présenta son action comme un effort pour « décoloniser l'histoire et situer la colonisation dans l'histoire de l'humanité » (*Ibid*). Nous renvoyons au chapitre 1 pour une mise en situation historique des événements.

Si le 8 mai 45 peut désigner deux événements, celui des défilés officiels organisés par la France en Algérie pour fêter la capitulation allemande et la fin de la guerre, et celui du massacre de manifestants algériens, on constate que le premier événement ne représente dans notre corpus qu'un repère historique pour parler du deuxième événement.

Pour les désignations des massacres de 8 mai 45, nous avons distingué celles qui sont attribuées par des intervenants algériens de celles données par des intervenants français. Les intervenants algériens sont essentiellement des journalistes, des historiens, des témoins, des moudjahidines ainsi que des hommes politiques. Les intervenants français sont des hommes politiques et des historiens.

Les désignations données par les intervenants algériens ont le point commun d'insister sur la gravité de cet événement, ils utilisent des qualificatifs qui mettent l'accent sur l'aspect tragique et négatif comme le montre les exemples suivants :

Hasard de l'histoire, le 62e anniversaire de la commémoration des massacres du 8 Mai 1945 est célébré 48 heures après l'élection du président de la République française, Nicolas Sarkozy. Le lien? Ces massacres sont le fruit du colonialisme français aveugle. Hasard du calendrier, la France fête son nouveau président dans la liesse, l'Algérie commémore, quant à elle, les assassinats et les enfumades du 8 Mai 1945. L'Expression, 08 Mai 2007

Abdelaziz Bouteflika, s'est, encore une fois, exprimé hier à l'occasion de la commémoration des tragiques événements du 8 Mai 1945 pour plaider en faveur d'« un climat de confiance» entre l'Algérie et la France ». L'Expression, 09 Mai 2007.

le président Abdelaziz Bouteflika n'a pas omis de qualifier les massacres du 8 Mai 45 de «l'un des plus importants crimes d'État de l'époque contemporaine» par «son ampleur,

²⁷⁶ El Moudjahid, 3 mai 1995, cité par Guy Pervillé et Michaël-Lamine Tabraketine, op. cit., p. 62.

sa durée et la diversité des opérations combinées de l'armée, de la police et des milices coloniales». L'Expression, 09 Mai 2007

Les événements tragiques du 8 Mai 1945 ne constituent-ils pas un génocide et ne méritent-ils pas d'être classés dans la liste des crimes contre l'humanité? La guerre d'Algérie n'est-elle pas un acte terroriste de la France? Faut-il encore continuer à jouer sur les mots en cherchant à préciser si le mot massacre est synonyme de génocide? L'opération sémantique n'a plus de place lorsqu'on tue des centaines de civils qui manifestent poitrines nues. Tuer 45.000 personnes n'est-il pas un génocide? L'Expression, 17 Octobre 2007

Un tout petit pas dont on peut même dire qu'il va en reculant pour peu que l'on se rappelle la déclaration de l'ambassadeur de la République française sous Chirac, en visite à Sétif, qualifier les massacres du 8 Mai 1945 de «tragédie inexcusable». Alors que ces massacres ne sont qu'un épisode sanglant d'une longue série durant 130 années de colonisation. On passe de «tragédie inexcusable» à un «système injuste», n'est-ce pas un pas en arrière ?. L'Expression, 05 Décembre 2007

Revenant sur les crimes commis par la France, lors des sanglants événements du 8 Mai 1945 [...]. L'Expression, 30 Avril 2008

Barbarie, fours à chaux d'Héliopolis, brutalités et massacres. C'est avec ces mots que le président de la République qualifia le génocide du 8 Mai 1945 commis par l'armée française contre les Algériens. L'Expression, 10 Mai 2008

C'est pour la énième fois que le président de la République dénonce le colonialisme français et ses massacres perpétrés en Algérie. Il y a deux ans, à cette même date, le chef de l'État a comparé les massacres du 8 Mai 1945 aux actes de l'Allemagne hitlérienne. L'Expression, 10 Mai 2008.

On remarque que le même vocabulaire est employé pour d'autres événements plus ou moins apparentés mais procédant de la même logique d'oppression et de répression :

En 2006, la République française était catégorique. Elle a refusé de reconnaître les crimes de ses essais nucléaires effectués dans le Sahara algérien puis en Polynésie entre 1960 et 1996, L'Expression, 27 Novembre 2008

20 organisations françaises appellent à la reconnaissance officielle des crimes d'État commis par la France coloniale le 17 octobre 1961 à Paris contre des manifestants algériens. L'Expression, 14 Octobre 2009

Le peuple algérien a commémoré hier le 47e anniversaire des événements sanglants survenus le 17 octobre 1961 à Paris, Liberté, 18 Octobre 2008

Ainsi, au sujet des sanglants événements du 8 Mai 45, M. Xavier Driencourt a rappelé les propos tenus par le président Sarkozy lors de sa visite à Constantine relatifs à cet épisode de fautes impardonnables et de crimes inexcusables Liberté, 28 Avril 2009

Nous notons que le chiffre précis des victimes des événements du 8 mai 45 n'est pas évoqué ni en ce qui concerne les victimes algériennes, ni en ce qui concerne les victimes françaises. Chez les intervenants français cités dans notre corpus on trouve une timide condamnation dépourvue de détails historiques sauf dans le cas de l'ambassadeur Bernard Bajolet en visite à Guelma le 27 avril 2008 à l'occasion de la commémoration du 8 mai 45, et qui, pour la première fois dans l'histoire franco-algérienne, a pu condamner fermement cette tragédie²⁷⁷.

Dans les discours prononcés devant les étudiants de l'Université de Guelma, dont la presse se fait l'écho, tout en déplorant « les épouvantables massacres du 8 mai 1945 », le diplomate français n'oublie pas de mentionner que « plusieurs dizaines de civils européens ont également été assassinés au cours des affrontements »; il parle d'un « déchaînement de folie meurtrière, dans lequel les autorités françaises de l'époque ont eu une très lourde responsabilité, et qui a fait des milliers de victimes innocentes, presque toutes algériennes, ainsi que des milliers de veuves et d'orphelins » (*El Watan*, 28 avril 2008). Cette démarche rejoint celle du président Sarkozy lors de sa visite d'État en décembre 2007 qui en condamnant le système colonial, note qu'il ne faut pas non plus oublier les victimes civiles européennes. Cette condamnation en soi est le signe d'une évolution remarquable du discours politique français autour des événements de la guerre d'Algérie, la France ayant toujours refusé les demandes de repentance et d'indemnisations matérielles émanant de certaines associations algériennes.

L'investigation textométrique à laquelle nous avons procédé dans notre corpus montre que le 8 mai 45 est associé à l'item « massacre ». Les autres cooccurrences comportent les toponymes de Sétif, Guelma et Kherrata et comme le rappelle Calabrese, « lorsque le désignant est rattaché à un événement singulier, le toponyme sera actualisé à partir des coordonnées de cet événement » (Calabrese 2013 : 196). Les autres items comme *tragédie*, *tragiques*, *répression*, *épouvantable*, *impardonnable*, renvoient à

²⁷⁷ Voir dans l'annexe 2 les articles du *Quotidien d'Oran* en date du 28 avril 2008 ainsi que de *El Watan* à la même date.

l'événement tandis que *commémoration, anniversaire, colloque* renvoient à la mémoire de l'événement.

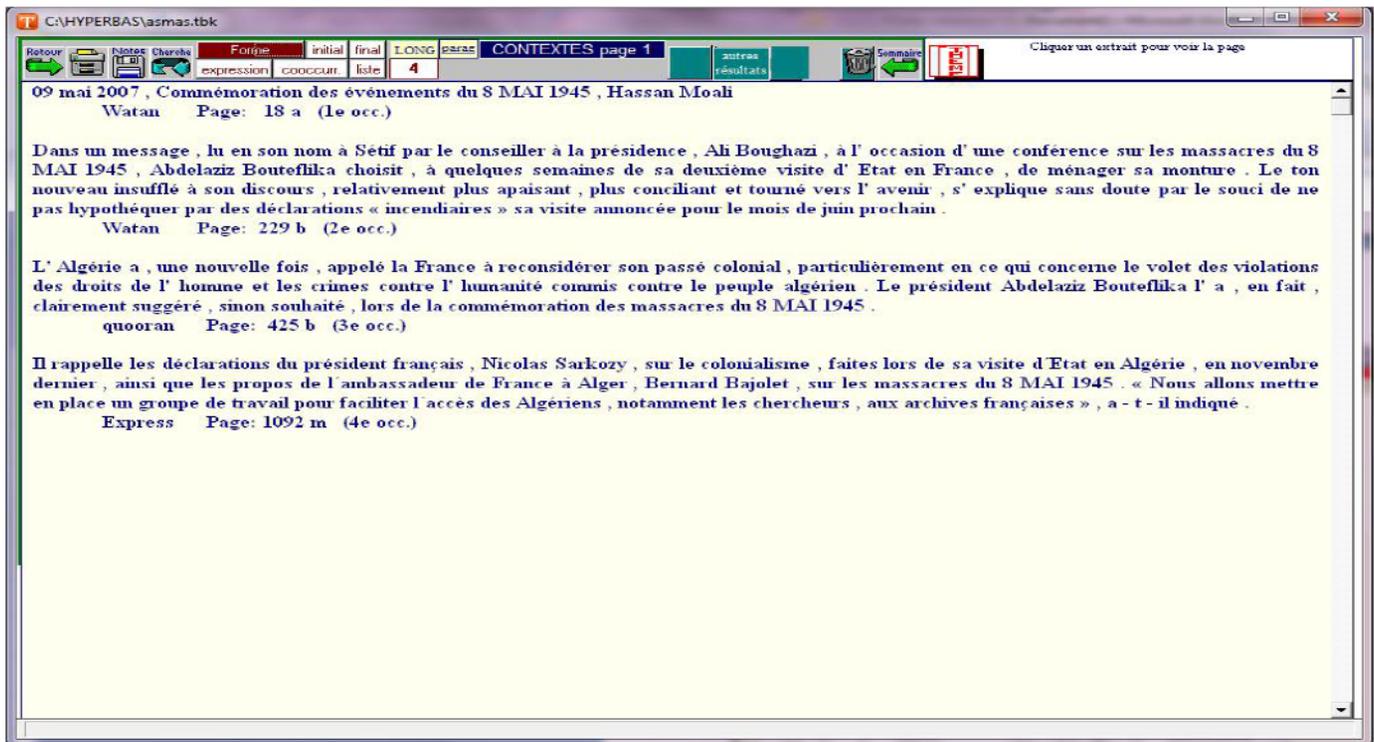


Figure 31 Contexte du « 8 mai 45 »

commémoration. Les discours de A. Bouteflika sur la mémoire douloureuse de la guerre d'Algérie dont la commémoration du 8 mai, ont vu une évolution considérable au fil des années. Le 9 mai 2007, dans un article sur la *Commémoration des événements du 8 Mai 1945*, le journal *El Watan* se montre ironique à l'égard du discours du président algérien en le comparant avec le même discours commémoratif de l'année précédente 2006²⁷⁸. Les discours mettant l'accent sur les événements tragiques de la guerre d'Algérie laissent place à des discours plus modérés et plus détendus sur la question d'après le quotidien :

*Le président Bouteflika a étonné tout son monde, hier, en liftant considérablement son message à l'occasion de la commémoration du 62e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Point de piques ou autres formules assassines en direction de l'ancienne puissance coloniale. Le propos de Bouteflika était tellement mesuré, voire édulcoré, qu'il tranche radicalement avec la charge qu'il avait sonnée, il y a une année, jour pour jour, contre la France qu'il avait accusée alors d'avoir commis «une entreprise génocidaire» durant ces événements. [...] Entre la philippique de l'année 2006 et le message douxereux du 8 mai il n'y a vraiment pas photo. [...] on était vraiment loin de ce lexique particulièrement cru — génocide, extermination, funeste règne — de M. Bouteflika à l'égard de la longue nuit coloniale qui a précipité la mise au frigo du fameux traité d'amitié. Le plus surprenant dans le dernier discours du Président est qu'il fasse l'impasse sur la repentance et le pardon qui ont constitué son cheval de bataille jusque-là dans ses déclarations sur la France. *El Watan*, 09 mai 2007*

Et en 2009, dans un message, lu en son nom à Sétif par le conseiller à la présidence à l'occasion d'une conférence sur les massacres du 8 Mai 1945, Abdelaziz Bouteflika, poursuit sur le même ton:

*Le ton nouveau insufflé à son discours, relativement plus apaisant, plus conciliant et tourné vers l'avenir, s'explique sans doute par le souci de ne pas hypothéquer par des déclarations «incendiaires» sa visite annoncée pour le mois de juin prochain. «Nous savons bien que nous ne pouvons pas faire porter au peuple français tout entier la responsabilité des malheurs et des souffrances qu'en son nom le colonialisme français nous a imposés», déclarait le président Bouteflika. Apaisement par-ci, escalade par-là. Aux tenants du discours glorifiant la colonisation, Bouteflika réplique : «Le 8 Mai 1945 porte un témoignage accablant sur la nature du colonialisme, sa brutalité, son inhumanité, sa barbarie pour tout dire.», *El Watan*, 09 mai 2009.*

²⁷⁸ Toutefois c'est dès son élection en 1999 que A. Bouteflika avait pris l'engagement de «renforcer» les relations franco-algériennes, dans sa volonté de sortir l'Algérie de l'isolement dû à la décennie noire

Mais pour le même discours de 2007 sur la Commémoration des événements du 8 Mai 1945, le journal *l'Expression* note, lui à peine ce changement dans le discours du président algérien: « Bouteflika temporise... », « l'Algérie n'a pas renoncé à son exigence à savoir la repentance... », « À noter que dans son dernier message, le président [...] n'a pas omis de qualifier les massacres du 8 Mai 45... ».

Nous constatons qu'un même discours concernant une même personnalité politique est apprécié différemment par les deux journaux dont nous avons constaté qu'ils s'opposaient par exemple quant à leur spécificités lexicales (chapitre 5). Nous voyons aussi combien la date et le symbole du 8 mai 1945 sont une sorte de passage obligé et d'épreuve de vérité pour les politiques en particulier.

6.2.4 Désignations d'acteurs

Parmi les noms propres dont le discours construit le sémantisme par le contexte dans lequel ils figurent, nous comptons ceux de personnalités politiques, de témoins, de héros de la guerre, d'historiens. Nous n'allons pas citer tous les acteurs qu'inclut notre corpus mais nous allons en choisir quelques-unes des désignations (en élargissant le repère du nom aux énoncés qui relatent des actions ou des propos et dressent en somme des portraits) en distinguant la catégories des leaders politiques d'une part, et celle des témoins et des combattant sur lequel se greffe un phénomène intéressant pour la presse francophone qui est l'emprunt à l'arabe.

6.2.4.1. Leaders politiques

Les personnalités politiques sont désignées dans la majorité des cas par leurs titres officiels ou leur fonction : *président, ministre, chefs de partis politiques* etc. Comme échantillon, nous avons choisi de prendre pour exemple le cas des personnalités politiques les plus citées dans le corpus qui sont sans équivoque le président algérien Abdelaziz Bouteflika et le président français Nicolas Sarkozy. Nous identifions dans un premier temps les dénominations employées pour chacun d'entre eux, ensuite nous parcourons quelques désignations marquant le point de vue des auteurs.

Pour les dénominations du président algérien, le nom (N) ou le nom et le prénom (N+Pré) sont dans la majorité des cas, précédés par le titre *président*, ou *le président de*

la république (président Bouteflika, président Abdelaziz Bouteflika). Quelquefois nous notons seulement la présence du titre *président*. Il est aussi possible de retrouver le (N) ou le (N + Pré) sans le titre. En voici quelques exemples tirés d'un même article:

*Les dossiers du déplacement parisien de **Bouteflika** fixés [...]Le **président de la République** a accepté le principe d'une visite en France [...]C'est à la rue de la Charbonnière, au cœur du quartier Barbès-la Goutte d'Or, que les partisans d'**Abdelaziz Bouteflika** ont choisi d'installer leur permanence de campagne. Liberté, 25 Avril 2009*

Pour le président français, nous notons qu'il existe dans notre corpus plusieurs titres pour le désigner, et ceci est dû au changement de ses fonctions en 2007. N.Sarkozy ministre de l'intérieur et de l'Aménagement du territoire²⁷⁹ (2 juin 2005 – 26 mars 2007), Il est le 23^e président de la République française du 16 mai 2007 au 15 mai 2012. Entre les deux postes, il est désigné comme *ex-ministre*, et comme *candidat aux élections présidentielles françaises*.

*Il semble que la visite du **ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy**, effectuée en novembre à Alger, ait porté ses fruits en matière de coopération dans la lutte antiterroriste. L'Expression, 17 Janvier 2007*

*Il faut rappeler que **M. Sarkozy**, avant son élection, avait prôné un rapprochement entre Sonatrach et GDF au lieu d'une fusion GDF-Suez sans donner de précisions. El Watan, 28 juin 2007*

*De notre envoyé spécial L'invité est cette fois-ci particulier. Il s'agit de l'**ex-ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy**, candidat de l'UMP à l'Elysée. El Watan, 15 avr 2007*
*En tenant un double langage, le **candidat Sarkozy** veut, tout en ratissant large, faire d'une pierre deux coups: , L'Expression, 22 Avril 2007*

*c'est un partenariat d'exception qui a été fixé et tracé par notamment la visite du **président Nicolas Sarkozy** en décembre 2007. Liberté, 10 Février 2009*

*L'ambassadeur de France reviendra aussi sur un sujet nouveau et cher à **M. Sarkozy**, en l'occurrence l'Union Méditerranéenne [...] L'ambassadeur rappellera les messages de Bouteflika à Sarkozy et vis versa, pour démontrer qu'il y a un réel intérêt à promouvoir la coopération entre les deux pays" [...] M. Bernard Bajolet, a exposé quelques orientations pour le développement des relations avec l'Algérie, décidées par le **président de la République française, M. Nicolas Sarkozy**. Liberté, 27 septembre 2007*

En dehors des titres répertoriés dans l'ensemble du corpus, Nicolas Sarkozy est aussi désigné comme l'ami de Bouteflika (*Le président français est appelé à fournir des*

²⁷⁹ 21^e ministre de l'Intérieur de la V^e République

réponses globales aux questionnements de son ami le président Abdelaziz Bouteflika. Liberté, 2 décembre 2007)

Un long²⁸⁰ article dans le journal *Liberté* daté du 3 décembre 2007, propose un enchaînement particulièrement riche en désignations concernant les deux présidents. L'article propose une comparaison entre les deux et l'influence de leurs parcours et leurs personnalités sur l'avenir des relations franco-algériennes. L'auteur de l'article n'hésite pas à remonter aux origines des deux personnalités politiques, pour en établir les points communs. L'article est intitulé « *BOUTEFLIKA-SARKOZY Ce qui les rapproche, ce qui les oppose* » et présente une gamme variée de désignations :

Abdelaziz Bouteflika-Nicolas Sarkozy. Loin d'être un binôme, pas assez pour être un duo, trop distant pour être un couple politique, c'est plutôt un tandem qui, chacun de son côté, a sa propre vision des relations algéro-françaises. [...] Des "bêtes" politiques qui ont phagocyté leurs fonctions. Des funambules qui l'ont prouvé lors de la polémique fugace sur l'antisémitisme. On leur prête des ego démesurés, du volume de ces chefs d'État qui s'obstinent à vouloir marquer l'histoire, leurs alliés et leurs ennemis qui ne manquent pas. Se ressemblent-ils réellement, ont-ils des affinités, convergent-ils sur les dossiers brûlants ? Ces stakhanovistes de la politique présentent des profils différents, et leur entente conditionnera, au moins pour 4 ans, la future relation algéro-française.

Parmi les désignations enregistrées de Sarkozy, l'une en particulier a attiré notre attention est c'est celle donnée par le journal *El Watan* qui consacre tout un article au discours du président N.Sarkozy en Afrique, à Dakar le 26 juillet 2007. Le discours de Dakar fut aussi l'occasion de critiques sévères vis-à-vis du président («*Sarkozy a marqué les esprits, péjorativement, avec le discours de Dakar, aux forts relents néocolonialistes*» *Liberté*, 3 décembre 2007). Le journal *El Watan* le désigne ironiquement ainsi : *Sarkozy, « le civilisateur »* :

Depuis son arrivée au pouvoir, Nicolas Sarkozy tente de donner un coup de jeune à la diplomatie française. Mais à vouloir trop faire de bruit, avec des gestes et des actes qui vont dans tous les sens, le président français, bien ancré dans sa droite natale, renvoie plutôt une mauvaise image : une diplomatie-spectacle. [...] Ce n'est pas forcément mauvais de faire des propositions à un niveau géostratégique, à condition que celles-ci soient définies. El Watan, 29 juillet 2007

²⁸⁰ Article de 2328 mots.

La désignation qui constitue le titre même de l'article « *Sarkozy civilisateur* », exprime une critique ouverte des propos jugés insultants par l'auteur, qui exprime de la sorte son point de vue en dévoilant les raisons de la visite du président français, et en posant des questions qui dénoncent ironiquement le colonialisme. Nous pensons que si l'adjectif *civilisateur* a été retenu pour désigner le président français, c'est surtout parce le mot *civilisation* est utilisé 14 fois dans le discours de Dakar (si on y ajoute son dérivé l'adjectif civilisatrice) car il insistait sur la mission civilisatrice du colonisateur européen.

Le point de vue du journaliste s'exprime à travers l'interrogation et la contre-argumentation il répond au président français en incriminant le rôle du colonisateur ou ex-colonisateur pour piller les richesses du continent et soutenir des dictateurs sous la cape d'un nouveau colonialisme camouflé.

Nous traiterons des articles concernant la visite en Algérie de N. Sarkozy dans le sous-corpus étudié dans le chapitre 7.

Si nous remontons un peu dans le temps maintenant en évoquant d'autres leaders politiques et en élargissant la problématique du nom propre désignant au portrait composé par des actions et des propos, nous constatons des traitements différenciés selon les personnalités plus que selon les journaux.

De Gaulle est le président français qui a eu le plus affaire avec l'Algérie, il est passé de rapport colon/colonisé, à relation bilatérale entre deux pays souverains. Si pour certains « *Le général de Gaulle reste pour l'histoire comme l'homme à l'origine du processus qui a débouché sur Évian* »²⁸¹, il incarne pour les Algériens le président de la France coloniale injuste, celle qui a commis les pires horreurs et qui a opprimé tout un peuple durant de longues années. Nous pouvons faire le même constat lorsque nous scrutons notre corpus. Les journaux mettent en avant surtout les œuvres coloniales de De Gaulle. *El Watan* consacre tout un article à l'ouvrage de Benjamin Stora, Historien et auteur de *Le Mystère De Gaulle: Son choix pour l'Algérie*, qui présente l'homme politique comme « un tenant de ce que nous appelons aujourd'hui le « choc des civilisations » [...] « intéressé par « l'importance stratégique du Sahara » qui enclenche cependant un processus d'auto-détermination [...] entraînant » une dynamique politique

²⁸¹ Claude Estier, au Quotidien d'Oran, 9 février 2008

qui conduit inexorablement vers l'indépendance» (*El Watan*, 29 oct 2009).²⁸² C'est à la mention des essais nucléaires français en Algérie, qu'est associée dans la majorité des cas le nom du Général de Gaulle comme le montrent les exemples suivants:

Il y a de cela 48 ans, la France a procédé aux premiers essais nucléaires dans le Sahara algérien. Plus précisément, le 13 février 1960, la Ve République a procédé, sous la présidence du général de Gaulle, aux premiers essais nucléaires en Algérie. Reggane, In Ekker, Tamanrasset, Hamoudia et Tan Afella sont les sites algériens qui ont été «irradiés» par les bombes atomiques de février 1960 au mois de février 1966. Dix-sept essais ont été effectués durant six années, L'Expression, 12 Février 2009

Pour rappel, ces essais ont été décidés par le général de Gaulle en 1958, année où les trois autres puissances (États-Unis, URSS et Grande-Bretagne) ont décidé de suspendre officiellement les leurs, Liberté, 06 Septembre 2008

De Gaulle, le héros, celui qui a libéré la France contre le maréchal Pétain qui a livré la France et des milliers de juifs aux camps de concentration nazis. Et les tirailleurs algériens, marocains, tunisiens, sénégalais dans tout cela, que deviennent-ils? De la simple chair à canon sans aucun doute. Eux qui ont ouvert les portes de Paris à la division Leclerc. Ils n'étaient pas encore Français d'ailleurs, ni Algériens d'ailleurs...Des Français-musulmans tout simplement. Un statut bâtard qui reflète aussi bien leur condition de colonisé et celle d'indigène. C'est cela l'histoire de cette « autre France », la vraie, celle qui nie jusqu'à l'existence de l'autre. Celle qui torture, enfume, brûle et tue. Cette France, Sarkozy l'évacue. Cette France est frappée d'amnésie, L'Expression, 10 Mai 2008

C'est donc une figure colonialiste et négative de De Gaulle qui est représentée dans notre corpus. Nous ne constatons aucune mention des relations d'après l'indépendance.

À contrario les gestes symboliques de Jacques Chirac lors de sa visite en 2003 (dépôt de gerbe au monument des Martyrs, restitution au président Bouteflika du sceau du Dey d'Alger remis en 1830 aux autorités françaises) ainsi que certains choix politiques (opposition à la guerre en Irak) et le projet du traité d'amitié franco-algérien donnent une image positive du président. Mais la loi du 23 février 2005 et son article 5 sur le rôle positif de la colonisation²⁸³ vont altérer l'image de Jacques Chirac malgré la modification de cet article de loi (à sa demande notamment). Durant son mandat, des gestes d'apaisement²⁸⁴ ont été enregistrés, et notre corpus s'en fait l'écho; ainsi la reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie (« *Il faudra des décennies pour qu'en*

²⁸² Cité dans le même article *El Watan*, 29 oct 2009

²⁸³ Il figure dans l'annexe 4.

²⁸⁴ L'ambassadeur de France à Alger, Bajolet reconnaît le massacre de Sétif, perpétré en 1945.

1999, sous la présidence de Jacques Chirac, la France reconnaisse qu'il s'agissait d'une guerre » *Liberté*, 01 Novembre 2009), l'élan et la volonté de Jacques Chirac pour la réalisation d'un partenariat efficace avec l'Algérie ont été freinés par le contentieux de mémoire :

L'option d'un partenariat d'exception est une idée qui était également chère à l'ex-président français Jacques Chirac, mais qui n'a pu être concrétisée sous son règne en raison du différent apparu entre les deux parties sur la lecture à faire sur les événements relatifs à la période coloniale , Liberté, 9 juin 2007.

Toutefois, les différents journaux de notre corpus ne formulent pas de critiques virulentes vis-à-vis de Jacques Chirac comme ils le font avec N.Sarkozy

Jean-Marie Le Pen, leader d'extrême-droite est fermement contre la repentance et les demandes de pardon que l'Algérie exigeait. Ce fervent partisan de l'Algérie française, engagé volontaire et lieutenant de parachutiste qui a participé à la bataille d'Alger et rejette le qualificatif de tortionnaire malgré les témoignages²⁸⁵ commente toute déclaration liée à la guerre d'Algérie²⁸⁶. Il est désigné par les articles soit par rapport à ses fonctions (contemporaines de la période) de président du Front National en France, soit par rapport à son passé militaire. *El Watan* consacre tout un article au passé de tortionnaire de Le Pen (*Quand Le Pen torturait en Algérie*, 22 novembre 2007) en rapportant les témoignages de trois Algériens arrêtés au cours de la Bataille d'Alger. Le journal *Liberté* relate le témoignage de Omar dans la même lignée (*Liberté*, 6 décembre 2007).

²⁸⁵ Dans les médias algériens mais aussi français notamment avec le documentaire de José Bourgarel, «La Question : Le Pen et la torture» diffuse en novembre 2007

<http://www.programme-tv.net/programme/culture-infos/543989-la-question-le-pen-et-la-torture/>

²⁸⁶ Citons à titre d'exemple le propos recueilli par le journal *Le Quotidien d'Oran*, après des déclarations du ministre des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy sur Europe 1:« Si la France a à demander des comptes, elle doit le demander à ceux qui ont permis le départ dans la ruine de un million de Français métropolitains» après l'indépendance de l'Algérie, a déclaré le président du Front national. «Je suis fier d'être Français, j'accepte l'histoire de la France, quelle qu'elle soit, malgré ses erreurs, malgré ses faiblesses, et aussi grâce tout de même à son apport exceptionnel, d'abord pour les Français, et ensuite pour le monde», a-t-il ajouté, précisant que la «repentance lui sortait par les yeux». *Le Quotidien d'Oran*, 6 février 2007.

6.2.4.2 *Témoins et héros*

Les témoins de la guerre d'Algérie dont il est question ne sont pas des personnes qui seraient restées extérieures, observatrices des événements mais qui ont été fortement et dramatiquement impliqués et qui donnent accès par leurs dires à cette expérience. Pour leur grande majorité, ceux qui sont mentionnés dans les articles et dont les propos sont rapportés sont des anciens combattants moudjahidine, des militants ou de simples civils et s'apparentent en fonction de leurs épreuves à des victimes et à des héros. Nous ne donnerons pas ici de liste de noms ou d'articles dans lesquels ils interviennent, mais soulignons que leur présence dans le corpus de presse et le fait que ces témoins soient désignés par leurs noms, atteste de l'authenticité des faits relatés. Une telle désignation est aussi établie par respect de la personne, les témoins offrant l'opportunité de partager une partie de leurs souvenirs et permettant d'imaginer différemment des événements historiques appris dans les manuels d'Histoire ou dans les médias.

Ces témoignages sont de nature à raviver la mémoire collective, en montrant que la mémoire douloureuse n'est pas si loin puisque des témoins ou des rescapés sont toujours en vie et se rappellent d'épisodes de l'Histoire pour les avoir vécus directement. Les témoins sont désignés comme nous l'avons déjà précisé par leurs noms mais aussi par leurs fonctions, l'évocation de leurs actions et apparaissent comme des acteurs vénérables :

Côté histoire, les témoins de 54 et ses différents acteurs directs s'en vont un par un, emportant avec eux des bribes de vécu et de moments importants à la reconstitution complète et exacte de cet admirable puzzle qu'est la Révolution algérienne. Liberté, 01 novembre 2009

Un autre aspect intéressant pour la construction des points de vue à travers les désignations est la notoriété de certains acteurs et leur statut différent selon le camp considéré. Si -comme nous l'avons déjà signalé plus haut- plusieurs événements survenus durant la période coloniale ont été occultés par la France, c'est aussi le cas pour certaines personnalités françaises s'étant opposés à l'injustice du régime colonial et ayant même

participé à la guerre contre ce système. Ces personnalités considérées par la France comme des traîtres sont considérés par les Algériens comme des héros²⁸⁷.

Parmi un grand choix de mots fréquents dans notre corpus, non plus des noms propres singularisant, renvoyant à des personnalités connues ou exemplaires mais des noms communs caractérisant une catégorie, nous nous sommes intéressée à l'emploi des dénominations *moudjahid(d)ine*, *chouhada*. Cet usage est particulièrement irrégulier dans la mesure où l'emploi des équivalents en français est aussi possible. Le journal qui se distingue encore une fois est le journal *L'Expression* qui emploie d'une manière récurrente un nombre important d'emprunts à l'arabe, entre autres les termes que nous avons cités.

Items	<i>El-Watan</i>	<i>l'Expression</i>	<i>Liberté</i>	<i>Le Quotidien d'Oran</i>	Total
martyr	-	11	2	-	13
martyrs	9	36	20	-	65
moudjahid	3	28	17	1	49
moudjahida	-	2	1	-	3
moudjahidine	33	63	31	6	153
moudjahiddine	-	2	2	-	4
Chahid	1	15	7	-	23
chouhada	5	22	1	2	30

Tableau 9 Fréquence des items dans le corpus selon l'orthographe

Précisons maintenant le sens des deux mots *chahid* et *moudjahid* :

D'après le dictionnaire *Larousse*²⁸⁸ arabe français :

²⁸⁷ C'est le cas de Maurice Audin, Henri Alleg, Felix Colozi, Annie Steiner et d'autres français qui luttèrent pour l'indépendance de l'Algérie.

²⁸⁸ Daniel Reig, Dictionnaire Arabe Français, AS-SABIL, Collection Saturne.

- *Djihad* : Effort ; application ; isl. Appel à la vraie foi ; guerre sainte/contre les infidèles.
- *Moudjahid* : combattant ; militant ; résistant.
- *Chahid* : martyr adj.,n.;mort au champ d'honneur ; héros (de la guerre).

L'équivalent du mot *chahid* en français est donc *martyr*, et voici les définitions que propose le dictionnaire Larousse :

- *Personne qui a souffert la mort pour sa foi religieuse, pour une cause à laquelle elle se sacrifie* : Les martyrs de la Résistance.
- *Chrétien mis à mort ou torturé en témoignage de sa foi. (On l'appelait aussi martyr de la foi ou confesseur [de la foi].)*

Selon Tina Maalouf le terme de *martyr* fut appliqué aux chrétiens des premiers siècles, qui eurent à affronter la persécution et la mort pour la défense de leur foi. (Maalouf, 2005 : 3). Le mot *martyr* puise sa signification dans la culture occidentale dans la religion : « Les chrétiens ne croient pas quelque chose, ils croient en quelqu'un, Jésus-Christ, et de cette foi ils veulent témoigner. C'est le sens du mot *martyr*» ²⁸⁹.

La signification de *moudjahidine*, *chouhada*, va au-delà du domaine de la guerre et du combat, ils puisent essentiellement leur sens dans la religion musulmane. Étymologiquement, le mot *jihad* dans la religion musulmane, selon Muzammil Siddiqi²⁹⁰ ne signifie pas « guerre sainte ». Il désigne la lutte et l'effort. Les mots utilisés pour la guerre dans le Coran sont *Harb* et *Qitâl*. Le *Jihad* quant à lui désigne la lutte sérieuse et sincère aussi bien au niveau individuel qu'au niveau social. C'est la lutte pour accomplir le bien et éradiquer l'injustice, l'oppression et le mal dans l'ensemble de la société. Cette lutte doit être aussi bien spirituelle que sociale, économique et politique. Le « *Jihad* » consiste à œuvrer de son mieux pour accomplir le bien. Dans le Coran, ce mot est employé sous ses différentes formes à 33 reprises. Il est souvent associé à d'autres concepts coraniques tels que la foi, le repentir, les actions droites et l'émigration

²⁸⁹ C.R.D.P. de Franche-Comté et C.R.D.P. de Basse-Normandie, *Histoire des religions. Pour enseigner les origines de la chrétienté*, 1996, p. 144-145.
<http://www.sens-public.org/article120.html>

²⁹⁰ Dr Muzammil Siddiqi est le Président de la Société Islamique d'Amérique du Nord.

(Hégire)²⁹¹. Muzammil Siddîqî ajoute que « le *Jihâd* consiste à protéger la foi de l'individu et ses droits. Le Jihâd n'est pas toujours une guerre bien qu'il puisse parfois prendre cette forme ».(2013: 31)

Le *Jihâd* est l'un des concepts les plus mal interprétés de la religion musulmane. L'exploitation négative de ce concept a atteint son apogée durant ces dernières années, et son interprétation déformée par certains musulmans et non-musulmans fait l'objet de sérieuses controverses. Les interprétations et les représentations de *jihad* sont exploitées par les médias et répondent à des fins politiques. Ces derniers varient selon le contexte et les intentions de l'énonciateur. Dans le cas d'une partie de notre corpus, l'emploi des termes *moudjahidine*, *chouhada* est utilisé aussi à des fins politiques et idéologiques, car il vise à toucher la sensibilité d'un public bien précis : le lecteur algérien.

Le *jihad* tel qu'il est présenté dans la presse algérienne, peut être traduit par « guerre légale » ou « guerre sainte », ce qui donne à la guerre d'Algérie un caractère de guerre légitime. Nous pensons que le choix de ces termes renvoie au caractère sacré de « la guerre de libération nationale » contre un colonisateur qui tentait par tous les moyens d'effacer l'identité algérienne qui est fondamentalement une identité musulmane. Ce colonisateur a aussi essayé d'effacer la langue maternelle arabe sacrée, puisqu'elle est la langue du Coran.

L'emploi de *moudjahidine* et *chouhada* dans la presse actuelle, peut avoir aussi une autre intention, celle de continuer à sacraliser cette guerre nationale et aussi mettre en avant un sentiment d'appartenance et de fierté nationale. Cette fierté tient à la fois à la démarche du *jihad* pour la Révolution, et à celle de mourir pour l'Islam ce qui est un acte glorifié et récompensé dans cette religion. Le pouvoir en place met en œuvre tous les instruments médiatiques disponibles, pour glorifier les héros de la lutte de libération nationale, met en avant des figures emblématiques de la Révolution, et une hyper-commémoration.

L'emploi dans le discours des mots comme *moudjahidine*, *chouhada* réfère aux discours arabes contemporains. Comme le précise Mérad Ali « il s'agit de discours pensés

²⁹¹ Islamophile : ressources Islamiques en langue française :
<http://www.islamophile.org/spip/Le-Jihad-sa-vraie-signification-et.html>

par référence à l'Islam ou, du moins, fondés sur un système de références socioculturelles propres aux nations musulmanes » (Ali, 1997: 143). L'auteur ajoute

Nous dirons donc «discours arabes », en ce sens qu'ils émanent ou participent d'une réalité arabe, quand bien même ils se trouvent emprunter un autre véhicule linguistique que l'arabe, et « discours arabo-islamiques », en tant qu'ils expriment une arabité/un arabisme assumés à travers une culture et une communauté islamiques (*id.*)

Ces deux mots peuvent en effet avoir plus d'un sens et cela dépend du contexte dans lequel ils sont employés. Dans ce cas nous pouvons parler de polysémie. Selon Sonia Branca-Rosoff, « la polysémie se situe au niveau de la langue au sens saussurien et tout le monde admet qu'en contexte le mot se colore de nuances dont la combinatoire discursive rend compte » (1996: 116). Les mots *moudjahidine*, *chouhada* ont un sens spécifique dans le discours de la presse algérienne, différent du sens attribué dans les discours de presse occidentale notamment la presse française. Il faut signaler l'importance des connotations attribuées à ces deux mots qui peuvent être dans un sens méliorative et valorisante et dans un autre sens péjorative. Dans la presse algérienne comme nous l'avons déjà noté les connotation des deux mots est largement positive et chatouille au plus loin la foi musulmane et le sentiment patriotique. Dans la presse occidentale contemporaine la connotation de ces deux mots est péjorative.

Nous reproduisons ici deux constellations thématiques, celle du mot arabe *chouhada* et celle du mot français *martyr*

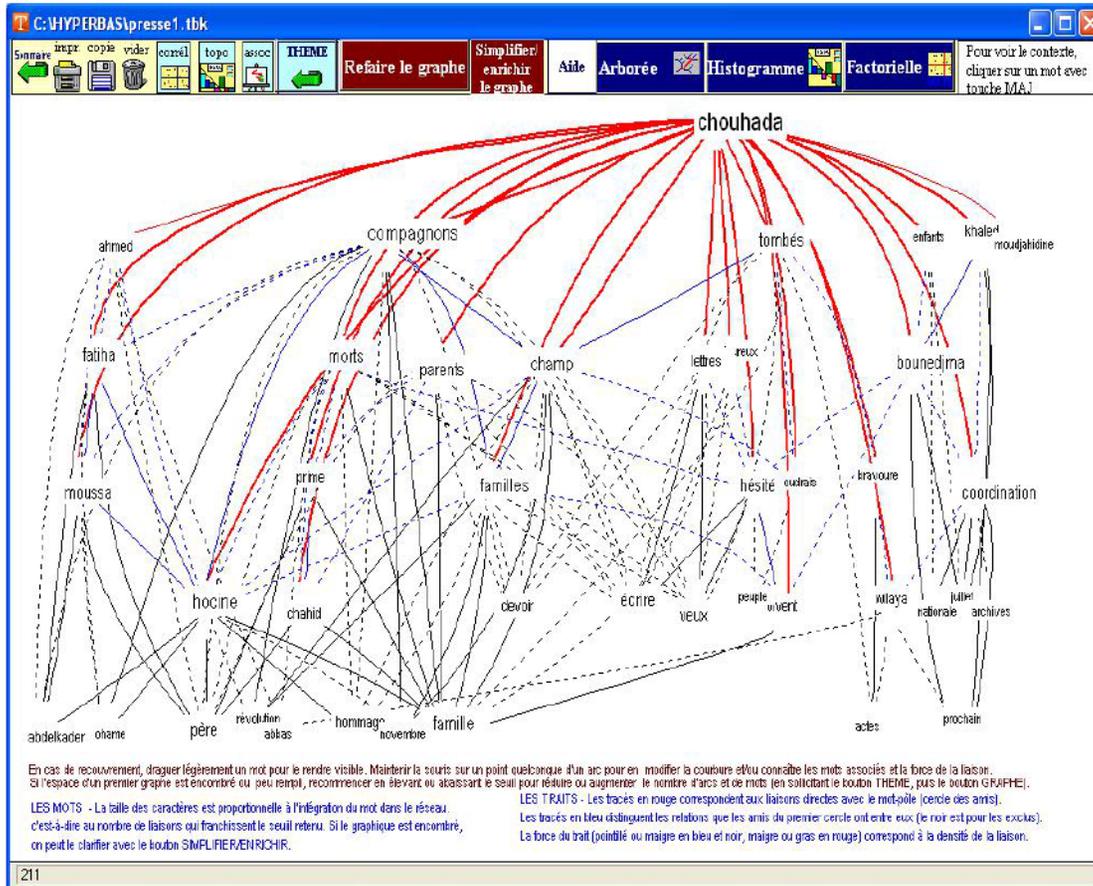


Figure 33 Constellation thématique de « chouhada »

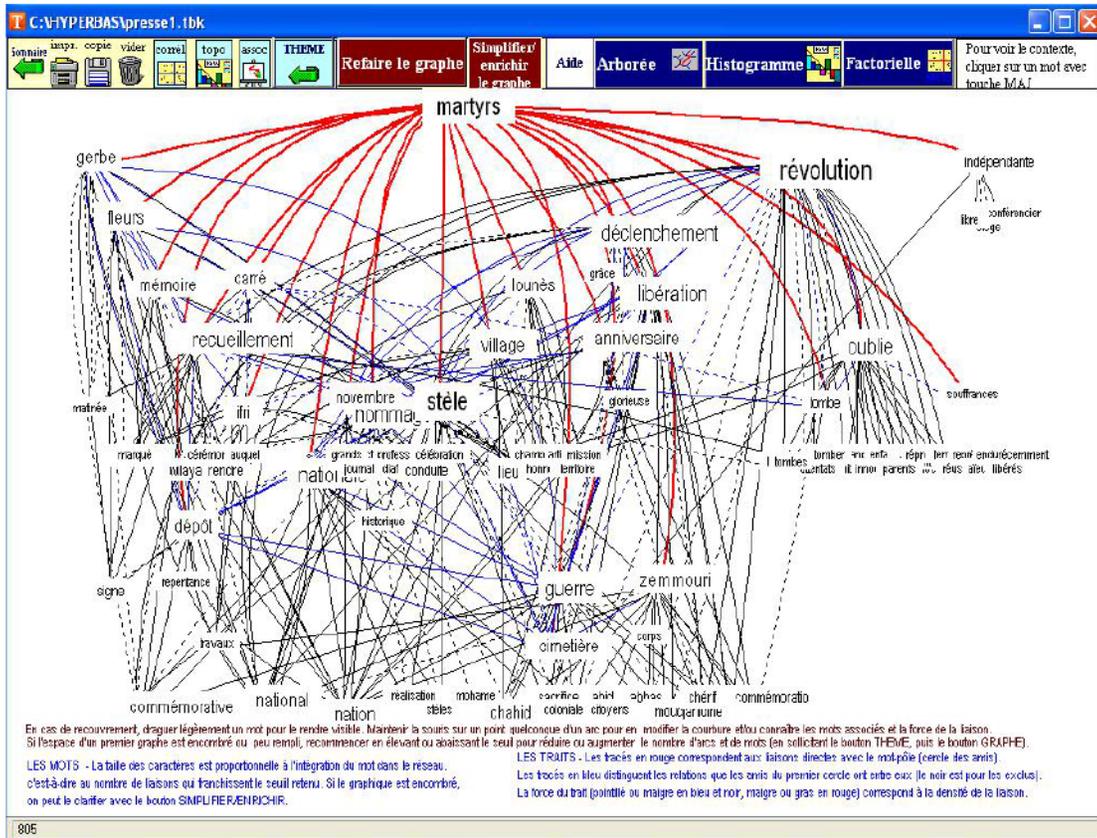


Figure 34 Constellation thématique de « martyrs »

Nous constatons que ces deux mots quoiqu'ils désignent des acteurs proches les uns des autres n'ont pas les mêmes cooccurrences. Pour *chouhada*, on trouve beaucoup de noms propres arabes ce qui renvoie probablement à des personnes singulières, à des témoins ainsi que des mots du champ lexical de la famille. Les termes avec lesquels *chouhada* a le plus de relation sont « tombés » et « compagnons » ce qui renvoie à la mort à la guerre et aussi à une fraternité dans le combat. Pour *martyr* les cooccurrences interviennent davantage avec des mots historiques et politiques (*libération*, *révolution*) et à tout un vocabulaire de la commémoration comme *stèle*, *recueillement*, *gerbe* qui évoquent des cérémonies d'hommage.

Conclusion

Nous nous sommes intéressée dans ce chapitre à des séquences discursives nous permettant d'accéder à des traces de subjectivité et à une construction de point de vue. Ces séquences sont d'une part les titres, et, d'autre part, les désignations d'événements et d'acteurs. Parmi un nombre conséquent de ce que nous pouvons appeler dossiers de mémoire, nous avons sélectionné pour les titres celui des essais nucléaires, pour les désignations d'événements, celui de la guerre d'indépendance et des événements du 8 mai 1945, pour les acteurs certains leaders politiques et les protagonistes algériens de la guerre. L'étude des titres nous a révélé que l'incursion de la mémoire intervient à travers la commémoration et à travers l'actualité d'une responsabilité de la France qui a beaucoup tardé et des dommages à long terme (souffrance des victimes et conséquences sur l'environnement). Nous avons vu aussi que le point de vue des journaux n'est pas identique, même si tous dénoncent les crimes coloniaux, certains favorisent la commémoration, d'autres insistent sur des solutions concrètes. Ce choix pourrait être un indice sur l'orientation idéologique du journal. La question des essais nucléaires par exemple, nous montre que *Liberté* ne favorise pas une confrontation directe avec l'État français, que *El Watan* met l'accent sur l'indemnisation des victimes, que *Le Quotidien d'Oran* est pour une action internationale des victimes, *L'Expression* se distinguant toujours par l'intérêt accordé aux conflits mémoriels. L'étude des désignations d'événements a mis en lumière que ces derniers sont toujours des indicateurs de clivages renvoyant aux conflits passés et sont susceptibles de varier selon les intervenants au sein d'un certain paradigme désignationnel. Nous avons aussi cherché à identifier quelques désignations d'acteurs, et nous avons vu que ces désignations qu'elles soient négatives ou positives sont l'indice d'une subjectivité franche ou implicite. Ces désignations peuvent servir une idéologie, des intentions politiques en relation avec des identités.

Chapitre 7

Au fil de quelques articles : événements, points de vue et argumentation

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons mener une analyse linéaire approfondie sur un petit nombre d'articles portant sur des types d'événements différents et sur des années différentes pour prolonger l'examen de la subjectivité et développer un angle argumentatif complémentaire. Nous avons constitué deux sous-corpus à savoir la visite présidentielle de N.Sarkozy en Algérie qui est un type de relation officielle ponctuelle (2007) entre deux pays, et la couverture du 1^{er} novembre 1954 qui relève de la commémoration régulière mais que nous avons observée sur une année (2008). Nous y ajoutons un aperçu sur un troisième type d'événement en relation non avec une autre strate de mémoire que celle de la colonisation et de la guerre mais avec la mémoire récente de la décennie noire, un rebondissement de l'affaire des moines de Tibehrine (2009). Nous avons voulu ainsi constituer un échantillon qui nous permette une plongée dans l'épaisseur textuelle des articles en développant une micro-analyse linéaire à la surface du discours.

Les thématiques dont relèvent les événements choisis pour les deux sous-corpus analysés appartiennent à deux familles d'événements différentes: les relations diplomatiques officielles et la commémoration.

Nous avons vu dans le chapitre 5 l'importance de ces thématiques selon les journaux et les années. Le troisième événement est un des éléments d'explication du nombre

important d'articles consacrés aux relations franco-algériennes en 2009 que nous avons constaté également dans le chapitre 5.

L'analyse présentée ici entre en résonance avec le chapitre 6 pour appréhender la construction des événements par le discours de presse selon certaines orientations et avec notre problématique d'ensemble de la mémoire. Pour la visite présidentielle, nous avons repéré et regroupé les articles de chaque journal en constatant que le nombre d'articles n'est pas le même. Pour la commémoration du 1^{er} novembre 1954, nous avons noté l'absence d'article sur ce sujet dans le journal *le Quotidien d'Oran*. Pour l'affaire des moines, nous ne l'avons abordée qu'à partir des titres.

Le chapitre sera organisé en deux parties qui vont correspondre aux deux sous-corpus, à savoir la visite de Sarkozy et la commémoration du 1^{er} novembre. Suivra une synthèse pour le troisième sous-corpus dont nous n'avons pas développé l'analyse. Pour chacune de ces sous-parties nous allons faire une synthèse comparative des thèmes et des positions mentionnées dans chaque article ; cette synthèse sera présentée dans deux tableaux récapitulatifs. Ensuite nous procéderons à deux types d'analyse, la première portant sur le contexte des articles et la deuxième centrée sur les textes de façon à dégager la structure des articles, la position de l'auteur, l'orientation argumentative et les types d'arguments, la désignation des protagonistes et des événements ainsi que la place du discours rapporté.

7.1. La visite présidentielle de Nicolas Sarkozy (2007)

7.1.1. Présentation d'ensemble

La visite de N.Sarkozy s'inscrit dans l'enchaînement régulier des relations franco-algériennes, programmée dans l'agenda officiel et intervenant l'année de l'élection du président français. Cette visite a la particularité d'être survenue dans une période de tensions faisant suite aux déclarations du ministre algérien des anciens combattants Mohammed Cherif Abbès.

À quelques jours de la visite présidentielle et dans un entretien publié dans le journal *El Khabar*²⁹² (26 novembre 2007) le ministre algérien rappelle les origines du président français et souligne le rôle du lobby juif dans son arrivée au pouvoir. Cette déclaration n'est pas vue d'un bon œil en France qui demande une clarification à l'Algérie. Le président algérien A. Bouteflika s'exprime lors d'un entretien téléphonique avec N. Sarkozy en se démarquant des propos tenus par son ministre qui selon lui « ne reflètent en rien la position de l'Algérie »²⁹³, et assurant que « le président français sera reçu en ami, au cours de sa visite d'État en Algérie, une visite essentielle pour les deux pays » (*Ibid*). Mohammed Cherif Abbès va être écarté de tous les événements liés à cette visite présidentielle.

Cette visite est l'occasion de mettre à jour le débat sur la mémoire et la responsabilité de la France durant la colonisation. La question de la repentance et des demandes de pardon sont des attentes algériennes qui n'ont jusqu'alors pas trouvé de réponses positives de la part de l'ancienne puissance coloniale, celle-ci trouvant toujours des arguments pour contourner ce sujet. Sur cette toile de fond les intérêts économiques et la signature de contrats sont pour du côté français les principaux enjeux de cette visite. Le pouvoir algérien trouvant également son compte, il va éviter les sujets conflictuels.

Nous allons voir dans notre corpus comment le sujet de la visite est abordé et sous quel angle de préférence selon les différents journaux. Effectivement, les journaux exposent leurs analyses à travers les points de vue de leurs journalistes et en accord avec leur ligne éditoriale. Avant de commencer l'analyse, nous proposons une synthèse comparative dans un tableau, qui présente, en les résumant, les thèmes et les positions de tous les articles par rapport à un même événement : la visite présidentielle de Nicolas Sarkozy 2007.

²⁹² « Pourquoi Bernard Kouchner, une personnalité de gauche, a décidé de sauter le pas (en entrant au gouvernement) ? Cela ne s'est pas fait pour des croyances personnelles. C'était le résultat d'un mouvement qui reflète l'avis des véritables architectes de l'arrivée de Sarkozy au pouvoir, le lobby juif qui a le monopole de l'industrie en France. »

²⁹³ *Le Figaro* du 30-11-2007.

<http://www.lefigaro.fr/international/2007/11/30/01003-20071130ARTFIG00314-les-algeriens-se-divisent-sur-la-visite-de-sarkozy.php>

VISITE DE SARKOZY 2007	
<i>El Watan</i> (2 articles)	<ul style="list-style-type: none"> ● Article du 5 déc. 2007: L'article souligne la dérobade de N.Sarkozy, lui reprochant encore "de mettre le bourreau et la victime dans le même sac" et de minimiser les dégâts de la colonisation. Met en avant le partenariat économique en dépit du travail de mémoire, des demande d'excuses. ● Article du 6 déc. 2007: Cet article est une critique sévère des propos de N.Sarkozy, qualifié de double discours qui met le colonisateur et le colonisé sur le même rang.
<i>Le Quotidien d'Oran</i> (1 article)	<ul style="list-style-type: none"> ● Article du 3 déc. 2007: L'article souligne l'efficacité du système français, durant les semaines qui ont précédé la visite de N.Sarkozy à Alger, et critique l'amateurisme du côté algérien. Il critique l'hypocrisie française qui refuse de reconnaître la vérité sur la guerre d'Algérie
<i>Liberté</i> (2 articles)	<ul style="list-style-type: none"> ● Article du 3 déc. 2007: L'article souligne la dualité de discours de N.Sarkozy, selon qu'il s'adresse à "<i>l'Algérie officielle</i>" ou aux "<i>rapatriés d'Algérie</i>"; il note qu'il est venu pour des intérêts économiques. L'article souligne aussi que les deux pays agissent selon "<i>les intérêts du moment</i>". ● Article du 4 déc. 2007: Le deuxième article fait un parallèle entre la visite de J.Chirac (2001) qui s'est passée dans un contexte chaleureux et celle de N.Sarkozy qui était "une visite banale" et boudée par la population algéroise. Cette visite était strictement une visite d'affaires.
<i>L'Expression</i> (2 articles)	<ul style="list-style-type: none"> ● Article du 2 déc. 2007: L'article parle de la course aux contrats de N.Sarkozy; après la Chine et le Maroc, il décroche en Algérie des contrats pour 5 milliards d'euros. L'article évoque aussi l'arrière plan qui perturbe le bon déroulement de la visite, à savoir le contentieux historique et l'affaire Renault²⁹⁴. ● Article du 4 déc. 2007: L'article expose les points de vue de quelques partis politiques algérien. Le FLN, le PT²⁹⁵, le MSP²⁹⁶ préfèrent mettre temporairement le contentieux historique de côté et bâtir des relation basées sur le intérêts communs, alors que le FNA quant à lui, pessimiste, note que cette visite "<i>n'apportera rien au peuple algérien, encore moins à l'État</i>".

²⁹⁴ Le constructeur automobile français Renault devait implanter une usine en Algérie selon des accords franco-algériens signés en 2006, mais c'est au Maroc que cette usine verra le jour. Pour les Algériens, le choix de Renault n'aurait pu se faire sans l'accord du gouvernement français, l'argument avancé par la France est que Renault est une entreprise privée libre d'agir selon ses intérêts, sans l'aval du gouvernement français, et que la bureaucratie et la réaction de certains responsables algériens, n'encouragent pas l'investissement en Algérie.

²⁹⁵ Parti des travailleurs (29 juin 1990) présidé par Louisa Hanoune.

²⁹⁶ Le Mouvement de la société pour la paix (parti islamiste), créé le 6 décembre 1990 par Mahfoud Nahnah, après son décès en 2003, Abderrazak Mokri sera à la tête du parti.

Tableau 10 Synthèse comparative des thèmes et des positions : Visite de N.Sarkozy

7.1.2. Analyse de contenu et analyse argumentative

Comme nous pouvons le constater à partir du tableau, bien que les articles traitent d'un événement initial qui est *la visite de N.Sarkozy*, d'autres événements secondaires resurgissent et traversent le traitement de cette nouvelle. Ces événements font partie de l'histoire des relations franco-algériennes et forment deux catégories : ce sont soit des événements qui appartiennent à un passé lointain (guerre d'Algérie, répressions coloniales...) ou des événements qui appartiennent à un passé proche (les déclarations du ministre algérien, la signature de contrats). Nous pensons que le fait d'évoquer des événements secondaires n'est pas sans conséquence sur le traitement de l'événement initial et sur la façon dont il est perçu.

La méthode Morin-Chartier s'intéresse essentiellement à l'unité d'information; nous avons choisi d'intégrer sa grille de lecture dans cette étape d'analyse du contenu des articles en nous concentrant essentiellement sur les variables suivantes : **les sujets** (avec la variable **dossiers**) qui permettent d'identifier les thèmes, et **le titre**. Pour travailler ensuite l'analyse du texte, nous allons, comme nous l'avons signalé auparavant adopter deux autres variables. D'une part les **mots** fréquents qui caractérisent le corpus, ainsi que les désignations des hommes politiques. D'autre part la variable **intervenants** qui renvoie au discours des journalistes ou au **discours rapporté**.

Pour chaque journal nous suivons toujours le même déroulement en procédant à une analyse du contexte à partir du titre et des sujets, puis une analyse du texte à travers sa structure, la présence ou non de discours rapportés des intervenants, le positionnement énonciatif de l'auteur de l'article, l'orientation argumentative et les types d'arguments employés. Pour l'approche argumentative, nous nous appuyons sur Robrieux (2005). Nous ne rappellerons pas ces points pour chaque article en sachant que nous suivons toujours ce fil directeur au sein de ce chapitre.

7.1.2.1 Liberté

Commençons pas l'analyse du premier titre du 3 décembre 2007: « *À SON RETOUR, IL RECEVRA LES RAPATRIÉS D'ALGÉRIE À L'ÉLYSÉE* La démarche à deux vitesses du président français ». Dans ce titre informatif, le journaliste évoque les projets de N.Sarkozy après la fin de sa visite en Algérie, et notamment la rencontre avec les rapatriés d'Algérie. Ce titre nous donne déjà un aperçu sur l'article, qui va évoquer un certain nombre de sujets appartenant à un contexte lointain comme la période coloniale, soit le sujet de « *La reconnaissance par la France des crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis au cours de la période colonial* » et aussi le sujet des *harkis* et des *pieds noirs*. D'autres sujets renvoient à un passé plus proche comme *la visite de J.Chirac* de 2003.

Dans le premier article, la visite de N.Sarkozy est présentée essentiellement comme une visite d'affaires : « *En Algérie, Nicolas Sarkozy viendra en VRP des entreprises françaises pour signer des contrats* ». La priorité étant aux affaires, le président français ne veut pas évoquer le contentieux historique avec l'Algérie et comme le dit l'auteur de l'article, cette mise en suspens est cautionnée par le pouvoir algérien qui y voit son intérêt: « *les deux chefs d'État semblent être tombés d'accord puisqu'ils avaient décidé de mettre entre parenthèses les sujets qui fâchent le temps d'aligner sur la même fréquence capitaines d'industrie française et économie algérienne* ». La question de la mémoire, comme l'avance l'article, ne pourra pas être mise de côté définitivement, elle refera encore l'actualité tant que le problème n'est pas résolu: « *Reste à savoir comment le président français va gérer l'avenir du contentieux historique avec des responsables algériens qui lui ont bien fait comprendre qu'ils ne comptent pas lâcher du lest sur cette question. Car il faut bien admettre que Sarkozy et Bouteflika se sont accordés pour ainsi dire un sursis qu'ils ne pourraient pas reconduire à volonté* ». L'article ajoute que « *La reconnaissance par la France des crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis au cours de la période coloniale, une donne fondamentale dans le projet politique de Abdelaziz Bouteflika* ».

Passons au deuxième titre du journal *Liberté* du 4 décembre 2007 : « *CONTRAIREMENT A SON PREDECESSEUR Alger a accueilli Sarkozy sans grand enthousiasme* ». Ce titre fait un parallèle entre la visite de N.Sarkozy et celle de J.Chirac,

et, plus précisément, il évoque l'accueil du président actuel qui n'a pas eu droit à un accueil chaleureux à Alger.

Cet article a pour sujet la comparaison entre les deux visites présidentielles : « *Le président français, Nicolas Sarkozy, devait le constater à son arrivée à Alger pour sa première visite d'État en Algérie : il n'a pas chez les Algériens la même estime que son prédécesseur* »²⁹⁷; nous pouvons lire aussi dans le même article « *la visite de Chirac, elle, est restée dans l'esprit des Algériens. Pour Sarkozy, c'est nettement différent. Sa visite a été précédée par une sérieuse controverse sur le pan d'histoire commun* ».

Il faut noter que la visite d'État de J.Chirac s'était déroulée dans de bonnes conditions et que l'accueil que lui avait réservé la population d'Alger et d'Oran était triomphal²⁹⁸; le journaliste précise :

des portraits géants et pas que sur le parcours de l'hôte de l'Algérie, de gigantesques drapeaux de l'ex-puissance coloniale [...]. Les Algérois s'étaient massés au passage de Jacques Chirac et pas que pour clamer des visas. [...] L'ex-président français avait su placer les mots justes de compassion et d'encouragement. L'ex-président français avait emporté l'adhésion de toute la classe politique algérienne, y compris la famille révolutionnaire. [...] L'intervention de Jacques Chirac au Club-des-Pins, devant les deux chambres du Parlement, reste mémorable. La moisson n'a pas répondu aux attentes des deux capitales et encore moins des Algériens, prêts à tourner la page, mais sans sacrifier le devoir de mémoire.

Cette attitude de la population algérienne s'explique en partie par le charisme personnel de J.Chirac et par ses gestes symboliques, mais aussi par ses positions politiques par rapport à la question palestinienne et à l'intervention militaire des États-Unis en Irak à laquelle il était hostile. J.Chirac était aussi favorable à l'idée de signature d'un traité d'amitié entre les deux pays, ce qui n'était pas le cas pour N.Sarkozy.

Quand il arrive en Algérie en tant que président, N.Sarkozy est connu pour les dérapages de l'époque où il était ministre de l'intérieur (« *Mon travail, c'est débarrasser la France des voyous* »), avait-il lancé à Perpignan le 3 juin 2005²⁹⁹, « *on va vous*

²⁹⁷ Voir à ce sujet dans le chapitre 6 le développement sur la désignation des leaders politiques.

²⁹⁸ Nous pouvons citer l'exemple du journal français *le Monde* qui a écrit à propos de la visite de J.Chirac « *Accueil exceptionnel dès l'aéroport, marée humaine dans les rues d'Alger, puis d'Oran. La visite de Jacques Chirac en Algérie* » (2 mars 2003).

²⁹⁹ *L'Express* Sarkozy a-t-il "pété les plombs"? Christophe Barbier, Eric Mandonnet, publié le 27/06/2005 http://www.lexpress.fr/actualite/politique/sarkozy-a-t-il-pete-les-plombs_485371.html. « *On va nettoyer au Kärcher la cité* » (*Ibid*), déclare-t-il en privé à La Courneuve, le 20 juin 2005

débarrasser de la racaille», une autre déclaration à Argenteuil le 25 octobre 2005), ses propos indécents tenus vis-à-vis de la population immigrée en France sont jugés choquants en Algérie. En outre, N.Sarkozy a bâti sa campagne électorale de 2007 autour de la question sécuritaire et il s'est exprimé aussi clairement sur la question de la repentance en la refusant catégoriquement. Ce refus lui a permis d'ouvrir le débat sur un autre thème de sa campagne électorale à savoir l'immigration et l'identité nationale et de déclarer par exemple :

Je déteste cette mode de la repentance qui exprime la détestation de la France et de son Histoire. Je déteste la repentance qui veut nous interdire d'être fiers d'être français, qui est la porte ouverte à la concurrence des mémoires, qui dresse les Français les uns contre les autres en fonction de leurs origines et qui est l'obstacle à l'intégration parce qu'on a rarement envie de s'intégrer à ce que l'on a appris à détester (N. Sarkozy, Tours, 10 avril 2007)³⁰⁰.

L'actualité des relations franco-algérienne est donc toujours soumise à des événements antérieurs rappelant la mémoire de la période coloniale.

Dans le journal *Liberté*, la prise en charge du discours est assurée par le journaliste, et il y a une continuité entre le titre et l'article. Le premier titre (03 décembre 2007 « *À SON RETOUR, IL RECEVRA LES RAPATRIÉS D'ALGERIE À L'ÉLYSEE*») annonce un article qui évoque particulièrement le double discours du président français qui refuse d'aborder durant sa visite en Algérie les sujets de la mémoire pour le bon déroulement des affaires entreprises, et qui, juste à son retour en France rencontre les rapatriés de la guerre d'Algérie. Dans le deuxième titre (4 décembre 2007 « *CONTRAIREMENT À SON PREDECESSEUR Alger a accueilli Sarkozy sans grand enthousiasme*»), l'article développe le même thème.

L'analyse des positions des journalistes et des intervenants va nous amener à repérer les indices de la subjectivité à travers l'article. Dans le premier article nous lisons : « *Nicolas Sarkozy viendra en VRP des entreprises françaises pour signer des contrats, mais de retour en France, il recevra les porteurs d'un passé qu'il nous propose de mettre entre parenthèses* ». Le « nous » ici ce n'est pas *nous* le journaliste, mais ce *nous*

³⁰⁰ Cité par Angeliki Koukoutsaki-Monnier, « La construction symbolique de l'identité nationale française dans les discours de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy », *Communication* [En ligne], Vol. 28/1 | 2010, mis en ligne le 04 octobre 2011, consulté le 19 septembre 2015. URL : <http://communication.revues.org/2010> ; DOI : 10.4000/communication.2010

signifie **nous les Algériens**, nous homogène contre “il” Nicolas Sarkozy, ou plus précisément contre ses propositions. Le journaliste s’autoproclame ainsi porte-parole de tous les Algériens, et semble vouloir démasquer l’intention ou la démarche du président français qui préfère parler des affaires et refuse ce que le peuple algérien espère par un travail de mémoire. L’implication du journaliste aussi se manifeste par l’interrogation, («*Hasard du calendrier présidentiel ?*») portant sur les intentions officieuses de N.Sarkozy qui trouve plus aisé de parler de la question de la guerre d’Algérie lorsqu’il s’agit des Harkis et des Pieds noirs, et trouve cela presque déplacé de l’aborder en Algérie où l’Empire colonial a fait le plus de dégâts; dans le même sens le journaliste reproche au président français «*la culture d’une duplicité de langage*».

Dans l’exemple suivant («*Prisonnier d’un discours électoraliste qui s’était allègrement emparé du petit jardin du Front national*»), le journaliste critique manifestement la proximité idéologique du président français avec le parti de l’extrême droite française, qui est connu pour ses positions sur la guerre d’Algérie et qui cultive la xénophobie envers la population immigrée en France. Dans l’exemple suivant, nous comprenons que l’auteur prend pour cible une complicité entre le pouvoir français et le pouvoir algérien, pour mettre en suspens la question de la mémoire, - du moins momentanément du côté algérien : «*Alger et Paris vont jouer sur différents registres avec des politiques modulables à souhait, selon les intérêts du moment*».

Dans le deuxième article de *Liberté*, le journaliste formule un jugement assez nuancé après avoir fait état de l’opinion de la population algérienne qui l’a qualifiée de banale et de visite d’intérêts :

C’est ce qui, peut-être, convient le mieux aujourd’hui aux RFA, ce qui est assez schizophrénique pour un observateur étranger. Cela contribuera à dépassionner les contentieux psychologiques, apparemment insurmontables, de part et d’autre.

Nous remarquons les adverbes que les locutions adverbiales et conjonctives associent les lecteurs à un raisonnement en train de se faire :

« *Le chef de d’État français, **en effet**, de retour d’une visite officielle qu’il effectuera à partir d’aujourd’hui en Algérie, recevra, presque à sa descente d’avion, le 5 décembre, des représentants d’associations de rapatriés d’Algérie* », « **En effet**, il est difficile de regarder autrement l’avenir en convoquant séance tenante un passé douloureux », « **À moins que** le président français ait quelque intention de transformer un deal conjoncturel en accord définitif qui déchire carrément les pages de l’histoire commune à l’Algérie et la France ».

La présence de substantifs péjoratifs et d'adjectifs évaluatifs axiologiques va dans le même sens: « *Prisonnier d'un discours électoraliste qui s'était allègrement emparé du petit jardin du Front national* », « *Nicolas Sarkozy est-il aujourd'hui incapable en tant que président de développer une vision cohérente sur le contentieux historique qui oppose la France à l'Algérie ?* »

La désignation du président français tout au début de l'article est péjorative : « *En Algérie, Nicolas Sarkozy viendra en VRP des entreprises françaises pour signer des contrats* ». VRP signifiant «Vendeur, Représentant et Placier»³⁰¹, cette désignation assimile le président à un exécutant commercial: pour le journaliste cette visite est strictement une visite d'affaires. D'autres désignations aussi utilisées sont officielles et neutres comme *Le chef de d'État français, le président français*. Pour le président algérien A.Bouteflika nous notons les désignations suivantes *le président Abdelaziz Bouteflika, Abdelaziz Bouteflika, notre président de la République*, cette dernière expression ayant une nuance presque affectueuse. Dans d'autres passages, les deux présidents sont cités dans un même syntagme : *les deux chefs d'État, Sarkozy et Bouteflika, les deux chefs d'État*. Pour la visite de N.Sarkozy, elle est désignée comme *visite officielle*. Les *Harkis* et *pieds-noirs*, sont nommés aussi *les rapatriés d'Algérie*.

Nous pouvons aussi noter la caractérisation du discours de Sarkozy par le journaliste qui évoque une *duplicité de langage* :

deux discours : le premier destiné à regagner pour la France le terrain perdu en Algérie face aux autres puissances économiques mais aussi d'assurer pour son pays la sécurité en approvisionnement énergétique. Le second à consommation interne qui le met en phase avec plus de trois millions de rapatriés qui ont fortement contribué à son élection à la présidence française

Ces deux articles de *Liberté* ne comportent pas de discours rapporté.

Nous examinons maintenant l'orientation argumentative et les types d'arguments. Le journaliste de *Liberté* adopte une tonalité critique, comme le montre l'exemple suivant: « *Hasard du calendrier présidentiel ? En tout cas, ce hasard a une curieuse manière de souligner l'ambivalence de la rhétorique mémorielle de Nicolas Sarkozy* ». Il emploie un

³⁰¹ <http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/vrp.php>

argument quasi-logique de définition pour expliquer l'ambivalence du discours du président français :

Une explication, pourquoi pas à cette ambivalence dans le propos de Nicolas Sarkozy du moins si l'on admet que celui-ci sert un discours à la carte selon qu'il s'adresse à l'Algérie officielle ou aux rapatriés d'Algérie. Autant dire que le président français joue sur deux registres à la fois. En développant deux discours : le premier destiné à regagner pour la France le terrain perdu en Algérie face aux autres puissances économiques mais aussi d'assurer pour son pays la sécurité en approvisionnement énergétique. Le second à consommation interne qui le met en phase avec plus de trois millions de rapatriés qui ont fortement contribué à son élection à la présidence française

Dans l'article du 4 décembre 2007, nous pouvons repérer aussi un argument quasi-logique cette fois-ci de comparaison, quand le journaliste compare la visite de N. Sarkozy à celle de J. Chirac:

Le président français, Nicolas Sarkozy, devait le constater à son arrivée à Alger pour sa première visite d'État en Algérie : il n'a pas chez les Algériens la même estime que son prédécesseur. Hormis le protocole, pas de notes fusionnelles, comme celles dont a eu droit Jacques Chirac en 2001 .

Un autre argument quasi-logique descriptif est employé pour décrire les détails de comparaison entre les visites des deux présidents français:

Une ville entièrement rafraîchie et en un tour de main, comme sait le faire l'Algérie pour les grandes occasions, des portraits géants et pas que sur le parcours de l'hôte de l'Algérie, de gigantesques drapeaux de l'ex-puissance coloniale flottant jusque dans le quartier rebelle et frondeur de Bab El- Oued. Les Algérois s'étaient massés au passage de Jacques Chirac et pas que pour clamer des visas. Cependant, la visite de Chirac, elle, est restée dans l'esprit des Algériens. Pour Sarkozy, c'est nettement différent. Sa visite a été précédée par une sérieuse controverse sur le pan d'histoire commun aux deux pays

7.1.2.2. El Watan

Dans l'article du 5 décembre, le titre est informatif et en même temps subjectif parce qu'il exprime l'opinion du journaliste : « *IL A REFUSÉ DE PRÉSENTER LES EXCUSES OFFICIELLES DE LA FRANCE À L'ALGÉRIE La dérobade de Sarkozy* ». Ce

titre trouve parfaitement sa continuité dans le corps de l'article, à savoir l'idée de la non reconnaissance des crimes coloniaux, et les propos du président français jugés « choquants ». Encore une fois le passé lointain réapparaît dans l'actualité, et prend le dessus dans le traitement de l'événement. Le journaliste évoque aussi le passé proche et cite des déclarations antérieures de N.Sarkozy (juillet 2007) où ce dernier affirmait ouvertement qu'il n'était pas « venu s'excuser ».

Le deuxième article est un titre incitatif et subjectif : « *FIN DE LA VISITE CONTROVERSÉE DE SARKOZY EN ALGERIE Sur un goût d'inachevé...* »; dans cet article le journaliste évoque le discours du président français à Constantine. L'événement historique qui apparaît dans cet article renvoie au passé colonial de la guerre, à savoir les massacres du stade de Skikda (Philippeville), le 20 août 1955.

Rappeler les faits est nécessaire à la compréhension de l'article. Après la répression de la révolte dans les Aurès et l'affaiblissement de la branche militaire du FLN, la France pensait en avoir fini avec la révolution. Mais le 20 août 1955 le FLN mobilisa ses militants et une partie de la population algérienne pour attaquer les symboles de l'occupation française (casernes, gendarmeries, commissariats, structures économiques, etc.) et à El Alia et à Aïn Abid, il y eut deux massacres d'Européens (près d'une centaine de morts). Le message du FLN était de déstabiliser le colonisateur et de lui faire comprendre que la révolution n'était pas localisée seulement dans les Aurès, mais se propageait à travers tout le territoire algérien. La réplique française ne tarda pas, une répression terrible organisée par l'armée française et menée sur plusieurs semaines fit environ 10 000 morts du côté algérien. Des villages entiers étaient rasés, et une partie de la population (hommes, femmes et enfants) fut fusillée dans le stade de Skikda est enterrés sur place³⁰².

³⁰² Dans un article publié sur le site de la Ligue des droits de l'Homme (Toulon), Soraya Chekkak s'est entretenue avec des rescapés de la tuerie du 20 août 1955, voici l'un des témoignages recueilli: Arifa – 62 ans « *Le 20 août 1955, ils en ont fait ... ils ont ramassé tous les Arabes dans la rue et hop dans le panier à salade ! Les jeunes, les vieux, hommes, femmes, tout le monde ! Ils ont massacré tout le village de Zafzaf : ils ont brûlé le village, les maisons avec les familles dedans. Ici au village (El Hadaieck) on s'est caché avec ma mère et tout le reste de la famille dans la ferme : ma mère regardait des fois par le trou de la porte de la ferme : on voyait à l'aller les soldats français avec des Arabes devant puis on entendait taf taf taf et on voyait les soldats repasser ... sans les Arabes ... Après le 20 août 55 il y a eu des rafles et des morts tous les jours jusqu'à l'indépendance. Ils ont enterré tout le monde au stade de football avec le bulldozer ! », Soraya Chekkak, Ligne des droits de l'Homme (Toulon), Philippeville, 20 août 1955: le début de la fin de l'Algérie française, article de la rubrique les deux rives de la Méditerranée, Philippeville, 20 août 1955.*

Dans le journal *El Watan* la prise en charge du discours est, comme dans le cas de *Liberté*, assurée par le journaliste, et il y a une continuité entre le titre et l'article. Le premier article d'*El Watan*, est une critique féroce du discours de N.Sarkozy, la structure de l'article étant une succession de discours rapporté (il s'agit des propos du président français au discours direct) et de commentaires du journaliste à travers lesquels il exprime ses positions comme nous pouvons le constater dans l'exemple suivant la première phrase étant une citation et la deuxième un commentaire :

« cette journée terrible du 20 août 1955 où chacun fit couler le sang pour la cause qui lui semblait la plus juste et la plus légitime »(N.Sarkozy). *Nuance, un seul côté a fait couler le sang des Algériens au stade de Skikda (Phillipeville), ce fut le massacre à ciel ouvert !* (journaliste).

Dans d'autres passages, le journaliste a recours au discours rapporté direct mais dans d'autres cas, il reprend des propos synthétisés, comme le montre l'exemple suivant; en parlant du président français, le journaliste écrit: *« il n'oublie pas les martyrs de la révolution algérienne »* ou encore *« En faisant des éloges sur le passé de Constantine, de son cosmopolitisme à travers l'histoire, il en vient à évoquer la résistance de Constantine en 1837 »*. Chaque citation directe de N.Sarkozy est suivie d'un commentaire négatif et très critique marquant une position nettement hostile au discours du président français.

Le journaliste reproche au président un discours double indice probable de mauvaise foi : *« L'argumentation développée par le président français Nicolas Sarkozy, dans son discours prononcé à Constantine hier, est pour le moins étrange, controversée, sinon ambiguë »*. Pour lui un tel discours n'est pas suffisant et ne répond pas aux attentes algériennes dont il se fait l'écho: *« Un discours qu'il voudrait apaisant pour les uns et les autres, mais dénué de sens, voire truffé de contre-vérités. Donc, point d'excuses pour les crimes et les massacres commis au nom de la France, pas seulement lors de la guerre de libération, mais ceux perpétrés dans les années 1930 et surtout ceux du 8 mai 1945, là où c'étaient les civils constitués en miliciens pour commettre l'innommable... »* (journaliste)

Pour le journaliste N.Sarkozy met le bourreau et la victime dans le même sac (la remarque est la même dans le journal *Liberté*): *«Il n'oublie pas les martyrs de la Révolution algérienne»* ni *« les victimes innocentes d'une répression aveugle et brutale »*, mais il n'oublie pas non plus *« ceux qui ont été tués dans les attentats et qui n'avaient*

jamais fait de mal à personne, ni ceux qui ont dû tout abandonner : le fruit d'une vie de travail, la terre qu'ils aimaient, la tombe de leurs parents, les lieux familiers de leur enfance».

Voici un autre exemple

d'une part, il a fustigé le système colonial à tout bout de champ et, de l'autre, il dit que « beaucoup de ceux qui étaient venus s'installer en Algérie étaient de bonne volonté et de bonne foi, (qu') ils étaient venus pour travailler et pour construire, sans l'intention d'asservir ni d'exploiter personne, mais (que) le système colonial était injuste par nature et (qu') il ne pouvait être vécu autrement que comme une entreprise d'asservissement et d'exploitation »

Le journaliste discrédite N.Sarkozy et dénonce le parallèle dangereux entre les victimes algériennes et les victimes françaises car, selon lui, il compare l'incomparable, l'opresseur et l'opprimé. Le journaliste ajoute à propos du discours du président français qu'il s'agit d' « *Un discours qu'il voudrait apaisant pour les uns et les autres, mais dénué de sens, voire truffé de contre-vérités* ». Les commentaires faits par le journaliste au fur et à mesure des citations peuvent donner l'impression que celui-ci entre en dialogue avec le président. C'est le discours rapporté qui organise la structure du texte, puisque l'article repose sur des fragments commentés.

Pour ce qui est de l'orientation argumentative et les types d'arguments, le journaliste utilise un argument de mauvaise foi qui est l'ironie à plusieurs reprises dans son article (*El Watan*, 6 déc 2007). Nous pensons qu'à travers l'ironie son discours véhicule un message fort et peut être une réponse au discours ironique officieux de N.Sarkozy qui ne voit pas la nécessité de reconnaître les crimes coloniaux et qui minimise des dommages pourtant très graves et des crimes.

Voici ce qu'il écrit par exemple pour commenter les propos du président français : « *Si l'on suit son « raisonnement », ce système colonial n'aurait rien à voir avec la France, et que ce serait une chose abstraite, sinon des extraterrestres qui l'auraient instauré* ». Grâce aux connecteurs logiques *si* et *sinon* et à la mise à distance par les guillemets du mot **raisonnement**, grâce à l'hypothèse farfelue des extraterrestres, nous comprenons que le journaliste ironise. C'est comme s'il s'adressait à N.Sarkozy pour lui

dire « arrêtez de nous mentir et admettez que la France pratiquait un système colonial ». Ekkehard Eggs³⁰³ cite Quintilien, qui « définit le double sens produit par l'ironie à la fois comme contraire (*contrarius*) et comme différent (*diversus*) ».

Dans l'exemple que nous avons vu plus haut (« *cette journée terrible du 20 août 1955 où chacun fit couler le sang pour la cause qui lui semblait la plus juste et la plus légitime. Nuance, un seul côté a fait couler le sang des Algériens au stade de Skikda (Phillipeville), ce fut le massacre à ciel ouvert* ») le journaliste emploie un argument quasi-logique par la définition descriptive ou explicative en apportant des informations plus détaillées sur l'événement historique en question.

Nous pouvons aussi citer l'exemple d'argument quasi-logique de comparaison. Le journaliste compare l'ego du président français à celui des militants de l'extrême droite, pour mettre en accusation l'idéologie qu'il cautionne : « *N.Sarkozy s'est donc laissé enfermer dans cet ego patriotique, typique aux militants de l'extrême droite française* »

Dans l'exemple suivant le journaliste fait usage d'une riche ponctuation qui est un indice de relations logiques :

Cependant, comme on le voit, est-ce la nostalgie de l'Algérie française qui fait oublier l'histoire et la « nature (même) du système colonial », si on le prend à ses propres mots ? En effet, il aurait carrément pu dire ceci : « Des Français seraient venus en touristes en Algérie ou en investisseurs, ils auraient acheté des terres à des Arabes bien gentils, terres qu'ils auraient travaillées avec leurs propres mains !... Il n'y aurait jamais eu de dépossession, des spoliations de terres, il n'y aurait pas eu d'ouvriers agricoles... et de massacres, d'enfumades, de douleurs et de misère, lot quotidien des "indigènes". »

Le journaliste emploie les deux points pour introduire des propos que le président français aurait pu tenir mais qu'il n'a pas prononcés et qui, à partir d'un mode conditionnel tourne à l'absurde en reposant sur des inversions et sur une négation qui est en fait de la dénégation attribuée à Sarkozy. Sarkozy n'a pas dit cela mais ce qu'il a dit revient au même. Les phrases affirmatives doivent être comprises comme négatives (Les Français n'ont pas acheté et pas travaillé les terres) et les phrases négatives comme affirmatives (il y a eu dépossession, massacres avec un effet de progression). L'emploi

³⁰³ Ekkehard Eggs, « Rhétorique et argumentation : de l'ironie », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2009, Consulté le 27 septembre 2015. URL : <http://aad.revues.org/219>

de guillemets autour de mot ou d'expression comme nous pouvons le constater: la «*nature (même) du système colonial* » ou «*indigènes*», permet de les mettre en valeur et d'y insister. Le point d'exclamation signale l'absurdité du discours prêté par le journaliste à Sarkozy.

Deux derniers exemples sur l'ironie, dans lesquels le journaliste emploie aussi le point d'exclamation. Dans le premier exemple, il met en italiques « *Le président français* », ainsi que la désignation descriptive « *quelqu'un qui a promis la rupture* » pour renforcer la critique.

Quelle belle trouvaille sémantique ! Et quel bel euphémisme... ! Le président français dont on attendait un peu de courage politique pour quelqu'un qui a promis la rupture a donc préféré surfer sur le changement dans la continuité [...]le système colonial, suggère-t-il, était animé et encadré par des hommes et des femmes qui aimaient l'Algérie !

Pour ce qui est du positionnement énonciatif du journaliste, nous constatons un seul emploi du pronom personnel **nous** dans l'article du 5 décembre 2007: « *Le nouveau locataire de l'Élysée nous apprend en 2007 – nous les indigènes – que le système colonial a été profondément injuste !* ». À travers le **nous pluriel**, le journaliste marque son appartenance aux **indigènes** et cette fois-ci ce n'est pas pour parler en leur nom mais pour s'assimiler à cette catégorie. Ce qui nous semble intéressant ici c'est l'emploi même du mot **indigènes** par lequel le journaliste dévoile le mépris dans les propos de N.Sarkozy.

Les adjectifs jouent leur rôle de subjectivèmes pour qualifier N.Sarkozy et son discours: « **Incassable**, Sarkozy », « *épilogue provocateur* », « *Il est resté indéniablement en phase avec la scandaleuse rhétorique développée par son « UMP » en 2005* », « *il a fait preuve d'une maladresse verbale tout aussi exceptionnelle. Et comme pour tirer une dernière salve avant son retour sans doute triomphant à Paris* ».

Ce qui est reproché à Sarkozy c'est son discours imprudent et ses déclarations provocatrices envers la population algérienne quand il s'est contenté du seul adjectif « injuste » pour qualifier 130 années de colonisation: « *Oui, le système colonial a été profondément injuste, contraire aux trois mots fondateurs de notre République : liberté, égalité, fraternité.* ».

Dès lors le mot lui est retourné comme en boomerang :

En prononçant solennellement cette petite phrase, tant attendue, à Alger comme à Paris, Nicolas Sarkozy, qui a dû manifestement consentir un trésor d'efforts sur lui-même, a, en fait, lu un verdict injuste devant de très larges secteurs de l'opinion algérienne. C'est une qualification des faits qui nous renvoie tout droit vers les atrocités des années 1950. Et là, il faut bien reconnaître qu'il n'y a vraiment pas photo entre ce que fut la longue nuit coloniale et l'expression discursive du président français. En cela, tous les Algériens ont dû être déçus, voire choqués par le propos douillettement sympathique et faussement indigné de Nicolas Sarkozy à l'égard de la colonisation.

Les Algériens qui espéraient de cette visite, une reconnaissance des crimes coloniaux et des demandes de pardon, ont reçu les propos du président français comme une « injure » : « *Et, suprême injure, le président français s'est permis l'incroyable cynisme de mettre le bourreau et la victime dans le même sac* ».

Le journaliste suggère une disproportion majeure entre les bénéfiques matériels et la dette morale et politique non acquittée : « *Et c'est très chèrement payé puisque le chef de l'Élysée repartira demain avec 5 milliards d'euros de contrats dans l'escarcelle en contrepartie d'une énième provocation !* », « *Deux mots pour 5 milliards d'euros...* ». L'auteur de l'article fait un parallèle avec les relations franco-allemandes : « *il a oublié (encore une fois !) qu'Adenauer avait reconnu les crimes du nazisme et, officiellement et solennellement, présenté ses excuses au nom de la nation allemande* ». À la fin de l'article, le journaliste affiche sa déception et conclut par une note pessimiste:

En tout état de cause, le bilan que l'on pourrait tirer du discours et de la visite du président français en Algérie indique clairement, encore une fois, que les deux pays ont raté une occasion sérieuse de dépasser les clivages historiques qui pèsent sur leurs relations et que l'Algérie demeure frustrée du fait que Sarkozy n'a présenté aucune excuse sur les crimes commis par le colonialisme.

7.1.2.3. Le quotidien d'Oran

Comme nous pouvons le constater sur le tableau comparatif proposé en début de chapitre, nous avons un seul titre pour *Le quotidien d'Oran*, « *Une visite qui rapporte gros* ». C'est le seul titre qui ne cite pas le nom du président français et se concentre plutôt sur les résultats de la visite. Le titre est informatif et partisan car comme nous pouvons le constater, le journaliste emploie un subjectivème, qui est l'adjectif évaluatif non-axiologique *gros* employé ici adverbialement. Le titre met en avant l'aspect matériel

de la visite du président français, mais il ne donne pas de précisions, pas de complément de phrase pour révéler des informations sur celui à qui profite cette visite. Nous découvrirons à la lecture de l'article que c'est à la France que cette visite rapporte gros à la France.

À la différence de *Liberté* et *El Watan*, *Le quotidien d'Oran* développe une critique sévère contre le pouvoir algérien qui à cause de son amateurisme a mis le président français en position de force, et lui a donné l'occasion de mépriser la mémoire collective des Algériens. Le journaliste évoque la maladresse des déclarations du ministre des Moudjahidine qui a obligé le président algérien à s'excuser personnellement auprès de son homologue français. Selon le journaliste le président français n'aurait pas pu décrocher de précieux contrats sans les propos du ministre algérien, il écrit:

Il a suffi de quelques phrases du ministre des Moudjahidine pour retourner complètement cette situation, et faire de Nicolas Sarkozy une victime, à laquelle rien ne peut être refusé. On lui déroule le tapis rouge, on écouterait gravement ses paroles, on suivra attentivement son périple, et plus personne n'osera désormais parler sans craindre de faire une nouvelle bourde qui fragilisera davantage la position algérienne. Dès lors, Nicolas Sarkozy, qui était attendu au tournant d'Alger, débarque en conquérant.

Dans *Le quotidien d'Oran*, la prise en charge du discours est assurée par le journaliste du début jusqu'à la fin de l'article et le discours rapporté est totalement absent. L'article enchaîne critiques et commentaires en faisant un parallèle entre le système français et le système algérien par rapport à la préparations de la visite de N.Sarkozy, les dysfonctionnements internes ayant fragilisé la position algérienne et permis au président français de gagner du terrain :

Pour l'Algérie, le bilan est affligeant. La victoire est loin, et la défaite se transforme en déroute. Une position très solide est devenue extrêmement vulnérable, à cause de graves dysfonctionnements politiques. Un gouvernement, supposé diriger l'Algérie, n'arrive pas à définir une politique envers son principal partenaire étranger, ni à l'appliquer de manière cohérente. Les responsables les plus concernés par des sujets très sensibles, tiennent des propos contradictoires. Et ils projettent, cette fois-ci, leur incohérence traditionnelle au niveau externe.

Le journaliste compare la réaction française et algérienne en matière de gestion de crise après l'incident diplomatique qui a fragilisé la position algérienne, et qu'il met en cause:

Pendant qu'on continuait à bafouiller à Alger pour savoir si le ministre des Moudjahidine a réellement tenu ces propos qualifiés d'antisémites, et si ses déclarations constituaient un point de vue personnel ou entraient dans le cadre de luttes de pouvoir en Algérie, l'appareil politico-diplomatique français continuait, lui, de faire une démonstration d'une parfaite maîtrise de la situation

Dans cet article l'implication du journaliste est constante à travers son style narratif, son rappel des faits et une critique franche et directe. Ce positionnement énonciatif se marque par l'assertion dans ce passage qui attribue plusieurs désignations au président français et résume ses actions marquantes en composant un portrait dynamique mais peu flatteur :

Nicolas Sarkozy est un homme de la droite « décomplexée », celle qui assume son passé colonial, celle qui tient à l'égard de l'Afrique des propos scandaleux, celle qui nettoie les banlieues peuplées de Noirs et d'Arabes au karcher. Sarkozy soutient Israël, et s'aligne sur le Maroc dans le conflit du Sahara Occidental. Avec tous ces handicaps, il se présente à Alger en position de demandeur, notamment pour trouver des marchés au profit des entreprises françaises et leur ouvrir l'immense marché algérien de l'énergie.

C'est également avec fermeté et des termes forts que le journaliste critique l'attitude algérienne comme on l'a vu plus haut et comme en témoigne encore ce passage :

Ces erreurs apparaissent d'autant plus graves que l'Algérie avait tout le temps de se préparer à la visite de Nicolas Sarkozy et, à défaut d'en tirer le meilleur profit, en éviter les pièges. Les relations avec la France ont basculé sur le terrain passionnel depuis la fameuse loi du 23 février, qui a débouché sur l'abandon de l'idée d'un traité d'amitié.

L'article emploie des arguments quasi-logiques mais aussi des arguments de mauvaise foi. Dans l'exemple suivant le journaliste compare le système français et le système algérien pour critiquer le pouvoir algérien et ses lacunes :

C'est le curieux résultat d'une fin de semaine agitée, couronnée par un ballet nettement mieux maîtrisé du côté français que du côté algérien. Car si le système français a fait preuve d'une rare maîtrise, et d'une efficacité redoutable, durant ces semaines qui ont précédé la visite du chef de l'État français à Alger, du côté algérien, à l'inverse, l'amateurisme a prévalu, au point de fragiliser des positions qui, au départ, ressemblaient à des forteresses.

Un autre argument quasi-logique descriptif et comparatif fustige le pouvoir algérien, son incompetence et son inefficacité :

En effet, pendant que la partie algérienne disserte sur le passé et suppute sur les lobbies auxquels appartiendrait Nicolas Sarkozy, la partie française, elle, prépare les dossiers,

prévoit les contrats et met en place les mécanismes qui lui permettent de tirer le maximum de ce que peut offrir l'Algérie

Pour les arguments de mauvaise foi nous retrouvons l'ironie et le paradoxe. Le journaliste estime que les dirigeants algériens « *se sont comportés comme s'ils ne savaient pas qui étaient leurs interlocuteurs, et que la seule vision possible de l'histoire était la leur* ». Ensuite il utilise une feinte ironique en affirmant ce qui correspond non aux propos mais au point de vue arrogant du pouvoir français considérant qu'il n'a pas de comptes à rendre et qu'il peut mettre le travail de mémoire aux oubliettes :

Car après tout, la France est un pays souverain. Elle a le droit de considérer les généraux Bugeaud, Bigeard, Pélissier et Aussarès comme des héros. Elle a le droit de dire que la gégène et la torture sont des actes de bravoure. Elle a le droit de considérer comme des actes de civilisation le vol de tout un pays, et la transformation de ses habitants en sous-hommes. Elle peut même dire que la répression, qui a fait des centaines de milliers de morts contre des militants aspirant à la liberté, constitue « des événements » et non une guerre.

Les guillemets insistent sur le mot « des événements » et son inadéquation. Tout le passage repose une opposition très forte entre les verbes qui affirment une légitimité de la pensée et de la parole (« avoir le droit de») et des compléments (phrases infinitives ou conjonctives dont le contenu sémantique est axiologique inacceptable car sont désignés et décrits des personnages odieux, des actions condamnables et criminelles.

7.1.2.4. L'Expression

Le premier titre du journal *L'Expression* daté du 02 Décembre 2007 c'est-à-dire vingt-quatre heures avant la visite officielle, est un titre informatif et partisan: « *NICOLAS SARKOZY SERA DEMAIN À ALGER Un «VRP» en vadrouille* ». Le journaliste emploie une désignation minorative du président français. L'article développe l'idée du titre et annonce clairement que la visite de Sarkozy sera une visite d'intérêt, c'est-à-dire tournée vers les relations économiques, et la signature de contrats, comme c'était le cas lors de ses précédentes visites en Tunisie, au Maroc et en Chine, ce que signale l'énumération et les chiffres : « *20 milliards de dollars en Chine, 3 milliards au Maroc, M. Sarkozy compte rallonger la cagnotte avec 5 autres milliards à Alger* ».

L'histoire plus lointaine refait surface lorsque le journaliste évoque les conditions de l'entente économique entre les deux pays, qui ne serait pas envisageable sans la

résolution de deux problèmes: « *Aussi évoque-t-on l'assainissement de plusieurs questions en suspens avant de parapher des contrats. Les deux premiers de ces dossiers concernent, notamment la circulation des personnes et le contentieux historique* ». Nous retrouvons ainsi les thématiques de la mémoire et de l'immigration que nous avons vues dans le chapitre 5.

Le titre du 4 décembre 2007 est également un titre informatif et prenant parti : « *VISITE DE NICOLAS SARKOZY À ALGER, La classe politique mitigée* ». Cet article nous fait part des réactions de la classe politique par rapport à la visite du président français. Ces points de vue sont exprimés par des leaders de quelques partis politiques algériens à savoir le FLN, le MSP, le PT et le FNA (que nous allons voir en détail dans l'analyse du texte).

La question du devoir de mémoire revient à travers les déclarations du porte-parole du FLN, le parti au pouvoir, qui garde une attitude optimiste par rapport à la visite qu'il préfère présenter comme préalable à une résolution de la question de la mémoire, alors qu'on sait que Sarkozy est tout à fait opposé à la repentance dont il est question : « *Il faut d'abord qu'il y ait une confiance et une volonté de promouvoir les relations sur les plans politique, économique, humain et culturel et pour ouvrir la voie à la repentance* » (Saïd Bouhadja porte-parole du FLN).

Dans le premier article de *L'Expression* (2 décembre 2007), le journaliste évoque les raisons de la visite du président français ainsi que les conditions et les préparatifs autour de cet événement. Le journaliste dresse un portrait du président français, le qualifie d'homme pressé cherchant à amasser des contrats.

Le discours rapporté direct est absent mais nous notons la présence du discours rapporté indirect, le journaliste ne citant pas de noms mais des sources sans donner de détails précis: « *Selon certaines indiscretions, ce déplacement serait qualifié de «complicé» par les représentants des deux gouvernements qui ont assisté aux réunions de préparation* », « *On apprend de sources crédibles que les responsables algériens ne se contenteront plus de signer des contrats à vocation commerciale. On affirme que l'amitié n'est pas à sens unique* », « *Aussi évoque-t-on l'assainissement de plusieurs questions en suspens avant de parapher des contrats* ».

Dans le deuxième article (4 décembre 2007), le journaliste ne manifeste aucun positionnement, le texte s'organisant autour de propos de discours rapporté direct et aussi de propos synthétisés. À la différence du journal *El Watan*, le journaliste ne fait pas de commentaires, se limite à la citation de propos de personnalités identifiées (responsables de partis politiques algériens qui expriment leur position par rapport à la visite du président français. L'article se borne à énumérer :

Le parti du FLN reste optimiste quant aux résultats de cette visite. «La visite va éclaircir le flou qui caractérise les relations entre les deux pays depuis des années», a déclaré hier à L'Expression le porte-parole du FLN, Saïd Bouhadja. «Il y a beaucoup d'éléments négatifs qui empêchent la promotion des relations au niveau escompté», souligne-t-il. Notre interlocuteur estime que cette visite va dégager une voie pour renforcer la coopération entre Alger et Paris dans tous les domaines.

Moins optimiste, le FNA de Moussa Touati n'attend pas grand-chose de cette visite: «La visite d'État du président français n'apportera rien au peuple algérien, encore moins à l'État», nous a déclaré le patron du FNA. Pour lui, il n'y pas trente-six mille explications sur cette visite. Le président Sarkozy est venu décrocher des contrats, sans plus.

Dans l'article du 2 décembre, nous pouvons identifier une série d'arguments quasi-logiques. Le premier renvoie à une comparaison du président N.Sarkozy avec son prédécesseur J.Chirac « *Il semble se placer «dans la continuité de son prédécesseur», tout en ayant pour projet de mieux faire* ».

Nous notons la présence d'autres arguments quasi-logiques descriptif et explicatif organisés par les connecteurs logiques **d'autre part** et **même**:

*Selon certaines indiscretions, ce déplacement serait qualifié de «compliqué» par les représentants des deux gouvernements qui ont assisté aux réunions de préparation. En témoignent les incidents que peuvent provoquer de simples déclarations de part et d'autre à la limite des crises diplomatiques entre les deux pays. **D'autre part**, plusieurs affaires en suspens «minent» quelque peu ce voyage. Des affaires strictement économiques et/ou, des affaires d'ordre politique.*

*Pour ne citer que le dossier économique, il faut citer l'affaire Renault qui dérange encore, **même** si la responsabilité algérienne n'est pas écartée dans ce dossier. Il y a aussi et surtout le contentieux historique non assaini. Un grand fossé sépare l'appréciation que se fait chaque pays d'une histoire partagée. Un passé commun, douloureux qui partage plus qu'il n'unit.*

Le seul argument remarquable selon nous dans le deuxième article est un argument de mauvaise foi le paradoxe signalé par la présence du connecteur logique *pourtant* . Ce

paradoxe nous le constatons dans la position du FLN qui a toujours brandi la bannière du patriotisme. Ce parti qui, depuis l'indépendance de l'Algérie n'a pas cessé de diaboliser le colonisateur, et de faire de l'hyper-commémoration un culte, décide pour des raisons peu claires de ne pas évoquer le sujet du contentieux historique durant la visite du président français :

*Notre interlocuteur estime que cette visite va dégager une voie pour renforcer la coopération entre Alger et Paris dans tous les domaines. **Pourtant**, le plus vieux parti maintient toujours sa revendication sur le devoir de mémoire. Néanmoins, pour le moment, le FLN applique la méthode «wait and see». Le parti refuse de mettre cette question sur le tapis.*

Nous allons nous intéresser à la désignation de Nicolas Sarkozy dans le premier article du journal l'*Expression* qui figure dans le titre dans le corps de l'article: "*Un «VRP» en vadrouille*" et "*Le VRP en vadrouille réussira-t-il son pari?*". Le journaliste emploie cette désignation péjorative et caricaturale avec de surcroît un terme familier pour coller au président français une étiquette de "chercheur d'or". Il se rend en Algérie pour signer des contrats, ramasser de l'argent :

Souvent survolté et angoissé, le président français Nicolas Sarkozy est, de plus, un homme pressé. Mais il est surtout pressé de ramasser des milliards de dollars dont la France a tant besoin en ces moments de crise sociale. Avec une cagnotte de quelque 20 milliards de dollars de contrats obtenus pour son pays -ils concernent, notamment l'achat de 160 Airbus et de 2 réacteurs EPR de troisième génération - le bilan du voyage de Nicolas Sarkozy en Chine semble positif.

7.1.2.4. Nicolas Sarkozy : analyse quantitative

Pour clore notre analyse d'un regroupement d'articles consacrés à la visite de Sarkozy en Algérie, nous le mettons en regard de l'ensemble du corpus et pour ce faire, nous avons soumis le nom propre Sarkozy à l'examen textométrique. Le calcul des cooccurents ainsi que les corrélats lexicaux ou associations privilégiées autour du mot-pôle que nous avons choisi, trace l'itinéraire du président français durant la période définie par le corpus :

7.2. Commémoration du premier novembre 1954 (2008)

7.2.2. Présentation d'ensemble

Chaque année, le 1^{er} Novembre est un jour de commémoration à travers toute l'Algérie. Durant plusieurs jours, les chaînes de télévision nationales sont inondées de programmes spéciaux autour de cet anniversaire (films, documentaires, reportages...), sans oublier les nombreuses cérémonies d'hommage à la gloire des héros de la résistance. Cette hyper-commémoration ne fait pas l'unanimité dans la presse écrite, certains journaux ne célèbrant pas cet anniversaire avec la même ferveur et mettant en avant des sujets plus proches de la réalité contemporaine. Notre perspective d'analyse consiste à faire un descriptif d'un échantillon d'articles tirés de notre corpus, dans le but de montrer que la commémoration régulière d'un événement fondateur qui rappelle la mémoire douloureuse dans les journaux, ne rejoint pas forcément l'idéologie dominante du pouvoir à travers son exploitation de l'Histoire.

Nous avons fait le choix de constituer un sous-corpus qui regroupe quelques articles sur cet événement historique de déclenchement de la lutte armée algérienne contre le régime colonial. Cette analyse rejoint celle faite sur les titres à principe commémoratifs des essais nucléaires en Algérie et sur le mot événement du 8 mai 1945 dans le chapitre 6; il y a un pont thématique entre tous ces articles centrés sur la commémoration. Les articles choisis sont de 2008 afin d'éviter un phénomène de répétition non significatif d'une année à une autre et de valoriser le questionnement sur la spécificité des journaux.

Nous allons voir au fil de l'analyse que le contenu des articles sur la commémoration de cet événement varie d'un journal à l'autre, pour certains journaux cet événement est l'occasion d'aborder des thèmes liés à cette époque coloniale, ou d'évoquer des souvenirs en proposant des témoignages de personnalités ayant participé à la guerre de libération. Nous verrons qu'un article (celui de *Liberté*) ne se conforme pas au thème de la guerre ou du déclenchement de la Révolution mais propose une vision de l'histoire depuis l'indépendance.

Commémoration du 1^{er} novembre 2008	
<i>El Watan</i> (2 articles)	<ul style="list-style-type: none"> ● Article du 1^{er} nov 2008: L'article parle de la conférence de l'historien Dr Sid Ahmed Belbouri, organisée au siège de la sûreté de wilaya, dans laquelle il évoque les conditions qui ont présidé au passage à la lutte armée. Il n'omet pas de souligner le sens de la responsabilité et l'esprit de sacrifice des militants algériens. ● Article du 2 nov 2008: L'article évoque les différents lieux de torture dans la wilaya de Blida: la savonnerie de Douirette, le commissariat central, la ferme Foutry et le commissariat d'El Affroun. Il signale le mécontentement des anciens combattants qui dénoncent les rénovations apportées à ces endroits témoins qui rappelle la mémoire douloureuse de la présence coloniale.
<i>Liberté</i> (1 article)	<ul style="list-style-type: none"> ● Article du 1^{er} nov 2008: L'article nous donne un panorama sur l'exploitation de la révolution du 1^{er} novembre par les différents régimes mis en place depuis l'indépendance. L'article critique les régimes qui ont omis les vraies valeurs de la Révolution et qui se sont livrés à des guerres intestines qui ont ramené le pays vers le chaos. L'article note le désintérêt des jeunes générations qui ne sont plus hypnotisées par les discours commémoratifs, car la vraie histoire reste un mystère pour la majorité d'entre eux.
<i>L'Expression</i> (1 articles)	<ul style="list-style-type: none"> ● Article du 1^{er} nov 2008: l'article évoque une rencontre sur la commémoration du 1^{er} Novembre, et apporte les témoignages d'un ancien officier de l'ALN.

*Tableau 11 Synthèse comparative des thèmes et des positions:
Commémoration du 1^{er} Novembre 1954*

7.2. 3. *El Watan*

Les deux titres de *El Watan* sont des titres informatifs « *Commémoration La sûreté de wilaya à l'heure de l'histoire de novembre* » et « *L'histoire révolutionnaire de Blida Des sites en danger* ». Le premier titre annonce une rencontre organisée autour de la commémoration de l'événement du 1^{er} novembre au siège de la sûreté³⁰⁵ de wilaya, et rapporte le témoignage de historien Sid Ahmed Belbouri. Ce dernier relie le passé lointain et le présent en évoquant les conditions qui ont présidé au passage à la lutte armée et le sens de la responsabilité des jeunes militants algériens, dans le but de sensibiliser les jeunes policiers.

Le deuxième article évoque des endroits connus pour être un théâtre de tortures durant la période coloniale dans la Wilaya de Blida, à savoir *La savonnerie de Douirette, le commissariat central, la ferme Foutry et le commissariat d'El Affroun*. Il apporte les témoignages d'anciens combattants et signale leur mécontentement et leur refus des transformations de ces édifices historiques comme un affront à leurs souffrances. Ces derniers sont d'après ces moudjahidines des endroits témoins qui rappellent la mémoire des atrocités commises. Cet article est une critique du régime qui, selon le journaliste devrait conserver en l'état les endroits historiques qui rappelle la mémoire douloureuse du peuple algérien afin de constituer un patrimoine pour les générations futures. L'auteur critique également la manière dont la commémoration est conduite et manifeste de la sorte son positionnement personnel

La seule chose qui est sûre, c'est qu'à la veille de chaque événement historique, comme celui du 1er Novembre, ils se contentent de diffuser, sur les places publiques, les mêmes chants patriotiques de plus en plus lassants. Sinon, Blida n'a même pas un musée et son histoire demeure en danger...d'oubli

Dans le premier article, la présence de l'auteur se limite au discours rapporté de l'historien au discours indirect dans cet exemple :

En tant qu'historien, le Dr Sid Ahmed Belbouri, chiffres à l'appui, a développé les conditions qui ont présidé au passage à la lutte armée et évoqué le bilan des attaques qui ont été perpétrées tant à l'Est qu'au Centre et à l'Ouest du pays (80 opérations dont 14 en Oranie), la veille du 1er Novembre 1954, des événements marquant symboliquement le début d'une guerre qui aura duré plus de 7 ans.

³⁰⁵ La police nationale.

Il a également mis en avant le fait que les révolutionnaires (dont la mobilité territoriale est une des caractéristiques) s'étaient mis d'accord pour donner la priorité à la concertation et bannir toute forme de «zaïmisme», par opposition à la stature qu'avait fini par adopter Messali Hadj, principal fondateur de l'Étoile Nord Africaine.

On trouve également du discours direct comme nous pouvons le voir ici :

C'est une Révolution sociale dans la mesure où toutes les franges de la société étaient représentées[...]

Quand nous étions à l'école dans les établissements gérés par l'association des oulémas, nous étions ensemble, garçons et filles et je peux vous dire que, de ce côté-là, nous étions en avance sur les écoles publiques françaises où il n'y avait pas de mixité à cette époque[...]

les filles instruites, notamment celles qui suivaient un cursus paramédical, étaient montées au maquis, parfois même très jeunes, c'est-à-dire à peine 17 ans comme le prouvent celles qui sont tombées au champ d'honneur

Dans le deuxième article, la prise en charge énonciative est assurée par le journaliste qui, à l'occasion de la commémoration des événements de la guerre de libération, fait le choix d'évoquer un sujet à la fois sensible et important, à savoir les sites historiques de la période coloniale et plus précisément les sites dédiés à la torture des moudjahidines. Le journaliste souligne que certains de ces endroits ne sont pas connus par la population algérienne car ils ont été rénovés et transformés après l'indépendance. Il cite les témoignages de moudjahidines qui connaissent l'histoire de ces endroits, et emploie le discours rapporté direct, comme le montrent les exemples suivants :

La ferme Foutry abritait un camp militaire où l'on torturait les prisonniers. Ces derniers étaient jetés dans la cave de cette ferme, laissés sans nourriture, sans eau ni lumière jusqu'à leur mort [...]

Au niveau de ce commissariat, on subissait la torture la plus atroce de la part de l'armée française. Cette dernière n'avait pas trouvé mieux pour mener sa sale besogne que de nous mouiller la tête dans des bassins d'eau en nous faisant subir la torture de l'électricité et en nous assénant de violents coups de poing au crâne et au visage

L'organisation de l'article repose globalement sur le discours rapporté, le journaliste ne manifeste aucun positionnement et se limitant au rôle de relais, il transmet

des informations concernant l'intervention de l'historien, qui sont essentiellement des témoignages rapportés par ce dernier. L'article est donc dominé par les témoignages.

Du point de vue des désignations dans le premier articles la personnalité qui est mise en avant est l'historien Sid Ahmed Belbouri. Il est désigné par les titres *Docteur* et *historien* qui légitiment son discours. L'autorité est incarnée par la personnalité de l'historien qu'il présente au début de l'article et derrière lequel il s'efface en quelque sorte :

En tant qu'historien, le Dr Sid Ahmed Belbouri, chiffres à l'appui, a développé les conditions qui ont présidé au passage à la lutte armée et évoqué le bilan des attaques qui ont été perpétrées tant à l'Est qu'au Centre et à l'Ouest du pays (80 opérations dont 14 en Oranie), la veille du 1er Novembre 1954, des événements marquant symboliquement le début d'une guerre qui aura duré plus de 7 ans.

Comme nous l'avons mentionné auparavant, dans le deuxième article en revanche le journaliste prend position sur le sujet des lieux de torture dans la Wilaya de Blida. Nous pensons que le choix même du sujet est une prise de position par le journaliste qui élabore une stratégie pour convaincre les lecteurs du bien-fondé de cette position. Cet article présente les caractéristiques du texte argumentatif, le journaliste présente sa thèse : « *La savonnerie de Douirette, le commissariat central, la ferme Foutry et le commissariat d'El Affroun étaient autant de lieux de torture parmi tant d'autres que rien aujourd'hui ne peut prouver l'existence de cette méthode 'horrible'* ». Il tentera de la valider tout au long de l'article en faisant usage d'arguments quasi-logiques, d'informations et d'explication par l'exemple, qui peuvent être aussi considérés comme des arguments empiriques de description:

A titre d'exemple, l'ex-Savonnerie de la rue Etienne Dinet de Douirette a été transformée en siège de la protection civile de Blida, sans pour autant préserver son cachet historique et douloureux à la fois. Même les écoliers n'ont jamais eu l'occasion de visiter la bâtisse en question où plusieurs martyrs y ont pourtant trouvé la mort dus aux sévices et tortures de l'occupant français.

Concernant l'ex-commissariat central de la ville des Roses, ce dernier a été aménagé en inspection régionale de la police, chapeautant Alger et toutes les wilayas du centre du pays. Cela avait nécessité des opérations de transformation pour répondre «soi-disant» aux besoins du bon fonctionnement de cette institution.

Dans le même article le journaliste emploie des arguments d'autorité introduits grâce au discours rapporté de personnalités historiques comme dans le premier article :

'La ferme Foutry abritait un camp militaire où l'on torturait les prisonniers. Ces derniers étaient jetés dans la cave de cette ferme, laissés sans nourriture, sans eau ni lumière jusqu'à leur mort', nous dira Zouaoui Abdelkader, ancien moudjahid et membre de l'ALN qui activait notamment au niveau de la région ouest de la Mitidja.

'Au niveau de ce commissariat, on subissait la torture la plus atroce de la part de l'armée française. Cette dernière n'avait pas trouvé mieux pour mener sa sale besogne que de nous mouiller la tête dans des bassins d'eau en nous faisant subir la torture de l'électricité et en nous assénant de violents coups de poing au crâne et au visage', nous raconta, avant sa mort, le célèbre révolutionnaire de la wilaya IV, en l'occurrence le défunt Boualem Kanoun.

7.2.4. Liberté

Le titre de l'article « *Novembre 1954-novembre 2008 La Révolution tronquée* » est un titre partisan dans lequel le journaliste fait une comparaison entre les principes de Novembre 1954 et ce qu'est devenu sa mémoire en 2008. Il tisse un lien entre l'histoire passée et l'histoire récente, dans le but de montrer les différentes exploitations faites de la mémoire de la révolution, par les différents régimes qui se sont succédé à la tête du pays depuis son indépendance. Cet article est une critique sévère des différents régimes qui ont trahi les valeurs du 1^{er} Novembre et n'ont pas assuré la relève après l'indépendance du pays. Le nom de mois Novembre va nous seulement renvoyer à la date du 1^{er} et à l'événement mais condenser par métonymie l'esprit, l'idéal de la révolution sous la plume de l'auteur de l'article.

L'objectif qui animait les combattants algériens qui n'avaient pas d'autres choix que la lutte armée, était « *la restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race et de confession* ». Mais après le cessez-le-feu, le pouvoir a été confisqué par des individus en rupture avec ceux qui avaient participé à la guerre de libération : « *Pour faire court, l'État démocratique, dans son acception absolue, reste un point noir* », écrit l'auteur de l'article qui ajoute : « *Et pour cause, Novembre était vite devenu un fonds de commerce.*

La cassure a commencé entre les novembristes eux-mêmes dès le court règne d'Ahmed Ben Bella ». Presque caustique le journaliste avance que les commémorations de Novembre « seront rituelles et, pour la circonstance, on fait défiler des bataillons de moudjahidine encore valides mais parmi les hommes de seconde main, de simples acteurs pas au fait de l'histoire vraie de la Révolution ni de ses coulisses ». Le journaliste cite Boumediene, qui à son époque était clair :

Il n'y a de héros que le peuple et ses épopées ! L'histoire devient atone et anonyme pour exclure ses artisans qui n'ont pas voulu manger dans la main des maîtres de l'après-indépendance. Le feuilleton des faux moudjahiddine devait alors commencer à se dérouler. Le pays s'est fermé sur lui-même et les historiographes et autres troubadours ont eu toute latitude pour façonner des générations sans histoire, sans identité historique

D'après lui les grands projets entamés à l'époque de Boumediene sous l'idéologie socialiste se sont écroulés à l'époque de Chadli Bendjedid, et la crise sociale après la chute des prix du pétrole a conduit à la révolution populaire d'octobre 1988, qui a fait basculer le régime et ouvert le pays à la démocratie mais sans que la continuité de l'idéal révolutionnaire soit assuré :

Colonel, comme son prédécesseur, Chadli garde au chaud Novembre et officialise la famille révolutionnaire qu'il élargit à tous ses ayants droit. Au nom de Novembre, celle-ci s'est érigée en tuteur de tous les Algériens ! Mais la population a changé. Novembre pour la génération d'Octobre 1988, ce sont des balivernes, un soporifique, un faire-valoir.

Le journaliste note que durant la période de violence et la vague de terrorisme qui ont secoué l'Algérie : « la jeune génération découvre des pans entiers de Novembre que ses aînées lui avaient cachés ». Il mentionne le fait que seul Boudiaf, -qui a été exclu de la vie politique après le cessez-le-feu, voulait procéder à « la mise au placard du FLN pour que Novembre ne soit plus l'otage de manipulations politiciennes » Mais l'arrivée de A.Bouteflika va encore apporter des changements et remettre au jour le 1^{er} Novembre en l'instrumentalisant :

Abdelaziz Bouteflika remet à l'honneur la famille révolutionnaire et la caresse dans le sens du poil, même s'il se permet de temps à autre de la tancer. On continue de surfer sur l'amnésie et la culture de l'oubli, et quand le feu couve dans la demeure, le pouvoir n'hésite pas à convoquer les slogans d'un autre temps, la main de l'étranger et la déculcoration

Le titre trouve sa continuité dans l'article et la prise en charge du discours est assurée par le journaliste qui organise son article autour d'une critique sévère des différents régimes algériens et évoque l'exploitation malsaine de la mémoire de la révolution du 1^{er} Novembre. Cet article se distingue par son style narratif et parfois dramatique, utilisé par le journaliste pour illustrer son idée et attirer l'intérêt des lecteurs. Les différentes phases de l'histoire citée dans l'article sont constamment suivies de commentaires dans lesquels le positionnement de l'auteur est clairement identifiable. Nous pouvons aussi noter l'absence de discours rapporté à l'exception d'un passage dans lequel le journaliste cite les propos synthétisés de Boumediene : « *Avec feu Boumediene, c'est plus clair. Il n'y a de héros que le peuple et ses épopées !* ».

Pour ce qui est du positionnement énonciatif, dans l'article du quotidien *Liberté*, nous ne notons aucun emploi de pronoms personnel, la subjectivité du journaliste se manifeste à travers son style et ses commentaires exprimant la désolation et l'exaspération. Nous pouvons repérer ce positionnement énonciatif à travers l'emploi de subjectivèmes tels que les adjectifs qualificatifs. Le premier adjectif se trouve dans le titre de l'article "*La Révolution tronquée*". Voici d'autres passages que nous avons déjà cités mais dans lesquels nous soulignons maintenant les adjectifs :

Les commémorations de Novembre seront rituelles et, pour la circonstance, on fait défiler des bataillons de moudjahidine encore valides mais parmi les hommes de seconde main, de simples acteurs pas au fait de l'histoire vraie de la Révolution ni de ses coulisses.

feu Boumediene, c'est plus clair. Il n'y a de héros que le peuple et ses épopées ! L'histoire devient atone et anonyme pour exclure ses artisans qui n'ont pas voulu manger dans la main des maîtres de l'après-indépendance.

À l'histoire glorieuse qui leur est rabâchée et à ses héros invincibles, la jeunesse s'est tournée vers d'autres préoccupations.

Nous pouvons identifier également dans l'article, des substantifs péjoratifs qui marquent la subjectivité de l'auteur :

Pour faire court, l'État démocratique, dans son acception absolue, reste un point noir. Et pour cause, Novembre était vite devenu un fonds de commerce. La cassure a commencé entre les novembristes eux-mêmes dès le court règne d'Ahmed Ben Bella.

‘La discorde de l’été’ (1962) a fait éclater la famille révolutionnaire.

L’histoire devient atone et anonyme pour exclure ses artisans qui n’ont pas voulu manger dans la main des maîtres de l’après-indépendance.

Le feuilleton des faux moudjahiddine devait alors commencer à se dérouler

Les désignations sont retravaillées par l’auteur de l’article qui établit une distinction entre ce qu’il appelle « *d’authentiques acteurs de la Révolution de 1954* », les « *moudjahidine encore valides mais parmi les hommes de seconde main* » et les « *faux moudjahiddine* ». Cette distinction contribue à révéler la manipulation par la commémoration du 1^{er} Novembre. Dans cet article les présidents algériens sont désignés par leurs noms et des titres *Ahmed Ben Bella, feu Boumediene, feu Boudiaf*”, *Colonel, comme son prédécesseur, Chadli.*

L’auteur de l’article de *Liberté* adopte une tonalité critique comme nous l’avons signalé auparavant et fait usage d’arguments empiriques de causalité et succession, de description et de narration comme nous pouvons le constater dans les exemples suivants :

L’Algérie aurait pu, aux yeux d’authentiques acteurs de la Révolution de 1954, grâce au capital de son passé révolutionnaire — cette page qui fait école dans l’histoire des mouvements d’indépendance, mais aussi par ses incommensurables ressources et énergies —, rayonner dans le concert des nations. Que l’on juge : parmi les buts recherchés par le recours à l’insurrection armée contre un colonialisme de peuplement des plus virulents, comme noté dans la Déclaration, figure la restauration de l’État algérien souverain, démocratique et social dans le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race et de confession. Hors l’indépendance nationale, un examen des objectifs assignés à la Révolution de novembre relève toute l’étendue du déphasage entre la génération qui a fait Novembre et celle qui a présidé aux destinées du pays depuis le cessez-le-feu. Pour faire court, l’État démocratique, dans son acception absolue, reste un point noir.

Le pays s’est fermé sur lui-même et les historiographes et autres troubadours ont eu toute latitude pour façonner des générations sans histoire, sans identité historique. Le parti unique est instauré et les opposants, les récalcitrants et les “tièdes” n’ont plus qu’à aller voir ailleurs, quand ils n’ont pas disparu dans des conditions non encore élucidées. La presse a été bâillonnée, l’économie dirigée d’une main de fer et une fermeture totale des espaces de libertés consacrée. Boumediene s’était approprié de Novembre mais, en contrepartie, il avait mis en chantier le pays avec le plein emploi, l’école, la médecine gratuite et bien d’autres

bienfaits matériels du socialisme. Le nouvel édifice a reposé sur du sable puisque Boumediene disparu, bonjour les dégâts avec Chadli Bendjedid.

“La discorde de l’été” (1962) a fait éclater la famille révolutionnaire. Ceux qui ont pris le pouvoir depuis Oujda, d’un côté, et les perdants de l’autre, dont certains, ironie de l’histoire, inaugurent les geôles de l’Algérie indépendante, renouent avec la déportation avant de reprendre le chemin de l’exil.

Le journaliste emploie aussi des arguments quasi-logiques lorsqu’il établit une comparaison entre les différents régimes tout en suivant un ordre chronologique qui fait coïncider le récit avec l’énumération des présidents, sans qu’aucun ne trouve grâce à ses yeux :

*La cassure a commencé entre les novembristes eux-mêmes dès le court règne d’Ahmed Ben Bella. [...]. Avec feu **Boumediene**, c’est plus clair Il n’y a de héros que le peuple et ses épopées ! L’histoire devient atone et anonyme pour exclure ses artisans qui n’ont pas voulu manger dans la main des maîtres de l’après-indépendance [...]. Le nouvel édifice a reposé sur du sable puisque Boumediene disparu, bonjour les dégâts avec **Chadli Bendjedid**. Colonel, comme son prédécesseur, **Chadli** garde au chaud Novembre et officialise la famille révolutionnaire qu’il élargit à tous ses ayants droit [...]. Feu **Boudiaf** devait mettre ses pieds dans le plat en exhortant aux vrais valeurs de Novembre [...]. **Abdelaziz Bouteflika** remet à l’honneur la famille révolutionnaire et la caresse dans le sens du poil, même s’il se permet de temps à autre de la tanker.*

7.2.5. L’Expression

Comme l’indique le titre informatif « 54^e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION HADJOUT Les témoignages de Ould El Houcine », l’article de *L’Expression* relate les souvenirs et les témoignages d’un ancien combattant lors d’une rencontre organisée pour célébrer « le 54^e anniversaire du déclenchement de la Révolution ». Cet article est parfaitement en accord avec l’hyper-glorification du 1^{er} Novembre, ce qui est loin d’être le cas pour l’article précédent.

Le rôle du journaliste dans cet article se limite à l’organisation des propos de l’intervenant (« *L’ancien officier de l’ALN* ») qui tient son autorité de son expérience directe alors que l’historien tenait la sienne de son statut scientifique d’une part et des témoignages qu’il reprenait d’autres part. Ici entre discours rapporté et propos synthétisés,

nous constatons une absence totale du positionnement du journaliste comme le montrent les exemples suivants:

L'intervention du commandant Saïki a tourné autour de l'enseignement de la vraie histoire pour les enfants. Il a exhorté les jeunes à recueillir les témoignages des acteurs de cette guerre de Libération nationale rapidement, avant qu'il ne soit trop tard.

Pour sa part, Ould El Houcine, s'est rappelé «comme si cela datait d'hier», de sa participation au combat libérateur. Il a suspendu à ses lèvres toute l'assistance présente, en racontant en détail le premier attentat qu'il a fait en compagnie de Houcine Sid Ali, Allouane Mohamed et de Fettaka Ali, contre la brasserie Alexis le 13 janvier 1957 à Marengo (actuel Hadjout) sa ville natale.

L'ancien officier de l'ALN a relaté également avec des précisions exemplaires le courage et la mort au champ d'honneur, du chahid Benmira Tayeb, après avoir été touché par une roquette au ventre le 26 avril 1957. «Prenez mon arme, transmettez mon salut à mes compagnons, et si un jour vous étiez de passage au douar Lira, passez le bonjour à ma famille et embrassez ma fille et maintenant laissez-moi mourir, partez vite, partez vite.» Ces dernières phrases du martyr ont arraché des larmes aux yeux de la majorité de l'assistance, y compris le conférencier.

l'auteur a déclaré: «Dans ce livre, je raconte ce que j'ai vécu pendant la révolution armée de la Guerre d'indépendance. J'ai fait un recueil d'une partie de ces actions, pour la nouvelle génération qui n'a pas eu la chance de connaître le combat de l'ALN. Le vrai combat était celui du peuple...» A la fin de cette rencontre, M.Ould El Hocine déclare qu'il est très ému de retrouver les gens de sa ville natale, encore une fois ses compagnons de lutte. «S'il n'y avait pas eu des sentiments, un idéal, une amitié sincère entre les compagnons d'armes, et surtout l'osmose entre les maquisards et les populations, la Révolution aurait été un échec» a conclu le conférencier.

Les arguments employés dans cet article sont essentiellement des arguments d'autorité, liés à la personnalité de l'ancien officier de l'ALN, mais ils suscitent également l'émotion :

En en distribuant quelque 400 exemplaires principalement pour les collégiens, l'auteur a déclaré: «Dans ce livre, je raconte ce que j'ai vécu pendant la révolution armée de la Guerre d'indépendance. J'ai fait un recueil d'une partie de ces actions, pour la nouvelle génération qui n'a pas eu la chance de connaître le combat de l'ALN. Le vrai combat était celui du peuple...» A la fin de cette rencontre, M.Ould El Hocine déclare qu'il est très ému de retrouver les gens de sa ville natale, encore une fois ses compagnons de lutte. «S'il n'y avait pas eu des sentiments, un idéal, une amitié sincère entre les compagnons

d'armes, et surtout l'osmose entre les maquisards et les populations, la Révolution aurait été un échec» a conclu le conférencier.

7.2. 6. Novembre, la révolution algérienne : analyse quantitative

Comme nous l'avons fait pour le sous-corpus précédent, nous mettons maintenant en regard des articles que nous avons étudié, la présence de l'item « novembre » dans l'ensemble du corpus en postulant que ce nom propre de mois renvoie au mot événement. Hyperbase nous permet de calculer les cooccurrents les plus fréquents, ainsi que les corrélats lexicaux ou associations privilégiées. Ces deux requêtes permettent de construire des réseaux associatifs organisés autour de mots-pôles. Voici la constellation thématique de l'item « novembre » :

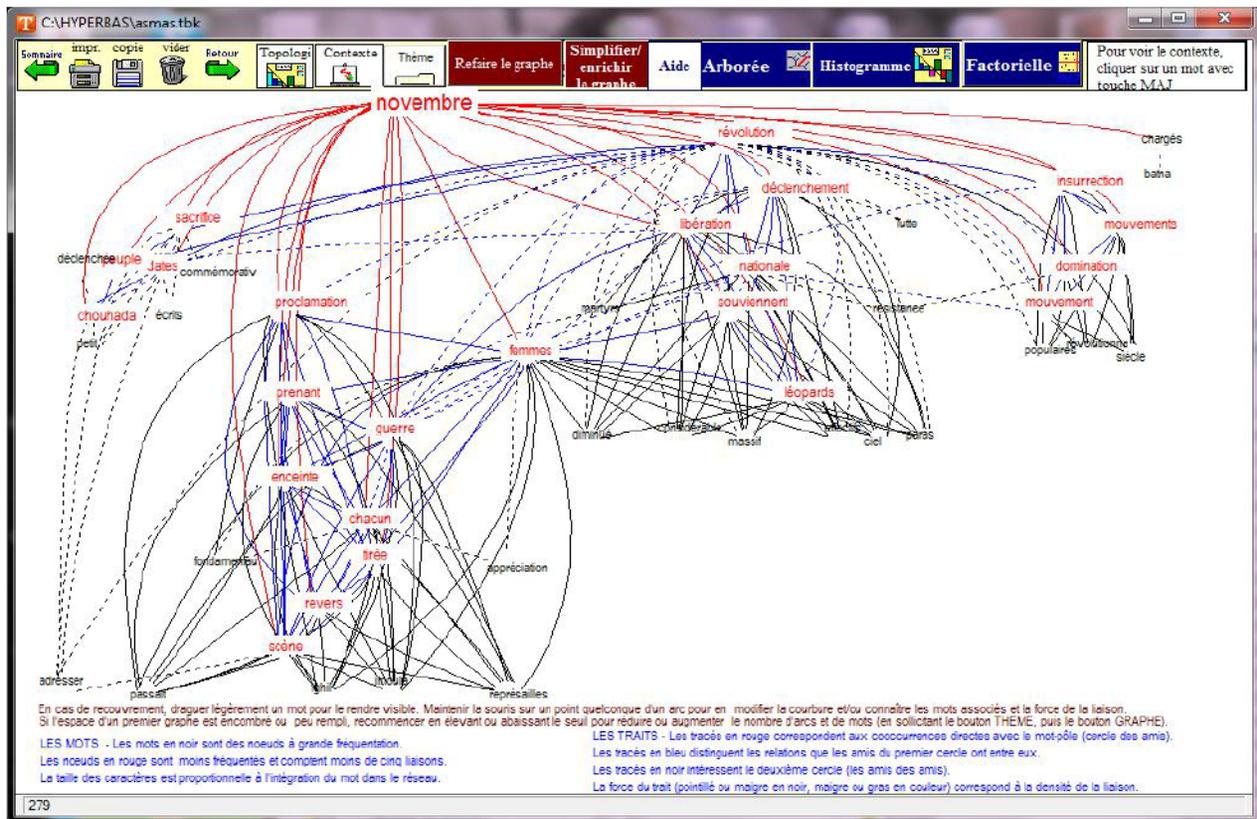


Figure 36 Constellation thématique de « novembre »

L'observation des fréquences de mots présents dans le voisinage du mot-pôle « novembre » nous montre que les cooccurrences directes (qui apparaissent en rouge dans la figure 35) sont des items qui rappellent l'événement à travers un paradigme désignationnel : *révolution, libération, proclamation, insurrection, mouvements, guerre déclenchement* et également *sacrifice* qui renvoie aux souffrances et à la mort des combattants ³⁰⁶.

D'autres items sont des désignations de protagonistes humains comme *peuple, chouhada, femmes, léopards*³⁰⁷. D'autres items encore apparaissent en second lieu, ce sont ceux qui entretiennent des relations directes avec les items précédents et donc nous avons eu l'occasion de parler pour plusieurs d'entre eux. Nous pouvons en citer quelques-uns comme: *commémorative, lutte, résistance, martyrs, révolutionnaire, populaires*. Les associations privilégiées font bien apparaître l'événement principal « le déclenchement de la révolution du 1^{er} Novembre ».

7.3. L'affaire des moines de Tibehrine

Ce qui est désigné régulièrement dans notre corpus par l'expression « L'affaire de des moines de Tibhirine » ne relève pas de la thématique de la mémoire de la guerre et de la colonisation et d'un passé plus récent, celui de la décennie noire. La mémoire dont il s'agit n'oppose pas la France à l'Algérie mais plutôt l'Algérie au terrorisme. Si la question des relations entre les deux pays est posée, la corrélation de l'affaire des moines avec le contentieux de la guerre et de la colonisation n'est posée que par *l'Expression* dans un article que nous citerons plus tard, ce qui confirme par ailleurs le caractère distingué de *l'Expression* dans le corpus.

Dès lors une étude détaillée du sous-corpus d'articles de 2009 consacrés à cette affaire ne se justifiait pas en tant que tel. Nous n'avons pas non plus fait d'analyse spécifique des titres comme nous l'avons fait dans le chapitre 6 pour les essais nucléaires. Cependant nous faisons figurer ces titres en annexe afin de permettre d'accéder à une sorte de version condensée du retentissement dans la presse en 2009. En effet nous avons

³⁰⁶ On suppose que le terme de domination renvoie à la puissance coloniale et ce à quoi s'oppose justement l'insurrection.

³⁰⁷ C'est la désignation donnée aux parachutistes français pendant la guerre d'Algérie.

noté un nombre important d'articles consacrés aux relations franco-algériennes dans tous les journaux

Deux périodes sont concernées et abordées dans les articles avec des renvois de l'une à l'autre. Tout d'abord il y a l'affaire elle-même, l'enlèvement et l'assassinat de sept moines français en 1996. Ensuite en juillet 2009 intervient un rebondissement judiciaire car le juge antiterroriste Trevidic qui enquête sur leur assassinat a recueilli un témoignage qui l'amène à demander la levée du secret défense sur les documents.

La nuit du 26 mars 1996, sept moines du monastère du village de Tibhirine dans la wilaya de Médéa, furent enlevés et séquestrés, avant la revendication de leur assassinat par la GIA³⁰⁸ le 21 mai de la même année. Le mystère qui demeure sans réponse est la disparition des corps des victimes, dont seules leurs têtes ont été retrouvées le 30 mai 1996. Des rebondissements dans la presse des deux pays se produisent régulièrement quand de nouvelles hypothèses apparaissent ou que de nouveaux éléments d'enquête sont divulgués. L'année qui suit la limite terminale de notre corpus, en 2010 nous pouvons citer la diffusion d'un documentaire français qui défend la thèse de la responsabilité des généraux et des services secrets algériens dans la mort des moines³⁰⁹, avec des soupçons sur les autorités françaises d'avoir une part de responsabilité dans cette affaire ainsi que

³⁰⁸ Groupe islamique armé.

³⁰⁹ Un documentaire de Canal + réalisé par Jean-Baptiste Rivoire et intitulé « Le crime de Tibhirine », a été diffusé le 21 septembre 2010. Mais un ouvrage paru en 2004 dont les auteurs L. Aggoun et J-B Rivoire présentent l'histoire secrète des relations franco-algériennes *FRANÇALGERIE : Crimes et mensonges d'États, histoire secrète, de la guerre d'indépendance à la "troisième guerre" d'Algérie* (Éditions La Découverte,) développe une thèse sur l'assassinat des moines et la décennie noire. Selon eux le pouvoir algérien après 1988 instrumentalisé l'islamisme radical, notamment pour s'assurer le soutien durable de Paris, et a présenté la décennie noire comme une guerre d'intégristes islamistes contre des militaires qui se battent pour sauver la démocratie. D'après les auteurs la France se serait contentée d'une bienveillante « neutralité » à l'égard de ces événements.

La présentation du livre est la suivante : « Pour la première fois, ce livre démonte les rouages de l'extraordinaire machine de désinformation conçue par les généraux algériens, et les complicités dont ils ont bénéficié en France, pour cacher à l'opinion publique occidentale le seul but de la guerre qu'ils mènent contre leur propre peuple : se maintenir au pouvoir à tout prix, pour conserver les milliards de dollars de la 'corruption pétrolière' ».

<http://www.algeria-watch.org/fr/article/mil/francalgerie/francalgerie.htm>. Voir dans le corpus l'article de *Liberté* 14 juillet 2009, *ALORS QUE LES DOSSIERS ENTRE LES DEUX PAYS SE MULTIPLIENT*.

L'ouvrage est plus tard le documentaire mais aussi la personnalité de Rivoire sont controversés, en relation avec le suicide d'un journaliste enquêtant également sur cette affaire. L'article bien documenté de Wikipedia (https://fr.wikipedia.org/wiki/Assassinat_des_moins_de_Tibhirine) recense les différentes versions (responsabilité exclusive du GIA, responsabilité du GIA mais manipulé par les services secrets algériens, bavure militaire, cette dernière hypothèse étant celle qui émerge en juillet 2009)

la sortie en France d'un film de Xavier Beauvois, *Des hommes et des dieux* racontant la tragédie mais sans proposer d'explication³¹⁰.

Ce qui crée l'événement dans la presse en 2009 avec un nombre assez important d'articles (une quarantaine pour les quatre journaux)³¹¹ est la déposition d'un militaire français le général Buchwalter qui aurait été en contact avec un militaire lui ayant confié que si les moines avaient bien été enlevés par le groupe terroriste, leur mort serait due à une bavure de l'armée française (un bombardement se trompant de cible). Cette déposition déclenche la demande de la levée du secret défense par le juge. Il s'ensuit de nombreuses déclarations émanant de responsables politiques qui défendent des points de vue différents (le président Sarkozy, des ministres en poste en 1996, l'ambassadeur de France à Alger, des avocats, des journalistes..) et une activité médiatique sur ce sujet en France.

Les journaux du corpus exposent surtout un suivi chronologique de l'actualité autour de cette affaire en donnant priorité selon les articles plus que selon les journaux au récit (de ce qui s'est passé en 1996 ou de ce qui se passe en 2009) ou au commentaire ou à la combinaison des deux. On peut y lire un entrecroisement de discours rapportés émanant de protagonistes ou d'autres sources de presse, avec des positions différentes.

Avant de parler des résultats de l'analyse textométrique il faut noter l'existence de plusieurs orthographes du mot Tibhirine: (98) Tibhirine (1) Tibéhirine (25) Tibehirine (25), tibhirine (avec un "t"minuscule) (1). Il était plus judicieux pour nous d'opter pour la première forme car c'est celle qui représente un nombre important d'occurrences par rapport aux autres formes, comme le montre le tableau suivant :

³¹⁰ Le film ne propose pas de version des circonstances de leur mort et évoque la vie des moines, la thématique du sacrifice en s'appuyant sur les écrits spirituels d'un des religieux.

³¹¹ Annexe 3 D pour un recensement des titres.

Journaux	Tibhirine (98)	Tibéhirine (25)	Tibehirine(25)	tibhirine(1)
El Watan	7	22	0	0
L'Expression	51	0	0	0
Liberté	36	0	2	1
Le Quotidien d'Oran	4	3	23	0

Tableau 12 Différents occurrences orthographiques

Nous allons voir dans la figure suivante la distribution relative de cet item qui montre que parmi les quatre journaux *L'Expression* privilégie le sujet, ce que confirme aussi le nombre d'articles (13).

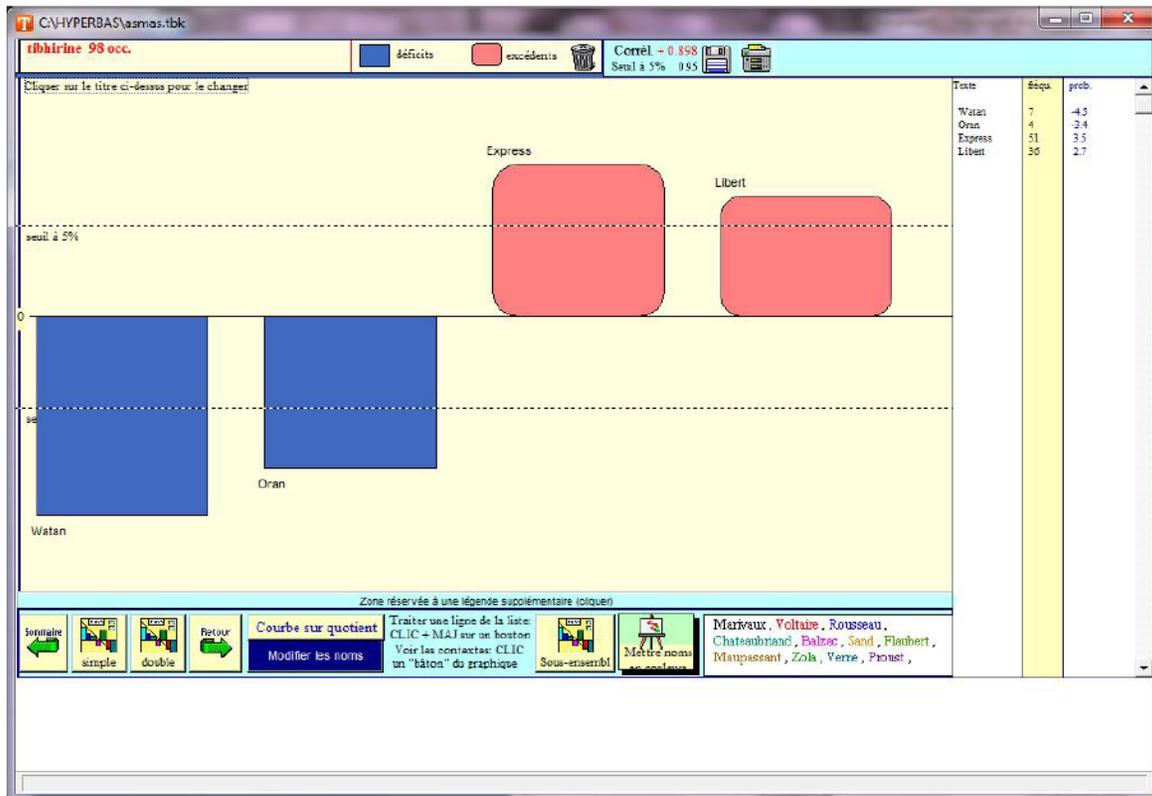


Figure 37 Distribution relative de l'item « Tibhirine »

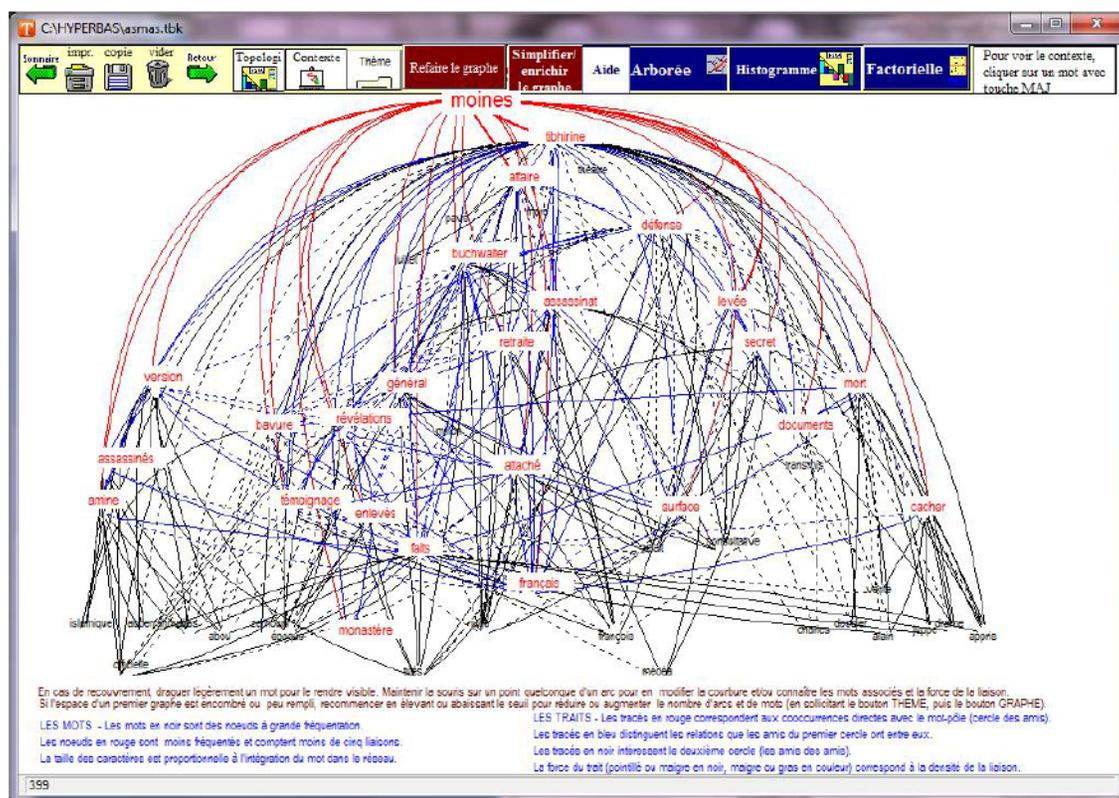


Figure 38 Constellation thématique de « moines »

La constellation thématique de « moines » montre comme nous l’avons mentionné, une suite d’événements relatifs à cette affaire, des items rappelant l’événement enlever *assassinés*, *assassinat*, *morts*, des items autour de l’affaire judiciaire *témoin*, *faits*, *secret*, ainsi qu’un item mentionnant un nom propre celui de *Buchwalter*, témoin dans l’affaire des moines de Tibhirine³¹².

³¹² « Dans sa déposition devant le juge d’instruction Marc Trévidic, au tribunal de grande instance de Paris, le 25 juin dernier, le général François Buchwalter affirme que les sept moines français enlevés dans la nuit du 26 au 27 mars 1996 par le Groupe islamique armée (GIA) ont été tués par erreur, lors d’un raid aérien de l’armée algérienne contre un bivouac du GIA en avril ou mai de cette même année »Extraits de la déposition du général François Buchwalter , par RFI, Article publié le 08/07/2009 http://www1.rfi.fr/actufr/articles/115/article_82514.asp

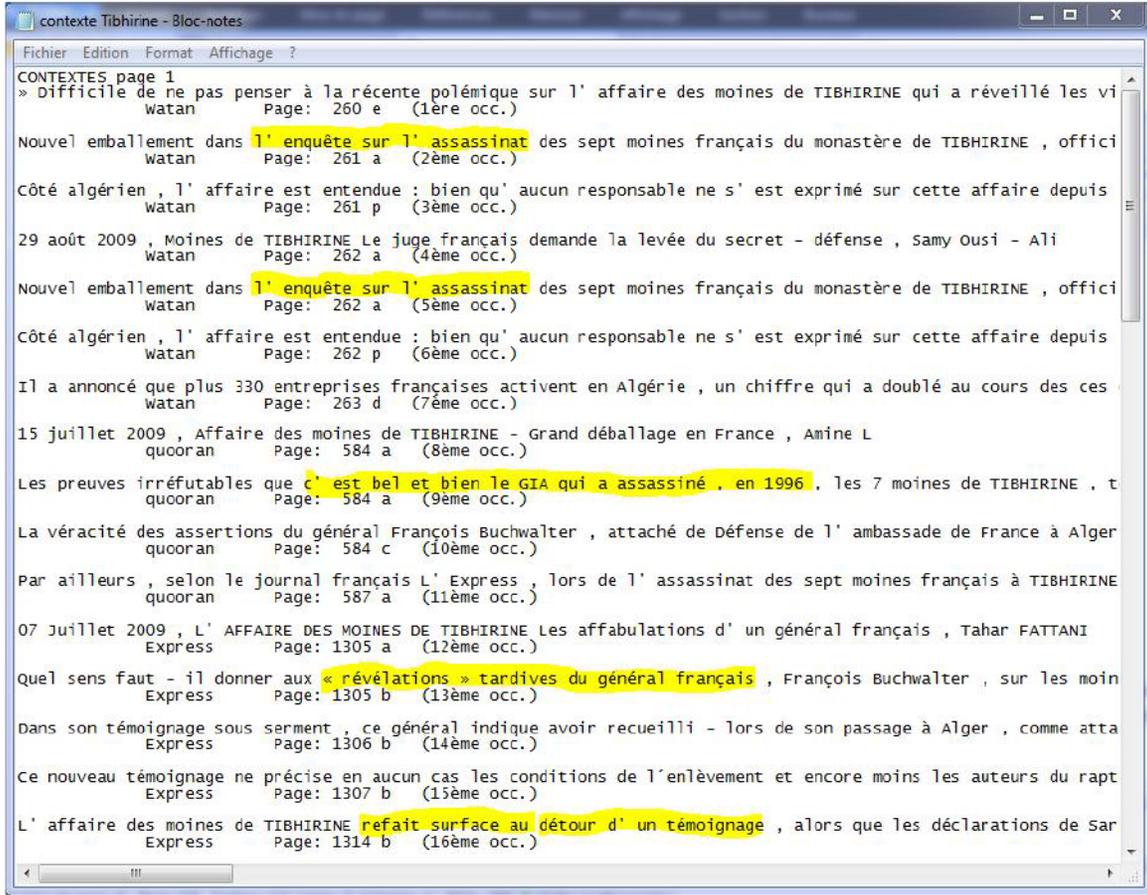


Figure 39 Contexte de l'affaire des moines de Tibhirine

Dans la plupart des articles les dires du général sont qualifiés de *délires* et d'*affabulations*. Mais ce qui fait polémique et retentit sur les relations franco-algériennes ce sont des déclarations successives de N. Sarkozy diversement interprétées, éventuellement comme une insulte à l'Algérie car il emploie le mot mensonge avant de calmer le jeu quelques jours plus tard :

(N. Sarkozy :) « Je vous dis une chose, je veux la vérité. Les relations entre les grands pays, elles s'établissent sur la vérité et non pas sur le mensonge » (El Watan 08 juillet 2009, Affaire des moines de Tibhirine - Nicolas Sarkozy sème le doute)

C'est devenu une forme de gouvernance : chaque fois que le pays est attaqué et diffamé à l'étranger, les autorités algériennes pratiquent carrément la politique de l'autruche. (...) Le président Nicolas Sarkozy en personne est monté au créneau

pour mettre de l'huile sur le feu et pour tenir des propos désobligeants, voire insultants, à l'égard de l'Algérie. Aucune réaction à Alger alors même que l'honneur de la patrie est piétiné. (El Watan 09 juillet 2009, Douteux silence)³¹³

Il a même précisé dans ce sillage n'avoir accusé personne. «Pourquoi voulez-vous qu'avec le président algérien, nos relations s'en trouvent bouleversées. La justice est saisie, que la justice dise la vérité, moi je m'en tiens quand même au communiqué numéro 44 du GIA en 1996 revendiquant l'assassinat des moines. Je n'ai accusé personne, je veux que la vérité soit faite», a-t-il souligné. Le président français semble ainsi reconsidérer le dossier, reconnaissant – jusqu'à preuve du contraire – la version selon laquelle les moines de Tibéhirine ont été égorgés par les terroristes du GIA (El Watan 11 juillet 2009, Le président Sarkozy change d'attitude vis-à-vis du dossier Moines de Tibéhirine - Une pure affaire franco-française ?)

On retrouve dans ces articles ce que nous avons constaté à propos de Nicolas Sarkozy lors de la visite présidentielle, il éveille une certaine méfiance des journalistes mais ce peut être aussi l'État algérien qui est critiqué par la même occasion.

Certains articles incriminent un lobby anti-algérien en France qui s'attacherait à compromettre les relations alors qu'il est question d'une visite de Bouteflika en France, déjà remise plusieurs fois ou s'inquiètent d'une détérioration. La mise en relation peut se faire avec d'autres affaires mais plutôt récentes à caractère judiciaire et dans l'exemple suivant, l'article cherche à dédramatiser :

Le diplomate Mohamed-Ziane Hasseni, le chanteur Mami, la mort des moines de Tibhirine : ces trois dossiers judiciaires constitueraient, à en croire quelques commentateurs enflammés, les ingrédients d'une crise majeure entre l'Algérie et la France. Vus de Paris, ils ne forment pourtant qu'une petite écume médiatique (Le Quotidien d'Oran 14 juillet 2009, ALORS QUE LES DOSSIERS ENTRE LES DEUX PAYS SE MULTIPLIENT Paris réfute l'idée d'une crise avec l'Algérie)

Mais ce qui met en jeu la mémoire sur un mode conflictuel c'est la position de la France pendant la décennie noire et le scepticisme (notamment dans les médias) par rapport aux responsabilités dans les violences et les assassinats. Ce scepticisme est

³¹³ «Le président algérien s'exprime fin août sur cette affaire : L'affirmation d'un général français à la retraite, François Buchwalter, selon laquelle l'armée algérienne serait à l'origine de la mort des moines de Tibhirine n'a pas été sans susciter une réaction indignée du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il n'apprécie pas que l'armée soit au centre des accusations alors que le consensus est établi pour que le meurtre soit attribué aux GIA guidés à l'époque par Djamel Zitouni» (L'Expression, 29 Août 2009, REBONDISSEMENT DANS «L'AFFAIRE» DES MOINES DE TIBHIRINE Paris s'obstine).

résumé par la formule «*qui tue qui ?*» qu'on retrouve dans un article où le sujet est plus la politique au Sahara que la mémoire de la décennie :

C'est donc la fameuse agitation juridico-médiatique du «qui tue qui ?» qui est une fois de plus remise au goût du jour. Pourquoi maintenant ? Tentative de réponse: depuis quelques mois, Paris n'hésite plus à tourner le dos à Alger en affichant ouvertement son soutien à Rabat dans le dossier du Sahara Occidental. (El Watan, 07 juillet 2009, Assassinat des moines de Tibhirine en 1996- Le «qui tue qui ?» de nouveau agité)

Enfin il est intéressant de constater que *L'Expression* à propos de la levée du secret défense et des archives va reconnecter l'affaire des moines avec le contentieux de la puissance coloniale avec un ton de mise au défi et une suite d'infinifits qui sont comme des injonctions (nous soulignons) :

L'affaire des moines de Tibhirine refait surface au détour d'un témoignage, alors que les déclarations de Sarkozy en font une «affaire d'État». Que cherche la France? La déclaration faite par le président français, Nicolas Sarkozy, dans laquelle il demande la levée du «secret défense» sur l'affaire des moines de Tibhirine, mérite d'aller jusqu'au fond des choses. Puisqu'il s'agit de levée du «secret défense», pourquoi alors, ne pas commencer par la guerre d'Algérie et les exactions dont le peuple algérien a été victime? Chiche! Commençons par les crimes français en Algérie. Dire la vérité sur les massacres collectifs, les enfumades et génocides et la torture de l'armée d'occupation française en Algérie. Lever le secret défense sur les exterminations perpétrées contre le peuple algérien. Ouvrir les archives d'une colonisation qui a duré près d'un siècle et demi. Que la France assume sa responsabilité entière sur les effets de ses essais nucléaires dans le Sud algérien. Chiche! Levez donc le secret défense. M.Sarkozy qui souhaite connaître la vérité sur la mort des moines, qu'il commence à connaître toute la vérité des crimes commis par l'armée français durant la guerre d'Algérie et plus généralement durant l'occupation, cela au nom de la France. Que le président français qui espère ne rien «cacher» sur cette «vérité», qu'il commence par dévoiler les secrets d'assassinat des dizaines de militants algériens qui ont été jetés dans la Seine à Paris un certain 17 octobre 1961. (L'Expression 08 Juillet 2009, LA FRANCE VEUT LEVER LE SECRET DÉFENSE SUR L'AFFAIRE DES MOINES Chiche, Commençons!)

Dans un autre article qui porte lui sur la période de la décennie noire, les moines sont comptés dans les rangs des victimes algériennes et opposés à l'abandon de la France :

Le sang des moines de Tibhirine a coulé sur cette terre d'Algérie et, est mêlé à celui des dizaines de milliers d'Algériens victimes du terrorisme aveugle. L'histoire les a déjà hissés au rang de martyrs de l'Algérie post-indépendante. L'histoire retiendra qu'au moment où la France officielle recommandait à ses ressortissants de fuir

L'Algérie, eux ont choisi de rester! (L'Expression 09 Juillet 2009, MOINES DE TIBHIRINE La France a souillé leur mémoire).

Cela confirme nos constatations sur le fait que le journal L'Expression se différencie des autres organes de presse du corpus par son utilisation des thématiques mémorielles.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons révélé le contexte des articles et nous avons procédé à l'analyse des textes de quelques articles sur des thèmes qui retrace le cheminement des relations franco-algériennes. Nous avons choisi trois événements: un événement diplomatique, la visite du président français N.Sarkozy en 2007, un événement de commémoration de la date historique du déclenchement de la révolution algérienne et un événement à la fois juridique et politique liée à l'affaire des moines de Tibhirine.

Nous avons constitué deux sous-corpus pour les deux premiers événements et procédé à une analyse de contenu et à une analyse argumentative, adoptant pour le troisième une approche plus synthétique. Nous avons dans les trois cas eu recours à un complément d'analyse textométrique.

Nous avons constaté à travers cette étude que le passé s'introduit dans le présent et devient presque l'événement principal des articles, particulièrement quand il s'agit des affaires non élucidées (telles que la reconnaissance des crimes coloniaux par la France ou la vérité sur l'affaire des moines de Tibhirine), comme si c'étaient les événements secondaires qui faisaient l'actualité et que ce soit la plongée dans le passé qui importe. Ces événements qui constituent les relations internationales dans le temps appartiennent soit à un passé lointain (guerre d'Algérie, répressions coloniales...) soit à un passé proche (assassinat des moines, visite de Chirac...).

Nous avons pu constater à travers l'analyse des articles, que pour un même événement d'actualité, l'angle de traitement de la nouvelle est orienté par le choix de l'événement du passé choisi par le journal. Quand un article souligne l'ambivalence du discours du président français, un autre journal le compare à son prédécesseur.

Les journaux *El Watan*, *Liberté*, *l'Expression* se distinguent par leur critique sévère de l'attitude de N.Sarkozy favorable au passé colonial et son penchant pour les affaires dissimulé sous la soutane de la coopération économique bilatérale, alors que le *Quotidien d'Oran* souligne le laxisme du pouvoir algérien, et dénonce sa complicité douteuse avec la France surtout lorsque les questions de la mémoire sont officiellement mises de côté.

L'analyse quantitative réalisée grâce au logiciel Hyperbase: confirme la vision de N.Sarkozy dans son rôle officiel et ses intentions centrés sur le projet de l'UPM, représente bien les sujets qui gravitent autour du 1^{er} Novembre et montre bien que l'affaire des moines de Tibhirine reste non élucidée.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre étude consacrée à un corpus de presse algérienne francophone contemporaine de quatre titres nationaux s'inscrit dans le cadre général de l'analyse de discours et pour étudier la représentation dans le discours médiatique des relations franco-algériennes, s'est attachée à un « moment discursif » circonscrit par l'élection du président français et du président algérien entre 2007 et 2009. La période considérée est marquée par une certaine ambivalence qui régit ces relations: des échanges actifs et des projets de coopération d'un côté, des contentieux non résolus remontant à l'ère coloniale et réactivés par certains épisodes de l'autre. C'est cette ambivalence qui nous a orientée vers l'hypothèse d'une mémoire collective douloureuse toujours présente dans l'actualité.

Étant donné le caractère de notre sujet, nous avons mobilisé certaines disciplines comme les sciences politiques et l'histoire pour comprendre l'arrière-plan et les enjeux des discours que nous abordions. Cela nous a permis de replacer les relations entre les deux pays dans le mouvement global de la décolonisation et de l'émergence d'un nouvel équilibre ou déséquilibre géopolitique, tout en prenant en compte le rôle des chefs d'État et des impulsions qu'ils donnent aux évolutions. Nous avons consacré l'essentiel de notre premier chapitre à un retour sur l'histoire commune de l'Algérie et de la France en distinguant plusieurs périodes; ces informations historiques nécessaires pour comprendre notre corpus de presse qui y fait beaucoup référence nous ont posé le problème de la masse des données à consulter, et du point de vue à adopter; pour le résoudre, nous nous sommes appuyée sur quelques sources privilégiées que nous avons croisées afin d'avoir plusieurs éclairages sans nuire à l'intelligibilité. La conquête coloniale et les mouvements de résistance, l'éveil du nationalisme et les éléments déclencheurs de l'insurrection révolutionnaire, les principales phases de la guerre et les circonstances de l'indépendance, l'évolution de la situation politique en Algérie de l'Indépendance à nos jours, en passant par la libéralisation des années 90 et la décennie noire ont été abordés non exhaustivement, à partir de quelques jalons. Nous avons conclu en évoquant les chefs

d'État français dont l'action mais aussi l'image se reflète dans la presse algérienne, en constituant une composante importante des relations franco-algériennes.

De la presse en Algérie à la presse algérienne, nous avons découvert une longue histoire et l'importance de facteurs variés. En tous cas qu'il s'agisse de la presse indigène, de la presse nationaliste, de la presse pendant la guerre, ou de la presse engagée dans la démocratisation, exposée au terrorisme, elle a été marquée par différents combats politiques qu'elle a contribué à mener, ou dont elle a fait les frais. Nous avons vu qu'étudier la presse était impossible sans la situer dans une continuité, dans des contextes complexes, l'enchaînement des événements, des régimes, des enjeux de mémoire, mais aussi des aspects linguistiques, avec la relation entre langues (français, arabe) et orientations notamment à l'époque actuelle. Avant d'en venir à cette époque actuelle, nous avons parcouru trois périodes, celle qui a précédé l'indépendance où il s'agissait pour la presse d'affirmer une identité et une mission d'émancipation, celle allant de l'indépendance à octobre 1988, où les régimes autoritaires ont limité la liberté d'expression, celle allant de la démocratisation des années 90 à nos jours en passant par la terrible épreuve de la décennie noire, qui n'a pas épargné les journalistes. C'est cette démocratisation qui a permis la naissance de journaux indépendants que nous avons retenus, pour quatre d'entre eux. Nous avons fait une première présentation de notre corpus qui permet de situer précisément les journaux que nous avons choisis par rapport à un ensemble.

Après avoir privilégié dans les deux premiers chapitres une perspective historique comme soubassement à une analyse d'un discours de presse, nous avons tenté d'établir une distinction entre histoire et mémoire et avons constaté que cela n'allait pas de soi et que la guerre des mémoires était un sujet de réflexion toujours très contemporain. Nous avons adopté un point de vue général, mais en gardant à l'esprit la spécificité des enjeux pour les relations franco-algériennes, et en nous intéressant particulièrement à la vogue de la commémoration et à ses facettes. Nous avons mis à profit cette réflexion pour clarifier notre position qui ne suppose pas de participer à la guerre des mémoires que nous étudions, même si nous ne pouvons pas faire totalement abstraction de notre subjectivité. À partir de la notion psychosociale de la mémoire collective nous avons pu faire le lien

avec les questionnements des sciences du langage qui mettent à l'honneur à travers l'interdiscursivité, l'importance de la mémoire discursive.

Le quatrième chapitre a été consacré à des rappels théoriques sur l'analyse de discours, pour disposer d'un cadre adapté au repérage des prises de position dans les articles de presse. Nous avons évoqué deux orientations méthodologiques principales (analyse de contenu et textométrie) en tant que ressources pour l'étude des corpus. Mais dans la mesure où la confrontation des opinions et des points de vue est monnaie courante dans la presse en général et en particulier sur les questions conflictuelles, dans la mesure où la presse vise à toucher et convaincre ses lecteurs, nous avons pensé devoir nous intéresser aux définitions de l'argumentation et à la typologie des arguments. Nous avons également abordé des travaux sur la presse algérienne envisagée sous l'angle des discours, et non plus de l'histoire seulement

Le cinquième chapitre a été consacré à la présentation précise de notre corpus d'étude, réparti en quatre journaux et concernant 783 articles. Nous avons rappelé notre orientation théorique principale (S. Moirand) qui a déterminé le choix du moment discursif, notre démarche de sélection des articles puis d'investigation, menée d'abord à partir d'*ICTeNA* pour la saisie et le classement du corpus, avant de procéder à une pré-analyse thématique à partir des titres, et de dégager grâce au logiciel *Hyperbase* les spécificités de nos sous-corpus et certaines cooccurrences lexicales. Le corpus a été établi sur la base de la présence de mots clés appartenant au champ sémantique des relations franco-algériennes. Il a été soumis à une analyse de contenu et à une analyse quantitative outillée. Nous avons ainsi repéré les thèmes pertinents pour notre étude en relation avec la mémoire, et pu faire une comparaison entre les sous-corpus correspondant aux différents journaux de manière à confirmer nos hypothèses. La comparaison de la place des thèmes abordés dans notre corpus, à savoir les relations diplomatiques, la mémoire, l'immigration, la coopération, nous montre bien que la mémoire prend une place importante dans le traitement des événements médiatiques. Et au lieu que ce sujet tende à s'effacer et à laisser place à d'autres sujets liés à l'avenir, il semble même gagner du terrain au fil des années. Nous avons constaté dans les articles un double cours des événements, un présent contemporain de la parution des journaux, et un passé évoqué plus ou moins directement. La période de notre corpus, compte tenu de l'état de la

coopération sans précédent dans les relations franco-algériennes, présente un flux d'articles sur ce thème, sans que cela occulte celui de la *repentance* avec un nombre important d'articles sur la mémoire et les litiges non élucidés.

Dans les chapitres suivants nous nous sommes attachée à la fois à des événements et à leur construction discursive et avons exploré le discours à des échelles différentes et avec des entrées différentes.

C'est pourquoi dans le sixième chapitre nous avons travaillé d'une part sur un corpus de titres (événement des essais nucléaires) et sur l'ensemble du corpus pour les désignations d'événements et d'acteurs de l'histoire (leaders politiques et témoins héros ou martyrs). En ce qui concerne la période de notre corpus, les résultats de l'analyse nous révèlent que la mémoire de la guerre et de la colonisation prend une place importante d'une année à l'autre dans le traitement de l'événement médiatique. Cette évolution qui accompagne un rapprochement politique et économique est à la limite paradoxale et ce phénomène pourrait faire l'objet d'une étude prolongée et plus détaillée. Il s'agissait pour nous de repérer en micro-analyse comment la subjectivité s'inscrivait concrètement dans le discours. Nous avons vu aussi que le point de vue des journaux n'est pas identique, même si tous dénoncent les crimes coloniaux, certains favorisent la commémoration, d'autres insistent sur des solutions. L'étude des désignations d'événements et d'acteurs a mis en lumière que ces derniers sont toujours des indicateurs de clivages renvoyant aux conflits passés et sont susceptibles de varier selon les intervenants au sein d'un même organe de presse.

Notre dernier chapitre, le septième, a procédé par regroupement d'articles et analyse de détail de certaines séquences comme pour le précédent, mais nous avons constitué ces regroupements en tant qu'échantillon par année et en nous référant pour chaque année à un événement différent, de nature diplomatique (visite présidentielle), historique (commémoration), politique (assassinat non résolu). Pour les deux premiers sous-corpus nous avons systématisé notre démarche d'analyse à partir de Morin Chartier et du complément textométrique en accordant une grande place aux indices énonciatifs et argumentatifs.

Nous considérons que nous avons pu, dans notre travail, vérifier notre hypothèse générale de la présence massive et vive de la mémoire douloureuse, et du caractère non résolu des contentieux entre les deux pays, malgré les relations effectives sur toutes sortes de plans. Nous avons constaté que la mémoire ne pouvait être cantonnée dans certains articles ni même à certains thèmes mais qu'elle pouvait s'infiltrer à toutes sortes de propos et donner lieu à une mise en perspective, qu'elle constituait peut-être un fond commun. Nous avons confirmé également le caractère indépendant de nos journaux qui ont une position critique et non seulement à l'égard du pouvoir français mais parfois à l'égard du pouvoir algérien et de l'histoire des deux pays.

Les comparaisons internes entre les sous-corpus ont validé le fait que *l'Expression* se distinguait des autres journaux par la présence privilégiée de la référence à la mémoire et à l'histoire dans le traitement des sujets d'actualité, ceci étant repérable grâce à un riche champ lexical. Nous pensons que cette position est en relation avec sa proximité avec le gouvernement et le président en place mais nous n'avons pas démontré précisément cela même si *l'Expression* paraît moins diriger sa critique sur l'Algérie.

Si les journaux se différencient les uns des autres, il y a une importance variée interne à chacun en fonction des événements traités et ils font une large place à différents interlocuteurs.

Une des intérêts de notre travail qui nous a parfois embarrassée est la taille du corpus, difficile à traiter de fond en comble, et très dense en contenu et en références notamment historiques et culturelles. C'est pourquoi l'analyse outillée qui nous avait séduite dès le début mais que nous n'avons pas pu mettre en œuvre tout au long de notre parcours nous a paru précieuse non seulement pour préparer une étude qualitative, mais aussi pour l'accompagner, la guider, la confirmer et parvenir à des conclusions nuancées.

Nous avons mesuré en faisant cette recherche l'immense complexité des relations entre l'Algérie et la France. Ce qui lie les deux pays, c'est un passé en mosaïque, un mélange d'amour et d'amertume, de mensonge et de trahison et de beaucoup d'hypocrisie et d'instrumentalisation. Mais mentir sur des faits historiques ou les détourner est un moindre mal par rapport aux crimes atroces contre la dignité de la personne humaine dont le passé lointain et récent regorge.

En faisant ce travail nous avons découvert et approfondi beaucoup de connaissances sur l'histoire de la colonisation. Nous avons constaté que l'Histoire avec un grand H, laissait place aux histoires, à des versions diverses d'une même réalité, d'un même événement. Cette histoire n'est pas celle que nous apprennent les livres scolaires, ni les discours officieusement ou officiellement manœuvrés par les pouvoirs en place qui cherchent toujours plus ou moins à camoufler et manipuler l'opinion publique. L'idée de l'usage de la mémoire à des fins politiques n'est pas nouvelle en Algérie, une grande partie des intellectuels algériens en sont conscients, et certains d'entre eux ont payé cher pour avoir entrepris de le révéler au grand jour. Cette étude avait pour objectif d'étudier grâce à l'analyse de discours, la façon dont la presse algériennes représente les relations franco-algériennes, et comment la mémoire traverse le traitement de l'actualité, mais elle nous a aussi révélé contre toute attente, que cette mémoire peut être écartée et mise de côté, quand les instances politiques le souhaitent. Ce constat confirme encore une fois cette idée de la manipulation de et par la mémoire.

Ce qui a été important pour nous en tant que chercheure dans le domaine des sciences du langage, c'est d'avoir pu repérer, grâce aux moyens offerts par ces sciences, à travers les mots, les désignations, l'argumentation, la nature des représentations des relations franco-algériennes à travers le miroir social que symbolise la presse.

Nous avons dû renoncer à certains angles d'étude qu'il aurait intéressant d'approfondir comme les formes et les fonctions du discours rapporté ou les traces de relations interdiscursives précises entre les articles. Nous n'avons pas non plus mené d'étude comparative avec des journaux en langue arabe comme nous l'avions envisagé à un moment. Avec un corpus aussi riche que le nôtre, nous aurions pu exploiter d'autres regroupements comme les interviews, mener d'autres comparaison entre les propos des politiciens d'un journal à l'autre et d'un pays à l'autre, entre les discours des deux présidents français et algérien lors des visites et des rencontres officielles. Nous aurions pu développer davantage le volet textométrique en choisissant d'autres entrées et d'autres paramètres et en approfondissant l'interprétation.

Nous sommes convaincue que cette étude pourrait se prolonger dans le temps, pour suivre l'évolution de certains événements et de certaines thématiques de ce travail, pour voir si la repentance, la reconnaissance des crimes de guerre ou l'indemnisation des victimes algériennes sont toujours à l'ordre du jour dans la presse algérienne. Nous aimerions pouvoir comparer les relations entre les deux pays sous Bouteflika et Hollande et celles sous Bouteflika et Sarkozy ou encore nous intéresser plutôt à des thématiques sociales et culturelles dans la représentation des deux pays.

Nous pensons aussi que la démarche menée ici sur des articles de presse, pourrait être aussi appliquée à des discours de présidents, de politiciens, d'historiens ou d'intellectuels français et algériens dans une perspective comparative, et afin d'accéder aux discours sources dont la presse n'offre que des bribes ou des fragments soigneusement sélectionnés.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDELMALEK. D, 1986, « Patriotes, dites-vous... ? », In *Révolution Africaine*.
- ACHAB Ramdane, 1996, *La néologie lexicale berbère 1945-1995*, Peeters Publishers.
- ADAM Jean-Michel, 1997, « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », In *Pratiques*, n°94, pp. 3-18
- AGERON Charles-Robert, 1964, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1930-1964)*, PUF.
- AGERON Charles-Robert, 1979, *Histoire de l'Algérie contemporaine, tome 2 : de l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération 1871-1954*, PUF.
- AGNÈS Yves, 2002, *Manuel de journalisme*, La Découverte.
- AKIN Salih, 1999, « Pour une typologie des processus redénotatifs », In *Noms et renoms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Collection DYALANG-PUR, Université de Rouen, pp.33-60.
- AL-AHNAF Mustafa, BOTIVEAU Bernard Franck, 2000, *L'Algérie par ses islamistes*, Karthala.
- ALBERT Pierre, 1977, *Histoire de la presse politique nationale au début de la III^e République*. Thèse de Doctorat en Lettres présentée à l'Université de Paris-Sorbonne, 1^{er} volume.
- AMOSSY Ruth , 2000, *L'argumentation dans le discours*, Nathan Université.
- AMOSSY Ruth et KOREN Roselyne, 2009, « Rhétorique et argumentation : approches croisées », In *Argumentation et Analyse du Discours*. <http://aad.revues.org/561>
- AMRANI Mehana, 2010, *Le 8 mai 1945 en Algérie : les discours français sur les massacres de Sétif, Kherrata et Guelma*, L'Harmattan.
- ARQUEMBOURG-MOREAU Jocelyne, 2003, *Le temps des événements médiatiques*, INA/De Boeck.
- BAGHZOUZ Aomar, 2010, «La relation algéro-française, exemple d'une détérioration du partenariat nord-sud en Méditerranée ?», In *Du devenir méditerranéen , Rayonnement du CNRS* n° 55 pp. 30-36.
- BARKAT Sidi Mohammed, 2002, *Des français contre la terreur d'état (Algérie 1954-1962)*
- BARRILLOT Bruno, 2003, *Les irradiés de la république: les victimes des essais nucléaires français prennent la parole*, Bruxelles GRIP

- BARTHES Roland, 1970, «L'ancienne rhétorique», In *Communications* n° 16, pp. 172-223.
- BAUDRAND Vincent, HENRY Gérard-Marie, 2006, *Comprendre la mondialisation*, Broché
- BELLAHSENE Tarik, 2006, *La colonisation en Algérie : Processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils*, Thèse de Doctorat en Architecture , Université de Paris 8 Vincennes /Saint-Denis, Paris
- BENBASSA Esther, 2008, « A qui sert la guerre des mémoires», In P.Blanchard, I.Veyrat-Masson (dir) *Les guerres des mémoires. La France et son histoire*, La Découverte
- BENVÉNISTE Émile, 1966, «De la subjectivité dans le langage», In *Problèmes de linguistique générale*, n°1, pp.258-266, Paris. Gallimard.
<http://revel.unice.fr/symposia/cidit/?id=398>
- BENZELIKHA Ahmed, 2005, *Presse Algérienne éditoriaux et démocratie*, Dar El Gharb
- BERRAMDANE Abdelkhaleq , 1992, *Le Sahara occidental, enjeu maghrébin*, Kharthala
- BERTRAND Olivier, GERNER Hiltrud, STUMPF Béatrice, 2007, *Lexiques scientifiques et techniques Constitution et approche historique*, Les Éditions de l'École Polytechnique
- BLANCHARD Blanchard et VEYRAT-MASSON Isabelle, 2008, «Les guerres de mémoires dans le monde», In *Hermès, La Revue* 3/2008 (n° 52) n°52, CNRS Éditions, pp. 13-22. www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-3-page-13.htm
- BOËTSCH Gilles , 2008, « L'université et la recherche face aux enjeux de mémoire : le temps des mutations », In Pascal BLANCHARD et Isabelle VEYRAT-MASSON (dir) *Les guerres de mémoires la France et son histoire*, La Découverte, pp.187-198
- BOISSON Claude, THOIRON Philippe, 1997, *Autour De La Dénomination*, Pul
- BONNAFOUS Simone, 2006, « L'analyse du discours » In Stéphane Olivesi (dir), *Sciences de l'information et de la communication, objets, savoir, discipline, Grenoble*, Presses Universitaires de Grenoble pp. 213-228
- BOUAMAMA Saïd, 2000, *Algérie, les racines de l'intégrisme*, Bruxelles, EPO
- BOUCHIOUANE Nadia, 2003, *Le FLN, le MNA et le gouvernement français, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais*, DEA en Histoire contemporaine, Lille III

- BOUTET Josiane, MAINGUENEAU Dominique, 2005, « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire », In *Langage et société* n°114, pp. 15-47. www.caim.info/revue-langage-et-societe-2005-4-page-15.htm.
- BOUZEGHRANE Nadja, 1998, « Presse algérienne: une indépendance fragile », In Jean Paul Chagnollaud (dir) *Confluences Méditerranée* n°25, , L'Harmattan, pp 23-29. <http://www.confluences-mediterranee.com/IMG/pdf/2503.bouzeghrane.pdf>
- BRAHIMI Brahim, 1989, *Le pouvoir, La presse et les intellectuels en Algérie*, Édition l'Harmattan
- BRANCA-ROSOFF Sonia, 1996, « Polysémie et lexicographie : de la langue à l'analyse de discours. Autour de Polysémie et construction du sens », In *Langage et société*, vol. 78, n° 1, pp. 113-125.
- BRETON Philippe, 2009, *L'argumentation dans la communication*, 4^e Édition La découverte.
- BRUNET Etienne, 2012, « Nouveau traitement des cooccurrences dans Hyperbase », In *Corpus*. <http://corpus.revues.org/2275>
- BRUNET Etienne, 2003, « Flaubert traité par HYPERBASE », In *Revue Flaubert* n° 3, pp1-19. <http://www.univ-rouen.fr/flaubert>
- BRUNET Étienne, 2007, « Fréquences et séquences. Mise en œuvre dans Hyperbase », In *Lexicometrica* : Topographie et topologie textuelles. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/numspeciaux/special9/brunet.pdf>
- BRUNET Etienne, 2011, Manuel de référence HYPERBASE pour WINDOWS version standard 8.0 et 9.0. <http://ancilla.unice.fr/bases/manuel.pdf>
- CALABRESE Laura, 2013, *L'événement en discours Presse et mémoire sociale*, Academia-L'Harmattan
- CALABRESE Laura, 2010, « Le réemploi de dénominations d'évènements dans la construction d'évènements prototypiques », paru dans *Ci-Dit, Communications du IVe Ci-dit, Le réemploi de dénominations d'évènements dans la construction d'évènements prototypiques*. <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/?id=398>
- CALABRESE-STEIMBERG Laura, 2009 « Nom propre et dénomination événementielle : quelles différences en langue et en discours ? », <http://corela.revues.org/173>

- CHABOT Jocelyne, KASPARIAN Sylvia, DESJARDINS Phipippe, 2008, Les mots pour le dire. Analyse d'un corpus de presse canadienne française sur le génocide arménien (1915-1920), JADT 2008 : 9es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles Canada), Université de Moncton Canada, pp. 285-295.
<http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/jadt/jadt2008/pdf/chabot-kasparian-desjardins.pdf>
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil
- CHARAUDEAU Patrick, 1983, *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique : théorie et pratique*, Paris, Hachette
- CHARAUDEAU Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette éducation
- CHARAUDEAU Patrick, 1997, *Le discours d'information médiatique : La construction du miroir social*, Paris
- CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles / Paris, De Boeck / INA
- CHARAUDEAU Patrick, 2006, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », In *Semen* , n° 22. <http://semen.revues.org/2793>
- CHARLOT Monica, 1967, «Étude de la presse à travers ses gros titres», In *Revue française de science politique*, n°1, pp. 115-118
- CHARTIER Lise, 2003, *Mesurer l'insaisissable. Méthode d'analyse du discours de presse*, Presses de l'Université du Québec
- CHEHAD Mohamed-Salah, 2000, «Les spécificités de la presse algérienne (étude comparative)», In *Revue Sciences humaines*, n°14, pp. 61-75
- CHEURFI Achour, 2008, *La presse algérienne : genèse, conflit et défis*, Alger, Casbah éditions
- CHIRAC Jacques, 2009, *Mémoires tome II, Chaque pas doit être un but*, Nil édition
- CISLARU Georgeta, 2005, *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*, Thèse de doctorat 3ème cycle en Sciences du langage, Université Paris III.
http://syled.univ-paris3.fr/individus/georgeta-cislaru/GCislaru_THESE.pdf

- CISLARU Georgeta, 2008, « Le nom de pays comme outil de représentation sociale », In *Mots. Les langages du politique*, n°86, pp.53-64 <http://mots.revues.org/13452>
- COLARD Daniel, 1991, *Les relations Internationales de 1945 à nos jours*, Édition Masson
- COLLOT Claude, 1969, «Le régime juridique de la presse musulmane algérienne», in *Revue algérienne des sciences juridiques* n°2, pp. 343-405.
- COPPIN Marc, 2012, *La Côte d'Opale en guerre d'Algérie 1954-1962*, Septentrion presses universitaires
- CORDELIER Benoît, 2009, « Christian Leray - L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique – La méthode Morin-Chartier », In *Communication et organisation*, n° 35, pp. 266-267. <https://communicationorganisation.revues.org/870>
- COURTINE Jean-Jacques & MARANDIN Jean-Marie, 1981, « Quel objet pour l'analyse du discours ? », In *Matérialités discursives*. Colloque des 24,25,26 avril 1980, Université Paris X – Nanterre, Presses universitaires de Lille
- COURTINE Jean-Jacques, 1994, «Le tissu de la mémoire : quelques perspectives de travail historique dans les sciences du langage», In *Langages* n° 114, pp. 5-12. http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1994_num_28_114_1673
- COUTARD Jérôme, 1999, *Des valeurs en guerre : presse, propagande et culture de guerre au Québec, 1914-1918*, Doctorat en Philosophie Université de Laval, Québec.
- DAGUZAN Jean-François, 2001, « Les relations franco-algériennes ou la poursuite des amicales incompréhensions », In *Annuaire français des relations internationales*, Vol. II, pp. 438-450, Bruylant, Bruxelles
- DE ARRUDA CARNEIRO DA CUNHA Dóris, 1992, *Discours rapporté et circulation de la parole : contribution à une approche dialogique du discours d'autrui: étude de six commentaires oraux induits par la lecture d'un article de presse*, Louvain-La-Neuve, Peeters.
- DENDANE Sid Ahmed, 2007, *Déclin et renouveau, Algérie-1962-2007*, Bublilbook
- QUEFFELEC Ambroise, F. BENZAKOUR, CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, DERRADJI Yacine, DEBOV Valérie, SMAALI-DEKDOUK Dalila, 2002, *Le français en Algérie lexique et dynamique des langues*, Louvain-La-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF.

<http://www.decite.fr/livres/le-francais-en-algerie-9782801112946.html>

DERVILLE G, 2005, *Le pouvoir des médias Mythes et réalités*, Paperback.
<http://www.mauditsfrancais.com>

DRISS Ablali, KASTBERG SJOBLM Margareta, 2008, « Exploration morpho-sémantique en corpus. Les formes du genre de l'article scientifique en sciences humaines », JADT 2008 : 9es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles.
<http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/ablali-kartsberg-sjoblom.pdf>

DUCROT Oswald , 1980, *Les mots du discours*, Paris, Minuit.

DUFAU Jean-Pierre, 2013, Rapport d'information sur l'Algérie, Commission des affaires étrangères Assemblée Nationale, n° 1501, pp.7-105

DUTHEL Heinz, 2013, *Jacques Vergès L'Avocat mystérieux, très à l'est de la France*, BoD

ÉTHIER Diane, 2006, *Introduction aux relations internationales*, PUM

FERRO Marc, 2008, « Regard sur les guerres de mémoires dans le monde », In *Hermès*, n°52, pp.9-12, CNRS Éditions.
<http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-3-page-9.htm>

FEVRE-PERNET Christine, «PAVEAU Marie-Anne, 2006, Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition, Presses Sorbonne nouvelle, 252 pages». In *Actes Sémiotiques*, n° 111. <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2554>>

FIALA Pierre, 1985, «Encore le racisme, et toujours l'analyse du discours», In: *Langage et société*, n°34, pp. 9-16.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lsoc_0181-4095_1985_num_34_1_2035

FRANK Robert , 2003, «Penser historiquement les relations internationales», In *AFRI* volume IV, PP.42-65. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FD001267.pdf>

GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, 2009, « Le nom propre, entre langue et discours » In *Les carnets du Cediscor*, n° 11, pp. 153-168. <http://cediscor.revues.org/825>

GIESBERT Frantz Olivier , 1996, *François Mitterrand, Une vie*, Paris, le Seuil

GISCARD D'ESTAING Valéry, 1991, *Le Pouvoir et la Vie, L'affrontement*, R.Laffont

GRIMAL Henri , 1985, *La décolonisation de 1919 à nos jours*, Éditions Complexes.

- GROSSE Ernst Ulrich, SEIBOLD Ernst, 1996, *Panorama de la presse parisienne : histoire et actualité, genres et langages*, Berlin, Peter Lang.
- GUILHAUMOU Jacques, 2007, « L'analyse de discours du côté de l'histoire. Une démarche interprétative », In *Langage et société* n° 121-122, pp. 177-187.
www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-3-page-177.htm.
- HALBWACHS Maurice , 1997, *La mémoire collective*, Albin Michel
- HALBWACHS Maurice, 1925, *Les cadres sociaux de la mémoire*, PUF
- HELSLOOT Niels, HAK Tony, 2000, «La contribution de Michel Pêcheux à l'analyse de discours» In *Langage et société*, n°91, pp. 5-33.
- HOEK Leo H., 1981, *La marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, La Haye Mouton Publishers. <http://aad.revues.org/561> ; DOI : 10.4000/aad.561
- IHADDADEN Zahir, 1984, *La presse algérienne de 1965 à nos jours*, Thèse de Doctorat, Paris II.
- IHADDADEN Zahir, 1989, «Évolution de la presse écrite en Algérie depuis l'indépendance», In *Revue algérienne de la Communication* , n°3, pp. 19-23.
- IHADDADEN Zahir, 1996, *La Presse musulmane algérienne de 1830 à 1930*, E.N.A.L
- IHADDADEN Zahir, 2003, *Histoire de la presse indigène en Algérie : des origines jusqu'en 1930*, Éditions Ihaddaden Alger
- KADDACHE Mahfoud , *L'Algérie des Algériens, De la Préhistoire à 1954*, Édition Broché.
- KASTBERG Sjöblom Margareta, 2002, «Le choix de la lemmatisation. Différentes méthodes appliquées à un même corpus», *JADT* 2002 pp. 391-402
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2001, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, (1ère éd.1980).
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2001, *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1984, « Discours politique et manipulation : du bon usage des contenus implicites », In KERBRAT-ORECCHIONI Catherine et MOUILLAUD M. (éds.), *Le discours politique*, Presses Universitaires de Lyon, pp. 213-227.

KLEIBER Georges, 1984, « Dénomination et relations dénominatives », In *Langages* Volume 19, n° 76, pp. 77-94. http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1984_num_19_76_1496

KLEIBER Georges, 2001, « Remarques sur la dénomination », In *Cahiers de praxématique*, n° 36, pp.21-41 <http://praxematique.revues.org/292>

KRAEMER Gilles, 2002, « Journaux algériens . De la presse à la toile. panorama des sites web des quotidiens arabophones et francophones», In *Réseaux*, n° 122, pp.194-206 www.cairn.info/revue-reseaux-2003-6-page-273.htm.

KRIEG-PLANQUE Alice, 2009, « À propos des « noms propres d'événement » », In *Les Carnets du Cediscor* , n° 11, pp.77-90. <http://cediscor.revues.org/759>

LAFON.P, TOURNIER.M , 1978, « Une Nouvelle approche lexicométrique des cooccurrences dans un texte », In *Travaux de lexicométrie et de lexicologie politique*, n° 3, pp. 135-148, P.Laffont

LAFOURGE Thierry , POUCHOT Stéphanie, 2012, *Statistiques de l'intellect: Lois puissances inverses en Sciences humaines et sociales*, EPU

LAVABRE Marie-Claire, 2014, «La commémoration : mémoire de la mémoire ?», In *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-03-0026-002>>.

LE GOFF Jacques , 1988, *Histoire et mémoire*, Gallimard

LEBART Lucien, SALEM André, 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.

LECOLLE Michelle, 2009, « Changement de sens du toponyme en discours : de Outreau« ville » à Outreau « fiasco judiciaire » », In *Les Carnets du Cediscor*, n° 11, pp. 91-106. <http://cediscor.revues.org/773>

LECOLLE Michelle, Marie-Anne Paveau et Sandrine Reboul-Touré, 2009, « Les sens des noms propres en discours », In *Les Carnets du Cediscor* , n° 11, pp. 9-20. <http://cediscor.revues.org/736>

LEIMDORFER François, SALEM André, 1995, «Usages de la lexicométrie en analyse de discours», In *Cahier des sciences humaines*, n° 31, pp. 131-143. http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/41740.pdf

- LERAY. C, 2008, *L'analyse de contenu De la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*, Montréal Presses de l'Université du Québec
- LEROY.S, 2004, *Le nom propre en français*, Paris Ophrys
- LINDENBERG Daniel, 1994, « Guerres de mémoires en France », In *Vingtième Siècle Revue d'histoire*, n°42, pp. 77-96.
http://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1994_num_42_1_3046
- MAGRI-MOURGUES Véronique, 2011, «Analyse textométrique et interprétation littéraire - Hyperbase, Rousseau et les Lumières», In *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n°55, pp. 77-93
https://doc.rero.ch/record/30662/files/Magri-Mourgues_V_\ronique_-_Analyse_textom_trique_et_interpr_tation_litt_raire_Hyperbase_20121121.pdf
- MAHMOUDI Abderrahmane, 1991, *La face cachée du mensonge*, Éditions S.E.C. Alger
- MAINGUENEAU Dominique, 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette
- MAINGUENEAU Dominique, 1997, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette
- MAINGUENEAU Dominique, 2005, « L'analyse du discours et ses frontières», In *Marges Linguistiques* n° 9, M.L.M.S. éditeur
http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml092005.pdf
- MALACK Dominique-Valérie, 2003, *Identités, mémoires et constructions nationales; la commémoration extérieure à Québec, 1889-2001*, Doctorat en sciences géographiques. Université Laval.
<http://archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/fichiers/20942/20942.html>
- MANGUBU L, 2007, *Méthodologie de l'information : Radio Télévision*, UNIKIS
- MARCELLESI Jean-Baptiste, 1976, «Analyse de discours à entrée lexicale (application à un corpus de 1924-1925)», In *Langages*, n° 41. Typologie du discours politique, pp.79-124.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458726x_1976_num_10_4_1_2304
- MARCHESIN Philippe, 2008, *Introduction aux relations internationales*, Karthala.
- MORTUREUX Marie-Françoise Mortureux, 1997, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, SEDES, Coll. Campus

- MARTIN-LAGARDETTE Jean-Luc, 2009, *Le guide de l'écriture journalistique de*, Broché
- MATAR Soad, CHAUVIN-VILENO Andrée, 2006, « Islamalgame, discours représenté et responsabilité énonciative », In *Semen* 22. <http://semen.revues.org/2804>
- MATORÉ Georges , 1953, *La méthode en lexicologie*, Paris, Didier
- MAYAFFRE Damon, 2009, L'analyse du discours assistée par ordinateur, Formation – Alexandrie – 1er -11 décembre 2009.
http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/19/1/pdf_Formation_Mayaffre_Alexandrie_dec09_.pdf
- MAYAFFRE, Damon, 2002, *L'Herméneutique numérique*.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00586512/document>
- MÉRAD Ali, 1997, «La peur des mots. Les mots de la peur» In *Mots*, n°50, pp.143-150.
- MERAD Mohamed Ali, 1964, «La formation de la presse musulmane en Algérie (1919-1939)», In *IBLA Tunis* n°105, pp. 63-75
- M'HAMED Rebah, 2002, *La presse algérienne: journal d'un défi*, Chihab
- MITTERRAND François, 1977, *Politiques I*, Paris Fayard
- MOESCHLER Jacques, 1985, *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier
- MOIRAND Sophie, 2001, « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen* 13. <http://semen.revues.org/2646>
- MOIRAND Sophie, 2007, «Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse», In *CORELA* <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1567>
- MOIRAND Sophie, 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF
- MORIN Violette , 1969, *L'écriture de presse*, Mouton et Cie
- MORSLY Dalila, 1995, « El-Watan, El-Moudjahid, Algérie-Actualité, El-Djeich, Liberté, Le Matin...La presse algérienne de langue française et l'emprunt à l'arabe » In *Plurilinguismes*, n° 9-10, pp. 35-53.

- MOSTEFAOUI Belkacem, 1982, *L'usage des médias en questions*, Alger, Éditions OPUA.
- MOUILLAUD Maurice, TETU Jean-François, 1989, *Le Journal Quotidien*, Lyon PUL
- MOURIQUAND Jacques, 2005, *L'écriture journalistique*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je?", 1ère éd. 1997.
- NAMER Gérard, 1987, *La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Éditions L'Harmattan
- NAUDÉ Gabriel, 1939, *Considérations politiques sur les coups d'État*, ERA-CNRS, Université de Caen
- NAVET Georges, Vermeren Patrice, 2003, « Théories de la violence, politiques de la mémoire et sujets de la démocratie. », In *Topique* n°83, pp. 43-53
www.cairn.info/revue-topique-2003-2-page-43.htm
- NORA Pierre, 1978, « Mémoire collective », In Jacques LE GOFF, Roger CHARLIER et Jacques REVEIL (dir.) *La nouvelle histoire*, Paris C.E.P.L
- NORA Pierre, 1978, «*La nouvelle histoire* », ouvrage collectif publié sous la direction de Jacques Le Goff, Paris.
- NORA Pierre, 1984-1992, *Les lieux de mémoire*, 7 vol, Paris, Gallimard
- OLÉRON Pierre, 1983, *L'argumentation*, PUF
- Olivier Bertrand, Hiltrud Gerner, Béatrice Stumpf, 2007, *Lexiques scientifiques et techniques Constitution et approche historique*, EEP
- PATIN Stéphane, 2011, *Figures imposées et figures libres dans les discours des premiers ministres espagnols sur les conclusions du Conseil Européen (1988-2003)*, thèse de Doctorat, Lille 3
- PAVEAU Marie-Anne (2007), « Analyse du discours et histoire. Rencontres et oublis », In Bonnafous Simone et Malika Temmar (éds.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, pp.121-134
- PAVEAU Marie-Anne, PRADEAU Christophe, ZOBBERMANN Pierre, 2011, *Le concept de mémoire: Approches pluridisciplinaires*, L'Harmattan
- Marie-Anne Paveau, 2013, «Mémoire, démémoire, amémoire. Quand le discours se penche sur son passé», In EID&A.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00990033/document>

- PAVEAU Marie-Anne Paveau, 2009, « De Gravelotte à Bir Hakeim. Le feuilleté mémoriel des noms de bataille », In *Les Carnets du Cediscor* n°11, pp. 135-150 <http://cediscor.revues.org/813>
- PAVEAU Marie-Anne, 2006, *Les prédiscours: Sens, mémoire, cognition*, Presses Sorbonne nouvelle
- PAVEAU Marie-Anne, ROSIER Laurence, 2005, « Éléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique », colloque franco-allemand, L'analyse du discours en France et en Allemagne. Tendances actuelles en sciences du langage et sciences sociales, Créteil, Céditec, <http://www.johannes-angermueller.de/francais/adfa.html>
- PERELMAN Chaim, OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 1976, *Traité de l'argumentation: la nouvelle rhétorique*, Bruxelles ULB
- PERVILLÉ Guy, 2002, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Éditions A&J Picard
- PERVILLÉ Guy, 2005, «Le 8 mai 1945 et sa mémoire en Algérie et en France», Colloque Mémoire et Histoire, 60 ans après le 8 mai 1945, organisé par Stiftung Genshagen au Château de Genshagen à Berlin, 29-30 avril 2005)
- PERVILLE Guy, 2006, « Les historiens de la guerre d'Algérie et ses enjeux politiques en France », In Maryline Crivello, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.) *Concurrence des passés*, pp.257-269, Collection le temps de l'histoire, PUP
- PERVILLE Guy, 2007, «Histoire et mémoire de la décolonisation en France et en Algérie : les causes de l'échec du traité d'amitié franco-algérien» http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=231
- PERVILLE Guy, 2010, « De la glorification à la repentance : la mémoire et l'histoire de la guerre d'Algérie dans le cadre de la nouvelle politique mémorielle française » (http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=255)
- PERVILLÉ Guy, 2014, «Une politique de l'oubli. La mémoire de la guerre en France et en Algérie», in *Le Sociographe* n° 46, pp. 85-95, Éditions Champ Social.
- PETIT Gérard, 2007, « *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Sophie Moirand », In *Linx* n°56. <http://linx.revues.org/386>
- PEYREFITTE Alain, 1994, *C'était de Gaulle*, tome I, II, Broché
- PEYREFITTE Alain, 2000, *C'était de Gaulle*, tome III, Broché

- PEYTARD Jean, 1975, « Lecture(s) d'une «aire scripturale»: la page de journal », In *Langue française*, vol 28, n°1, pp. 39-59
- PEYTARD Jean, MOIRAND Sophie, 1992, *Discours et enseignement du français, Les lieux d'une rencontre*, Broché
- PIET Gregory, WINTGENS Sophie, STANS David, 2010, *La guerre à Gaza, de l'analyse du discours médiatique à l'analyse politologique*, Bruxelles, Peter Lang Éditions
- PINCEMIN Bénédicte, 2011, « Sémantique interprétative et textométrie – Version abrégée », In *Corpus* n°10 pp. 259-269. <https://corpus.revues.org/2121>
- PINCEMIN Bénédicte, HEIDEN Serge, 2008, « Qu'est-ce que la textométrie? Présentation », Site du projet Textométrie. <http://textometrie.ens-lyon.fr/spip.php?article62>
- PLANTIN Christian , 1996, *L'argumentation*, Paris, Seuil
- RABATEL Alain, CHAUVIN-VILENO Andrée, 2006, « La question de la responsabilité dans l'écriture de presse », In *Semen* 22. <http://semen.revues.org/2792>
- RABATEL Alain, 2003, « L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation », In Juan Manuel Lopez-Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier *et al.* (dirs.), *Formes et stratégies du discours rapporté : Approches linguistiques et littéraire des genres de discours, Estudios de Lengua y Literatura francesas* , n° 14, pp. 33-61, Université de Cadix
- RABATEL Alain, 2004, « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du *Mort qu'il faut* de Semprun », In *Semen* 17, pp.11-132, <http://semen.revues.org/2334>.
- RABATEL Alain, 2003, « Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation: état de l'art et perspectives », In *Cahiers de praxématique*, pp.7-23. Publications de l'Université Paul Valéry. <halshs-00433126><https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00433126/document>
- RAHAL Malika, 2004, « La place des réformistes dans le mouvement national algérien », In *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* n° 83 , pp. 161-171
- RANCIERE Jacques, 1997, « La cause de l'autre », In *Lignes*, n° 30, pp.36-49. <http://www.cairn.info/revue-lignes0-1997-1-page-36.htm>
- REBAH M'Hamed, 2002, *La presse algérienne: journal d'un défi*, Chihab

- RENOUVIN Pierre, 1934, *La Crise européenne et la Première Guerre mondiale*, Paris Alcan (11^e éd.)
- RENOUVIN Pierre, 1994, « Introduction générale » In Pierre Renouvin (dir.). *Histoire des relations internationales*, pp. 7-13 (tome 1 : François-L. Gan-shof (dir.). *Le Moyen Age*), Hachette. Paris. 1953
- RENOUVIN Pierre, DUROSELLE Jean-Batiste, 2007, *Introduction à l'Histoire des relations internationales*, Poche
- ROBRIEUX Jean-Jacques, 2001, *Rhétorique et Argumentation*, Broché
- ROOB Jean-Daniel, 1957, « La presse arabe en Afrique du Nord », In *Les cahiers français*, n° 20, pp. 25-27
- ROSOUX Valérie-Barbara, 2001, *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : le recours au passé ans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie, de 1962 à nos jours*, Bruxelles Éditions Bruylant
- ROULET, E., FILLIETTAZ, L. & GROBET, A., 2001, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Peter Lang
- ROUSSO Henry, 1998, *La hantise du passé*, Textuel
- ROUSSO Henry, 2007, « Vers une mondialisation de la mémoire », In *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 94, pp. 3-10.
www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2007-2-page-3.htm
- SALEM André, 1986, « Segments répétés et analyse statistique des données textuelles », In *Histoire & Mesure*, Volume 1 n°2 pp. 5-28, Édition du CNRS
- SAYAD Abdelkader, 2009, *Les stratégies argumentatives dans la presse algérienne*, Thèse de Doctorat en sciences du langage sous la direction, Université d'Oran. ES-Senia.
- SAYAH Lahouari, 1976, *L'information en Algérie 1962-1975*, Thèse 3^e Cycle, Paris II
- SCCOL Brice, 2001, *Relations internationales*, CPU.
- SCHNAPPER Dominique, 2007, *Identité et mémoire*, Cultures France
- SIBLOT Paul, 1983, *Introduction, Pratiques praxématiques : Introduction à une analyse matérialiste du sens*, Cahiers de Linguistique sociale n°6, Rouen

- SIBLOT Paul, 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », In Cahier de Praxématique, n°36, pp. 189-214.<http://praxematique.revues.org/368>
- SIBLOT Paul, 2007, « Nomination et point de vue : la composante déictique des catégorisations lexicales », In *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, pp. 25-38 Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle
- SOURIAU-HOEBRECHTS Christine, 1969, *La Presse Maghrébine (Libye – Tunisie – Maroc – Algérie)*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique
- STERN Brigitte, 2000, *Recueil Des Cours 1996*, Martinus Nijhoff publishers
- STORA Benjamain , 2004, *Histoire de l'Algérie coloniale*, La Découverte
- STORA Benjamain , 2005, *Les mots de la Guerre d'Algérie*, Broché
- STORA Benjamain , 2010, *Le nationalisme Algérien*, CNRS édition.
- STORA Benjamain, 2011, *Le texte d'une conférence donnée au musée du Quai Branly en 2011.* Disponible sur www.univ-paris13.fr/benjaminstora/articlesrecents/251-lemir-abd-el-kader-guerrier-lucide-savant-melancolique site personnel.
- STORA Benjamin , 1991, *La gangrène et l'oubli : La mémoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte
- STORA Benjamin, 2007, *La guerre des mémoires : la France face à son passé colonial* , Éditions de l'Aube
- SULLET-NYLANDER Françoise, 2002, «Titres de presse et polyphonie», In Romansk Forum XV Skandinaviske romanistkongress, Oslo pp. 12-17
- SULLET-NYLANDER Françoise, 2006, « Des formes du discours rapporté et de la traduction des verbes attributifs du dit du suédois au français, et vice-versa, dans deux romans » In Juan Manuel López Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (dirs), *Dans la jungle des discours rapportés*, Publicaciones de la Universidad de Cádiz, pp.143-153
- TAVERNIER Aurélie, 2004, « Dire d'où l'on parle. Une analyse rhétorique des discours médiatisés », In Communication présentée au XVI Congrès de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française, Tours, 5-9 juillet 2004
- THÉNAULT Sylvie , 2012, *Algérie : des «évènements» à la guerre. Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Éditions Le Cavalier Bleu, coll. « Idées reçues ».

- TOUNSI Leila , 1997, «Aspects des parlers jeunes en Algérie», In *Langue française*, Vol 114 n°1, Les mots des jeunes observations et hypothèses. pp. 104-113.
- TOURNIER M, 1980, « En souvenir de Lagado», In *Mots. Les langages du politiques*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, n°1, pp.5-9.http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1980_num_1_1_1000
- TRUONG Frédéric, 2013, *Des Intellectuels Occidentaux Défendent L'Islam*, Édition BoD.
- VALLET Eugène, 1948, *Le drame algérien. La vérité sur les émeutes de mai 1945*. Les grandes éditions françaises
- VENIARD Marie, 2009, « La dénomination propre *la guerre d'Afghanistan* en discours: une interaction entre sens et référence », In *Les Carnets du Cediscor* n°11. <http://cediscor.revues.org/753>
- YACONO Xavier, 1956, *L'Algérie depuis 1830 Vingt-cinq ans d'histoire algérienne*, Alger impr. la Typo-Litho.
- ZARTMAN Ira William, 1964, « Les relations entre la France et l'Algérie depuis les accords d'Évian», In *Revue française de science politique*, n°6, pp. 1087-1113. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035
- ZESSIN Philipp, 2011, « Presse et journalistes « indigènes » en Algérie coloniale (années 1890-années 1950)», In *Le Mouvement Social* n° 236, pp. 35-46. <http://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2011-3-page-35.htm>

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace.....	3
Remerciements	5
Liste des tableaux et figures.....	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	9

Chapitre 1: Les relations franco-algériennes :contexte historique et politique

1.1. Les relations internationales (une inter)discipline récente.....	16
1.2. Colonisation et guerre : éléments de contextualisation.....	20
1.2.1. Comment relater l'histoire ?.....	21
1.2.2. Moments-clés.....	22
1.2.2.1. L'expédition d'Alger et les débuts de la colonisation.....	22
1.2.2.2. Résistances.....	25
1.2.2.3 Émergence du nationalisme algérien.....	30
1.2.2.4. Des massacres de 1945 à l'insurrection de 1954.....	31
1.2.2.5. De l'insurrection à l'indépendance.....	39
1.2.2.6. Les accords d'Évian.....	43
1.3. Après l'indépendance, des relations bilatérales.....	47
1.3.1 Après Évian, de nouveaux seuils.....	48
1.3.2 Les relations franco-algériennes au prisme des chefs d'État.....	51
Conclusion.....	60

Chapitre 2: La presse en Algérie : approche historique

Introduction.....	63
2.1. La presse en Algérie avant l'Indépendance.....	64
2.1.1. Le choix des mots : une question préalable.....	64
2.1. 2. Les catégories de presse.....	67
2.2. La presse en Algérie de l'Indépendance à octobre 1988.....	73
2.2.1 La période 1962-1965.....	74
2.2.2. La période 1965-1978.....	76

2.2.3. La période 1979-1988.....	78
2.3. La démocratisation et l'émergence de la presse indépendante.....	81
2. 4. La "décennie noire" et après.....	86
2.4.1. Une décennie de terreur.....	86
2.4.2. La presse algérienne contemporaine.....	88
2.5. Les journaux indépendants de notre corpus.....	92
2.5.1. Quelques réflexions générales.....	92
2.5.2. Les titres de presse du corpus.....	94
Conclusion.....	99

Chapitre 3: Histoire, mémoire, discours

Introduction.....	101
3.1. Histoire et mémoire.....	102
3.1.1. La mémoire avec ou contre l'histoire ?.....	102
3.1.2. La mémoire comme réalité psycho-sociale.....	104
3.1.3. La guerre des mémoires.....	106
3.1.4. Enjeux des mémoires entre France et Algérie.....	109
3.1.5. Commémoration : « mémoire de la mémoire » ?.....	118
3.2. «Mémoire, histoire, langage».....	121
3.2.1. Histoire et linguistique.....	122
Conclusion.....	126

Chapitre 4: Éléments théoriques et méthodologiques : analyse de discours et argumentation

Introduction.....	127
4.1. L'analyse de discours.....	127
4.1.1. Naissance et développement de la discipline.....	129
4.1.2. Une orientations méthodologique de l'analyse de discours.....	131
4.1.2.1 De la dimension sociale du lexique à la dimension textuelle.....	132
4.1.2.2. Statistiques textuelles : lexicométrie, logométrie, textométrie.....	133
4.2. L'argumentation et ses théories.....	137

4.2.1. Rhétorique et argumentation.....	137
4.2.2. Définir l'argumentation.....	139
4.2.3. Argumentation et communication.....	142
4.2.4. Les types d'arguments.....	146
4.2.4.1. Les arguments quasi logiques:.....	147
4.2.4.2. Les arguments empiriques.....	149
4.2.4.3. Les arguments contraignants et de mauvaise foi.....	150
4.3. Analyse de discours de la presse.....	150
4.3.1. Pistes méthodologiques.....	152
4.3.2. Quelques analyses de discours de la presse algérienne contemporaine.....	154
Conclusion.....	156

Chapitre 5: Présentation du corpus et propositions d'analyse

Introduction.....	158
5.1. Constitution du corpus et premiers questionnements.....	158
5.1.1. Choix de la presse francophone, des journaux et des bornes temporelles.....	158
5.1.2. Recueil du corpus d'étude et phase exploratoire.....	161
5.2. Choix théoriques et méthodologiques appliqués à la presse.....	164
5.2.1 Observer et analyser la presse quotidienne.....	164
5.2.2. La textométrie au service de l'analyse de discours : Hyperbase.....	167
5.3. Approche événementielle et thématique globale du corpus.....	169
5.3.1. Répartition du corpus par journaux.....	170
5.3.2. Les différents thèmes des relations franco-algériennes.....	174
5.3.3. Analyse textométrique du corpus : spécificités et cooccurrences.....	181
5.3.3.1. Spécificités.....	183
5.3.3.2. Mémoire et histoire à l'épreuve des cooccurrences.....	194
Conclusion.....	199

Chapitre 6: Titres et désignations :analyses discursives

Introduction.....	201
6.1.Analyse des titres : le cas des essais nucléaires.....	202

6.1.1. Les titres dans la presse et leur rôle discursif.....	202
6.1.2. Les titres du corpus : démarche exploratoire.....	203
6.1.3. Les essais nucléaires.....	206
6.1.3.1. Rappel historique.....	206
6.1.3.2. Titres et circonstances.....	208
6.1.3.3. Subjectivité et évaluation dans les titres.....	211
6.1.3.4 Des titres aux articles.....	219
6.2. Désignations et construction des points de vue.....	223
6.2.1. Précisions théoriques.....	223
6.2.1.1. Nomination, dénomination, désignation.....	223
6.2.1.2. Noms propres et noms d'événements.....	226
6.2.2. Nommer la guerre.....	228
6.2.3. Une date-événement : le 8 mai 1945.....	234
6.2.4. Désignations d'acteurs.....	242
6.2.4.1. Leaders politiques.....	242
6.2.4.2. Témoins et héros.....	248
Conclusion.....	255

Chapitre 7: Au fil de quelques articles : événements, points de vue et argumentation

Introduction.....	257
7.1. La visite présidentielle de Nicolas Sarkozy (2007).....	258
7.1.1. Présentation d'ensemble.....	258
7.1.2. Analyse de contenu et analyse argumentative.....	261
7.1.2.1. <i>Liberté</i>	261
7.1.2.2. <i>El Watan</i> :.....	267
7.1.2.3. <i>Le quotidien d'Oran</i>	273
7.1.2.4. <i>L'Expression</i>	276
7.1.2.4. Nicolas Sarkozy : analyse quantitative.....	279
7.2. Commémoration du premier novembre 1954 (2008).....	281
7.2.2. Présentation d'ensemble.....	281
7.2. 3. <i>El Watan</i>	283

7.2.4. <i>Liberté</i>	286
7.2. 6. Novembre, la révolution algérienne : analyse quantitative.....	292
7.3. L'affaire des moines de Tibehrine.....	293
Conclusion.....	301
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	304
BIBLIOGRAPHIE.....	Erreur ! Signet non défini.
TABLE DES MATIÈRES.....	329

Résumé

Faisant appel aux concepts et aux méthodes de l'analyse de discours en prenant appui sur la textométrie et en veillant à préciser le contexte historique, politique et médiatique, cette thèse se propose de montrer à travers 783 articles de presse algérienne d'expression française, comment la mémoire collective douloureuse, issue de la colonisation et de la guerre, affleure dans l'évocation de l'actualité des relations franco-algériennes. Dans quatre journaux nationaux indépendants issus de la libéralisation initiée dans les années 90, *El Watan*, *Le Quotidien d'Oran*, *Liberté*, *L'Expression*, la période d'étude répond à un « moment discursif » circonscrit par deux élections présidentielles, l'une en France (N. Sarkozy en 2007), l'autre en Algérie (A. Bouteflika réélu en 2009). En variant les angles d'analyse (analyse de contenu, analyse énonciative, analyse argumentative, textométrie) des considérations d'ensemble sont dégagées et de micro-corpus étudiés. Dans une perspective à dominante énonciative et discursive sont examinés les titres relatifs aux essais nucléaires français des années 60 et des désignations d'événements (« guerre d'Algérie », « 8 mai 1945 ») et de protagonistes. Une analyse de contenu comparative et argumentative contextualisée sur le traitement différent par les quatre journaux de quelques événements est proposée. L'exploration textométrique complète les analyses.

Mots clés :

Presse algérienne Relations franco-algériennes Analyse de discours Mémoire Textométrie

Abstract

Using the concepts and analysis methods of speech, taking in consideration the textometry to specify the historical context, political and mediatheque. This thesis suggests to indicate throughout 783 french speaking algerian press articals, how the painful collective memory, caused by the colonisation and war, come up to mention the current relationship between France and Algeria. In four independant local newspapers emerging from the freedom of speech initated in the 90s, *El watan*, *Le Quotidien d'Oran*, *Liberté* and *l'Expression*, the study of this period is a « discursive moment » contained by two presidential elections, one in France (N. Sarkozy in 2007), the other in Algeria (A. Bouteflika reelected in 2009). Varying the different angles of analysis (content analysis, enunsiative analysis, argument-based analysis, textometry), bring out a general overview for the different elements and micro-corpus considered. In a perspective of dominante enonciative and discursive, the related titles to the french nuclear testing in the 60s are investigated and the designation of events (« the war of Algeria », « 8th of May 1945 ») and the protagonists. A contextual analysis of the comparative and argumentative content about the different treatment of the four newspapers of some proposed events. The exploration of the textometry will complete the analysis.

Key words :

Algerian press Franco-algerian relations Discourse analysis Memory Textometry

Université de Franche-Comté

Laboratoire Éditions, Langages, Littératures, Informatique, Arts, Didactiques, Discours (ELLIADD)

Pôle Conception, Création, Médiations (CCM)

30, rue Mégevand

25 030 Besançon Cedex

